



Université du Québec  
à Rimouski

# **UNE MODÉLISATION QUALITATIVE D'UNE VOCATION MARITIME LOCALE**

**Ressources, mises en œuvre et esprit maritime**

Thèse présentée

dans le cadre du programme de doctorat en gestion des ressources maritimes

en vue de l'obtention du grade de *Philosophiae doctor*

PAR

© **MARIE-MICHÈLE COUTURE**

**Mai 2021 – dépôt final**



Composition du jury :

Emmanuel Guy, président du jury, Université du Québec à Rimouski

Marie-Noëlle Albert, directrice de recherche, Université du Québec à Rimouski

Madeleine Audet, examinatrice externe, Université de Sherbrooke

Claude Rioux, examinateur, Université du Québec à Rimouski

Dépôt initial le 20 août 2020

Dépôt final le 1<sup>er</sup> mai 2021



# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

Service de la bibliothèque

## Avertissement

La diffusion de ce mémoire ou de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire « *Autorisation de reproduire et de diffuser un rapport, un mémoire ou une thèse* ». En signant ce formulaire, l'auteur concède à l'Université du Québec à Rimouski une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de son travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, l'auteur autorise l'Université du Québec à Rimouski à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de son travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits moraux ni à ses droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, l'auteur conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont il possède un exemplaire.



Avec tout mon respect pour l'un  
des meilleurs conseils que j'ai entendu  
(provenant d'un entrepreneur britanno-  
colombien) : *Keep it simple.*

Boutade amicalement destinée à  
Madame la professeure Marie-Noëlle  
Albert : *Oui, oui, c'était en anglais !*



## REMERCIEMENTS

Tout d'abord, merci à mon mari qui a enduré sans broncher pendant toutes ces années mon installation de travail de recherche dans le salon de la maison ! Avec moi, c'est sans doute lui qui a été le plus directement touché par cette aventure doctorale. Un merci spécial aussi à ma directrice de recherche, la Professeure Marie-Noëlle Albert, pour qui s'était la première direction de recherche au 3e cycle. Notre relation cordiale, même amicale, a survécu... ce qui n'est pas peu dire ! Merci aux Professeurs Claude Rioux et Emmanuel Guy qui ont accepté d'évaluer chacune des épreuves du parcours doctoral. Leurs questions et commentaires ont alimenté la réflexion et inspiré le désir de dialogue avec des spécialistes d'autres disciplines. Un gros merci aussi à la Professeure Madeleine Audet, qui a accepté de faire partie du jury d'évaluation sans jamais m'avoir rencontrée. J'ai senti une connexion immédiate qui m'a fait beaucoup de bien avec cette spécialiste du *management*, généralement mon principal domaine d'intérêt académique. Enfin, merci au Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) pour le financement essentiel à la poursuite de ce projet d'une vie !



## RÉSUMÉ

Récemment inscrite au programme de doctorat en Gestion des ressources maritimes à l'Université du Québec à Rimouski, alors que la scolarité préalable était dans les différentes déclinaisons de ce qui est maintenant convenu d'appeler *management*, la recherche a été inspirée par un slogan : « Rimouski, au cœur de la Technopole maritime du Québec! ». En effet, sur ce qui est devenu le terrain d'étude, une vocation maritime était déjà clamée haut et fort. Or, la littérature consultée était plutôt critique sur son déploiement et ses résultats. De cette combinaison a été faite l'hypothèse qu'une vocation locale pourrait déborder largement des impératifs économiques qui y sont généralement accolés.

Par ailleurs, il a été remarqué au cours d'un des séminaires doctoraux que bien que ce champ de recherche florissant soit dominé par des spécialistes d'autres disciplines, le mot *gestion* était omniprésent dans la littérature qui s'intéresse aux zones côtières, sans que les outils théoriques et pratiques généralement connus de ce domaine d'études spécifique y soient mobilisés pour autant. D'où l'hypothèse que les sciences de la gestion, au sens managérial du terme, pourraient participer à leur théorisation.

En outre, l'intrigue née du slogan n'était pas dissoute dans la littérature consultée, d'où la nécessité d'une étude qui se donne comme objectif principal d'éclairer une vocation maritime locale à la lumière d'outils connus en sciences de la gestion.

Globalement, cette thèse s'inscrit dans l'approche systémique, dont la principale stratégie méthodologique est la modélisation. L'exercice est ici entièrement qualitatif et la technique d'enquête correspond à l'étude de cas, qui consiste à mener un travail de comparaison systématique par un découpage et un codage en unités de sens. Ce type de recherche mène à rassembler une masse de données relevant d'un matériau hétérogène (documents, images, extraits de conversation, etc.).

En résulte un outil d'intelligibilité d'une vocation maritime locale en trois pôles (ressources, mises en œuvre et esprit maritime), vue comme instanciation d'une notion plus générale de situation maritime (milieu et circonstances, agir, vivre), ayant le rapport à la mer comme barycentre, dans une logique de causalité holistique.

Un peu comme à rebours, l'outil d'intelligibilité qui résulte de la recherche la concernant a ensuite été utilisé pour décrire la vocation maritime rimouskoise. Cela tend à montrer que le savoir produit pourrait être actionnable par des praticiens ou d'autres chercheurs.

En somme, il semble que l'outil soit suffisamment complexe pour être robuste scientifiquement, tout en demeurant à la portée du plus grand nombre en pratique comme ensemble de repères heuristiques pour discriminer (définir, distinguer, caractériser) et décrire une vocation maritime locale. Il est ainsi espéré qu'il pourra participer à la formation d'un langage commun qui pourrait favoriser le dialogue entre les disciplines qui s'y intéressent.

Mots-clés : approche systémique ; modélisation qualitative ; gestion située ; vocation maritime locale ; ressources maritimes ; mise en œuvre ; esprit maritime ; Rimouski

## ABSTRACT

Recently enrolled in the doctoral program in Maritime Resource Management at the University of Quebec at Rimouski, while the prior specialty was in the different variations of what is now agreed to be called *management*, the research was inspired by a slogan: « Rimouski, au cœur de la Technopole du Québec ! », translate by: "Rimouski, in the heart of the Technopole maritime of Quebec!" Indeed, on what has become the field of study, a maritime vocation was already loudly proclaimed. However, the literature consulted was rather critical of its deployment and its results. From this combination was made the assumption that a local maritime vocation could go far beyond the economic imperatives that are generally attached to it.

In addition, it was noticed during one of the doctoral seminars that although this flourishing field of research is dominated by specialists from other disciplines, the word *management* was omnipresent in the literature that deals with coastal areas, without that the generally known theoretical and practical tools from this specific field of study are mobilized there for as much. Hence the hypothesis that management sciences could participate in their theorization.

Furthermore, the intrigue born from the slogan was not dissolved in the literature consulted, hence the need for a study which has for main objective to enlighten a local maritime vocation in the light of known tools in management sciences.

Overall, this thesis is part of the systemic approach, whose main methodological strategy is modelling. The exercise here is entirely qualitative and the inquiry technique corresponds to the case study, which consists of carrying out systematic comparison work by cutting and coding into meaning units. This type of research leads to the gathering of a mass of data coming from a heterogeneous material (documents, images, extracts of conversation, etc.).

In result an intelligibility tool of a local maritime vocation in three poles (resources, implementation and maritime spirit), seen as instantiation of the more general notion of maritime situation (milieu and circumstances, acting, living), with the connection to the sea as barycentre, in the logic of holistic causality.

Going a little backwards, the intelligibility tool resulting from research concerning it was then used to describe the maritime vocation of Rimouski. This tends to show that the knowledge produced could be actionable by practitioners or other researchers.

In short, it seems that the tool is sufficiently complex to be scientifically robust, while remaining within the reach of the greatest number in practice as a set of heuristic landmarks to discriminate (define, distinguish, characterize) and describe a local maritime vocation. It is thus hoped that it will be able to participate in the formation of a common language which could promote dialogue between the disciplines concerned.

*Keywords:* systemic approach ; qualitative modelling ; situated management ; local maritime vocation ; maritime resources ; implementation ; maritime spirit ; Rimouski

## TABLE DES MATIÈRES

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	ix
<b>RÉSUMÉ</b> .....	xi
<b>ABSTRACT</b> .....	xiii
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	xv
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	xix
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	xxi
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>CHAPITRE 1</b> Problématique de la recherche .....	5
1.1 ÉTAT DE LA QUESTION .....	6
1.1.1 Une politique publique de développement économique .....	6
1.1.2 L'inévitable développement durable .....	11
1.2 PROPOSITIONS, OBJECTIF ET QUESTION DE RECHERCHE .....	15
1.2.1 Une vocation maritime locale .....	16
<b>CHAPITRE 2</b> Questions de cadre .....	23
2.1 LE PROBLÈME DU CADRE .....	23
2.2 RÉFÉRENTIEL DISCIPLINAIRE .....	25
2.3 L'APPROCHE THÉORIQUE : DE SURPRISES EN SOUPÇONS .....	34
2.3.1 De système à situation .....	41
2.3.2 C'est quoi déjà le rapport ? .....	50
2.4 LE MILIEU ET LES CIRCONSTANCES COMME RESSOURCES .....	52
2.5 LA MISE EN ŒUVRE DES RESSOURCES POUR AGIR .....	55
2.6 L'ESPRIT MARITIME POUR VIVRE SA VOCATION .....	60

2.7	LA QUESTION LOCALE.....	66
2.8	RIMOUSKI EN QUESTION.....	71
2.9	L'OUTIL D'INTELLIGIBILITÉ COMME CADRE .....	73
CHAPITRE 3 La méthode .....		77
3.1	LE RAISONNEMENT .....	77
3.2	PROGRESSION DE LA RECHERCHE.....	82
3.2.1	Le questionnement .....	84
3.2.2	L'investigation et la reformulation.....	86
3.2.3	L'interprétation et la théorisation.....	87
3.2.4	La communication.....	88
3.2.5	L'activation .....	90
3.3	LES TECHNIQUES D'ENQUÊTE.....	91
3.3.1	De quoi mon cas est-il le cas ? .....	96
3.3.2	De quoi mon cas se compose-t-il ?.....	97
3.3.3	Que peut produire mon cas ? .....	97
3.3.4	Le mode d'investigation-reformulation-interprétation.....	99
3.4	DIFFICULTÉS MÉTHODOLOGIQUES RENCONTRÉES .....	115
3.5	AUTRES SPÉCIFICITÉS MÉTHODOLOGIQUES .....	117
3.6	PARCE QU'IL FAUT PHILOSOPHER.....	118
CHAPITRE 4 Rimouski au cœur maritime.....		125
4.1	À RIMOUSKI ? Y'A RIEN ! .....	126
4.2	UNE RÉGION MARITIME ? .....	127
4.3	... ET SES DÉLIMITATIONS.....	140
4.4	LE MILIEU ET LES CIRCONSTANCES RIMOUSKOIS COMME RESSOURCES .....	148
4.5	DES MISES EN ŒUVRE DE RESSOURCES RIMOUSKOISES POUR AGIR.....	156
4.6	L'ESPRIT MARITIME POUR VIVRE LA VOCATION RIMOUSKOISE .....	165
4.7	ALORS, AVEC OU SANS CŒUR ? .....	169

CHAPITRE 5 Résultat des courses .....	171
5.1 QUELQUES CONTRIBUTIONS GÉNÉRIQUES.....	172
5.2 ET QUELQUES CONSIDÉRATIONS PRATIQUES.....	174
5.3 QUELQUES LIMITES ET PISTES DE RECHERCHE .....	174
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	<b>177</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	<b>181</b>
ANNEXE 1 Une liste des catégories d'activités en rapport avec la mer.....	205
ANNEXE 2 Diaporama de soutenance (20 janvier 2021).....	209



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Traduction française des mots <i>măřĩĩmus</i> , <i>măřĩnus</i> et <i>măřě</i> .....	19
Tableau 2 : Classement des programmes d'enseignement en gestion des ressources maritimes de l'UQAR.....	25
Tableau 3 : Grandes approches de la gestion.....	32
Tableau 4 : Principales propositions de cette thèse .....	74
Tableau 5 : Un ensemble de repères pour discriminer et décrire une vocation maritime locale.....	75
Tableau 6 : Répartition des références bibliographiques au 27 mars 2017 .....	106
Tableau 7 : Requêtes dans le Système de classification des industries (SCIAN).....	110
Tableau 8 : Biodiversité rimouskoise en rapport avec la mer (non exhaustive).....	133
Tableau 9 : Navettage résidence-travail régional (Gouvernement du Canada, 2018a) .....	147
Tableau 10 : Synthèse d'un PESTEL maritime rimouskois .....	155
Tableau 11 : Un inventaire des activités professionnelles en rapport avec la mer .....	161
Tableau 12 : Une liste d'activités personnelles en rapport avec la mer.....	163
Tableau 13 : Une liste d'activités du milieu naturel en rapport avec la mer .....	165
Tableau 14 Quelques éléments déclencheurs de bifurcations de la vocation maritime rimouskoise.....	167
Tableau 15 Quelques thèmes récurrents de l'histoire écrite rimouskoise .....	168



## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Théories de réseaux économiques territorialisés (Bénédic, 2018, p. 42).....	10
Figure 2 : L'organisation vue comme un ensemble de sous-systèmes .....	37
Figure 3 : L'organisation vue comme un système ouvert (Robbins <i>et al.</i> , 2015, p. 22).....	37
Figure 4 : Analyse systémique de l'entreprise (WhatsUp, 2014) .....	38
Figure 5 : Les trois axes du triangle systémique (Ermine, 2000, p.10) .....	40
Figure 6 : La place de la problématisation dans la situation gestion .....	42
Figure 7 : Une représentation du concept de situation entrepreneuriale.....	45
Figure 8 : Une représentation de l'approche générique d'une situation maritime.....	51
Figure 9 : Structure hiérarchique du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0 (Gouvernement du Canada, 2018) — Captures d'écran No. 1 et No. 2 .....	57
Figure 10 : Une représentation d'une vocation maritime perçue.....	65
Figure 11 : Position (Google, 2020) et limites de la ville de Rimouski (Rimouski, 2020) .....	72
Figure 12 Un outil d'intelligibilité d'une vocation maritime perçue.....	75
Figure 13 : Un schéma du raisonnement d'élaboration de la problématique de recherche.....	80
Figure 14 : Une forme atomique du raisonnement .....	81
Figure 15 : Progression de la recherche, adaptée de Albert et Couture (2013) .....	83
Figure 16 Un cas comme structure narrative (Dumez, 2013, p. 15).....	94

Figure 17 : La réalité simplifiée d'un cas (Dumez, 2013, p. 16) .....	95
Figure 18 : Références bibliographiques Zotero au 27 mars 2017 .....	105
Figure 19 : <i>The value chain</i> tirée de Porter (2008, p. 75) .....	108
Figure 20 : Chaîne de valeur (WikiCréa, 2018).....	109
Figure 21 : Procédure de construction d'un modèle systémique (Pouvreau, 2013, p. 943).....	114
Figure 22 : Un déploiement de l'outil d'intelligibilité d'une vocation maritime locale ....	115
Figure 23 : Rimouski sur le Saint-Laurent (Google Map, 2020) .....	127
Figure 24 : Position de Rimouski sur le Saint-Laurent (image de source inconnue).....	128
Figure 25 : Rimouski sur le Saint-Laurent (Boucher, 2019).....	128
Figure 26 : Centre-ville de Rimouski vu du Sentier du littoral (Dubé, 2019).....	129
Figure 27 : Embouchure du Saint-Laurent (à gauche) et de la Seine (à droite).....	130
Figure 28 : Limites approximatives de l'estuaire du Saint-Laurent (photo : Hadfield, 2013).....	131
Figure 29 : Marée basse à Rimouski (Dubé, 2020) et au Parc du Bic (Côté, 2015) .....	131
Figure 30 : Golfe, estuaire et fleuve Saint-Laurent, Québec, Canada (Bibeault, 2005, p. 2).....	132
Figure 31 : Rimouski, au confluent des courants de l'estuaire maritime .....	136
Figure 32 : Rimouski, au confluent des courants de l'estuaire maritime .....	136
Figure 33 : Saturation en oxygène des eaux profondes (Gilbert, <i>et al.</i> , 2007 ; Gouvernement du Québec, 2013).....	137
Figure 34 : Les îles rimouskoises (Gouvernement du Québec, s.d.).....	138
Figure 35 : Amphithéâtre maritime rimouskois (Google Earth, 2017).....	138

Figure 36 : Côte rimouskoise : un climat particulier (Gouvernement du Québec, 2020) .....	139
Figure 37 : Axe du Saint-Laurent effectif (à gauche) et perçu localement (à droite).....	141
Figure 38 : Carte de la Région nautique Rimouski-Mitis (Ass. maritime du Québec, 2019).....	143
Figure 39 : Répertoires d'organisations et d'activités (Association maritime du Québec, 2019).....	143
Figure 40 : Limites est et ouest de la région maritime rimouskoise sur la route 132.....	145
Figure 41 : Une région maritime constituée de terrasses.....	145
Figure 42 : La côte rimouskoise (Canada, 2013).....	146
Figure 43 : Subdivisions municipales de la région maritime rimouskoise.....	149
Figure 44 : Extrait de la Carte des atouts océaniques du Canada (Canada's ocean supercluster, s.d.).....	152
Figure 45 Déploiement de l'outil d'intelligibilité utilisé pour décrire la vocation maritime rimouskoise .....	169



## INTRODUCTION

*Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué... (Rouxel, 1968)*

Au moment d'introduire cette thèse, si on en croit le gouvernement du Québec, le Saint-Laurent (incluant le fleuve, l'estuaire et le golfe) fait partie de son patrimoine historique (Ministère Culture et communications, 2017) et l'économie maritime est l'un de ses principaux axes de développement (durable) actuel et futur (Ministère du Conseil exécutif, 2017a). Mais alors que le Ministère Énergie et Ressources naturelles distingue les frontières fluviales québécoises de ses frontières maritimes (MERN, 2013), le Ministère du Conseil exécutif inclut, quant à lui, le Saint-Laurent et certaines rivières dans le territoire maritime québécois (Ministère du Conseil exécutif, 2017b). Cela alors même que la mer ou l'océan serait de compétence fédérale au Canada et que dans la langue courante, le mot *fleuve* désigne un type de rivière (Robert, 2014 ; Synapse, 2017a ; Larousse, s.d.a), alors que le mot *golfe* désigne un type de mer (ATILF, 2012a ; Robert, 2014 ; Synapse, 2017 b) et que certains dictionnaires donnent le mot *estuaire* comme synonyme de *golfe* (Robert, 2014 ; Synapse, 2017 b).

Sur ce fond de situation aquatique ambiguë, les autorités et les résidents de Rimouski, qui borde l'estuaire du Saint-Laurent, clament haut et fort une vocation maritime (Rimouski, 2012 ; Desmeules, Tessier et Doucet-Michaud, 2012 ; Desmeules, 2013 ; Francoeur et al., 2017). D'ailleurs, Rimouski serait « au cœur de la Technopole maritime du Québec » selon un slogan affiché à l'entrée ouest du centre-ville rimouskois jusqu'au milieu des années 2010, et qui a inspiré la recherche menant à cette thèse.

Quoi qu'il en soit, la région rimouskoise a une vocation maritime officielle et de plus en plus reconnue. Pourtant, cette vocation locale ne semble pas reposer, à tout le moins pas

entièrement, sur les secteurs économiques qui sont le plus généralement associés aux *clusters* maritimes (halieutique, transport, sciences/(bio)technologie et tourisme). En effet, on y fait relativement peu de pêche, c'est à peine si le port tient toujours debout, et encore, il n'y a qu'une jetée qui reste fonctionnelle<sup>1</sup>, et le scientifique/(bio)technologique est presque exclusivement du ressort d'institutions (para)publiques. Quant au tourisme, il semble faire bande à part étant exclu des axes d'intervention des organismes dédiés au *cluster*. D'autre part, même si on y ressent un attachement sincère à la mer, les étudiants d'origine rimouskoise font figure d'exceptions<sup>2</sup> dans les programmes des sciences de la mer et de marine marchande des institutions scolaires situées à Rimouski.

Du côté du succès présumé mitigé du pôle économique rimouskois, notamment et grossièrement, la théorie des *clusters* (Porter, 1990 ; 1998 ; 2003) explique la nécessité d'une certaine masse critique permettant les économies d'agglomération ou d'une intégration verticale ou horizontale des activités économiques, toutes trois quasi inexistantes à Rimouski et ses alentours. Il est aussi possible d'envisager la question sous l'angle de la théorie des réseaux (Granovetter, 1973) et expliquer que les liens sont trop peu présents entre l'universitaire/scientifique et la communauté d'affaires locale pour l'établissement de l'atmosphère industrielle (Marshall, 1890) nécessaire au succès de ces pôles économiques territoriaux. Enfin, l'insuccès économique maritime rimouskois présumé peut être expliqué par la théorie de la base économique (dont on pourrait attribuer l'origine à Sombart (1902) et qui a été théorisée par la suite par plusieurs auteurs, dont Davezies (2003)) en disant que Rimouski est une capitale régionale, avec tout ce que cela comporte comme emplois dans les secteurs public, parapublic et autres services, pour insister sur le fait qu'elle n'est tout simplement pas une région *entrepreneuriale*.

---

<sup>1</sup> Des travaux de réfection majeurs sont prévus, mais ne pourront débutés avant 2023 (Ross, 2021).

<sup>2</sup> Observations personnelles de l'auteure, étudiante à l'UQAR (2013-2021) et de son fils, étudiant à l'Institut Maritime du Québec (IMQ) (2016-2020). Tous deux originaires de la région rimouskoise.

De l'autre côté, poussant l'étude de l'action gouvernementale davantage vers l'analyse des politiques publiques, on pourrait être tenté d'expliquer que les rimouskois clament une vocation maritime avec enthousiasme par le modèle des trois courants de Kingdon (1984), inspiré du modèle de la poubelle de Cohen, March et Olsen (1972), en disant qu'une fenêtre d'opportunité s'est ouverte par la rencontre du courant des problèmes de développement économique, du courant des solutions maritimes retenues internationalement<sup>3</sup> et du courant de la joute politique entre la Coalition Avenir Québec et le Parti Libéral du Québec durant les années 2010. Ou encore par la théorie des référentiels de Muller (1985), en disant que de nouvelles représentations du *secteur* maritime ainsi que de sa place et de son rôle dans la société locale ont commencé à s'installer du fait de l'action politique.

Pour autant, l'ambiguïté demeure entière. L'énigme quant à la vocation maritime rimouskoise ne serait pas résolue. Et ceci dit, si on s'en tient à la Technopole maritime du Québec, que Rimouski en soit *au cœur* peut tout aussi bien vouloir dire que le siège social de l'organisme du même nom s'y trouve, que la ville est à peu près au centre de la région visée par le *cluster*, ou que l'aspect (bio)technologique de la chose s'étudie en grande partie à cet endroit.

Par ailleurs, sauf exception (Lozachmeur, 2009 ; Couture, 2015), les deux principaux courants de recherche identifiés qui prennent les réalités maritimes locales pour objet d'étude, à savoir une gestion du développement qui tient compte de l'environnement et une gestion de l'environnement qui tient compte du développement, semblent davantage s'ignorer courtoisement que s'affronter ouvertement, bien que l'on puisse percevoir un penchant commun pour les politiques publiques.

---

<sup>3</sup> Sur la base des *Australia's Ocean Policy* en 1999, *Ocean Act* en 2000 aux États-Unis, *Japanese ocean policy in the early 21st century* en 2002, *Stratégie sur les océans du Canada* en 2002 et de la *Politique maritime intégrée de l'Union européenne* en 2007.

Par conséquent, il apparaît intéressant d'étudier plus en profondeur cette vocation dans le but de participer à la théorisation des réalités maritimes locales. Il est espéré que cette connaissance nouvelle pourra non seulement aider les décideurs publics et privés à déceler des opportunités, voire à éviter certains pièges, mais aussi pourra donner quelques repères pour d'autres recherches apparentées, en particulier sur les aspects managériaux et humains des réalités maritimes locales.

La principale technique d'enquête mise en œuvre dans le cadre de cette thèse donc, s'apparente à une recherche monographique, plus souvent nommée étude de cas, qui « suppose que l'on documente un phénomène en utilisant plusieurs techniques de collecte de données (étude de documents, entretiens, observations, etc.) ... pour en tirer un savoir théorique susceptible d'éclairer la pratique » (Avenier, 2004, citant Giroux, 2003, p. 45).

Dans l'ordre de présentation classique, il sera tout d'abord question de la problématique de la recherche (CHAPITRE 1), de l'élaboration d'un cadre (CHAPITRE 2) et de méthodologie (CHAPITRE 3). Ensuite, seront présentés et discutés les résultats de la recherche (CHAPITRE 4 et CHAPITRE 5). Pour finir, suivra la conclusion générale de cette thèse.

## CHAPITRE 1

### PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

*Pour être simple, il faut  
beaucoup apprendre (Sedakova, 2008).*

La recherche menant à cette thèse a été inspirée par un slogan : « Rimouski, au cœur de la Technopole maritime du Québec ! ». À première vue, ce qui saute aux yeux dans ce slogan est le terme *technopole*. En effet, c'est au tournant du millénaire qu'un pôle économique à caractère maritime s'est formalisé et officialisé au Québec avec une série d'investissements publics dans les établissements de recherche et d'enseignement, de même que par la création du créneau d'excellence ACCORD Ressources, sciences et technologies marines (RSTM)<sup>4</sup> et de la Technopole maritime du Québec. Ainsi, les différents paliers de gouvernement tentent de créer, plus ou moins artificiellement, cette atmosphère industrielle (Marshall, 1890) connue propice à l'innovation, à la productivité et à la création de nouvelles entreprises. Bref, le siège social de cette technopole se trouve à Rimouski et le slogan le concernant mène tout droit à s'intéresser aux théories concernant les pôles économiques territoriaux.

---

<sup>4</sup> Le territoire québécois couvert par cette initiative du gouvernement du Québec inclut les régions administratives du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de la Gaspésie/Îles de la Madeleine.

## 1.1 ÉTAT DE LA QUESTION

### 1.1.1 Une politique publique de développement économique

En recherche, ce pôle économique maritime québécois a déjà été l'objet de plusieurs études, qui, sans trop de surprise, ont été réalisées par des chercheurs (étudiants ou professeurs) de l'UQAR (Gosselin *et al.*, 1996 ; Rioux *et al.*, 1998a ; Rioux *et al.*, 1998 b ; Michaud, Rioux et Lévesque, 2001 ; Langevin, 2006 ; Gonthier, 2010 ; Melançon, 2011). Toutefois, David Doloreux (seul ou avec des collègues) est sans contredit l'auteur qui a le plus abondamment écrit, et qui est sans doute le plus critique, sur le sujet (Doloreux et Melançon, 2006 ; Doloreux et Melançon, 2008 ; Doloreux et Melançon, 2009 ; Doloreux et Shearmur, 2006 ; Doloreux et Shearmur, 2009 ; Doloreux, 2008 ; Doloreux *et al.*, 2011 ; Doloreux, Shearmur et Figueiredo, 2016 ; Melançon et Doloreux, 2009 ; Melançon et Doloreux, 2013). Celui-ci a été titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement régional à l'UQAR (2004-2006), mais il a quitté depuis pour l'Université d'Ottawa, et plus récemment pour les HEC-Montréal.

Ce pôle maritime étant le fruit d'actions gouvernementales, on ne s'étonnera pas du fait que la très grande majorité de ces études portent sur la gestion publique du développement économique, faisant souvent appel à des théories de type réseau territorialisé (district industriel, *cluster*, système productif local, systèmes régionaux d'innovation, etc.).

On peut attribuer l'origine de ces théories à Alfred Marshall, qui a développé le concept de district industriel à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour décrire les phénomènes d'agglomération des entreprises de petite et moyenne taille (PME) d'un même secteur d'activités économiques. Parmi les raisons à ces concentrations géographiques, l'auteur relève la présence de ressources naturelles et l'existence d'un savoir-faire spécialisé partagé. Ainsi, il développe la notion d'*atmosphère industrielle*, qui s'apparente à un processus culturel et localisé qui facilite le développement de ces savoir-faire spécifiques (Marshall, 1890). Plus récemment, cet intérêt pour les PME et les aspects communautaires se retrouvent dans l'approche

italienne des districts, qui y ajoutent des rapports de coopération et de compétition qui se jouent simultanément au sein de ces lieux (Bagnasco, 1977 ; Becattini, 1987).

Considérant la fragmentation et l'instabilité croissante des marchés mondiaux, les auteurs Piore et Sabel introduisent la nécessaire flexibilité organisationnelle dès le milieu des années 1980, étant ainsi précurseurs de l'économie du savoir. En effet, selon eux la flexibilité s'acquiert par la connaissance de sorte que les organismes de recherche et de formation font partie de l'équation et ont un rôle de stimulation important à jouer au sein des districts, que les auteurs régionalisent et voient comme des unités de production intégrées (Piore et Sabel, 1984).

Dans la même veine et durant la même période, un groupe de recherche européen (GREMI) développe l'approche par les milieux innovateurs. Selon eux, l'entreprise innovante ne préexiste pas au milieu local, elle est sécrétée par lui. Un milieu innovateur est un ensemble d'acteurs territorialisé où les interactions qui se développent permettent la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun de ressources. On y parle de systèmes technico-industriels ouverts à se connecter à des réseaux externes afin d'augmenter l'avantage local (Aydalot, 1986 ; Maillat, Quévit et Senn, 1993 ; Massard et Torre, 2004 ; Tabariés, 2005).

Proche de ces travaux, l'école nordique a mis en exergue les concepts d'économie apprenante et de système d'innovation. En somme, l'innovation est considérée comme un processus systémique reposant sur les interactions entre acteurs hétérogènes mis en relation au sein de structures dédiées, des réseaux, afin d'intensifier les échanges de connaissances (Freeman, 1987 ; Lundvall, 1992).

Toujours dans les années 1980, mais faisant bande à part, des géographes californiens remettent en cause les fondements mêmes du concept de *district*. S'intéressant aux métropoles et mégapoles de leur État, ils proposent un modèle d'émergence quasi *ex nihilo* de pôles de croissance économique (surgis de presque rien). En somme, leur théorie considère que les réseaux économiques territorialisés résultent strictement de la stratégie de

minimisation des coûts de transaction, bien qu'ils concèdent tardivement que l'analyse doit être complétée par des éléments sociologiques. En outre, cette approche ne se limite plus aux PME, elle élargit le champ d'analyse à l'ensemble des secteurs d'activités économiques, non plus seulement aux secteurs manufacturiers (Scott, 1988 ; Storper, 1997).

S'interrogeant sur les déterminants de l'avantage concurrentiel des nations, Porter (1990), auteur bien connu en sciences de la gestion, soutient pour sa part qu'en dépit d'une aptitude croissante pour les activités internationales, les entreprises tirent leur avantage concurrentiel avant tout des contextes local et national. Il repose sur la capacité de créer un environnement favorable à l'innovation technologique, permettant de réduire les coûts ou de mieux répondre aux demandes des clients. Il élabore un cadre d'analyse en quatre paramètres de marché et deux paramètres de conjoncture, qu'il nomme diamant. Les premiers sont les conditions des facteurs (ressources naturelles, main-d'œuvre, capital, institutions et infrastructures), les conditions de la demande (marché interne de l'industrie), les industries connexes et de support (fournisseurs de la filière) et la stratégie, structure et rivalité (concurrence locale). Les seconds ont trait à l'action politique des gouvernements (protectionnisme, éducation, etc.) et au hasard ou à la (mal)chance (découverte importante, guerre, pandémie [devrait-on ajouter en 2020-2021], etc.). Les travaux de Porter, appuyés sur une enquête approfondie dans dix pays, font toujours figure de référence en la matière. Il développe ses arguments dans un article de 1998, où il définit un *cluster* comme « *a geography proximate group of interconnected companies and associated institutions in a particular field, linked by commonalities and complementarities* » (Porter, 1998, p. 78). En français : « un groupe géographiquement proche d'entreprises interconnectées et d'institutions associées dans un domaine particulier, relié par des points communs et des complémentarités », traduit par Bénédic (2018, p. 35). Les trois principales contributions des *clusters* pour la compétitivité des territoires seraient l'augmentation de la productivité des entreprises locales, l'influence sur la trajectoire et le rythme de l'innovation et la stimulation de la création de nouvelles entreprises.

N'excluant pas la proposition de Porter, mais soulignant à nouveau l'importance de la connaissance, d'autres travaux proposent de poser les bases d'une *knowledge-based theory* des *clusters*. Ils insistent, c'est parce qu'ils améliorent la possibilité de créer de la connaissance que les *clusters* existent (Maskell, 2001). Les régions apprenantes doivent fonctionner comme « *collectors and repositories of knowledge and ideas, and provide the underlying environment or infrastructure which facilitates the flow of knowledge, ideas and learning* » (Florida, 1995, p. 527). En français : « des collecteurs et des dépositaires de connaissances et d'idées, elles doivent de fournir un environnement et des infrastructures qui facilitent la circulation des connaissances, d'idées et l'apprentissage », traduit par Bénédic (2018, p. 39). À cet égard, Rallet et Torre (2006) notent que la proximité géographique ne garantit pas, à elle seule, le développement de relations bénéfiques à l'innovation. Faisant un constat similaire, Boschma (2005) définit quatre formes de proximité supplémentaire, précisant qu'elles sont enchevêtrées, à savoir la proximité sociale (encastrement mettant en jeu l'amitié, la parenté, l'expérience), la proximité cognitive (base de connaissance et système de représentations communs), proximité organisationnelle (intensité des relations et degré d'autonomie) et proximité institutionnelle (encastrement politique et culturel).

Ainsi, bien que le concept originaire de *districts industriels* de Marshall (1890) était fortement ancré dans la localité et appuyé sur les ressources naturelles, les théories de type *cluster* ont évolué vers une approche fondée sur les connaissances, telle qu'illustrée par Bénédic (2018, p. 42) reproduite ici à la Figure 1.

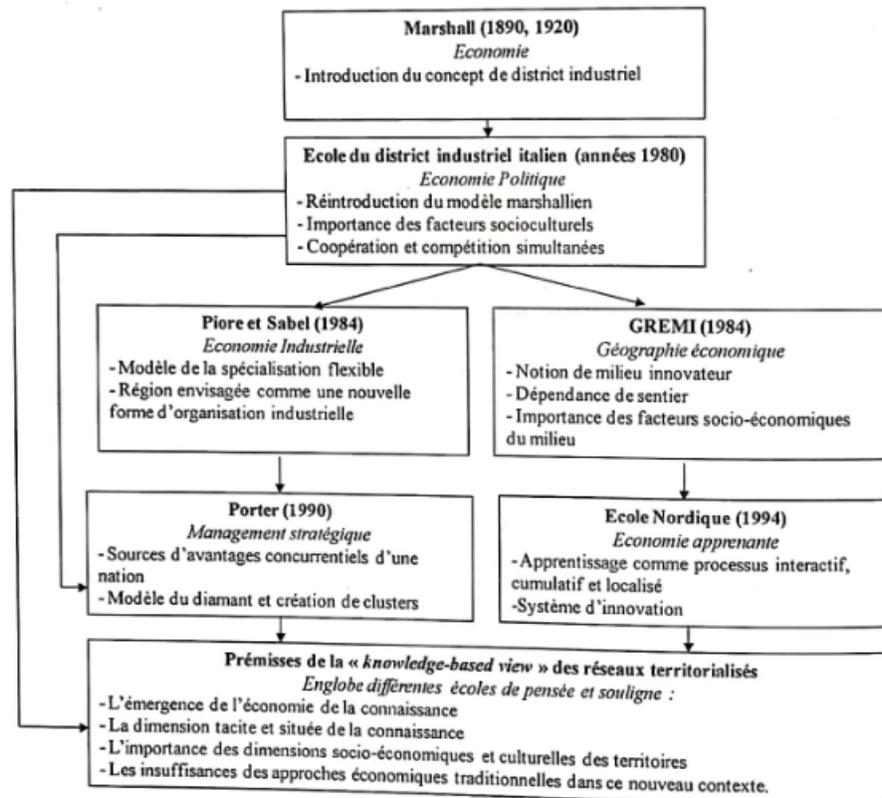


Figure 1 : Théories de réseaux économiques territorialisés (Bénédic, 2018, p. 42)

De la sorte, ces théories deviennent de moins en moins contraintes par les questions géophysiques. Et de fait, les producteurs de connaissances (technoscientifiques) peuvent [maintenant] être éloignés entre eux ou des utilisateurs potentiels, tout en collaborant de façon efficace. Dans cette perspective, les stratégies (choix) de localisation des entreprises sont réversibles et déterminées par des logiques d'allocation (optimale ou satisfaisante) et de réduction des coûts de transaction (Fellag, 2018). C'est bien cela que l'on peut constater concernant la Technopole rimouskoise. Concentrée en sciences de la mer, aussi bien les collaborateurs-producteurs, que les utilisateurs de connaissances peuvent se trouver n'importe où sur la planète.

Malgré tout fort enrichissantes et utiles à la réflexion, ces théories économiques ne permettent pas d'élucider complètement l'énigme ayant mené à cette thèse, ne serait-ce que

parce qu'elles concernent les pôles économiques en général et de ce fait, le caractère maritime n'y est qu'un cas d'espèce parmi d'autres.

En outre, on peut se désoler avec Aktouf (2006) qu'en sciences économiques, aussi bien qu'en sciences de la gestion, le terme environnement est en quelque sorte *dé-Naturé*. Autrement dit, quoiqu'il n'en soit pas exclu, l'environnement ne s'y limite pas au milieu naturel. Plus encore en ces domaines, le terme environnement se résume assez souvent à l'environnement socio-économique, vu comme « [c]onditions extérieures susceptibles d'agir sur le fonctionnement d'un système, d'une entreprise, de l'économie nationale. *Environnement international*. → conjoncture, contexte. » (Robert, 2014, s.p.). Sauf que, comme on le verra ci-dessous, d'autres s'en préoccupent grandement.

### **1.1.2 L'inévitable développement durable**

Bien sûr, les entreprises et les gouvernements agissent de plus en plus sous la pression d'une volonté sociale de respect du milieu naturel, avec raison, mais ce n'est pas dans ce sens que le mot *inévitabile* apparaît dans ce sous-titre. C'est plutôt que le développement durable a récemment pris d'assaut de nombreuses sphères scientifiques qui s'intéressent aux réalités maritimes locales, le plus souvent sous le vocable de gestion intégrée des zones côtières (GIZC). Autrement dit, quiconque s'intéresse à la littérature scientifique au sujet de réalités maritimes locales tombera, à n'en pas douter, sous une avalanche de contributions du domaine de l'environnement.

Pour le territoire incluant la région rimouskoise, deux mémoires de maîtrise en GRM ont pu être répertoriés dans ce champ (Lajoie, 2006 ; Laurent, 2003), auxquels il convient certainement d'ajouter certains travaux du Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières (UQAR, 2017) et de la Chaire UNESCO en analyse intégrée des systèmes marins (UQAR, 2018a), tous deux de l'UQAR.

Plus largement, la GIZC est apparue en 1993 pour la première fois en français selon Google Scholar et elle a depuis été mentionnée dans 3 260 contributions (au 24 avril 2021).

En langue anglaise, la recherche sur l'expression « *Integrated coastal zone management* » renvoie 22 900 résultats (à la même date). Quoique relativement récent, ce champ est occupé par des spécialistes de nombreuses disciplines (géographie, océanographie, biologie, sciences politiques, droit, économie, sociologie, développement du territoire, etc.), et les textes ne se citent que très peu entre eux à quelques exceptions près<sup>5</sup>. Dans ces conditions, il apparaît illusoire de donner une représentation complète et détaillée de la couverture de ce champ d'études. Avec Doat (2013), on pourrait même affirmer qu'« il est difficile d'une manière générale d'énoncer ce qu'est la GIZC et surtout de lui donner un contenu tangible » s.p..

Néanmoins, on remarque encore une fois dans la littérature que la GIZC apparaît avant tout comme une affaire de politiques publiques : juridiction, législation, sécurité, médiation entre les citoyens, infrastructures et aménagement territorial. Toutefois ici, l'attention est résolument tournée vers les nouveaux défis que pose le milieu naturel (érosion des berges, changement climatique, submersion, destruction d'habitats, protection de la biodiversité, etc.) et la gestion dont on parle vise essentiellement sa protection/conservation.

D'autre part, le langage managérial est omniprésent dans cette littérature, mais dans sa version onusienne (Berkowitz, 2015), où tout est question de concertation, de planification et d'évaluation (Billé, 2004). En somme, d'une gouvernance supposée nouvelle (Henocque, 2006) par laquelle des métaorganisations (Ahrne et Brunsson, 2008) autonomes, extérieures aux autres organisations (entreprises, organismes, gouvernements, associations, etc.), sont créées pour en être le prolongement. C'est-à-dire que les organisations en sont membres et elles fournissent les personnes qui, dans des groupes de travail, participent à l'élaboration des décisions. Ces métaorganisations étant des dispositifs qui reposent sur le volontariat (les organisations sont libres d'y adhérer ou non) et, en même temps, leurs décisions pouvant avoir une dimension de contrainte pour la stratégie de chacune des organisations membres, se devant de respecter les règles qui y sont émises. Le tout censé répondre aux préoccupations

---

<sup>5</sup> Le plus souvent cités en français selon Google Scholar étant (Billé, 2006), avec 73 citations au 24 avril 2021.

des communautés locales, essentiellement vues comme les peuples indigènes (Berkowitz, 2015), ce qui peut prendre un sens particulier selon le continent, ou même le pays, où l'on se trouve.

Par ailleurs, la GIZC se veut une stratégie globale pour atteindre l'objectif de développement durable. Elle devrait donc avoir des dimensions non seulement environnementales, mais aussi sociales et économiques. Toutefois, son intérêt principal serait le rééquilibrage qu'elle rend possible en faveur de la dimension environnementale du développement. C'est là qu'est considérée sa légitimité (Billé, 2004). Dans ce contexte, on constate qu'une bonne part de cette littérature se concentre sur les antagonismes, particulièrement sur ce qui y est nommé *conflit d'usages* (Le Guyader, 2012) et aussi sur les décalages entre stratégie affichée et stratégie effective (Dancette, 2018 [inédite au moment d'écrire ces lignes]).

Or, malgré une vocation maritime officielle et de plus en plus reconnue, ce genre d'antagonismes ne semble pas prégnant dans la région rimouskoise. À tout le moins, ils ne sont pas portés à l'attention du public<sup>6</sup>. Ce qui mène à soupçonner que certaines réalités maritimes locales tiennent à toute autre chose.

En outre, tout en étant d'accord avec Aktouf (2006) sur le fait que les sciences économiques et de la gestion devraient se préoccuper davantage d'écologie, on peut aussi envisager que c'est dans les sciences de la nature, et sans doute plus encore dans le domaine du développement durable, qu'il y a eu glissement sémantique faisant en sorte de réserver le terme environnement au milieu naturel, dénaturant (sans trait d'union) ainsi le terme. En effet, le terme *environnement* est de la famille étymologique de *virer* (agiter, brandir, lancer), liée au sens de *tourner*. L'ancien français en avait fait *viron* (rond, tour), disparu depuis, mais générant les mots *environ* et *environnement* (Robert, 2014). Aujourd'hui, par le truchement

---

<sup>6</sup> Il aura fallu attendre le 20 juillet 2020 pour voir apparaître l'expression *conflit d'usage* en rapport avec la mer dans les médias locaux rimouskois (Michaud, 2020).

de l'anglais américain *environment*, le terme francophone *environnement* signifie pour l'essentiel : « [e]nsemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) dans lesquelles les organismes vivants (en particulier l'homme) se développent. → ambiance, atmosphère, entourage, habitat, milieu » *ibid.*

Vu sous cet angle, on peut comprendre toute la confusion que peut générer le concept de développement durable, qui, utilisant le diagramme de Venn comme modèle, considère comme exclusif pour leurs majeures parties l'économie, la société et l'environnement, cela alors que le sens courant des termes indique que la première implique la seconde, étant elle-même partie intégrante du troisième, le tout supposant le développement.

Pour ces raisons, cette thèse s'entête, faute de mieux, à utiliser les vocables *milieu naturel* ou simplement la *nature* lorsqu'il s'agit de discuter de questions géo-physico-biologiques, et ce, nonobstant toutes questions d'ordre philosophique que peuvent soulever ces termes.

Enfin, bien que mise en pratique dès les années 1970 aux États-Unis suivant le constat de problématiques locales concernant les ressources naturelles (Lefebvre, 2011), la littérature récente en GIZC converge elle aussi vers une approche fondée sur les connaissances (Henocque et Kalaora, 2013 ; Ritschard, 2017) et la théorie des transactions (Beuret, Cadoret et Rey-Valette, 2016) où, en gros, mieux on connaît, plus on devrait être capable de s'entendre. Néanmoins, l'optique est ici fort différente des théories économiques considérées au point 1.1.1 et ni les questions locales ni les ressources naturelles ne sont laissées dans l'ombre. Toutefois, peut-être lié au présupposé contextualiste de la GIZC, personne ne semble avoir proposé d'outil générique pour situer, délimiter et caractériser les zones côtières. De ce fait, tout un chacun (praticiens et chercheurs) fait à sa façon et ce qui est particulièrement frappant, contrairement à ce qui est voulu et annoncé, c'est la difficulté manifeste de sortir du dualisme homme/nature. D'autre part, en tant qu'elle s'intéresse à l'interface terre-mer, la GIZC n'a pas vraiment besoin de s'interroger sur le caractère maritime de ses lieux d'étude, ce qui n'est pas si évident dans le cas qui occupe cette thèse. De ce fait, la littérature GIZC ne réussit pas davantage que la littérature sur les pôles

économiques à élucider complètement l'énigme ayant mené à cette thèse. D'où la nécessité d'élaborer une proposition de recherche spécifique.

## 1.2 PROPOSITIONS, OBJECTIF ET QUESTION DE RECHERCHE

Déjà en 1990, l'Ifremer affirmait que le premier mot-clé des « enjeux majeurs de recherche communs aux diverses activités maritimes et littorales » (Abric et Weber, 1990, p. 2) était *gestion*. Or, bien que la gestion soit omniprésente dans la littérature dédiée aux réalités maritimes locales prospectée, explicitement ou en sous-entendu, les outils théoriques et pratiques développés ou reconnus en sciences de la gestion y sont peu mobilisés et d'ailleurs, les spécialistes de cette discipline y brillent le plus souvent par leur absence. Dans ce contexte, il ressort que la gestion se résume, en gros, à : gérer, c'est décider.

Mais au-delà de cela, autant dans le milieu universitaire que dans la pratique, la gestion se décline généralement en management, gestion des ressources humaines, marketing, finance, etc. D'où la première proposition défendue dans cet exercice doctoral :

Les sciences de la gestion devraient pouvoir participer à la théorisation des réalités maritimes locales.
---

L'autre problème persistant relève à la fois du terrain d'étude et de la littérature, à savoir que tant les travaux dans le champ du développement économique conventionnel que ceux du développement durable ne suffisent pas à éclairer la vocation maritime rimouskoise. Et ce d'autant plus que, ressources, richesses ou potentiels maritimes sont abondamment utilisés de façon interchangeable dans la littérature, aussi bien professionnelle que scientifique, et qu'on les dise abondantes, inexploitées, oubliées, tenues pour acquises ou multiples et variées, personne ne semble avoir songé, ou s'être risqué, à les spécifier.

D'où la deuxième proposition défendue dans cet exercice doctoral :

Une vocation maritime locale déborde largement des impératifs économiques, voire environnementaux qu'on y associe généralement dans la littérature dédiée.

### 1.2.1 Une vocation maritime locale

Comme il l'a été dit au début de ce chapitre, la recherche menant à cette thèse a été inspirée par un slogan : « Rimouski, au cœur de la technopole maritime du Québec ! ». Toutefois, force est de constater que bien que l'inspiration soit venue du slogan le concernant et qu'il en fasse assurément partie, ce n'est pas tant le *cluster*, en soi, qui a attiré l'attention. Pour tout dire, le terme technopole n'avait pas de signification particulière avant de s'intéresser aux théories les concernant. Néanmoins, il a mis sur la piste d'une vocation maritime locale.

Le Trésor de la langue française informatisé (TLFi) relève une signification du mot *vocation*, repérée dans la littérature à partir des années 1960, comme : « [d]estination à laquelle un établissement, une région, un pays paraît être voué de par ses caractéristiques intellectuelles ou matérielles » (ATILF, s.d.a, s.p.).

Dans cet ordre d'idée, plus que technopole, ce sont les particules *Rimouski, au cœur et maritime* du slogan qui ont soulevé la curiosité menant à cette thèse. Se faisant, ce qui reste du slogan est *Rimouski, au cœur maritime*, de sorte qu'à l'image des expressions une personne au cœur d'or ou au cœur de pierre, Rimouski aurait quant à elle un cœur maritime.

Alors que dans le slogan d'origine, l'expression *au cœur* appartient à la famille de sens du mot *cœur* signifiant centre, milieu (Robert, 2014), dans le second, le *cœur* en question relève davantage d'une autre famille, à savoir siège du sentiment, esprit, intelligence, bon sens (Gaffiot, 1934 ; Olivetti et Olivetti, 2003) provenant elle aussi directement de la racine latine *cōr*. On rejoint ici l'idée de *caractéristiques intellectuelles* de la définition du TLFi.

En science de la gestion, la notion de vocation, le plus souvent sous le vocable de *mission*, a fait couler beaucoup d'encre en management stratégique, et on s'y entend généralement pour dire qu'il s'agit d'un énoncé qui précise les activités pour lesquelles une organisation spécifique existe (Aktouf, 2006). Cet énoncé s'élabore à partir d'une vision, vue comme « l'orientation générale de l'organisation telle que souhaitée par ses dirigeants » (Robbins *et al.*, 2015) faisant appel à leurs sentiments et valeurs, ainsi que d'une compétence distinctive qui spécifie et actualise le propre apport de cette organisation dans son secteur d'activités (Aktouf, 2006). La mission « fournit à l'entreprise le cadre et l'esprit dans lesquels elle doit opérer ainsi que ses buts, ses rôles sur les différents marchés, etc. » (Aktouf, 2006, p. 89). On rejoint ici l'idée de *destination à laquelle on semble vouée* de la définition du TLFi.

Le terme *vocation* apparaît aussi dans le domaine du comportement organisationnel où il renvoie à la notion de sens, associé à la raison d'être et de vivre. « Généralement, on dit qu'un travail a du sens lorsque le sujet y voit un but, un dessein (*a purpose*) et qu'il lui accorde de la valeur, de l'importance (*significance*) » (Morin, Aubé et Johnson, 2014, p. 179). « Le sens serait une condition *sine qua non* de l'engagement personnel » *ibid* et un indicateur de la motivation au travail. En outre, les personnes qui conçoivent le travail comme une vocation le considèrent comme indissociable des autres sphères de leur vie (*ibid*). Ce qui concorde avec une recherche précédente qui concluait à l'intégration/conjugaison des domaines de vie professionnelle, personnelle (individuelle), familiale et sociale chez les entrepreneurs en très petites entreprises (Couture, 2012).

Ainsi, l'articulation de la notion de *vocation* à celles de *mission*, *vision* et *sens* consacrées en sciences de la gestion comme activité spécifique, orientation générale, compétence distinctive, esprit, but, dessein, motivation, engagement, etc. pourrait bien permettre de s'affranchir, au moins quelque peu, des impératifs économiques qui sont généralement accolés aux vocations locales dans la littérature dédiée.

En outre, un autre champ des sciences de la gestion, l'entrepreneuriat, et une notion qui lui est chère, *l'esprit d'entreprise*, peuvent contribuer à distinguer et conjuguer les différentes notions incluses dans le concept de vocation vues dans les autres champs d'études.

En effet, et bien qu'il y ait plusieurs courants de pensée dans le monde de la recherche en ce domaine<sup>7</sup>, l'entrepreneuriat renvoi à l'activité spécifique qu'est la création d'entreprise où le terme *entreprise* signifie essentiellement « organisation marchande de production de biens et de fourniture de services » (OQLF, 2015 b, s.p.), alors qu'au sens de l'expression *esprit d'entreprise*, le mot *entreprise* signifie « mise à exécution d'un dessein » *ibid.* Donc, en contraste avec l'anglais *entrepreneurship* qui peut englober ces deux dimensions, en français, *entrepreneuriat* et *esprit d'entreprise* ne seraient pas à confondre ou à être utilisés l'un pour l'autre (Couture et Albert, 2016). Toutefois, selon Diakite (2004), l'entrepreneuriat ne serait rien d'autre qu'une manifestation de l'esprit d'entreprise.

Bref, il semble que les sciences de gestion peuvent avoir beaucoup à dire sur une vocation maritime locale, sauf que le langage utilisé jusqu'ici (vocation, mission, vision, esprit) a quelque chose de curieusement ésotérique, mystique, voire douteux, qui donnerait sans doute quelques maux de tête à Monsieur Descartes, grand défenseur de l'objectivité ! Malgré tout, n'est-il pas lui-même arrivé à la conclusion certaine de l'existence de Dieu (Descartes, 1647) ? Qu'importe, il aura néanmoins eu le mérite de vouloir intégrer émotion, cognition et physiologie dans l'activation de raisonnements et de comportements raisonnés (Morin, Aubé et Johnson, 2014). Reste tout de même à trouver une façon d'étudier scientifiquement cette réalité apparemment très subjective, d'une part, ce qui sera l'objet des prochains chapitres, et à préciser de quoi l'on parle lorsque l'on utilise le qualificatif *maritime* d'autre part.

---

<sup>7</sup> Le lecteur intéressé à en savoir plus sur ces différents courants de pensée pourra se référer, entre autres, à Verstraete et Fayolle (2004) ; Verstraete et Fayolle (2005) ; Jaziri (2009) ; Jaziri et Paturel (2010) ; Couture et Albert (2016).

Selon Gaffiot (1934), le mot *maritime* vient du latin *mārītīmus* et se traduit par 1) de mer, marin, maritime, alors que *mārīnus* se traduit par 1) marin, de mer. Les deux termes seraient issus du latin *mārĕ*, qui se traduit en français par 1) la mer et 2) eau de mer, eau salée ;

Tableau 1 : Traduction française des mots *mārītīmus*, *mārīnus* et *mārĕ*

<i>mārītīmus</i>	<i>mārīnus</i>	<i>mārĕ</i>
1) de mer, marin, maritime	1) marin, de mer	1) la mer 2) eau de mer, eau salée

*Mārīnus* et *mārītīmus* ont donc des sens très proches, mais selon les exemples donnés dans ce dictionnaire latin-français, il semble que *mārītīmus* a une portion côtière ou littorale en plus, ainsi qu'un certain aspect humain. D'ailleurs, la première fois que le mot *maritime* est recensé par le Trésor de la langue française informatisé date de 1336 et c'est ce qu'on pourrait y déceler :

Comme Jehan Pestel de Leure doie aler, li XL de hommes, en galiot Saint Miquiel du dit seigneur, en l'armée qui presentement est ordenée à faire pour la garde de la mer et des frontières maritimes du royaume, nous vous mandons que vous baillez au dit Jehan, des armeures du roy que vous avez par devers vous, convenablement pour la garnison de XL hommes, et pour II mois,... (Chambre des comptes de Paris, France, 1871, p.149) (nos soulignements).

En français moderne, bien que les adjectifs *marin* et *maritime* soient souvent employés l'un pour l'autre, cette distinction terre/eau persiste entre autres pour les végétaux marins (ceux qui sont immergés dans l'eau salée) et les végétaux maritimes (ceux du bord de mer). Quoi qu'il en soit, sauf dans le secteur du transport, où le terme *maritime* s'oppose à *aérien*

et à *terrestre* de sorte qu'il pourrait inclure des portions d'eau douce<sup>8</sup>, le mot *maritime* concerne autrement toujours un rapport à la mer, cette « [v]aste étendue d'eau salée qui occupe la plus grande partie de la surface terrestre » (ATILF, s.d.b, s.p.). En conséquence, dans le cadre de cette thèse, le qualificatif *maritime* se définit par :

MARITIME : qui a rapport à la mer.

Ainsi donc, s'il y a une vocation maritime rimouskoise, on devrait y retrouver des manifestations d'un rapport à la mer. D'où la question empirique générale de recherche suivante :

En quoi le rapport à la mer rimouskois se manifeste-t-il ?

Concurremment, si les sciences de la gestion sont quasi absentes d'une littérature où l'on parle pourtant abondamment de gestion. Si les Rimouskois sont quasi absents des programmes scolaires locaux en rapport avec la mer. S'il n'y a que peu de pêcheurs, peu de transport maritime et qu'il n'y a que peu d'entreprises privées de (bio)technologies marines dans la région rimouskoise. Mais si les gens de l'endroit clament tout de même une vocation maritime haut et fort, comme discuté en INTRODUCTION. Il y a lieu de poursuivre l'objectif général suivant :

Éclairer une vocation maritime locale à la lumière d'outils théoriques et pratiques reconnus en sciences de la gestion.

En outre, la perception et ses possibles biais, les décisions et l'action collective, l'engagement, le pouvoir, les conflits, la culture, l'éthique, la responsabilité, les

---

<sup>8</sup> D'où, peut-être, l'expression *marin d'eau douce*.

caractéristiques individuelles, etc. sont au cœur de la littérature en GIZC. Toutefois, ce champ de recherche est principalement occupé par des juristes, des géographes, des économistes ou des écologistes, etc. Or, les sciences de la gestion s'intéressent aussi depuis longtemps à ces sujets et en ont développé une compréhension menant à des pratiques concrètes. Ainsi, cette recherche doctorale vise à établir un dialogue entre ces domaines de recherche florissants, mais jusqu'à présent parallèles.

L'objectif spécifique de cette thèse sera donc de construire un outil d'intelligibilité d'une vocation maritime, outil qui est apparu manquant dans la littérature recensée, et qui permettrait pourtant d'établir les liens essentiels entre l'économique, l'environnemental et les autres aspects humains du rapport à la mer. Ainsi, la question théorique spécifique de recherche devient :

Comment investiguer une vocation maritime locale, dans le but de la décrire ?

De la sorte, l'articulation des objectifs général et particulier avec les questions de recherche empirique et théorique de cette recherche inspire de revisiter quelques classiques pour élaborer un outil d'intelligibilité suffisamment complexe pour être robuste scientifiquement, tout en demeurant à la portée du plus grand nombre en pratique. Ce qui sera le sujet du prochain chapitre.



## CHAPITRE 2

### QUESTIONS DE CADRE

*Tout ce qui est simple est faux,  
tout de qui ne l'est pas est inutilisable*  
(Paul Valéry).

#### 2.1 LE PROBLÈME DU CADRE

Le problème du cadre (*frame problem* en anglais), initialement formulé en intelligence artificielle par John McCarthy et Patrick J. Hayes en 1969, est un problème très général, à la fois logique et épistémologique, que l'on rencontre en informatique et en philosophie. Il dénote la difficulté de décrire les situations et leur dynamique sans traiter de tout ce qui n'est pas affecté par ce qui s'y passe. On verra ci-dessous que la gestion des ressources maritimes ne semble pas exempte d'un problème de cadre. Plus largement, ce chapitre sera consacré à la théorisation d'une vocation maritime locale, comme situation dans sa dynamique propre.

À l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), le programme d'étude en Gestion des ressources maritimes (GRM) relève du département des sciences de la gestion. L'UQAR est la seule université au Canada à offrir un programme de doctorat en GRM et au moment d'écrire ces lignes, seulement deux thèses avaient été soutenues (Laribi, 2014 et Dancette, 2018 [inédite]), la première à propos de transport maritime et la seconde liée à la gouvernance des états insulaires.

Du côté des programmes de deuxième cycle, l'UQAR offre trois filières en GRM (halieutique, transport et environnement)<sup>9</sup>, tandis qu'à Dalhousie University (*master of marine management*), on retrouve des travaux dans les catégories *Coastal Zone Management, Environmental Issues, Law and Policy, Living Resources Management, Non-Living Resources Management, Socioeconomic Issues* et *Transportation and Communications* (Dalhousie University, 2018). En outre, seule Memorial University (*Master of Maritime Management*) semble avoir une orientation plus explicitement managériale, au sens courant en science de la gestion, mais il n'y a pas de programmes avec mémoire.

Du côté gouvernemental, Emploi Québec range le doctorat en GRM de l'UQAR dans le domaine des sciences appliquées, discipline études de la faune (régions sauvages, pêcheries, gibier), tout en rangeant la maîtrise du même programme dans le domaine des sciences de l'administration, discipline gestion et administration des entreprises (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2003). Selon la classification des programmes d'enseignement (CPE) de Statistique Canada (2016), les programmes de gestion des ressources maritimes appartiennent à la série 03. Ressources naturelles et conservation, à la sous-série 03.02. Gestion et politique des ressources naturelles et à la classe 03.0205 Gestion des eaux, des terres humides et des ressources marines. Cette classe de programmes (03.0205) exclut notamment les études maritimes et les sciences de la mer (Gouvernement du Canada, 2016), alors même que l'UQAR place la GRM dans son axe d'excellence en sciences de la mer. Pour sa part, le Guichet-Emploi du gouvernement du Canada, qui utilise la CPE dans la section « Explorer des carrières » de son site Internet, inscrit plutôt les programmes de GRM offerts à l'UQAR dans les classes suivantes : DESS 03.0101 - Conservation des ressources naturelles (général) ; Maîtrises (avec ou sans mémoire) 52.9999

---

<sup>9</sup> Ces filières ne sont pas explicitement présentes au doctorat autrement que par les axes de recherche identifiés.

- Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes (autres) ; Doctorat 03.0301
- Sciences halieutiques et gestion des pêches.

Tableau 2 : Classement des programmes d'enseignement en gestion des ressources maritimes de l'UQAR

	DESS	Maîtrise	Doctorat
Emploi Québec	Gestion et administration des entreprises		Études de la faune (régions sauvages, pêcheries, gibier)
Statistique Canada	Gestion des eaux, des terres humides et des ressources marines		
Guichet-Emploi Canada	Conservation des ressources naturelles (général)	Commerce, gestion, marketing et services de soutien connexes (autres)	Sciences halieutiques et gestion des pêches

Cette confusion manifeste fait partie intégrante de la problématique sur laquelle se penche cette thèse, problématique étant ici entendue au sens « [d'e]nsemble des problèmes qui se posent sur un sujet déterminé » (ATILF, 2012b). En effet, en plus d'être un problème concret sur lequel les responsables des programmes d'enseignement en GRM de l'UQAR devraient sans doute se pencher, cet embrouillamini met au jour une réelle difficulté pour inscrire une problématique de recherche dans un corpus théorique spécifique. En effet, les contours de ce champ d'études sont encore mal définis, son contenu est pour le moins pluriel et les relations sont tout aussi nombreuses qu'équivoques. Néanmoins, il convient de choisir.

## 2.2 RÉFÉRENTIEL DISCIPLINAIRE

Selon le site Internet de l'UQAR, la gestion des ressources maritimes s'intéresse « à l'utilisation optimale des ressources et de l'environnement maritime, aux modèles de politiques publiques ou aux mécanismes de prise de décision dans ce secteur » (UQAR, 2018b).

Suivant cette description et quoi qu'en disent les différentes classifications mentionnées *supra*, on peut être amené à penser que ce programme aurait sans doute dû

s'appeler *Économie* des ressources maritimes au lieu de *Gestion* des ressources maritimes. En effet, c'est généralement l'économie qui est davantage reconnue comme la science des richesses (ressources) et des choix (décisions), alors que la gestion serait davantage une science de l'action (Bialès, 2017 ; 2000).

Toutefois, les programmes d'études avancées en GRM visent spécifiquement à « former des gestionnaires » (UQAR, 2018b) et ceux-ci devraient être « capables d'intégrer des connaissances multiples dans la prise de décision, tant au niveau [*sic*] stratégique qu'opérationnel » *ibid.* Ainsi, économie et gestion semblent inséparables comme l'indique Kéradec (2012). En outre, ne serait-ce que par le rôle régulateur de l'état, les politiques publiques se retrouvent elles aussi indissociables des deux autres (Bialès, 2017), ce qui a d'ailleurs été remarqué au chapitre précédent (voir 1.1).

Du reste, qu'on le critique ou qu'on le constate simplement, les sciences de la gestion sont connues pour emprunter à de nombreuses autres disciplines (sociologie, psychologie, mathématiques, ingénierie, anthropologie, communication, sciences physiques, biologie, etc.) (Rappin, 2015a ; David, 2012 ; Morgan, 1999).

La très jeune gestion des ressources maritimes se développe donc dans un cadre théorique très vaste, qui reste à spécifier ou à spécialiser. Dans le cas de cette thèse, en phase avec la problématique identifiée (voir CHAPITRE 1), ce sera principalement dans les différentes déclinaisons des sciences de la gestion que les principaux concepts utiles seront puisés et définis.

Mais une fois écrite, cette assertion semble bien naïve. En effet, qu'est-ce donc que les sciences de la gestion ? Malheureusement, il est bien difficile de donner une réponse courte et facile à cette question.

Faisant tout de même une tentative de caractériser les sciences de la gestion en une seule phrase (et y arrivant assez bien), Dumez (2014) propose que leur spécificité tienne au fait qu'elles « étudi[ent] la manière dont des acteurs parviennent ou non à réaliser leurs choix en élaborant des dispositifs » p. 65. Cette spécificité (élaboration de dispositifs et conditions

de leur réussite) les distinguerait de l'économie et de la sociologie sur la totalité du champ scientifique s'intéressant aux choix des acteurs. Dans la même veine, Verstraete (2008) suggère qu'on puisse aujourd'hui

s'accorder pour reconnaître aux sciences de gestion un intérêt particulier, voire unificateur, pour les problématiques posées par la conception, le gouvernement et le pilotage des organisations ayant des objectifs socio-économiques afin d'améliorer la performance de ces organisations ou, au moins, les rendre pérennes (p. 179).

Les chercheurs trouveraient là un territoire de recherche singulier, selon au moins deux niveaux d'analyse, à savoir 1) l'étude des individus provoquant, composant ou subissant ces problématiques ; 2) les interactions et les imbrications entre la conception, le gouvernement, le pilotage et leurs résultats, le tout permettant la mise au point d'outils censés améliorer la performance.

Il importe de souligner la dernière partie du propos de Verstraete. En effet, sauf peut-être pour certaines recherches-actions/intervention, la modestie impose de dire que ces sciences ne font pas plus de gestion que l'anthropologie ne fait de culture<sup>10</sup>. Elles consistent la plupart du temps à produire des connaissances potentiellement utiles aux praticiens de la gestion, autrement dit, à ceux qui font de la gestion. Ce qui les différencie aussi sans doute d'autres sciences dites appliquées, telles que l'architecture et l'ingénierie.

Sur la *gestion* elle-même, Robert (2014) indique que le mot signifie « [a]ction de gérer (les affaires d'un autre, et par extension ses propres affaires) » s.p.. Avec *gérance* et *maniement* comme synonymes. En sous-entrée est rajouté : « Science de l'administration, de la direction d'une organisation et de ses différentes fonctions ; économie d'entreprise » (chassez l'économie et elle revient au galop !). Avec *administration*, *direction*, *management* et *organisation* comme synonymes.

---

<sup>10</sup> Sauf à inclure la connaissance produite dans le concept de culture.

Spécifiant que pour certaines personnes les différentes dénominations sont nécessaires et renvoient à des particularités qu'il importe de distinguer, Aktouf (2006) préfère lui aussi ne pas s'encombrer de nuances et de subtilités entre les termes *gestion*, *administration* et *management*. Il ajoute que « [m]anager, gérer, administrer, c'est tout à la fois "arranger", "aménager", "prendre soin", "conduire", "gouverner", "manier"... et **être au service de** » p. 14 (les caractères gras sont les siens). Pour lui, le maniement dont il est question réfère au « maniement des personnes » *ibid* au sens de « "faire faire", ... "s'assurer que les choses se font", ... "encadrer les autres de façon qu'ils réalisent ce qu'ils ont à faire" » *ibid*. C'est sans doute ce dernier point qui fait dire à Rappin (2015), référant aux travaux de Herbert Simon, que le principal projet du *management* est la docilité et que la performance n'existe que par elle. Il ajoute que les salariés sont au *management* ce que les clients sont au marketing (Rappin, 2018).

Par ailleurs, tentant de déboulonner le mythe selon lequel ils planifieraient et prévoiraient leur travail de façon organisée, Mintzberg a mis en lumière dès 1973 que la majorité des rôles (interpersonnels, informationnels, décisionnels) assumés par les dirigeants ont trait à la communication, comme on peut le constater dans la capture tirée de McShane, Steen et Benabou (2013, p. 19) ci-dessous :

**Tableau 1.2** RÔLES DU DIRIGEANT SELON MINTZBERG

Rôles	Description
<b>Rôles interpersonnels</b>	
Symbole	Le dirigeant représente l'organisation ; il en donne la meilleure image possible.
Leader	Il est responsable de diriger et de motiver les employés.
Agent de liaison	Il crée et entretient des réseaux d'informateurs internes et externes nécessaires au meilleur fonctionnement de l'organisation.
<b>Rôles informationnels</b>	
Observateur	Il cherche, collecte et reçoit toute l'information pertinente relative à l'entreprise et à son environnement.
Diffuseur	Il transmet aux membres de l'organisation les informations reçues de l'extérieur ou d'autres employés.
Porte-parole	Il transmet à l'extérieur des informations relatives aux plans, aux politiques, aux actions et aux résultats de l'organisation ; sert d'expert sur le secteur d'activité de l'organisation.
<b>Rôles décisionnels</b>	
Entrepreneur	Il est vigilant quant aux occasions d'expansion pour son organisation et lance des projets pour introduire des changements.
Régulateur	Il s'assure de prendre des mesures appropriées lorsque l'organisation fait face à des perturbations importantes et inattendues.
Répartiteur de ressources	Il prend ou approuve les décisions importantes concernant l'affectation des ressources.
Négociateur	Il est chargé de représenter l'organisation lors d'importantes négociations.

**Source :** Adapté de H. Mintzberg, *The nature of managerial work*, Upper Saddle River, Harper and Row, 1973.

McShane, Steen et Benabou (2013) ajoutent que l'acte de communiquer est effectivement fondamental dans chacun des quatre éléments classiques de la gestion que sont la planification, l'organisation, la direction et le contrôle (PODC). Ils détaillent cette assertion par le propos de la capture suivante, tiré de la page 390 :

- Planifier signifie qu'il faut expliquer les objectifs, la mission, les projets et les orientations de l'entreprise.
- Organiser implique la mise en place de mécanismes de coordination, de structures, donc l'instauration de procédures formelles ou informelles de communication.
- Diriger veut dire motiver le personnel, le mobiliser autour du projet d'entreprise et donc l'informer ; il faut ensuite mettre en place des actes de communication : réunir, former, constituer des groupes et des lieux d'échange de l'information, etc. Dans tous les cas, il faudra écouter.
- Contrôler signifie qu'on dispose d'un système de rétroaction, d'information rapide et de moyens pour corriger les déviations inefficaces d'objectifs.

De là, les auteurs déduisent les quatre fonctions de la communication dans les organisations que sont la fonction mobilisatrice, la fonction didactique, la fonction

socioculturelle et la fonction de représentation *ibid.* D'où l'objectif poursuivi par cette thèse d'entamer un dialogue et de participer à l'élaboration d'un langage commun. D'où, aussi, l'importance accordée dans cette thèse au sens des mots et la volonté de coller autant que possible à au moins un de leurs sens dans la langue courante, celle comprise par le plus grand nombre. La communication étant, du point de vue défendu par cette thèse, l'un des enjeux majeurs de la gestion.

De son côté, voulant raffiner l'analyse entre *direction* et *gestion*, et ainsi différencier la petite de la grande organisation, Filion (2007) mentionne que dans la grande, le dirigeant « passe l'essentiel de son temps à diriger des personnes qui gèrent des processus de gestion dans les diverses fonctions de marketing, de finance et de production, etc. » p. 7, alors qu'un dirigeant de petite organisation « devra pratiquer tant la direction que la gestion » *ibid.*, autrement dit, non seulement faire faire par d'autres, mais aussi faire soi-même. Quant à la différence entre *gestion* et *administration*, Filion (2007) nous rappelle les travaux de Fayol, un des fondateurs de la discipline, qui proposait six fonctions d'administration, à savoir : technique, commerciale, financière, de sécurité, de comptabilité et... administrative. Ce dernier point concernait cinq éléments d'administration : la prévoyance, l'organisation, le commandement, la coordination et le contrôle. On retrouve ici le fameux PODC, commandement et coordination ayant été regroupés depuis dans la notion de direction. En conséquence, les gens auraient tendance à intégrer *direction* et *gestion* à l'intérieur du concept général d'*administration*. Toutefois, dans les décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, le terme *management* en anglais, le plus souvent traduit par le terme *gestion* en français, serait venu brouiller les cartes. Mais depuis les années 1980, l'aspect *direction* semble avoir pris de l'ampleur au sein de la discipline nommée *management*. Filion (2007) fait l'hypothèse que c'est probablement parce que la stratégie tend à y devenir de plus en plus importante. Il rajoute qu'à l'époque de Fayol, la stratégie faisait partie du processus de planification, mais que de nos jours, la pensée stratégique concernerait l'ensemble des activités des organisations, tant les petites que les grandes.

Quoi qu'il en soit, on enseigne généralement que gérer, c'est décider et agir. Soulignons toutefois l'ajout important de Lemelin (2007) : gérer, c'est aussi négocier. D'où, peut-être, l'idée que les organisations (terme utilisé en sciences de la gestion pour recouvrir toutes les structures ; entreprises, organismes, administrations, associations, etc.) sont des mini sociétés qui s'organisent (utilisé ici comme synonyme de « se gèrent », voir Robert (2014) *supra*) dans les mêmes ordres que les grandes, soit : législatif (décider), exécutif (agir) et juridique (négocier). On remarque aussi au passage qu'en sciences de la gestion, le mot *organisation* est un terme dialogique au sens d'Edgar Morin, c'est-à-dire à la fois forme (structure) et flux (activités), ce qui n'est pas tout à fait innocent ou inoffensif. De fait, cette dialogique permettrait aux sciences de la gestion de s'intéresser à toutes formes de structures sociales, voire naturelles, et à toutes formes d'activités (Rappin, 2015a). Du point de vue défendu par cette thèse, cette caractéristique impose de faire preuve de toute la délicatesse possible lorsqu'il s'agit d'investiguer un sujet qui leur est ordinairement étranger.

Continuant sur les sciences qui la concernent, à peu près tous les auteurs font remonter les premières théories en matière de gestion à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme conséquence de la division du travail et de la révolution industrielle née au siècle précédent. Robbins *et al.* (2015), dans un livre pourtant intitulé *Management*, mais dans lequel on ne retrouve jamais que le mot *gestion*, suggèrent que six grandes approches auraient ensuite marqué à leur façon l'évolution de la discipline : l'organisation scientifique du travail, l'organisation administrative du travail, l'approche quantitative, le comportement organisationnel, l'approche systémique et la théorie de la contingence. Chacune de ces approches coexiste aujourd'hui, au sens qu'elles apportent toutes des éléments de compréhension de la gestion. Bien qu'il ne soit pas question de toutes les détailler ici, voici les très courtes descriptions qu'en donnent Robbins *et al.* (2015) :

Tableau 3 : Grandes approches de la gestion

Organisation scientifique du travail	Utilisation de la méthode scientifique visant à déterminer la façon optimale d'accomplir chaque tâche.
Organisation administrative du travail	Théories plus générales sur ce que font les gestionnaires et sur ce qui constitue de bonnes pratiques de gestion.
Approche quantitative	Utilisation de techniques quantitatives (techniques statistiques, modèles d'optimisation, modèles d'information et de simulations informatisées) visant à améliorer la prise de décision. Ex. programmation linéaire, analyse du chemin critique, modèle de quantité économique des commandes.
Comportement organisationnel	Étude de la gestion du point de vue de l'organisation des ressources humaines. Les perspectives contemporaines sur la motivation, le leadership, la confiance, le travail d'équipe et la gestion des conflits découlent de ces recherches.
Approche systémique	Analyse des organisations en les abordant en tant que systèmes ouverts, qui interagissent avec leur environnement. Un système est un ensemble d'éléments interdépendants qui fonctionnent comme un tout.
Théorie de la contingence	Approche selon laquelle les organisations doivent adapter leur structure et leur mode de gestion à leur contexte environnemental et à leur secteur d'activité. La gestion ne peut pas se fonder sur des principes généraux qu'il faudrait appliquer à toutes les situations.

Source : Robbins *et al.* (2015)

Après leurs courtes descriptions de ces approches, Robbins *et al.* (2015) font une place toute particulière à trois concepts d'importance, aussi bien pour la gestion en général que pour cette thèse, à savoir : 1) la culture organisationnelle, qu'ils décrivent comme l'environnement organisationnel interne et qui s'étudie aussi bien en *management* qu'en comportement organisationnel ; 2) l'environnement organisationnel externe, comme

ensemble des facteurs extérieurs à l'organisation (structure) qui peuvent exercer une influence sur les décisions et qui s'étudie aussi bien en *management* qu'en entrepreneuriat ; et 3) l'esprit d'entreprise<sup>11</sup>, qui s'étudie lui aussi autant en management qu'en entrepreneuriat, et qu'ils décrivent comme source de la création de valeur dans l'économie, soit par une capacité d'innovation vue comme processus de transformation qui consiste en une suppression de la façon de faire antérieure (destruction créatrice), soit par la capacité de percevoir les occasions de faire des profits en étant attentif aux signaux du marché (vigilance entrepreneuriale).

En somme, considérant le développement qui précède, la position défendue par cette thèse est que d'une part, les sciences de la gestion sont indissociables de leur grande sœur l'économie, tout en étant fertilisées par de nombreuses autres disciplines. Et que d'autre part, bien que chaque champ puisse s'être autonomisé par les colloques, les revues et les programmes d'enseignement, l'entrepreneuriat et le comportement organisationnel relèvent de ce qu'on appelle aujourd'hui *management* (stratégique), mais qu'on appelait *administration générale* jusqu'à il n'y a pas si longtemps (suivant en cela l'OQLF, qui ne recommande toujours pas l'usage du terme emprunté à l'anglais *management*, en tant que celui-ci n'ajoute en rien aux termes *administration* et *gestion*). Avec Martinet (2018), il est considéré que cette prise d'autonomie n'était pas nécessaire épistémologiquement et qu'il serait dommageable que ces champs s'ignorent alors qu'ils relèvent fondamentalement des mêmes préoccupations. Malgré certaines dérives, ils restent plus ouverts, plus transversaux et qualitatifs que les champs fonctionnels historiques (finance, marketing, comptabilité, etc.).

Enfin, suivant Dumez (2014), cette thèse s'intéresse bien aux dispositifs mis en place par les acteurs d'une vocation maritime locale. Toutefois, considérant l'état d'avancement des connaissances sur le sujet, les questions d'élaboration et de performance resteront en

---

<sup>11</sup> En fait, les auteurs parlent d'entrepreneuriat et d'intrapreneuriat. Nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet au sous-titre 2.6.

suspend pour le moment. Autrement dit, cette thèse s'intéresse davantage au quoi, qu'au comment et à l'évaluation de ses résultats.

Sur cette conclusion, il est temps de voir ce que ce référentiel disciplinaire, que constituent les sciences de la gestion, peut apporter comme éclairage sur la problématique qui occupe cette thèse.

### **2.3 L'APPROCHE THÉORIQUE : DE SURPRISES EN SOUPÇONS**

Comme il le sera discuté au CHAPITRE 3, plusieurs circonvolutions mentales récurrentes, émergentes et incessantes surviennent tout au long du travail de recherche. En effet, une fois que l'objectif d'éclairer une vocation maritime locale à l'aide des outils pratiques et théoriques connus en sciences de la gestion a été posé, arrive tout de suite l'impression que rien n'a été dit ! De fait, on ne sait toujours pas quoi étudier ni comment l'étudier. De quelle forme de réalité maritime parle-t-on ? Comment déceler, identifier, décrire et caractériser des manifestations d'un rapport à la mer ? Qu'est-ce qu'un rapport à la mer ? C'est à ce moment que certaines surprises reviennent à la conscience pour faire avancer le raisonnement.

Première surprise : dans la littérature consultée en gestion intégrée des zones côtières, l'intégration souhaitée renvoie manifestement à une préoccupation systémique. En effet, le mot *système* est omniprésent dans les études qui concernent l'interface terre-mer (système halieutique, système d'exploitation, système littoral, système sociospatial, système local, système côtier, écosystème, sociosystème, géosystème, système ouvert, etc.). Ce serait d'ailleurs un systémicien (cybernétique) qui aurait été parmi les premiers, sinon le premier, à avoir utilisé l'expression gestion intégrée dans des travaux sur l'automatisation (Naville, 1972).

Suivant cette piste, l'approche systémique aura d'abord été écartée parce jugée beaucoup trop analytique pour les ambitions de cette thèse. Or, il semblerait que la documentation consultée au début de la recherche concernant l'analyse systémique faisait

partie d'une dérive décriée et critiquée à l'intérieur même d'un mouvement scientifique beaucoup plus large.

Dans sa thèse en histoire des sciences, Pouvreau (2013), citant Sorokin (1966), fait remonter l'origine du concept de système à Thomas D'Aquin au XIII<sup>e</sup> siècle. Celui-ci aurait été le premier à le caractériser par une triple dépendance, à savoir :

une dépendance de chacune de ses parties "importantes" à toutes les autres parties "importantes"; une dépendance de chacune de ses parties "importantes" à l'ensemble du système ; et une dépendance de l'ensemble du système à chacune de ses parties "importantes" (p. 47)<sup>12</sup>.

Néanmoins, il est plus courant d'attribuer l'origine du mouvement systémique à L. von Bertalanffy (1901-1972). Dès 1937, le philosophe et biologiste autrichien a présenté les bases de son approche dans un livre intitulé *Das Gefüge des Lebens* (La structure de la vie, traduction de Google) (Bertalanffy, 1937). Souhaitant élargir sa proposition, l'auteur forge l'expression *allgemeine Systemlehre* (Bertalanffy, 1949), fort difficile à traduire notamment parce que *lehre* peut signifier doctrine, gabarit, leçon, apprentissage ou enseignement (Larousse, s.d.b ; Reverso Softissimo, 2020). Arrivé en Amérique, il a traduit sa proposition par *General System Theory* (Bertalanffy, 1950), sans doute moins explicite puisque son projet est à la fois épistémologique, théorique et méthodologique. Pour son seul article en français, sa traduction était *Théorie générale des systèmes* (Bertalanffy, 1966). Quoi qu'il en soit, à partir des années 1950, il n'était plus seul dans ce mouvement et dès ce moment, trois branches peuvent être identifiées à l'arbre de la systémique. La première est celle de Bertalanffy, dite organismique, la seconde concerne la recherche opérationnelle et la dernière, qui est sans doute la plus connue comme étant à l'origine de l'approche systémique, est la cybernétique (Pouvreau, 2013). Ces trois tendances du mouvement systémique

---

<sup>12</sup> Selon Sorokin (1966, p. 135), la définition de Thomas d'Aquin figure dans le livre 1, section i du *Decem libros ethicorum* et dans la *Summa theologica, Secunda secundae*, q. 11, q. 47 et q. 58.

partagent un holisme modéré comme position épistémologique, l'ouverture sur l'environnement et les relations circulaires comme principes théoriques et la modélisation comme stratégie méthodologique.

Comme il l'a été mentionné au sous-titre 2.2, l'approche systémique existe aussi en sciences de la gestion et ces trois tendances y ont percolé de façon plus complémentaire qu'antagoniste.

En complément de l'approche par le comportement organisationnel (voir Tableau 3), l'approche systémique de type organismique de l'organisation est née à partir de l'idée que les employés sont des êtres humains qui ont des besoins qui doivent être satisfaits pour qu'ils puissent mener une vie bien remplie et saine et agir de façon efficace au travail. Continuant dans cette veine, les théoriciens ont fini par voir l'organisation comme un système vivant qui existe dans un environnement dont il dépend pour satisfaire divers besoins (Morgan, 1999).

De la sorte,

la théorie des organisations est devenue une sorte de biologie dans laquelle les distinctions et les relations entre *molécules*, *cellules*, *organismes complexes*, *espèces* et *écologie* sont mises en parallèle avec celles qui existent entre *individus*, *groupes*, *organisations*, *populations (espèces) d'organisations* et leur *écologie sociale* (Morgan, 1999, p. 31) (les caractères en italiques sont les siens).

Cette approche permet de concevoir l'organisation comme un ensemble de sous-systèmes reliés entre eux et avec son environnement, comme on peut le voir dans la figure ci-dessous.

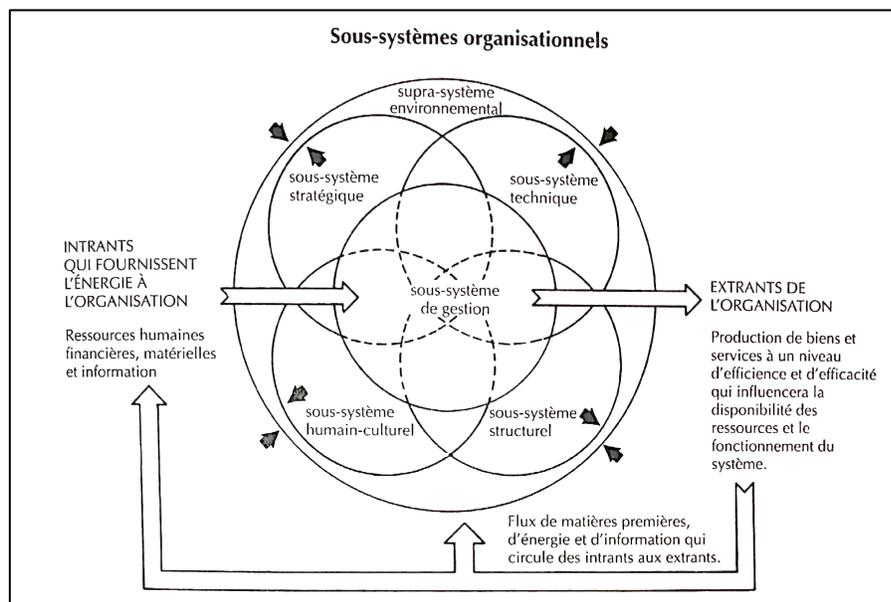


Figure 2 : L'organisation vue comme un ensemble de sous-systèmes  
(Morgan, 1999, p. 41)

Pour la deuxième tendance du mouvement systémique, la gestion devient une espèce d'ingénierie et l'organisation est vue plus ou moins comme une machine qui a pour fonction de fabriquer des produits ou des services correspondant aux attentes de sa clientèle à partir de ressources internes et externes. D'où l'illustration suivante :

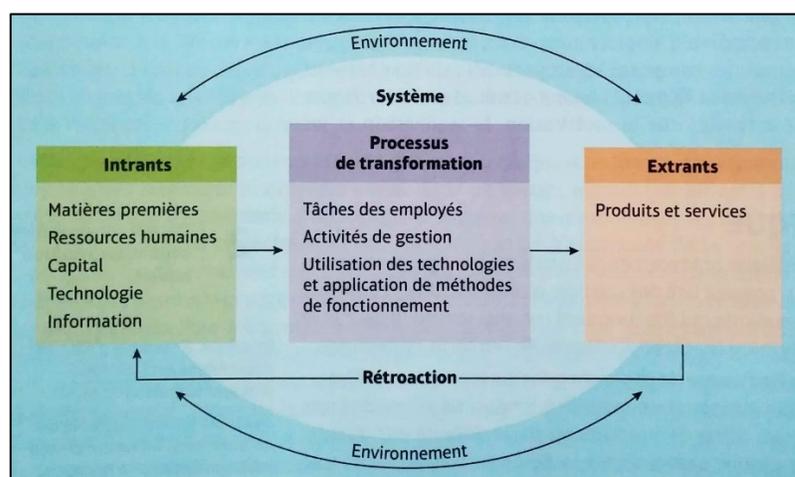


Figure 3 : L'organisation vue comme un système ouvert (Robbins *et al.*, 2015, p. 22)

Dans la dernière tendance, la gestion est un genre d'intelligence et l'organisation est davantage vue comme un processeur d'information qu'elle échange avec l'environnement et entre ses parties, avec la décision efficace et efficiente comme objectif.

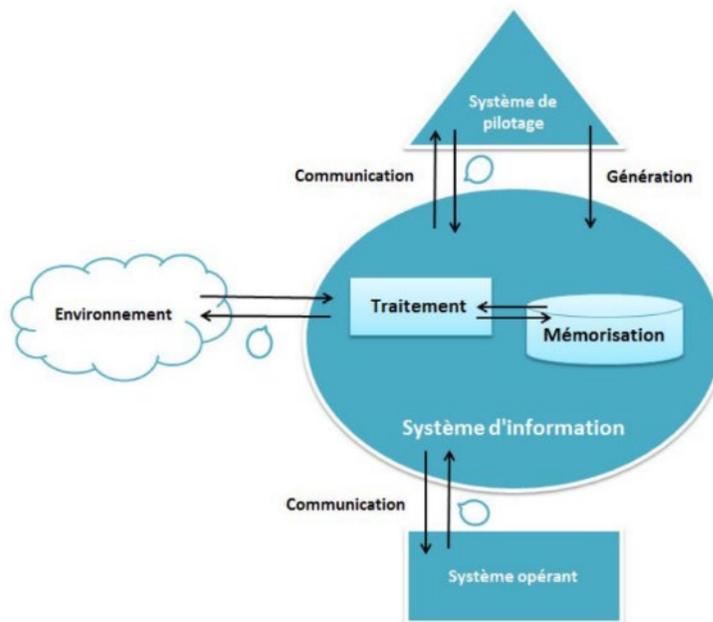


Figure 4 : Analyse systémique de l'entreprise (WhatsUpp, 2014)

En outre, les principes systémiques généraux permettent de voir l'organisation comme toutes sortes de systèmes. Par exemple, l'organisation peut être vue comme un système politique dans le but d'y analyser les intérêts en présence, de comprendre les conflits et d'explorer les jeux de pouvoir qui s'y déroulent. Les idées principales de cette approche ont eu une influence énorme sur la manière dont nous concevons aujourd'hui l'organisation, moins prisonnière d'une sorte de mécanique qui se souciait avant tout des rapports entre buts, structures et rendement, l'approche systémique a attiré l'attention sur des questions plus générales de survie des organisations, de leurs rapports avec leur environnement et sur leur efficacité (Morgan, 1999).

Plus largement, les fondateurs de l'approche systémique partageaient l'idée d'une réalité que l'approche analytique ne suffisait pas à appréhender dans sa totalité. Plus que

d'étudier en profondeur des objets en les décomposant jusqu'à la particule élémentaire pour ensuite les juxtaposer en chaîne causale de maillon à maillon, modéliser une réalité perçue nécessite aussi de s'intéresser à ce qui fait que l'objet d'étude forme un tout significatif ou cohérent. Globalement, le concept de système est une catégorie générale d'intelligibilité du réel qui inclut un principe de cohésion. Les hypothèses causale-analytique et causale-holistique y ont une légitimité méthodologique égale et sont tout aussi fécondes l'une que l'autre en tant qu'hypothèses de travail. Selon Pouvreau (2013), Bertalanffy en parlait déjà en ces termes dans sa thèse de doctorat en 1926, caractérisant alors ce qu'il appelait l'*intégration* comme une « somme d'éléments *plus* une liaison commune qui les maintient [*umschließt*] » p. 385 (les caractères en italique sont les siens). Pour lui, il s'agissait de faire une distinction entre caractéristiques sommatives et constitutives d'un complexe considéré. Les caractéristiques sommatives étant indépendantes de son appartenance au complexe et les caractéristiques constitutives étant, au contraire, fonction de cette appartenance, c'est-à-dire de sa structure *ibid.* De la sorte, système, organisation, intégration et complexe sont synonymes.

Au même titre que Piaget, les fondateurs de l'approche systémique partageaient le souci aigu de faire coexister structuralisme et évolutionnisme, de dépasser leur opposition *ibid.* Le schème conceptuel pour l'exprimer a été caractérisé par Gerard (1957) par trois propriétés fondamentales des systèmes, à savoir : l'évolution [*becoming*] (l'histoire, le devenir, les changements irréversibles dans le temps), la fonction [*behaving*] (la régulation, le comportement, l'agir, les changements réversibles dans le temps), et la structure [*being*] (l'organisation, l'être, la morphologie, la constance architecturale dans le temps). Ces propriétés traduiraient une sorte de spirale ascendante de causes et d'effets selon le cycle : « l'histoire produit la structure, qui produit la fonction, qui produit l'histoire, etc. » (Pouvreau, 2013, p. 869). Dit autrement, des processus constituant la genèse déterminent la structure, qui elle-même fixe les limites et les potentialités du comportement qui, à son tour, peut induire des changements dans la structure *ibid.* Le Moigne (2006, 1994, 1977) ajoute

que plus le barycentre retenu entre ces trois pôles<sup>13</sup> par le modélisateur sera équilibré, plus le modèle (lui) paraîtra harmonieux. Dans la même veine, Ermine (2000) mentionne que « la perception, l'étude, la modélisation d'un système se fait donc à travers un choix pondéré entre ces trois points de vue » p. 10. Il l'illustre ainsi :

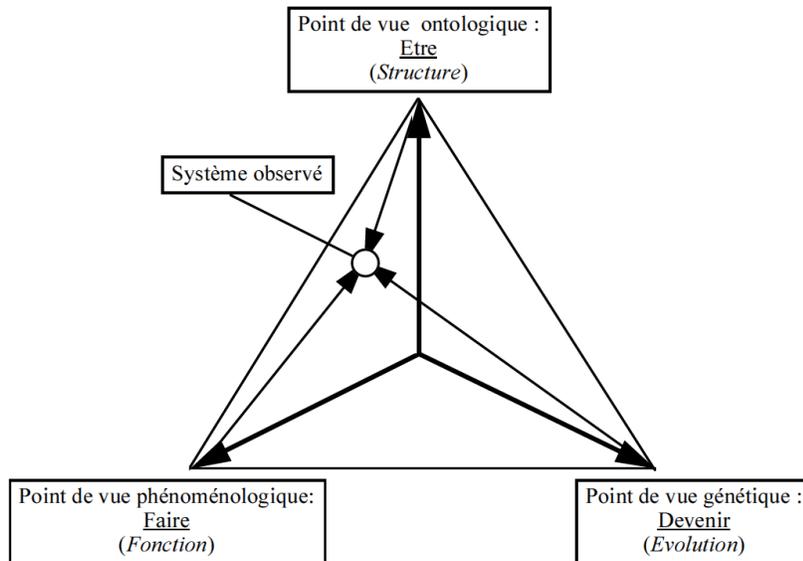


Figure 5 : Les trois axes du triangle systémique (Ermine, 2000, p.10)

Pour sa part, Ashby (1961) indique que le travail du modélisateur consiste à choisir et étudier les faits qui se rapportent au centre d'intérêt identifié. Ainsi, le système devient une liste de variables à prendre en compte. Le mot variable prend ici le sens de « [i]nformation, donnée, fait, etc., nécessaire à la compréhension de quelque chose » (Larousse, s.d.a). Pour le chercheur, cette liste n'est pas fixée *a priori*, il la modifie jusqu'à ce qu'il trouve un ensemble de variables qui discrimine (définit, distingue, caractérise) l'objet d'étude. On peut comprendre alors que la modélisation sert autant à définir l'objet d'étude qu'à le décrire. Cela est compatible avec la proposition de Le Moigne (1987) selon laquelle la modélisation est à

---

<sup>13</sup> Le Moigne s'appuie toutefois sur un autre texte écrit en 1952 (dans Radcliffe-Brown, 1968) dans lequel les trois pôles ont des significations légèrement différentes.

la fois le processus et le résultat de la recherche. De cette façon, on rejoint l'objectif spécifique de cette thèse, qui pour rappel, est de :

Développer un outil d'intelligibilité d'une vocation maritime locale.

Et la question théorique spécifique de cette thèse devient :

Quel ensemble de variables peut-on prendre en compte pour discriminer une vocation maritime locale ?

Ainsi, on peut affirmer que cette thèse adopte une approche systémique, et ce, d'autant plus que ces fondateurs avaient pour objectif commun de partager les connaissances entre disciplines, tout en respectant chacune de leur identité propre (Pouvreau, 2013).

Cela dit, quoique prolifique en termes de pratiques de gestion, l'approche systémique demeure une façon abstraite de voir le monde pour le rendre intelligible. Autrement dit, malgré certaines ambiguïtés de langage menant par exemple à distinguer système concret et système conceptuel, à peu près tous les auteurs fondateurs s'entendent pour dire qu'il n'y a pas de système qui court en liberté dans la nature *ibid*. Pour sa part, Morgan (1999) en fait une métaphore, une sorte de *voir comme* qui aiderait les gestionnaires à décoder, recoder, comprendre et évaluer les situations dans lesquelles ils interviennent. La présentation du livre de Le Moigne (1990) affirmant même qu'il a été « [é]crit pour tous ceux qui ont à gérer des "situations complexes" ». Dans ce même ordre d'idée et sans pour autant se dissocier de l'approche systémique, certains auteurs choisissent de parler directement de *situation*.

### 2.3.1 De système à situation

Sous cet aspect, ce sont les travaux de Christophe Schmitt qui auront dans un premier temps eu une influence sur le projet de recherche ayant mené à cette thèse. Avec des collègues, cet auteur a théorisé les *situations entrepreneuriales* (Schmitt, Gallais et Fabbri,

2008a ; Schmitt, Gallais et Fabbri, 2008 b ; Schmitt, 2010 ; Schmitt, 2012 ; Schmitt *et al.*, 2013), et plus largement, les *situations de gestion* (Fabbri, Schmitt et Nancy, 2010 ; Schmitt, Fabbri et Gallais, 2011 ; Schmitt, 2017). Cette influence a mené à une question de recherche sur le déploiement entrepreneurial de la vocation maritime rimouskoise vu par l'agir situé et finalisé, suivant en cela Schmitt, qui s'intéresse à l'action (effective, concrète) de gestion (d'entrepreneuriat), qu'il propose de situer. Pour faire honneur à ce travail d'ampleur, il faudrait ici un long développement, mais considérant la suite des événements, disons-en seulement quelques mots. Ce travail s'inscrit dans l'approche des sciences de l'artificiel de Simon (1969) ainsi que dans un constructivisme téléologique (Le Moigne, 1995 ; Avenier, 2007). L'auteur mobilise la théorisation de l'agir situé de De Fornel et Quéré (1999) pour poser la gestion (l'entrepreneuriat) comme activité à projets ayant la conception comme position englobante<sup>14</sup> et par là, propose la notion d'espace de problématisation comme centre de la *situation de gestion* (d'entrepreneuriat). Cet espace de problématisation se positionne entre la représentation de l'état actuel (contexte actuel) et la vision, vue comme un état futur souhaité (contexte futur), par-delà et à travers les contraintes fins/moyens, dans une dynamique d'intention (finalité).

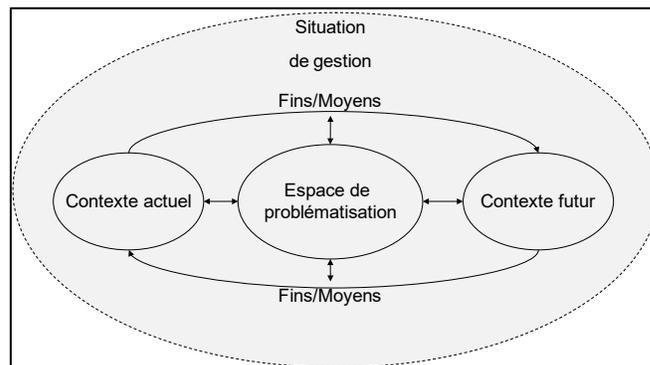


Figure 6 : La place de la problématisation dans la situation gestion (Fabbri, Schmitt et Nancy, 2010)

<sup>14</sup> Ce faisant, on devrait peut-être parler davantage de cognition située plutôt que d'action située, mais cette question est ici laissée en suspens.

Ayant fort maladroitement positionné la première problématique de recherche dans une optique de développement (durable, économique) local (voir 3.2.1), cette proposition aura soulevé des questions qui, jusqu'à un certain point, montrent qu'elle contenait des ambiguïtés sur le plan conceptuel ou théorique. En effet, s'appuyant sur la proposition de recherche en vue de l'examen de synthèse, l'un des évaluateurs a été interpellé par l'aspect local du projet de recherche, le menant à poser des questions sur la notion de proximité en économie. Le deuxième évaluateur a quant à lui été interpellé par l'aspect pôles économiques, le menant à poser des questions au sujet de l'étude des politiques publiques. Enfin, la troisième évaluatrice a plutôt été interpellée par l'aspect entrepreneuriat, ce qui l'a menée à poser des questions quant aux paradigmes ou courants de pensée scientifique en ce domaine.

Or, bien que fort enrichissant, le travail sur ces aspects du projet de recherche lors de l'examen de synthèse aura engendré un très long moment de flou dans lequel une impression de passer à côté de l'énigme persistait, sans pour autant savoir ce qui clochait. Et ce, alors même que l'investigation/reformulation allait malgré tout parallèlement bon train. Finalement, on se rend compte que ce qui manquait principalement dans ce travail de préparation était le rapport à la mer, qui était et reste pourtant au cœur de l'énigme ayant mené à cette thèse, et que la notion de vocation maritime locale posait par conséquent elle-même des questions. Dans ces circonstances, il serait bien difficile, et sans doute prématuré, de s'intéresser directement à son déploiement (par l'action entrepreneuriale [concrète, effective], toute située et finalisée soit-elle).

Suivant tout de même cette piste, il aura été constaté que le terme *situation* est omniprésent en sciences de la gestion, et bien qu'il agisse généralement comme postulat, quelques auteurs (en plus de Schmitt) l'ont conceptualisé, posant ainsi les bases d'une gestion située.

Dans les résultats de recherche en français sur Google, l'expression *situations de gestion* apparaît pour la première fois au cours des années 1820 au sujet des comptes (publics) de la rémunération et des rentes des *gens de mer* (Chabrol, 1827), et on la voit ensuite apparaître dans le domaine du droit administratif français (Hauriou, 1903). Pour ce qui est de

l'univers managérial en particulier, il semble que ce soit dans un ouvrage dirigé par Edgar Morin que l'expression ait été utilisée pour la première fois, en référence aux aléas (le risque) et aux rapports humains en entreprise (Fischler, 1971). Mais il est généralement coutume d'en attribuer la première conceptualisation à Girin (1983a ; 1990). Souhaitant tracer les contours de l'objet et des méthodes d'une certaine pratique de recherche en sciences de la gestion, il propose la définition suivante : « [u]ne situation de gestion se présente lorsque des participants sont réunis et doivent accomplir, dans un temps déterminé, une action collective conduisant à un résultat soumis à un jugement externe. » (Girin, 1990, p. 142). Les participants agissent à l'intérieur de certaines contraintes et ne disposent que de ressources limitées. Ils sont ceux qui sont affectés par le jugement formulé à échéance, ce qui n'empêche pas d'autres intervenants, qualifiés d'alliés, de complices, d'opposants ou de perturbateurs. La réunion est un tissu permanent et stable de relations entre les participants, ce qui peut se faire en présence ou à distance tout au long de la durée, qui peut avoir une échéance fixée à l'avance, être un agenda comportant des étapes intermédiaires, ou encore un cycle. Le résultat attendu peut être plus ou moins spécifié : à un extrême, ce peut être un chiffre (ex. une quantité à produire, un profit à atteindre) et à l'autre, une orientation très générale et peu quantifiable (ex. qualité du service). Ce résultat n'est pas un objectif unique ou ultime pour chacun des participants qui poursuivent aussi d'autres finalités, ce qui implique que la manière d'y parvenir soit toujours un compromis, implicite ou explicitement négocié. Enfin, la situation de gestion définie par Girin (1990) a le jugement extérieur pour caractéristique essentielle, elle serait donc une réaction collective à un impératif. Le jugement peut provenir de différentes sources comme la hiérarchie, les actionnaires, les membres du syndicat, les médias ou le public.

Selon cette description, les situations de gestion ne se limitent en rien aux organisations légalement constituées, sauf que comme le pointe l'auteur avec raison, les modalités d'accès à l'objet empirique peuvent être très différentes lorsqu'il s'agit d'étudier des situations de gestion qui se développent dans l'espace urbain, dans la famille, etc. *ibid.* Cette remarque pourrait expliquer, au moins en partie, le changement de cap de la recherche menant à cette thèse.

Souhaitant de son côté participer à définir l'objet particulier de la recherche en entrepreneuriat dans son orientation processuelle, c'est Fayolle (2004) qui a d'abord proposé le concept de *situation entrepreneuriale*. Il la définit comme :

toute situation reliant d'une façon très étroite, quasi indissociable, un individu caractérisé par un engagement personnel fort (consommation de ressources vitales : temps, argent, énergie) dans une action entrepreneuriale (décisions, comportements, tâches, etc.) et un projet ou une organisation émergente ou une organisation "stabilisée" de type entrepreneurial » (p. 114).

L'auteur élabore sa conceptualisation à partir de l'idée que dans la définition de l'objet d'étude en entrepreneuriat, le couple individu-projet ne peut pas être dissocié, compte tenu des relations qui les unissent. En d'autres mots, pour lui, « le cœur de l'entrepreneuriat et ce qui permet de définir l'objet scientifique est caractérisé par l'existence d'une relation forte entre les deux logiques en œuvre, celle du sujet et celle de l'objet » *ibid.* Néanmoins, il s'intéresse particulièrement aux questions liées au moment où l'entrepreneur entre dans une situation entrepreneuriale et au moment où il en sort. Cela l'amène à considérer qu'une situation entrepreneuriale peut être caractérisée par une conjonction sujet-objet et par un degré de proximité ou de distanciation entre ces deux éléments. Dans ces conditions, une situation entrepreneuriale pourrait être qualifiée par la mesure d'une distance ou d'une proximité entre le sujet et l'objet, comme il l'illustre dans la figure suivante :

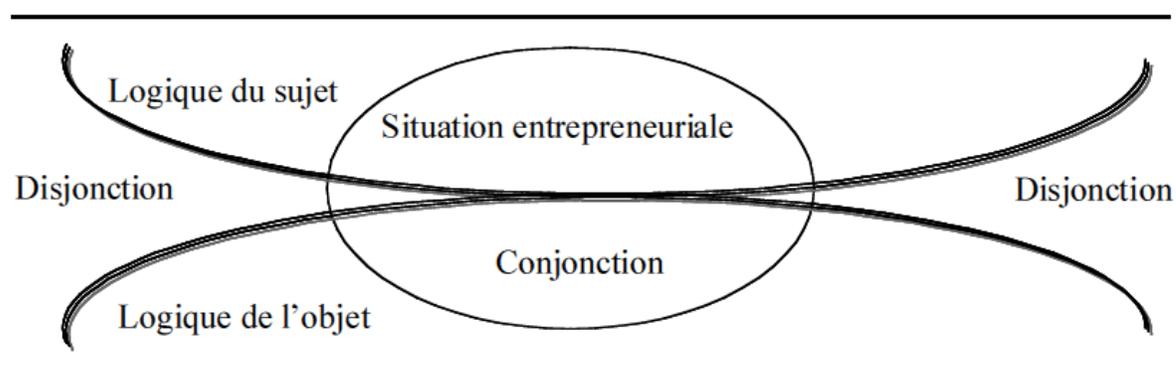


Figure 7 : Une représentation du concept de situation entrepreneuriale  
(Fayolle, 2004, p. 114)

Dans cette situation entrepreneuriale, le projet d'entreprise ou de création d'une activité s'insère dans un environnement organisationnel, social, culturel et économique, plus ou moins favorable. Le temps y joue un rôle essentiel comme facteur d'évolution et de transformation du projet et de l'organisation. Dans la foulée de Bruyat (1993), Fayolle considère le degré d'incertitude perçue et l'importance des enjeux liés au projet comme caractéristiques fondamentales de l'entrepreneuriat. Ainsi, d'une situation entrepreneuriale un jour, on peut passer à une situation non entrepreneuriale le lendemain ou plus tard selon certains comportements qui peuvent s'atténuer, perdre en intensité, voire disparaître ou laisser place à d'autres attitudes. En somme, les contextes d'action évoluent, comme les perceptions que les personnes impliquées s'en font. Vu de la sorte, l'objet de recherche en entrepreneuriat devrait être décrit, expliqué et compris dans sa dynamique et son évolution, pour qu'à partir des connaissances scientifiques produites, l'action des entrepreneurs et de ceux qui les appuient et les soutiennent puisse être facilitée et bonifiée (Fayolle, 2004).

D'une façon assez proche des travaux de Schmitt, ce dernier souhaitait d'ailleurs y apporter sa contribution par la notion d'espace de problématisation (Schmitt, Gallais et Fabbri, 2008a), Fayolle considère que :

dans une situation entrepreneuriale, les principaux comportements des individus sont liés à la prise d'initiatives, au changement souhaité et impulsé, à l'évaluation et à l'acceptation des risques et de leurs implications. Ils comprennent également l'ensemble des capacités utiles à l'identification, à l'appropriation et à la mise en œuvre des ressources nécessaires à l'action et à la concrétisation du projet, à l'émergence de l'organisation et à son fonctionnement (2004, p. 114-115).

Plusieurs de ces éléments (conjonction, environnement, mise en œuvre de ressources, perceptions, attitudes, temps, limites et disjonction, etc.) semblent pertinents pour l'étude d'une vocation maritime locale, même s'il est sans doute prématuré de s'intéresser à son déploiement par l'action effective d'entrepreneurs. Notamment, cela mène à s'interroger sur les questions suivantes :

- Comment dater et caractériser l'entrée dans une situation maritime ?
- Comment décrire et caractériser l'apparition et la disparition du caractère maritime d'une situation ?

- De quelle façon peut-on qualifier une situation maritime ?
- Comment conceptualiser une situation maritime ?
- Comment l'observer et l'analyser dans l'espace et dans le temps ? Avec quels instruments et outils ?
- Comment intégrer l'immatérialité et l'intangibilité du rapport à la mer ?

Plus largement en sciences de la gestion, on peut aussi faire remonter le concept de *situation* à la tour à tour célèbre, inconnue, reconnue cofondatrice du *management*, Mary Follet. Elle y voit un concept plus général<sup>15</sup> en parlant de situation totale ou de loi de la situation, qu'elle met en relation avec le leadership, et ce, dès les années 1920. Pour elle, la qualité essentielle d'un leader est sa capacité à intégrer (les différents points de vue), il doit aussi prendre en compte les complexités des environnements extérieurs et intérieurs à son organisation. Mais ce qui est essentiel pour elle, ce sont les relations, les interactions circulaires qui font la situation (Groutel, 2014).

En plus d'avoir été proche des travaux de Taylor et Mayo, reconnus parmi les fondateurs de la discipline, Madame Follet était contemporaine d'auteurs connus pour leurs approches existentielle et pragmatique en philosophie.

Pour l'approche existentielle, von Wartburg et Buchi (2003) attribuent l'origine du concept de *situation* à Gabriel Marcel, environ en 1928, au sens de : « entretenir avec son entourage des rapports non pas mécaniques, mais de nature dynamique, des relations telles qu'en nouent les éléments d'une structure » p. 664 b. Sartre s'en inspire dans les années suivantes et la définit comme la position de l'individu dans le monde avec ses déterminations sociales et physiques, dont la liberté ne peut faire abstraction (Larousse, s.d., s.p.). Ainsi, la *situation* « désigne les relations de position [spatiale, temporelle, sociale] et d'action entre un actant et son environnement » (Le Lay, 2019, p. 101). En somme, la *situation* désigne

---

<sup>15</sup> Mary Follet s'est impliquée en travail social, en services communautaires, dans des activités militaires et en politique, en plus du *management* d'entreprises.

« [l'e]nsemble des relations concrètes qui déterminent l'action de l'être humain à un moment donné de son histoire » (CNRTL, 2012, s.p.).

Dans la perspective pragmatique :

la situation ne désigne pas un objet ou un événement isolé, mais un entrelacs de liens qui rassemble des opérateurs humains ou non, des images, des discours et des actes de langage, des matières et des formes, des lieux et des temps dans un assemblage hétérogène constituant un “tout contextuel” (Dewey, 1938, p. 128).

Ces perspectives ont eu des incidences dans le domaine de la psychologie, et par là, en comportement organisationnel. Affirmant que la psychologie tire ses racines de la philosophie et de la neurophysiologie, Morin, Aubé et Johnson (2014) classent les théories psychologiques en quatre grandes approches<sup>16</sup> : psychodynamique-analytique, cognitive-béaviorale, systémique-interactionnelle et humaniste-existentielle. Les deux perspectives philosophiques discutées auraient inspiré la dernière approche, à l'origine des travaux de chercheurs comme McGregor (1906-1954), Likert (1903-1981) et Herzberg (1923-2000) en sciences de la gestion.

*Grosso modo*, le premier perçoit l'adéquation des besoins individuels et organisationnels comme nécessaire et suggère de donner du sens et de l'intérêt au travail. Les styles de *management* intégratifs (démocratiques et participatifs) y contribueraient. Dans la même veine, le second suggère que la gestion des personnes doit se faire par le groupe (et non sur l'individu), comme vecteur de relations intégrées (empathiques et impliquantes). Quant au dernier, il met en évidence que certains besoins, bien que satisfaits, ne contribuent pas à la motivation au travail, il les nommera facteurs d'hygiène. Seul le contenu du travail serait source de motivation et de satisfaction. Il conviendrait donc aux dirigeants de l'enrichir

---

<sup>16</sup> Cette nomenclature en quatre catégories aurait d'abord été proposée par le psychologue William Schultz, en 1975, et servirait depuis à classer les pratiques thérapeutiques au Québec (Morin, Aubé et Johnson, 2014).

horizontalement (ex. polyvalences, projets de groupe) ou verticalement (ex. responsabilisation, *empowerment*) (Lecrivain, 2016).

Bref, l'idée de situation traverse de part en part les sciences de la gestion. Y faisant suite tout en continuant sur la lancée d'utiliser les significations disponibles dans la langue courante, c'est l'une des définitions du terme *situation* proposées par Le Petit Robert (2014) qui est adoptée dans le cadre de cette thèse en vue d'élaborer un outil d'intelligibilité d'une vocation maritime locale, à savoir : « Ensemble des relations concrètes qui, à un moment donné, unissent un sujet ou un groupe au milieu et aux circonstances dans lesquels il doit vivre et agir » (s.p.).

On retrouve les trois pôles systémiques caractérisés par Gerard (1957) dans cette définition, à savoir :

- Le pôle évolution [*becoming*] : vivre
- Le pôle fonction [*behaving*] : agir
- Le pôle structure [*being*] : milieu et circonstances

D'autre part, par les notions de *moment donné* (de durée variable par définition) et de *sujet ou groupe*, le terme situation a l'avantage de prendre l'aspect synchronique du temps en considération et d'être incarné. Sur ce dernier point, il appert qu'une situation pourrait être qualifiée de système incarné. En outre, que les relations y soient qualifiées de concrètes peut être rapproché des faits dont parlait Ashby en systémique et l'union des milieu et circonstances au sujet ou groupe s'inscrit dans la volonté de la GIZC en général, et de Rioux (2012) en particulier, de s'affranchir du dualisme homme/nature. Pour autant, on ne retrouve toujours pas le rapport à la mer dans cette définition.

### 2.3.2 C'est quoi déjà le rapport ?

À ce stade, l'approche reste générique en ce sens qu'on n'y voit toujours rien de maritime. Elle pourrait donc servir à étudier n'importe quelle situation. C'est ici qu'intervient le rapport à la mer en tant que barycentre du modèle.

Pour rappel, « le barycentre est une généralisation de la notion de centre de gravité dans le domaine des mathématiques » (Villemin, 1998, s.p.). Pour *faire simple*, il est tentant de dire que toute cette thèse tourne autour du rapport à la mer rimouskois. En jargon scientifique, on pourrait dire que le rapport à la mer agit en tant qu'hypothèse causale-holistique d'une situation maritime. Il s'agirait donc de chercher le rapport à la mer à travers les pôles milieu et circonstances, agir et vivre rimouskois, davantage que de chercher les liaisons causales-analytiques entre ces parties.

Ainsi, même en voulant éclairer une vocation maritime locale, c'est le rapport à la mer qui est le centre d'intérêt dont parlait Ashby (1961). Enfin, l'approche par la situation a l'avantage de définir explicitement ce qui était entendu implicitement jusqu'ici par le terme *rapport*, à savoir que le rapport à la mer s'entend comme :

RAPPORT À LA MER : ensemble de relations à la mer concrètes.

Bien qu'elles puissent en être, ces relations concrètes qui unissent sujet ou groupe, milieu et circonstances ne se limitent pas aux relations de cause à effet. Dans la langue française, ce type de relations se retrouvent aussi dans les conjonctions et les prépositions (Alloprof, s.d.). On rejoint ici l'idée de *conjonction* de Fayolle (2004), l'idée de *relations qui nouent* de Gabriel Marcel (approche existentielle) et l'idée de *liens qui rassemblent* de Dewey (approche pragmatique). En somme, ces relations concrètes, nommées ici *rapport*, se trouvent dans les liaisons (de, par, dans, contre, si, avec, pour, alors, et, etc.), le terme *liaison* ayant *association, cohérence, cohésion, connexité, corrélation, correspondance, enchaînement, filiation, suite, trame et transition* comme synonymes (Larousse, s.d.).

Considérant ces précisions, une situation maritime pourrait se définir par :

SITUATION MARITIME : ensemble de relations à la mer concrètes qui, à un moment donné, unissent un sujet ou un groupe au milieu et aux circonstances dans lesquels il doit vivre et agir.

De la sorte, l'approche générique qui sert de base pour l'étude d'une situation maritime locale dans cette thèse peut s'illustrer comme suit :

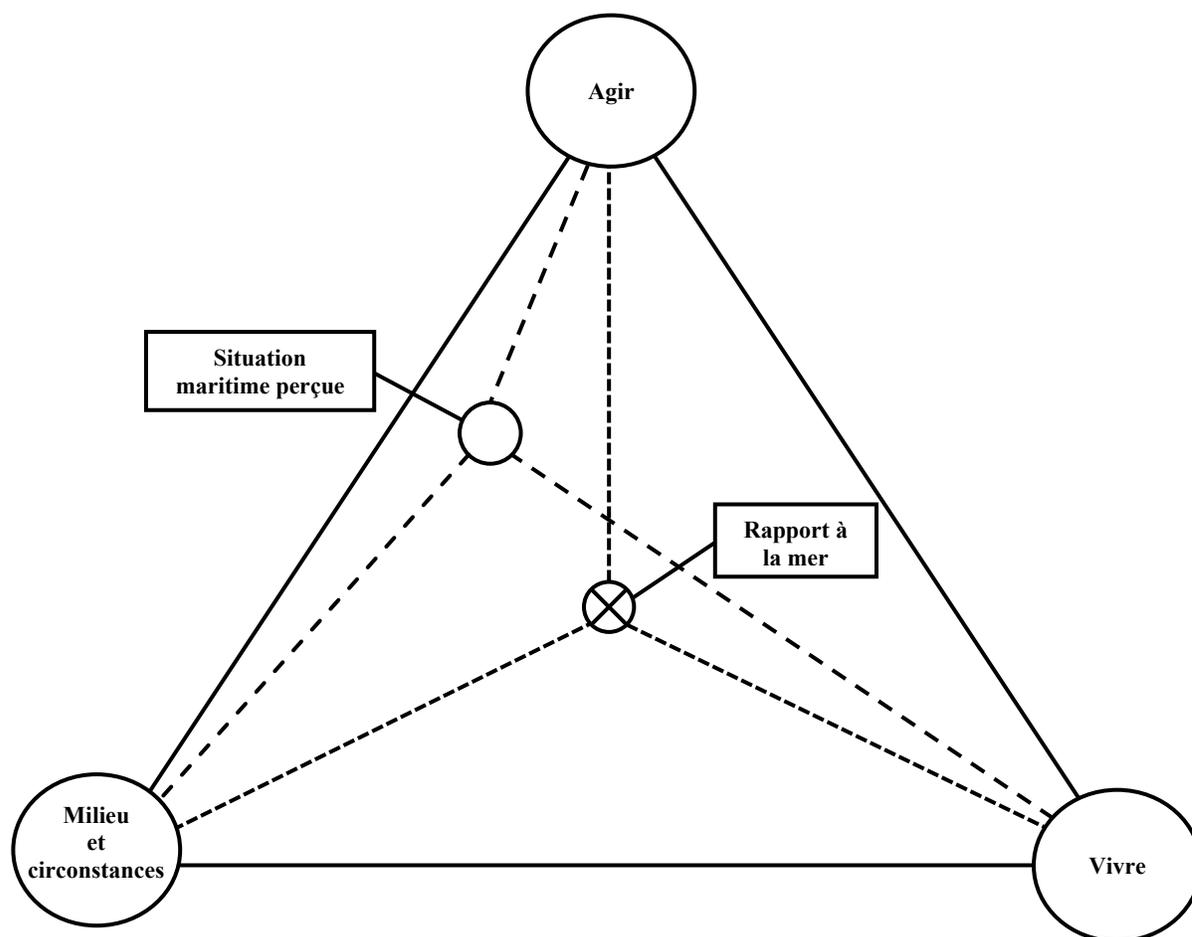


Figure 8 : Une représentation de l'approche générique d'une situation maritime

Incluant maintenant le rapport à la mer, c'est volontairement que ce cadre reste tout de même très générique. Il y aurait bien des façons d'interpréter chacun de ses pôles (milieu et circonstances ; agir ; vivre). À première vue, ce cadre semble par exemple compatible avec les composantes macroéconomique, mésopolitique et microsociale proposées par des chercheurs de l'UQAR à propos de la gouvernance des ports (Fournis, Mbaye et Guy, 2016 ; Fournis, Guy et Mbaye, 2015). Par conséquent, il reste au chercheur à choisir les variables qu'il veut y inclure pour circonscrire son objet d'étude spécifique. Dans le cas de cette thèse, c'est par le truchement des *ressources* (milieu et circonstances), de leurs *mises en œuvre* (agir) et par l'*esprit maritime* de ceux qui y sont impliqués (vivre) qu'il a été choisi d'interpréter/théoriser ces trois pôles pour circonscrire une vocation maritime locale, en tant que situation maritime particulière. De la sorte, il est ici souhaité de faire écho aux différentes conceptualisations en sciences de la gestion, brièvement décrites ci-dessus, afin d'apporter une contribution au dialogue scientifique concernant plus largement les réalités maritimes, poursuivant ainsi l'objectif général de cette thèse. Ces trois pôles seront l'objet des sous-titres suivants.

#### **2.4 LE MILIEU ET LES CIRCONSTANCES COMME RESSOURCES**

Étonnamment (une autre surprise), le terme *ressources* ne semble avoir été défini nulle part dans les écrits qui concernent le rapport à la mer, à tout le moins dans la littérature consultée.

Plus largement, selon l'Encyclopédie canadienne, « [o]n appelle habituellement gestion des ressources la responsabilité des gouvernements d'assurer l'utilisation judicieuse ou la préservation des ressources naturelles relevant de leur autorité » (Thompson, 2013, s.p.).

Appliquant cette définition à la gestion des ressources maritimes, on retrouve ici ce qui a été constaté précédemment (en INTRODUCTION GÉNÉRALE et au CHAPITRE 1), en ce sens qu'elle serait une affaire de politiques publiques et le terme *ressources* référerait soit

à une acception écologique pour leur préservation/conservation, soit à une acception économique pour leur utilisation judicieuse.

Dans les deux cas, les ressources dites naturelles sont des éléments biotiques (ex. poissons, algues, coquillages), non biotiques (ex. gaz, minéraux, pétrole) ou énergétiques (ex. vents, marées). On peut aussi distinguer des ressources renouvelables (vivantes), des ressources non renouvelables (gisement) et des ressources permanentes (ex. vents, marées). La principale différence entre l'écologie et l'économie est que, pour cette dernière, les éléments doivent avoir une valeur économique certaine pour être qualifiés de ressources naturelles (OQLF, 2012 ; Maria, 2015).

C'est bien là ce que l'on retrouve dans la littérature GIZC qui vise essentiellement la préservation/conservation des ressources et présume de leurs usages, celles-ci devenant au pire indésirables, et au mieux à concilier par des politiques de gouvernance élargie. En effet, bien qu'interrogeant le rôle joué par les sociétés humaines, les chercheurs qui s'intéressent au géosystème et à l'environnement conçoivent cette influence comme un forçage externe au système qui perturbe le fonctionnement de l'objet considéré (ressources naturelles), elle reste donc le plus souvent appréhendée en termes de conséquences négatives (Le Lay, 2019). Et c'est bien là que commencent, et souvent se terminent, les enjeux de développement durable.

Pour leur part, les économistes du domaine tentent d'attribuer une valeur à ces ressources. Insistant aussi sur leurs *usages*, ils seront dans ce cas dits directs extractifs (ex. pêche), directs non extractifs (ex. transport), indirects (les services que la nature nous rend), induits (ex. mariculture) et passifs (patrimoine). On peut aussi distinguer des usages marchands et non marchands (Failler, Pètre et Maréchal, 2010 ; Rey-Valette, 2012).

Or, considérant la définition de l'adjectif *maritime* retenue pour cette thèse, il appert réducteur de se restreindre aux ressources naturelles. En effet, du point de vue défendu ici, le rapport à la mer n'est pas strictement physique. D'autre part, en science de la gestion, le mot *ressource(s)* s'emploie de façon polysémique comme *moyen*, *possibilité*, *force*, *réserve* ou *potentiel*. On les définira, par exemple, comme « [a]ctifs financiers, physiques, humains,

intangibles qui servent à concevoir et à fabriquer des produits ou des services pour les fournir à la clientèle » (Robbins *et al.*, 2015, p. 103). On dira aussi que les ressources sont constituées par les moyens de production qu'une organisation possède déjà ou qu'elle peut acquérir pour les intégrer, sous la contrainte de l'environnement (Paturel, 2007). Le plus souvent dans la pratique, on parlera de ressources matérielles (naturelles ou artificielles), techniques (juridiques, intellectuelles ou commerciales), humaines (motivations, aptitudes, connaissances, compétences, expériences, relations) et financières (capital, bénéfices, emprunt, subside) (Belley, Dussault et Laferté, 2016). On les caractérisera aussi comme stratégiques (de valeur, rare, inimitable et non substituable), ordinaires (considérées comme neutres en termes de performance par rapport à la concurrence) ou négatives (perçues comme une faiblesse ou une source de coût) (Weppe, Warnier et Lecocq, 2013). Globalement, pour Edith Penrose (1959, 2009), précurseuse de l'approche fondée sur les ressources (*resource-based view*), « les ressources, c'est tout ce qui génère des flux de services » citée par Marchesnay (2002, p. 37). Au plan méthodologique, l'identification des ressources exige des méthodes d'investigation en profondeur et en nombre de cas, leur perception dépend de l'intention de ceux qui prennent conscience de leur existence dans une double logique d'arbitrage et de valorisation. Cela signifie que les ressources n'ont pas de valeur *per se*, elles n'ont que des capacités perçues. Ainsi, les ressources pourront être repérées soit au niveau de la source (le support), soit au niveau des puits (activités modulaires), soit au niveau du flux (la prestation) (Marchesnay, 2002). En fin de compte, en sciences de la gestion, gérer les ressources signifie routiniser les flux de services (logique du management) et imaginer de nouveaux arrangements (logique de l'entrepreneuriat) *ibid.*

En résumé, les ressources seraient des capacités de conception, production ou servuction perçues, qu'on qualifiera de stratégiques, ordinaires ou négatives et qui seront d'ordre matériel, technique, humain ou financier. Ces capacités pourront être actuelles ou potentielles, internes ou externes à une organisation, mises en œuvre ou non dans des activités marchandes ou non-marchandes. Ce qui mène à faire la proposition suivante :

RESSOURCES MARITIMES : capacités de conception, production ou servuction perçues en rapport avec la mer.

Ce qui est, en outre, congruent avec l'objectif général de la gestion des ressources maritimes à l'UQAR qui ne se limite pas aux ressources naturelles, exigeant « une connaissance approfondie des caractéristiques sociales et économiques du milieu maritime ainsi qu'une bonne compréhension des interactions entre ces caractéristiques et celles du milieu naturel » (UQAR, 2018b).

Considérant la proposition qui précède, posons comme hypothèse que :

Si Rimouski a une vocation maritime, on devrait pouvoir y déceler des signes de ressources en rapport avec la mer.

Reste à voir comment ces ressources peuvent être perçues par les personnes impliquées, ainsi qu'être articulées ou conjuguées par leur mise en œuvre.

## 2.5 LA MISE EN ŒUVRE DES RESSOURCES POUR AGIR

Encore une fois, le doute s'installe : qu'entend-on par *milieu maritime* dans la présentation du programme de GRM à l'UQAR ? Présentation qui parle aussi de *secteur* des ressources et de l'environnement maritime. *Milieu* et *secteur* sont-ils ici synonymes ? Est-ce la même réalité décrite par l'expression *industrie maritime*, lue et entendue à de nombreuses reprises lors de réunions, colloques et autres assemblées ?

En effet, les vocables *milieu*, *secteur* et *industrie* maritime sont abondamment utilisés par les personnes concernées par les ressources maritimes. Quelquefois pour nommer strictement le domaine du transport maritime, mais le plus souvent comme une expression générique voulant inclure tous les types d'activités économiques en rapport avec la mer. Or, ce secteur n'existe pas dans le Système de classification des industries de l'Amérique du

Nord (SCIAN)<sup>17</sup> comme existe, par exemple, le secteur des services de l'enseignement (voir les 4 captures ci-dessous - Figure 9). Il n'y a pas non plus de sous-secteurs strictement en rapport avec la mer en général. Pour trouver le mot *maritime* (et d'autres s'en rapprochant), il faut se rendre au niveau des groupes, et le plus souvent, au niveau des classes ou même dans les exemples d'activités spécifiques.

De ce simple fait, on peut imaginer les difficultés pour catégoriser, qualifier et quantifier ce pan de l'économie dont on parle pourtant abondamment dans l'actualité, tant politique que scientifique.

---

<sup>17</sup> Les organismes statistiques du Canada, des États-Unis et du Mexique révisent cette classification aux cinq ans.

Statistique Canada / Statistics Canada

Rechercher dans le site Web

Sujets | Données | Analyses | Références | Géographie | Recensement | Enquêtes et programmes statistiques | À propos de StatCan | Canada.ca

Accueil → Définitions, sources de données et méthodes → Classifications statistiques

→ Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0

## Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0



**Centre de confiance de Statistique Canada:** Découvrez comment Statistique Canada veille à la protection de vos données et de vos renseignements personnels.

Recherche SCIAN 2017 version 3.0

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0

Introduction | Définition des indices supérieurs | **Structure hiérarchique**

### Structure hiérarchique

La structure du SCIAN est hiérarchique. Elle comprend cinq niveaux.

- niveau 1 : secteurs (codes à deux chiffres)
- niveau 2 : sous-secteurs (codes à trois chiffres)
- niveau 3 : groupes (codes à quatre chiffres)
- niveau 4 : classes (codes à cinq chiffres)
- niveau 5 : classes canadiennes (codes à six chiffres)

Statistique Canada / Statistics Canada

Rechercher dans le site Web

Sujets | Données | Analyses | Références | Géographie | Recensement | Enquêtes et programmes statistiques | À propos de StatCan | Canada.ca

Accueil → Définitions, sources de données et méthodes → Classifications statistiques

→ Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0

## Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0



**Centre de confiance de Statistique Canada:** Découvrez comment Statistique Canada veille à la protection de vos données et de vos renseignements personnels.

Recherche SCIAN 2017 version 3.0

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0

Introduction | Définition des indices supérieurs | Structure hiérarchique

**Statut :** Cette norme a été approuvée comme norme générale le 16 octobre 2017.

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) a été conçu par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Cependant, Statistique Canada a créé 5 nouvelles industries du cannabis qui sont uniques au SCIAN Canada 2017 version 3.0.

### Structure de la classification

[Afficher les définitions](#)

Code	Secteur
<u>11</u>	Agriculture, foresterie, pêche et chasse
<u>21</u>	Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz
<u>22</u>	Services publics
<u>23</u>	Construction
<u>31-33</u>	Fabrication
<u>41</u>	Commerce de gros
<u>44-45</u>	Commerce de détail
<u>48-49</u>	Transport et entreposage
<u>51</u>	Industrie de l'information et industrie culturelle
<u>52</u>	Finance et assurances
<u>53</u>	Services immobiliers et services de location et de location à bail
<u>54</u>	Services professionnels, scientifiques et techniques
<u>55</u>	Gestion de sociétés et d'entreprises
<u>56</u>	Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement
<u>61</u>	Services d'enseignement
<u>62</u>	Soins de santé et assistance sociale
<u>71</u>	Arts, spectacles et loisirs
<u>72</u>	Services d'hébergement et de restauration
<u>81</u>	Autres services (sauf les administrations publiques)
<u>91</u>	Administrations publiques

Figure 9 : Structure hiérarchique du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0 (Gouvernement du Canada, 2018) — Captures d'écran No. 1 et No. 2

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0	Introduction	Définition des indices supérieurs	Structure hiérarchique
<b>61 - Services d'enseignement</b>			
<b>611 - Services d'enseignement</b>			
<b>6111 - Écoles primaires et secondaires</b>			
61111 - Écoles primaires et secondaires <sup>ÉU</sup>			
611110 - Écoles primaires et secondaires <sup>ÉU</sup>			
<b>6112 - Collèges communautaires et cégeps</b>			
61121 - Collèges communautaires et cégeps			
611210 - Collèges communautaires et cégeps <sup>ÉU</sup>			
<b>6113 - Universités</b>			
61131 - Universités			
611310 - Universités <sup>ÉU</sup>			
<b>6114 - Écoles de commerce et de formation en informatique et en gestion</b>			
61141 - Écoles de commerce et de secrétariat			
611410 - Écoles de commerce et de secrétariat <sup>ÉU</sup>			
61142 - Formation en informatique			
611420 - Formation en informatique <sup>ÉU</sup>			
61143 - Formation professionnelle et perfectionnement en gestion			
611430 - Formation professionnelle et perfectionnement en gestion <sup>ÉU</sup>			
<b>6115 - Écoles techniques et écoles de métiers</b>			
61151 - Écoles techniques et écoles de métiers			
611510 - Écoles techniques et écoles de métiers <sup>CAN</sup>			
<b>6116 - Autres établissements d'enseignement et de formation</b>			
61161 - Écoles des beaux-arts			
611610 - Écoles des beaux-arts <sup>ÉU</sup>			
61162 - Formation athlétique			
611620 - Formation athlétique <sup>ÉU</sup>			
61163 - Écoles de langues			
611630 - Écoles de langues <sup>ÉU</sup>			
61169 - Tous les autres établissements d'enseignement et de formation			
611690 - Tous les autres établissements d'enseignement et de formation <sup>CAN</sup>			
<b>6117 - Services de soutien à l'enseignement</b>			
61171 - Services de soutien à l'enseignement			
611710 - Services de soutien à l'enseignement			

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0	Introduction	Définition des indices supérieurs	Structure hiérarchique
<b>611690 - Tous les autres établissements d'enseignement et de formation<sup>CAN</sup></b>			
<b>Tous les exemples - 611690 - Tous les autres établissements d'enseignement et de formation<sup>CAN</sup></b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• aide à la réanimation cardio-pulmonaire (RCP), entraînement et certification</li> <li>• cours de méditation</li> <li>• cours de sécurité dans le maniement des armes à feu</li> <li>• cours ou écoles de lecture rapide ou d'amélioration de la lecture</li> <li>• cours ou écoles de perfectionnement</li> <li>• école de navigation de plaisance et de voile</li> <li>• écoles bibliques (sauf conférant des grades)</li> <li>• écoles d'art oratoire</li> <li>• écoles de poterie</li> <li>• écoles de survie</li> <li>• écoles d'élégance et de personnalité</li> <li>• écoles d'hypnose</li> <li>• écoles, leçons ou camps de yoga</li> <li>• éducation et consultation de carrière pour les adultes</li> <li>• éducation financière, enseignement d'</li> <li>• enseignement de jeu de cartes (p. ex., bridge)</li> <li>• formation commerciale pour les jeunes</li> <li>• formation de chefs de file pour programmes de loisirs</li> <li>• formation de sauveteur</li> <li>• formation en premiers soins</li> <li>• formation en recherche et sauvetage</li> <li>• formation en techniques et normes de sécurité industrielle</li> <li>• formation pour la chasse et le piégeage (éducation)</li> <li>• formation pour l'élevage de petits animaux</li> <li>• leçons de conduite automobile</li> <li>• mentorat pour acteurs et actrices</li> <li>• précepteurs privés</li> <li>• préparation pour services d'instructions d'examen normalisé</li> <li>• programmes d'alphabétisation pour adultes</li> <li>• programmes des entraîneurs stagiaires</li> <li>• programmes éducatifs en foresterie pour enfants</li> <li>• programmes en ligne pour la formation d'enseignants</li> <li>• protection civile (urgence), formation en</li> <li>• séminaires pour formation commerciale</li> <li>• tutorat académique, services de</li> </ul>			

Figure 9 : Structure hiérarchique du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0 (Gouvernement du Canada, 2018) — Captures d'écran No. 3 et No. 4

D'autre part, il y a lieu de se demander si ces *milieu, secteur et industrie* maritimes sont à relier avec la notion d'*usages*, inusitée en sciences de la gestion, mais omniprésente en GIZC, eu égard, notamment, aux définitions du mot *usage* que propose Robert (2014), à savoir :

1. « Le fait d'appliquer, de faire agir (un objet, une matière), pour obtenir un effet, que cet objet, cette matière subsiste (→ utilisation), disparaisse (→ consommation) ou se modifie en se dégradant (→ 2. usure) » s.p.

2. « Mise en activité effective (d'une faculté) » s.p.

En effet, la première définition, qui s'applique davantage aux ressources matérielles (naturelles ou artificielles), mène à l'idée que l'on doive les protéger et les conserver, alors que la deuxième, qui peut inclure les ressources d'ordre technique, humain et financier, en plus des ressources matérielles, ouvre la porte plus grande à la valorisation.

Quoi qu'il en soit, en sciences de la gestion, l'agir et les activités effectives relèvent généralement de la *mise en œuvre* de ressources. Par conséquent, ce sujet de préoccupation mène à l'hypothèse suivante :

Si Rimouski a une vocation maritime, on devrait pouvoir y percevoir des signes de mises en œuvre de ressources en rapport avec la mer.

Cette hypothèse pose la question de la protection/conservation/valorisation effective du potentiel maritime à travers des dispositifs (organisationnels ou personnels), un niveau de ressources, ainsi que des orientations et décisions stratégiques. Mais comme nous l'enseigne Fayolle (2004), le passage n'est pas automatique. Les cheminements peuvent s'interrompre pour différentes raisons (abandon d'une idée, d'un projet ; disparition prématurée, volontaire ou non, d'une activité ou d'une entreprise). Ils peuvent aussi se poursuivre sans heurts ou à travers des réorientations significatives.

Le premier stade est d'avoir une idée en rapport avec la mer qui peut jaillir dans la tête de n'importe qui, elle peut aussitôt être enfouie dans sa mémoire et oubliée temporairement ou définitivement, mais elle peut aussi être transformée en occasion d'action, après un travail de confrontation avec le milieu et les circonstances concernés et une première validation à travers un processus d'évaluation. À partir de là, le projet en rapport avec la mer peut prendre forme, se structurer et faire l'objet, éventuellement, de formalisations matérielles. Le seul fait d'utiliser les concepts d'*occasion* et de *projet* implique des interactions et des transactions avec des milieux personnels ou professionnels. Le stade suivant correspond à l'émergence de l'organisation (structure ou flux) en rapport avec la mer. Imaginée, visualisée, formalisée, dimensionnée dans un projet d'action, elle va s'animer dès le lancement des activités à caractère maritime et le moment du démarrage effectif. Le dernier stade est celui d'une organisation (structure ou flux) maritime stabilisée qui peut être évaluée par l'intermédiaire d'indicateurs d'activités, de performances et de résultats *ibid.*

Dans le cadre de cette thèse, la méthodologie déployée a imposé de s'en tenir au stade des organisations maritimes stabilisées concernant la mise en œuvre de ressources maritimes, autrement dit aux traces les plus manifestes qu'elle laisse à l'observateur non participant.

Reste tout de même à s'interroger sur les conditions d'émergence de telles mises en œuvre, et ce, d'autant plus que comme le suggère Fayolle (2004), il ne s'agit là que de la logique de l'objet. À l'instar de la logique du sujet en entrepreneuriat, le terme vocation mène aussi à l'idée de *caractéristiques intellectuelles* et de *destination*, tel que vu au sous-titre 1.2.1, ce qui mène à l'idée d'*esprit maritime*.

## **2.6 L'ESPRIT MARITIME POUR VIVRE SA VOCATION**

Une recherche sur Google avec les mots-clés « esprit maritime » (entre guillemets pour restreindre à l'expression exacte) renvoient 9 320 résultats en français et 16 100 pour

« *maritime spirit* » (le 4 juillet 2017)<sup>18</sup> principalement dans les rayons de la décoration, de la mode vestimentaire, de la gastronomie, des vacances, du commerce et du militaire et font référence à une ambiance, une esthétique (urbaine), une culture, une tendance, un sentiment (la mer que l'on porte en soi), une habileté et... on se le donne en mille : une vocation. On retrouve ici l'idée d'atmosphère dont parlait déjà Marshall (1890) à propos des districts, à cette différence près qu'elle n'est pas exclusivement industrielle. Différemment, mais s'y apparentant, on retrouve aussi la notion d'*esprit des lieux* en sciences sociales et en marketing territorial (Viel, 2008 ; Barabel, Mayol et Meier, 2010 citant Poncet, 2009), notion qui étrangement (décidément, on nage dans les surprises !) se présente quelques fois entre guillemets, comme si elle était un peu douteuse ou comme si elle était un malin génie à la Descartes. L'hésitation peut sans doute être attribuée au fait que dans cette expression, ce sont des *lieux* qu'on semble vouloir doter d'un *esprit*. Or, il y a bien longtemps que le terme *esprit* est autrement utilisé sans guillemets en sciences de la gestion, peut-être justement parce qu'il y caractérise des personnes, et non autres choses qui le rendent inévitablement suspect.

Comme il l'a été entrevu aux sous-titres 1.2.1 et 2.2, la notion d'*esprit d'entreprise* est chère aux chercheurs en sciences de la gestion. Les deux définitions les plus souvent citées de cette notion sont les suivantes :

- 1) [a]u total, avoir l'esprit d'entreprise, c'est générer des innovations et avoir la volonté de les voir aboutir, c'est-à-dire combiner deux qualités, à savoir la capacité innovatrice, à rapprocher du concept de gestion stratégique, et la capacité à bien organiser et gérer l'existant, qui est à rapprocher du concept de gestion opérationnelle (Ponson et Schaan, 1993, p. 1) ;
- 2) aptitude d'un individu, d'un groupe social, d'une communauté à prendre des risques pour engager des capitaux (pour investir, voire s'investir) dans une sorte d'aventure ("une entreprise"), consistant à apporter quelque chose de neuf (l'innovation), de créatif, ceci en employant et en combinant de la façon la plus performante possible des ressources diverses (Julien, et Marchesnay, 1996, p. 8).

---

<sup>18</sup> 18 300 résultats en français et 30 800 résultats en anglais pour les mêmes recherches le 24 avril 2021.

Dans ces deux définitions, l'ambition est de distinguer une capacité particulière liée à la volonté et à l'innovation, qu'on nomme *esprit d'entreprise*, d'une autre capacité liée davantage à la gestion (*management*), nommée *leadership* (Marchesnay, 2014).

Parlant de logique du sujet dans une perspective de projet, Fayolle (2004) suggère d'en faire une dynamique où tout individu pourrait être un entrepreneur en puissance. Le premier stade du processus est caractérisé par une indifférence ou une inconscience de l'entrepreneuriat. L'individu peut en rester là toute sa vie. Sinon, sous l'effet de nombreuses influences, l'individu peut développer une propension à l'entrepreneuriat, qu'il définit comme une inclination, un penchant à s'engager dans une démarche d'entrepreneuriat. En d'autres mots, la personne y est éveillée ou sensibilisée. De là, la propension peut évoluer vers une intention, un dessein délibéré, une volonté de passer à l'acte. Il précise que l'intention précède assez souvent, mais pas toujours le comportement d'entrepreneur, qui lui, signifie à la fois une prise de décision de faire et un engagement dans l'action. Le stade ultime est celui de l'évaluation des résultats de l'action en termes d'avantages et de bénéfices sur un plan individuel.

De son côté, l'Office québécois de la langue française définit l'*esprit d'entreprise* comme « [d]isposition psychique d'une personne ou d'un groupe qui détermine l'orientation de l'action vers la mise à exécution de desseins, de projets » (OQLF, 2015a).

En plus de ne pas interdire un caractère dynamique, cette dernière définition semble englober les deux premières tout en étant moins restrictive. En effet, bien que le terme innovation, sur lequel insistent les deux premières définitions, puisse avoir un sens très large en sciences de la gestion, il peut prêter à confusion dès lors qu'il s'agit de dialoguer avec d'autres domaines d'étude ou de pratique où il peut avoir un sens plus restrictif. Quant à eux, les termes desseins et projets comportent en eux-mêmes un certain caractère novateur, au moins pour ceux qui les mettent à exécution, mais ne se restreignent pas à l'innovation au sens strict. D'autre part, dans la définition de l'OQLF, on retrouve l'idée de *caractéristiques intellectuelles* (disposition psychique) et de *destination* (orientation de l'action, desseins, projets) du TLFi quant à une *vocation* locale. Ainsi, en suivant la piste de Diakite (2004), on

peut poser par analogie que l'esprit maritime serait à une vocation maritime locale ce que l'esprit d'entreprise est à l'entrepreneuriat.

De la sorte, les notions de *vocation* et d'*esprit d'entreprise* guident et appuient la proposition suivante :

ESPRIT MARITIME : disposition psychique d'une personne ou d'un groupe qui oriente la manière de penser et de se comporter à l'égard de la mer.

Vu de cette façon, tout en gardant en tête qu'une disposition est « par essence, irréductiblement générale et indéterminée, et ne peut se réduire à la simple conjonction de ses occurrences » (Tiercelin, 2017, p. 18), on peut même envisager, à condition de trouver des propriétés discriminantes, que l'esprit maritime pourrait éventuellement être évalué ou comparé à différents endroits, dans différents milieux ou en différents temps, voire être l'objet d'actions intentionnelles de promotion ou autrement d'influence.

Dans le même ordre d'idées (voir 3.3.4 *infra*) et bien qu'il ne s'agisse que d'une intuition, il serait difficile de s'empêcher ici de faire des rapprochements avec deux autres notions bien connues en sciences de la gestion, à savoir la *culture organisationnelle* (en *management* et en comportement organisationnel) et le *style/mode de vie* (en marketing).

En effet, la *culture organisationnelle* peut se définir comme « [e]nsemble des postulats, des valeurs et des croyances partagés qui régissent la manière de réfléchir et de se comporter dans une organisation » (McShane, Steen et Benabou, 2013, p. 637). Résultant de l'histoire/expérience de l'organisation, elle détermine en grande partie ce que les personnes ou les groupes perçoivent de leur univers et comment ils réagissent aux événements (Robbins *et al.*, 2015). Dans ce cadre, la plus ou moins grande valorisation de l'innovation et de la prise de risque, à rapprocher de l'*esprit d'entreprise* selon Julien et Marchesnay (1996), serait une dimension de la culture organisationnelle (Robbins, *et al.*, 2015).

Quant à lui, le *mode/style de vie* d'un individu « résulte de son système de valeurs et de ses attitudes, de ses activités et de ses comportements » (Darpy et Guillard, 2016, p. 13). Le cœur du style de vie étant les attitudes et les activités, alors que les valeurs sont en amont et les comportements sont en aval *ibid.*

Ainsi, mise à part le fait que l'une soit partagée et l'autre individuelle, les notions de *culture organisationnelle* et de *mode/style de vie* apparaissent très proches. Dans les deux cas, on peut se désoler du pouvoir de prédiction des variables psychologiques, par contre, l'étude des artefacts<sup>19</sup> semble satisfaisante pour la compréhension de l'existant.

Ces développements au sujet de l'*esprit d'entreprise*, de la *culture organisationnelle* et du *mode/style de vie* guident et appuient l'hypothèse suivante :

Si Rimouski a une vocation maritime, on devrait pouvoir y observer des indices d'esprit maritime partagé ou distribué.

Dans cette hypothèse, l'esprit maritime sera partagé dans la mesure où il est peu ou prou le même pour tous les Rimouskois. Selon Girin (1990), c'est un des sens qu'on peut donner au mot *culture*. Il sera distribué si certains Rimouskois sont capables de donner un sens à des événements, actes ou messages qui ne font pas sens pour d'autres, ou ont un sens différent, voire contradictoire *ibid.* Ce type d'esprit maritime distribué s'apparente davantage au *mode/style de vie*.

En fin de compte, l'aspect processuel et dynamique de l'esprit maritime permet en quelque sorte de boucler la boucle d'une vocation maritime locale par le fait que dans le cheminement qui va de l'inconscience du rapport à la mer jusqu'à l'évaluation des résultats de l'action à son égard, chacun (individu ou groupe) peut acquérir et développer un *potentiel*

---

<sup>19</sup> Symboles ou signes observables d'une culture (McShane, Steen et Benabou, 2013).

*maritime personnel*, défini comme un ensemble de ressources (motivations, connaissances, expériences, compétences, relations, aptitudes) (Fayolle, 2004) utiles pour la mise en œuvre des ressources maritimes perçues du milieu et des circonstances dans lesquels il doit vivre et agir. On rejoint ici le propos d'André Marraux selon qui « [v]ivre, c'est transformer en conscience une expérience aussi large que possible » (cité par Morin, Aubé et Johnson, 2014, p. 85), et on n'est pas très loin de la *knowledge-based view* discutée au CHAPITRE 1. En outre, on retrouve le cycle suggéré par Gerard dès 1957 en systémique, tel que vu au sous-titre 2.3.

En somme, à partir du cadre générique d'une situation maritime, la discussion qui précède suggère que l'ensemble de variables *ressources*, *mises en œuvre* et *esprit maritime* peut servir de repère pour discriminer (définir, distinguer, caractériser) une vocation maritime locale. Ce qui mène à proposer la représentation graphique suivante :

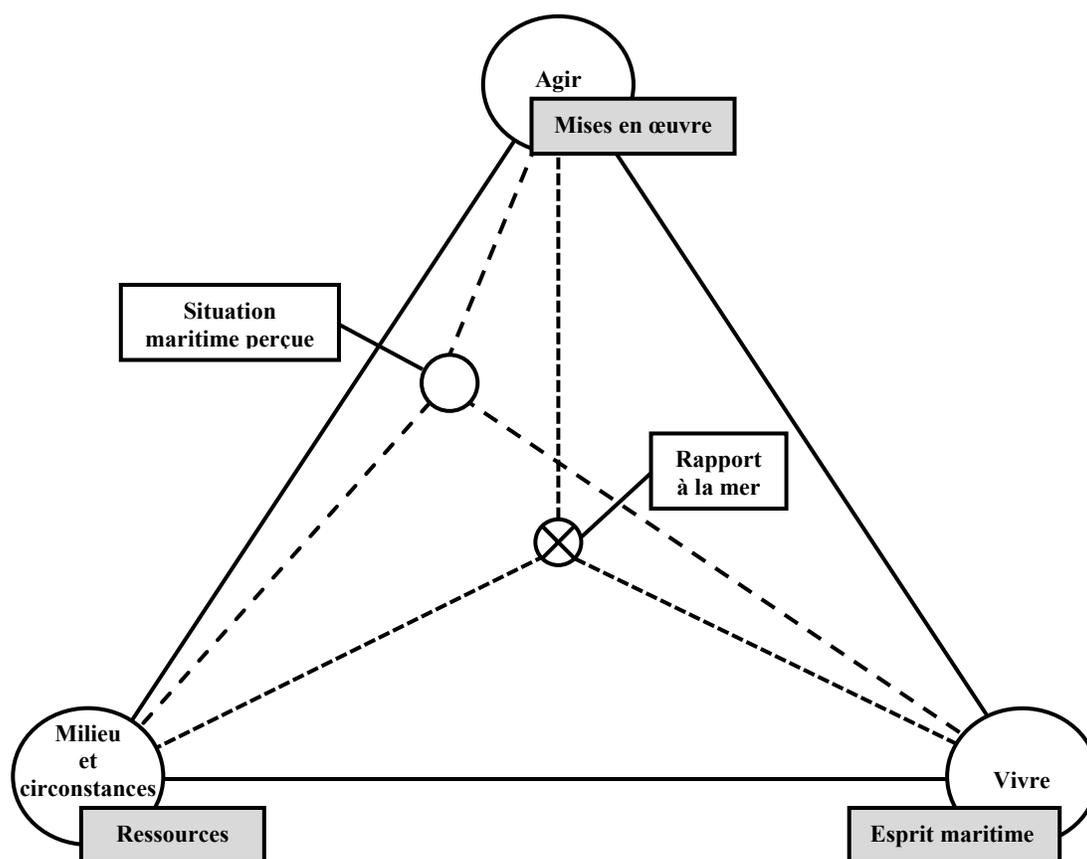


Figure 10 : Une représentation d'une vocation maritime perçue

À titre de conclusion provisoire, ajoutons que la notion de vocation maritime développée ici ne se restreint en rien aux bandes littorales ni à une activité économique en particulier. En effet, rien dans l'ensemble de repères proposé n'empêche de l'utiliser pour discuter de la marine marchande suisse (pays sans frontière maritime) ou du *Department of Atmospheric and Oceanic Sciences* de *Mcgill University* à Montréal (à environ 300 km de l'eau salée) par exemples. Tout comme rien n'empêche qui que ce soit de donner une ambiance *bord de mer* à la décoration de sa résidence même s'il demeure très loin à l'intérieur des terres (Amiot, 2020). Cela permet de croire que la notion de vocation maritime est une notion distincte de la zone côtière et des *clusters* maritimes (même si elle peut leur être reliée), ce qui rassure sur son originalité et sa pertinence scientifique. Néanmoins, force est de constater que les ressources, leurs mises en œuvre et l'esprit qui l'accompagne se trouvent bien quelque part, que ce soit ici, là ou ailleurs, dans une organisation structurée à cette fin ou non. Ce qui impose de discuter de la question locale.

## 2.7 LA QUESTION LOCALE

Encore une surprise : le Ministère du Conseil exécutif du Québec (2017 b) parle de son *territoire maritime*, expression d'ailleurs largement employée dans l'actualité. Or, cette expression est composée de deux termes qui s'opposent étymologiquement. En effet, le terme *maritime* fait partie de la famille de mots issue du latin *mare*, traduit par mer, alors que le terme *territoire* (tout comme *terroir*) est issu du latin *terra* comme portion de la surface terrestre s'opposant à la mer, aux eaux (Robert, 2014).

Doit-on en conclure que lorsque le gouvernement du Québec parle de *territoire maritime*, il ne réfère qu'à un espace terrestre bien au sec ? Il semble permis de penser que non. En tant que gouvernement, il fait sans doute référence à la définition de territoire comme : « [é]tendue de pays sur laquelle s'exerce une autorité, une juridiction » *ibid.*

Encore une fois, la confusion s'installe. Lorsque le gouvernement du Québec parle de son *territoire maritime*, parle-t-il simplement d'une étendue d'eau salée sur laquelle il

voudrait asseoir son autorité ? Si cela avait été le cas, il semble que le terme *marin* aurait été mieux choisi pour qualifier cette étendue de pays (voir sous-titre 1.2.1). D'autre part, ce serait oublier une autre définition du terme *territoire*, à savoir : « [é]tendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain » *ibid.* Sauf exception, les humains vivent majoritairement et la plupart du temps sur la terre ferme, bien qu'ils puissent pour le travail, les loisirs ou autrement être en mer par moment.

Donc, du point de vue défendu ici un territoire maritime devrait être terraqué, c'est-à-dire composé de terre et d'eau, le tout impliquant un groupe humain qui y vit.

La question n'est pas vidée pour autant. Si on remplace le mot *maritime* par sa définition adoptée dans le cadre de cette thèse, on trouve : *territoire qui a rapport à la mer*. Et même si on ajoute que ce territoire doit être terraqué, le gouvernement du Québec a sans doute raison d'inclure toute la vallée du Saint-Laurent dans son territoire maritime, tel que mentionné dès les premières phrases de l'INTRODUCTION GÉNÉRALE de cette thèse. En effet, le fleuve Saint-Laurent a certainement rapport à la mer puisqu'il y aboutit, ce qui différencie d'ailleurs un fleuve d'une rivière.

En somme, dire qu'on s'intéresse à un territoire maritime ne suffit pas à caractériser le rapport à la mer du lieu d'étude. Incluant l'idée d'interface terre/mer, le vocable *zone côtière* est plus limitatif, plus précis sur ce plan. Par ailleurs, le terme *zone* pourrait participer à entretenir la dualité homme/nature en ce sens qu'il n'implique pas nécessairement l'occupation du lieu par un groupe humain.

Quoiqu'il en soit, suivant tout de même la piste *territoire*, la particule *étendue de la surface terrestre* de sa définition mène certainement à s'interroger sur le milieu naturel. À cet égard, les sciences de la gestion ne sont pas d'un très grand secours de prime abord. Cependant, les gestionnaires ne peuvent plus ignorer les grandissantes préoccupations écologiques des échelles locales à mondiale (Robbins, *et al.*, 2015). En cela, tout manuel de gestion qui se respecte inclut maintenant au moins une section dédiée au développement durable. En pratique, les approches des organisations en cette matière vont d'une sensibilité

écologique faible (approche juridique) à élevée (approche militante), en passant par des sensibilités moyennes que sont l'approche de marché (suivant les demandes des clients) et l'approche fondée sur l'engagement des parties prenantes (suivant les demandes des fournisseurs, clients, société et employés) *ibid.* Quoi qu'il en soit, d'une façon générale les gestionnaires reconnaîtraient de plus en plus le lien étroit qui existe entre leurs décisions, les activités qui en découlent et le milieu naturel qui en subit les effets *ibid.*

Même gestionnaire, il convient donc de s'intéresser au milieu naturel et pour cela, il faudra chercher des indices d'un rapport à la mer rimouskois qui ont trait, notamment, à la terre, l'eau, la biodiversité et le climat en vue de discerner un territoire maritime.

Pour la particule de la définition de *territoire* qui concerne un *groupe humain*, Robert (2014) lui donne *collectivité, communauté, société* et *classe* comme synonymes. Partant de là, en plus des caractéristiques du milieu naturel et des aménagements qui y sont faits, qui ont chacun leurs spécialistes (biologistes, écologistes, océanographes, géographes, urbanistes, etc.), étudier le territoire apparaît être du domaine particulier de la sociologie. Or, on ne s'improvise pas plus sociologue que biologiste et la tâche dépasse largement les ambitions de cette thèse. Néanmoins, si l'objet d'étude implique un groupe humain, il faudra bien le discerner. Pour ce faire, des connaissances issues du champ du comportement organisationnel, qui s'intéresse depuis longtemps aux groupes dans le domaine du travail, pourront être utiles.

De façon générique, un *groupe* y est défini comme un ensemble d'individus qui présentent une ou plusieurs caractéristiques communes. Plus spécifiquement, McShane, Steen et Benabou (2013) proposent les critères suivants pour caractériser les groupes :

- Les membres d'un groupe ont une interdépendance et des interactions modérées ;
- Les membres d'un groupe s'expriment ensemble ponctuellement sur des décisions, mais c'est la plupart du temps une autorité qui les mettra en œuvre ;
- Les décisions collectives d'un groupe sont motivées par le désir de satisfaire d'abord les performances et les besoins de chacun ;

- Les membres d'un groupe ne portent pas nécessairement d'intérêt profond aux tâches et aux activités de tous les autres membres ;
- Les membres d'un groupe n'ont pas de liens affectifs avec tous les autres membres.

Dans le milieu du travail, on parlera par exemples d'un groupe de cadres d'une entreprise, d'un groupe de travailleurs représentés par un syndicat, d'un groupe de techniciens, etc. En contraste, une *équipe* se distingue d'un simple *groupe* par l'existence d'un projet commun, d'un esprit d'équipe et de liens socioaffectifs forts *ibid.*

Bien que spécifiques au monde du travail, rien ne semble indiquer qu'on ne puisse se servir de ces critères pour identifier un groupe humain rimouskois qui partageraient une ou plusieurs caractéristiques en rapport avec la mer.

En fin de compte, la question locale peut être qualifiée de constituante transverse sur l'outil d'intelligibilité d'une vocation maritime, parce qu'impliquée, selon des modalités spécifiques, par chacune de ses composantes et, par analogie avec le muscle abdominal éponyme, on pourrait dire qu'elle en constitue le plan profond (Larousse, s.d.). Du reste, cette question locale fait partie intégrante de la définition du terme *vocation* de l'ATILF (s.d.) en ce qu'elle concerne « un établissement, une région, un pays » s.p. Cela permet de distinguer ce dont on parle, par contraste avec les autres définitions du terme qui ont trait soit à 1) un appel de Dieu ; ou 2) un penchant, une attirance pour une profession (Robert, 2014). Cette dernière signification étant assez proche de celle proposée ici de la notion d'esprit maritime, ce qui *in fine* rassure sur sa pertinence.

En outre, Rimouski n'étant ni un établissement ni un pays, c'est le terme *région* qui devrait pouvoir concrétiser son aspect local selon la définition de *vocation* de l'ATILF (s.d.). Le terme *région* signifiant : « [t]erritoire relativement étendu, possédant des caractères physiques et humains particuliers qui en font une unité distincte des régions voisines ou au sein d'un ensemble qui l'englobe » (Robert, 2014, s.p.). Il s'agit donc bien de délimiter un ici, étendu en toutes directions dans un ensemble de là à là, par rapport à un ailleurs.

Pour suivre cette piste, l'hypothèse suivante est posée :

Si Rimouski est une région maritime, on devrait pouvoir y déceler des caractères physiques et humains particuliers en rapport avec la mer qui en font une unité distincte des régions voisines ou au sein d'un ensemble qui l'englobe.

Cette hypothèse est la dernière à propos du cadre qui anime cette thèse. Du reste, cette question locale amplifie l'idée d'une logique du contexte qui était déjà présente sur le pôle milieu et circonstances. De la sorte, on rejoint les propositions de Schmitt, quoique de façon différente, sur la nécessité de l'ajouter explicitement aux logiques de l'objet et du sujet proposées par Fayolle (2004), pour qui cette logique du contexte était bien présente dans la lettre (sans pour autant être nommée), mais qui demeurait sous-entendue dans sa représentation graphique.

Cela dit, bien qu'elle reste perfectible, la proposition suivante peut être tentée à propos d'une vocation maritime locale :

VOCATION MARITIME LOCALE : mise en œuvre de ressources par un groupe (individuellement ou collectivement), à un moment donné et dans un lieu identifiable, selon une disposition psychique partagée ou distribuée qui oriente l'action à l'égard de la mer, nommée esprit maritime.

Enfin, rappelons que ces variables n'étaient pas données au départ de l'enquête, qu'elles ont émergé en cours de route à force de surprises et de soupçons. Il conviendra donc de traiter du comment on a pu en arriver là en discutant méthodologie, ce qui sera l'objet du prochain chapitre. Mais auparavant, la question du cadre spatial de l'enquête doit être discutée. En effet, bien qu'ayant siégé dans toutes les hypothèses jusqu'ici, très peu a été dit à propos de Rimouski.

## 2.8 RIMOUSKI EN QUESTION

Mentionnons d'emblée qu'il n'a jamais été question de théoriser Rimouski en soi ni son éventuelle vocation maritime singulière. En fait et depuis le début, elle est le terrain d'étude de la recherche menant à cette thèse. Mais alors, faudrait-il justifier ce choix ?

Force est de considérer que non. Tout d'abord, c'est la vocation maritime rimouskoise elle-même qui a inspiré la recherche menant à cette thèse, il serait pour le moins disgracieux de l'écarter ensuite au profit d'une autre région considérée comme plus pertinente. Et ce, d'autant plus qu'on aurait perdu des facilités d'étude et de compréhension ainsi que la connaissance préalable due à la présence actuelle et expérientielle de presque un demi-siècle sur les lieux. D'autre part, pour autant que cette région ait mis en lumière des questions scientifiques légitimes concernant les vocations maritimes locales, sa pertinence est assurée. Par contre, le seul nom Rimouski n'enseigne rien sur les limites d'une telle région. En effet, rien n'indique au départ de la recherche qu'une vocation maritime locale cadre dans l'une ou l'autre des limites qu'on connaît autrement de cette localité.

Dans le cas qui nous occupe, la « nouvelle » ville de Rimouski est issue du regroupement, en 2002, des municipalités de Mont-Label, Sainte-Blandine, Sainte-Odile-sur-Rimouski et Rimouski-Est, ainsi que des villes de Pointe-au-Père et de Rimouski. La ville a aussi annexé le territoire de la municipalité du Bic en 2009, de sorte qu'elle couvre maintenant une superficie totale de 532 km<sup>2</sup>, dont 335 km<sup>2</sup> sur sa partie terrestre et 197 km<sup>2</sup> sur le Saint-Laurent (Ville de Rimouski, s.d.). Sa partie terrestre s'étend sur environ 35 km de rivage et une vingtaine de kilomètres dans les terres, pour une population de 49 733 habitants en 2021. Toutefois, cette thèse s'intéresse davantage à la partie proche de l'interface terre/eau de ce territoire, c'est-à-dire qu'elle exclut son excroissance vers le sud/sud-est qui correspond à peu près aux anciennes municipalités de Sainte-Blandine et Mont-Label (voir la partie en bas à droite de la Figure 11).



Figure 11 : Position (Google, 2020) et limites de la ville de Rimouski (Rimouski, 2020)

D'autre part, quoique bien commode pour identifier le terrain d'étude, le nom Rimouski n'est pas sans équivoque. Il s'agit d'une ville, qui est aussi la métropole et la capitale de la région du Bas-Saint-Laurent au Québec, tout en étant paradoxalement une région rurale pour le gouvernement fédéral du Canada, parce que moins de 150 000 personnes y habitent. Autrement, Rimouski désigne aussi un district judiciaire et un diocèse religieux qui ont des territoires vastes, et si on y accole toutes sortes d'autres noms, il s'agit aussi d'une municipalité régionale de comté, d'une circonscription électorale du gouvernement du Québec et d'une autre du gouvernement du Canada, qui n'ont pas les mêmes limites géographiques. En outre, Rimouski tire son nom de la rivière du même nom qui n'y est que très partiellement située et dont l'embouchure est à peu près au centre d'une région que les pionniers nommaient Le Bic ou Saint-Barnabé, du nom des îles qui lui font face, et qui s'étendait beaucoup plus à l'est que maintenant, jusqu'à la rivière Métis. D'autre part, cette ville prétend aussi être *au cœur de la Technopole maritime du Québec*, qui couvre un territoire immense sur le Saint-Laurent et ses rives, mais c'est aussi là que se trouve le siège social de l'organisme du même nom. Conjoncture quelque peu paradoxale où on pourrait penser que la tête (ou le siège) se retrouve dans le cœur ! Quoi qu'il en soit, bien que ce flou spatial mène à des pistes politiques, administratives, géographiques et, pourquoi pas, émotives, pour l'étude d'une vocation maritime locale, il ne vide pas la question des limites

géographiques d'un rapport à la mer particulier. Le pari a ici été fait que ce serait de proche en proche, à partir d'un centre rimouskois sélectionné plus ou moins arbitrairement, qu'il serait possible d'identifier les limites géographiques d'un rapport à la mer partagé ou distribué, dit local. Le travail effectué dans ce sens sera exposé au point 4.3. En outre, on rejoint ici l'idée de conjonction/disjonction de Fayolle (2004).

Sur cette question locale rimouskoise qui reste ouverte pour le moment, mais pour tout de même conclure ce chapitre qui se veut l'encadreur de cette thèse, il semble utile de synthétiser ses principales propositions et hypothèses.

## **2.9 L'OUTIL D'INTELLIGIBILITÉ COMME CADRE**

Ayant émergé du matériau recueilli et de son interprétation à l'aide d'outils théoriques et pratiques reconnus en sciences de la gestion, tout en considérant les apports des écrits recensés dans les champs des pôles économiques et de la gestion intégrée des zones côtières, l'élaboration d'un outil d'intelligibilité d'une vocation maritime locale fait écho aux propos de Le Moigne (1987), selon lesquels la modélisation est à la fois le processus et le résultat de la recherche. De la sorte, on ne saurait trop comment le qualifier dans les termes généralement connus que sont les cadres théorique, conceptuel, de références ou d'analyse. Tout au plus, peut-on l'inscrire dans un référentiel disciplinaire (les sciences de la gestion), une approche théorique (systémique) et une approche générique (situation). Néanmoins, ce cadre s'est montré efficace, au moins aux yeux de son auteure, pour circonscrire l'objet d'étude nommé *vocation maritime locale* et il appert relativement simple d'utilisation pour la décrire. En conséquence, il semble permis d'espérer que cet outil d'intelligibilité soit suffisamment complexe pour être robuste scientifiquement, tout en demeurant à la portée du plus grand nombre en pratique, comme souhaité au CHAPITRE 1.

À titre de synthèse, rappelons les différentes propositions par ordre d'apparition dans le texte. Mais avant rappelons l'objectif spécifique de cette thèse :

Développer un outil d'intelligibilité d'une vocation maritime locale.

Et la question théorique spécifique :

Quel ensemble de variables peut-on prendre en compte pour discriminer une vocation maritime locale ?

Tableau 4 : Principales propositions de cette thèse

RAPPORT À LA MER : ensemble de relations à la mer concrètes.
SITUATION MARITIME : ensemble de relations à la mer concrètes qui, à un moment donné, unissent un sujet ou un groupe au milieu et aux circonstances dans lesquels il doit vivre et agir.
RESSOURCES MARITIMES : capacités de conception, production ou servuction perçues en rapport avec la mer.
ESPRIT MARITIME : disposition psychique d'une personne ou d'un groupe qui oriente la manière de penser et de se comporter à l'égard de la mer.
VOCATION MARITIME LOCALE : mise en œuvre de ressources par un groupe (individuellement ou collectivement), à un moment donné et dans un lieu identifiable, selon une disposition psychique partagée ou distribuée qui oriente l'action à l'égard de la mer, nommée esprit maritime.

Quant aux hypothèses présentées jusqu'ici en fonction du terrain d'étude, elles soutiennent l'outil d'intelligibilité de sorte qu'elles devraient être mises sous forme générique pour qu'il puisse éventuellement être utilisé par d'autres comme ensemble de repères pour discriminer et décrire une vocation maritime locale. Dès lors, elles se liront comme suit :

Tableau 5 : Un ensemble de repères pour discriminer et décrire une vocation maritime locale

S'il y a vocation maritime locale, on devrait pouvoir déceler des signes d'un rapport à la mer ;
S'il y a vocation maritime locale, on devrait pouvoir déceler des signes de ressources en rapport avec la mer ;
S'il y a vocation maritime locale, on devrait pouvoir percevoir des signes de mises en œuvre de ressources en rapport avec la mer ;
S'il y a vocation maritime locale, on devrait pouvoir observer des indices d'esprit maritime partagé ou distribué ;
S'il y a région maritime, on devrait pouvoir y déceler des caractères physiques et humains particuliers en rapport avec la mer qui en font une unité distincte des régions voisines ou au sein d'un ensemble qui l'englobe.

Suivant ces propositions et hypothèses, la représentation graphique de l'outil d'intelligibilité (l'ensemble de variables) proposé se présente comme suit :

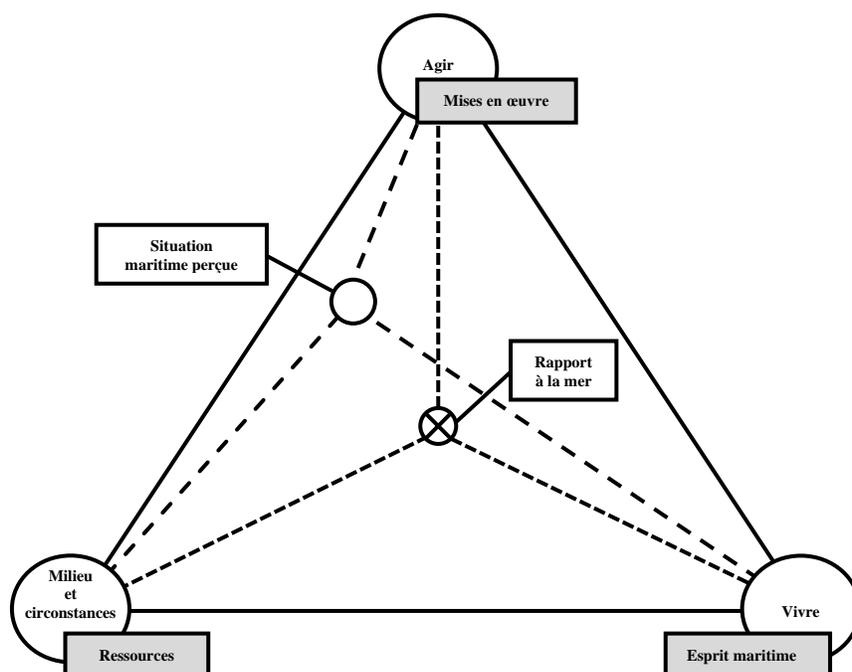


Figure 12 Un outil d'intelligibilité d'une vocation maritime perçue

En dernier lieu, pour faire face au problème du cadre mentionné en début de chapitre qui, pour rappel, dénote la difficulté de décrire les situations et leur dynamique sans traiter de tout ce qui n'est pas affecté par ce qui s'y passe, la programmation informatique inspire une codification de type modulaire (objet-attribut-valeur), qu'on peut rapprocher de l'hypothèse causale-holistique, au lieu d'un codage linéaire à rapprocher de la causalité analytique. Codification dont il sera, entre autres, question dans le prochain chapitre, traitant de méthodologie.

## **CHAPITRE 3**

### **LA MÉTHODE**

*Le simple ... est l'émergence  
d'une fabuleuse complexité (Morin,  
1994, p. 316).*

Bien qu'utiles pour circonscrire l'objet d'étude, les questions de cadre traitées au chapitre précédent ne disent en rien où ni comment chercher des indices d'un rapport à la mer au travers des pôles ressources, mises en œuvre et esprit maritime d'une vocation maritime perçue. Ni, à plus forte raison, comment présenter ses éventuelles trouvailles. Il reste donc encore à parler méthodologie en vue d'une enquête fructueuse. Pour ce faire, il sera tout d'abord question dans ce chapitre d'un type de raisonnement et d'un cheminement de la recherche empruntés. Suivra ensuite une partie plus conventionnelle traitant de recueil et de traitement du matériau empirique, pour finir par des questions épistémologiques.

#### **3.1 LE RAISONNEMENT**

Schématiquement (voir Figure 13 ci-dessous), le type de raisonnement emprunté tout au long de la recherche menant à cette thèse s'apparente à celui proposé par Charles S. Peirce (1839-1914). Cet auteur, quoiqu'attaché à la démarche scientifique classique, en donne une interprétation originale, notamment quant à l'abduction<sup>20</sup>.

---

<sup>20</sup> Le lecteur qui voudrait en savoir plus sur l'abduction pourra se référer, entre autres à Lévesque (2015).

Cette notion est au cœur de sa philosophie pragmatiste (pragmatism<sup>21</sup>) et on pourrait même dire qu'elle la résume toute entière : « *If you carefully consider the question of pragmatism you will see that it is nothing else than the question of the logic of abduction* » (Peirce, 1935, p. 121). Traduction libre : « Si vous examinez attentivement la question du pragmatisme, vous verrez qu'il ne s'agit de rien d'autre que de la question du raisonnement abductif ». Selon Peirce, le but du raisonnement est de découvrir par l'examen de ce qu'on sait déjà quelque autre chose qu'on ne sait pas encore (Peirce, 2003).

De multiples définitions de l'abduction qui diffèrent entre elles sont proposées, Peirce lui-même en aurait donné des dizaines (Dumez, 2012), mais au minimum, on peut dire que : « *Broadly speaking, abduction is a reasoning process invoked to explain a puzzling observation* » (Aliseda, 2006, p. 28). Traduction libre : « D'une manière générale, l'abduction est un processus de raisonnement auquel on a recours pour expliquer une observation déroutante ».

Le raisonnement abductif a *grosso modo* la structure suivante (Tiercelin, 2013) :

On observe le fait surprenant C – Or, si A était vrai, C irait de soi - On a donc des raisons de soupçonner que A est vrai.

Pour Peirce, abduction, déduction et induction ne s'opposent pas, ils se combinent comme épisode logique de découverte. Le mode de raisonnement abductif commence avec un fait surprenant, dit autrement, une évidence récalcitrante ou qui semble être une anomalie (Aliseda, 2006) par rapport à une hypothèse ou une théorie déjà présente à l'esprit. C'est par déduction que cette théorie s'impose à l'esprit, en effet, si on est surpris, c'est qu'on s'attendait à voir autre chose. « [...] *deduction is concerned with the prediction of effects* »

---

<sup>21</sup> Terme utilisé ultérieurement par Peirce pour se distancier du pragmatisme selon James.

(Peirce, 2 714<sup>22</sup>, cité par Dumez, 2012). Traduction libre : « [...] la déduction consiste à la prédiction des effets ».

La vraisemblance de la théorie est quant à elle confirmée par induction, c'est-à-dire par comparaison avec des effets observés. « *Induction shows that something actually is operative* » (Peirce, 5 171, cité par Dumez, 2012). Traduction libre : « L'induction montre que quelque chose est effectivement opérant ».

Lorsqu'un fait déroutant est repéré (nouveau ou anomalie) par rapport à cette théorie d'arrière-plan, l'abduction peut intervenir. Ainsi, l'abduction remonte en arrière pour formuler une nouvelle hypothèse plausible qui pourrait expliquer le fait déroutant (Dumez, 2012). De façon plus réursive que séquentielle, « [l]'abduction suggère une hypothèse ; la déduction en tire diverses conséquences que l'induction met à l'épreuve » (Deledalle, 1990, p. 160, cité par Dechamboux et Mottier Lopez, 2015, p. 179). « Insistons, il s'agit là d'une succession logique, pas chronologique » (Réthoré, 2007, s.p.) du type : s'il y a abduction, alors il y a déduction et induction.

De la sorte, Peirce aurait « estompé la frontière séparant les contextes de découverte et de justification réunissant plutôt ces deux moments de la recherche au sein d'une même démarche dont il a montré la scientificité » (Angué, 2009, p. 76-77).

Néanmoins, puisque l'enquête progresse d'hypothèse en hypothèse (ou de surprise en soupçon), il est possible d'exposer les premiers raisonnements qui ont participé à la recherche menant à cette thèse (Figure 13) :

---

<sup>22</sup> La plus grande part de l'œuvre de Peirce étant constituée de textes (non publiés), il est coutume de référer à ces écrits par numérotation de *papers*.

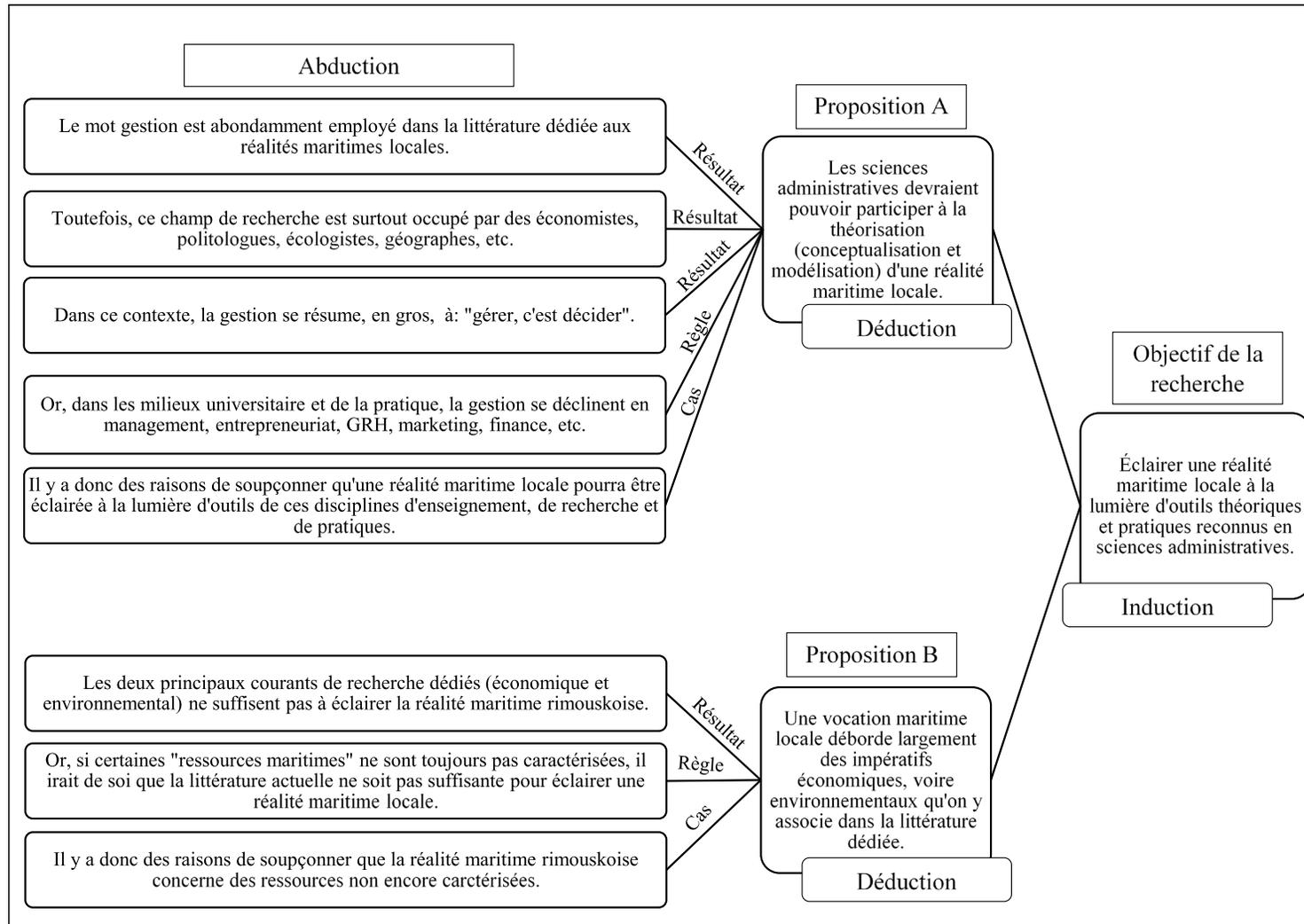


Figure 13 : Un schéma du raisonnement d'élaboration de la problématique de recherche

Ce n'est que par souci de clarté que le cheminement de pensée emprunté pour élaborer la problématique de recherche a été présenté sous forme linéaire à la Figure 13. Il n'est toutefois pas à confondre avec une approche hypothético-déductive classique par laquelle un chercheur émet une hypothèse, en déduit des conséquences qu'il traduit ensuite dans un dispositif expérimental visant à l'éprouver, et ce, dans une séquence de trois étapes uniques et individualisables. Pour être plus juste, il aurait sans doute fallu donner une forme plus atomique à ce raisonnement, du genre de la figure suivante :

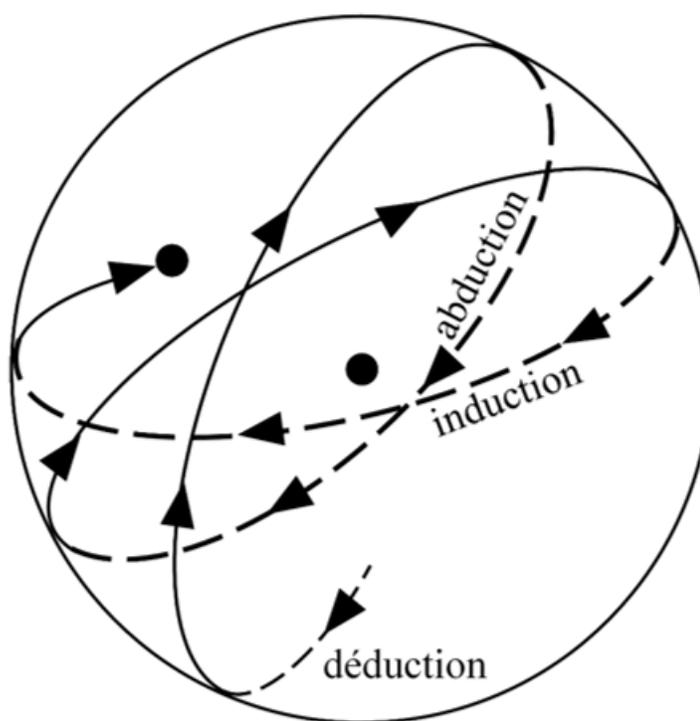


Figure 14 : Une forme atomique du raisonnement

Cette forme atomique suggère que ces circonvolutions mentales (récursives) ne s'arrêtent pas là et en effet, ce raisonnement se reproduit sans cesse tout au long de la progression de la recherche à toutes les échelles (Dechamboux et Mottier Lopez, 2015) d'hypothèse en hypothèse, ou autrement, de surprise en soupçon, les « sauts quantiques » (émergences mentales) étant nombreux et fréquents. Dans ces circonstances, il est apparu assez curieux de devoir présenter un cadre au chapitre précédent parce qu'en fait, il a été

élaboré au fur et à mesure de l'enquête constituée d'allers-retours successifs entre la théorie et le terrain. D'une certaine façon, il s'agit donc davantage du résultat que d'une prémisse de la recherche et cet ordre de présentation risque de donner l'impression que le reste de l'exercice consiste en un test de l'outil élaboré, alors qu'il s'agit davantage d'éléments qui ont participé à la progression de la théorisation elle-même.

Encore une fois, cela est toutefois compatible avec Le Moigne (1987), pour qui la modélisation est à la fois le processus et le résultat de la recherche. En outre, la mise à l'épreuve des propositions reste malgré tout un des éléments d'importance reconnus de la recherche scientifique.

Quoi qu'il en soit, ce type de raisonnement suggère un type de cheminement d'enquête non linéaire, ce dont il sera question ci-après.

### **3.2 PROGRESSION DE LA RECHERCHE**

Le type de progression adopté pour la recherche ayant mené à cette thèse est largement emprunté de travaux antérieurs (Couture, 2012 ; Albert et Couture, 2013). Cette méthode (s'il est permis de la nommer ainsi) est constituée d'allers-retours successifs entre l'information empirique et les théories et concepts utilisés pour la comprendre (Avenier et Gavard-Perret, 2012), et ce, en différents temps : le questionnement (qu'est-ce qui est intrigant ?), l'investigation/reformulation (comment le phénomène perçu se manifeste-t-il ?), l'interprétation (ce que la littérature en dit), la théorisation (proposition d'hypothèses plausibles), la communication (dans le monde académique et pratique) et la mise en pratique (repères heuristiques pour l'action). En continu, le processus et les savoirs sont l'objet d'un travail épistémique (récuratif et réflexif).

Cette progression peut s'illustrer de la façon suivante :

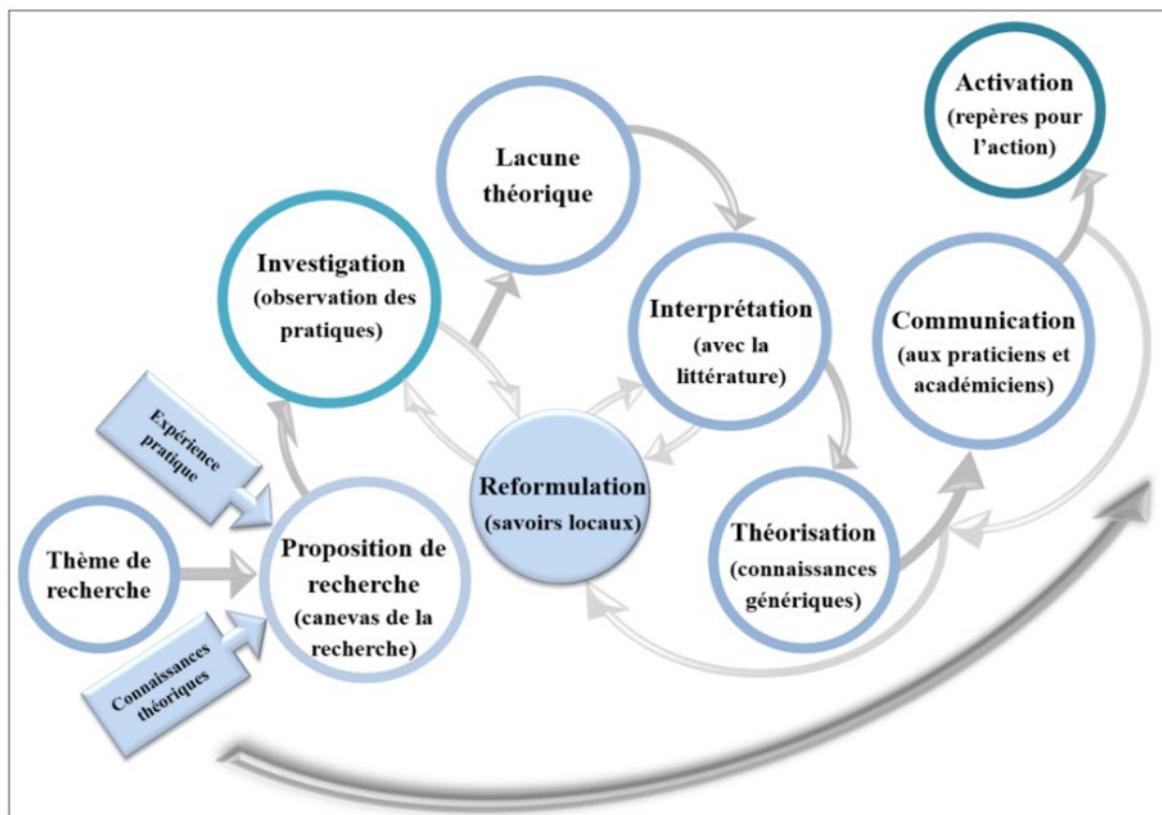


Figure 15 : Progression de la recherche, adaptée de Albert et Couture (2013)

Par analogie, on pourrait imaginer ce type de progression de l'enquête comme une danse où des mouvements distincts sont à faire sur chaque temps formant la mélodie, les couplets et le refrain de la musique, mais qu'on ne peut disjoindre les uns des autres sans quoi il ne s'agirait plus d'une danse. Le succès de la chose étant assuré par la fluidité des itérations de mouvements et la cohérence de l'ensemble à chaque tour de piste.

On pourrait aussi rapprocher cette progression de la stratégie chemin faisant (tâtonnante) introduite par Avenier (1997), de par sa tension permanente entre le caractère délibéré et le caractère émergent conséquents du raisonnement abductif. Et comme on peut s'en douter en regardant la partie centrale de la capture d'écran à la Figure 18 *infra*, ce cheminement a été largement influencé par les différents écrits d'Edgar Morin à propos,

notamment, de la pensée complexe qui invite à douter, problématiser, réfléchir et à combiner ou croiser plusieurs regards, plusieurs scénarios (Berger et Peyron Bonjan, 2007).

Bien que ces mouvements soient indissociables, il est possible de les distinguer pour en donner quelques caractéristiques principales, ce qui sera l'objet des prochains sous-titres.

### 3.2.1 Le questionnement

Le questionnement primaire devrait permettre de construire un canevas de la recherche qui comprend en général une question de recherche, les principales ressources théoriques mobilisées, la stratégie d'investigation et les méthodes de collecte des informations envisagées. Le chercheur devrait aussi spécifier à ce moment le cadre épistémologique à l'intérieur duquel la recherche sera conduite (Albert et Avenier, 2011). Dans un premier temps, ce qui mène à la recherche est plutôt une énigme, autrement dit un thème de recherche en lien avec un fait déroutant (nouveau ou anomalie), un écart apparent entre les connaissances pratiques et théoriques préalables du chercheur. Cette énigme invite le chercheur à aller plus avant, à réfléchir sur la pratique autant qu'à s'informer davantage sur la théorisation existante et les façons de faire qui pourraient participer à l'investigation. En étant bien conscient que l'enquête suscitera son propre cheminement, la proposition de recherche qui en résulte est davantage une esquisse qu'une planification définitive, quoique faite minutieusement. Comme le soulignent à juste titre Strauss et Corbin (1997), dans une recherche à visée scientifique, un *esprit ouvert* ne signifie pas une *tête vide*, une certaine sensibilité théorique est nécessaire pour espérer monter en conceptualisation ensuite (Locke, 2001). Ce premier travail permet au chercheur d'acquérir cette sensibilité et aux lecteurs éventuels d'apprécier la démarche intellectuelle du projet de recherche.

Dans le cadre de cet exercice doctoral, ce questionnement aura mené à une proposition de recherche ayant pour titre « Entrepreneuriat local et vocation maritime d'une zone côtière », dont on peut voir le canevas dans l'encadré ci-dessous :

- **Cadre épistémologique** : La science de l'artificiel (selon Simon), le paradigme épistémologique constructiviste radical (selon von Glasersfeld et Le Moigne), renommé constructivisme pragmatique (par Avenier) et la pensée complexe (selon Morin).
- **Problématique pratique persistante** : Malgré l'université, les centres de recherche et les organismes dédiés, la vocation maritime de la zone côtière rimouskoise reste relativement modeste dans l'entrepreneuriat local.
- **Lacunes théoriques initiales** : Les aspects humains de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et les conditions d'émergence des pôles économiques territoriaux. En effet, le terrain de la GIZC est principalement occupé par les sciences de l'environnement, ce qui crée, presque inévitablement, certaines distorsions en faveur de la protection-conservation et au détriment de la mise en valeur. Alors que les pôles économiques sont théorisés principalement en sciences économiques et se concentrent presque exclusivement sur les conditions et mesures de succès, au détriment des conditions d'émergence. Au surcroît, il y a peu de théories sur les pôles liés aux ressources naturelles.
- **Question de recherche** : En quoi l'approche par l'agir situé et finalisé peut-elle éclairer la problématique du déploiement entrepreneurial d'une vocation maritime locale ?
- **Principales ressources théoriques** :
  - Situation entrepreneuriale (Schmitt, 2012).
  - Pensée complexe (selon Morin), recherche qualitative (Mucchielli, 2004), légitimation des savoirs (Albert, et Avenier, 2011) ; (Albert, et Couture, 2013).
- **Stratégie d'enquête** : Obtenir le plus d'informations possibles relatives au « milieu maritime » en croisant de multiples sources pour élaborer des représentations mentales des situations existantes, concevoir ou adapter des modèles ou des outils de gestion et des dispositifs organisationnels en vue du déploiement entrepreneurial de la vocation maritime d'une zone côtière.
- **Techniques utilisées** :
  - Démarche compréhensive : Narration, entretiens non-directifs centrés, analyse de documents, interprétation des données avec la littérature existante, construction « en chambre » de modèles et outils de gestion.
  - Démarche activatrice : Processus participatif de création de sens.
- **Tactique d'investigation** : Étudier le macro et le micro environnement de la communauté d'affaires rimouskoise (méso).

Quoique notée A+, cette proposition aura tout de même soulevé des questions elles-mêmes déroutantes, tel qu'il en a été discuté au sous-titre 2.3.1. Ainsi, d'un questionnement initial qu'on pourrait qualifier de personnel, on passe progressivement à un questionnement plus classiquement scientifique, au fur et à mesure d'une boucle investigation-reformulation-interprétation qui mène éventuellement à identifier une lacune théorique, un aspect utile à la compréhension apparemment manquant dans la littérature existante. Comme mentionné au CHAPITRE 1, c'est un outil d'intelligibilité d'une vocation maritime locale qui est apparu manquant au cours de cette boucle dans le cas de cet exercice doctoral.

### **3.2.2 L'investigation et la reformulation**

Le moment de la reformulation correspond à la construction de savoirs locaux et désigne la mise en mots de ce qui aura été amené à la conscience par l'observation minutieuse des manifestations observables sur le terrain d'études relatives à l'énigme qui suscite l'enquête. Autrement dit, l'investigation devrait permettre d'acquérir une compréhension suffisante du phénomène (énigmatique) perçu pour pouvoir l'exprimer dans un langage intelligible à la fois par les praticiens et les académiciens concernés. Toutes les méthodes d'enquête éthiques sont éligibles pour ce faire, y compris les méthodes herméneutiques et dialectiques (Avenier, 2011b). En outre, le chercheur peut faire appel à toutes les sources d'interprétation accessibles, tant académiques et scientifiques, qu'empiriques et expérientielles pour aider à la reformulation.

L'exercice exige une certaine organisation, analyse et synthèse du contenu au fil de l'investigation. Il ne reporte pas à plus tard la compréhension des informations recueillies. L'enquête suscite ainsi son propre cheminement, largement imprévisible au départ, mais où se reflètent les relations du phénomène étudié (Olivier de Sardan, 1995).

Ce mouvement de la recherche sera l'objet d'un développement plus élaboré au sous-titre 3.3.4.

### 3.2.3 L'interprétation et la théorisation

L'interprétation se fait à l'aide des savoirs scientifiques déjà admis, dans une pluralité disciplinaire. C'est au cours des différentes itérations de cette boucle (investigation, reformulation, interprétation) que la proposition de recherche pourra être matérialisée par une lacune théorique clairement identifiée et une question de recherche explicite.

En contraste avec la démarche scientifique classique, on pourrait dire que dans ce type de parcours, la recension des écrits n'est pas strictement préalable, elle se fait plutôt en continu. Elle sert à la fois à développer une certaine sensibilité théorique, à faciliter la compréhension du lecteur en définissant les termes employés dans la recherche, à interpréter le matériau recueilli et à s'assurer que tout n'a pas déjà été dit sur le sujet dans le champ ou la discipline de recherche concerné. Évidemment, on ne peut prétendre à une revue exhaustive de toutes les littératures qui pourraient permettre d'interpréter la situation à l'étude. Ce n'est d'ailleurs pas le but de l'exercice. Il s'agit de ne sélectionner que des informations pertinentes et qui portent un intérêt pour la thèse.

En outre, la construction de savoirs génériques s'effectue à la fois par décontextualisation des savoirs locaux et la conceptualisation par «un saut inventif du chercheur» effectué sur la base d'un substrat hétéroclite (Albert et Avenier, 2011). La finalité poursuivie par cette théorisation, qui inclut à la fois le processus et les résultats, est de produire des savoirs actionnables sous forme de repères heuristiques pour l'action dans le domaine d'étude et de pratique concerné. En fin de compte, les concepts générés doivent faire écho à des praticiens (repères heuristiques pour l'action) et à des chercheurs (nouvelles pistes de réflexion) (Albert et Couture, 2015).

Dans le cadre de cette thèse, en phase avec la problématique identifiée (voir CHAPITRE 1) et comme il l'a été spécifié au point 2.2, l'interprétation et la théorisation ont principalement été effectuées à l'aide des théories disponibles en sciences de la gestion. Et finalement, d'une proposition de recherche jugée prématurée en ce qui concerne l'agir situé et finalisé, qui embrassait trop large sur le plan théorique et pas assez eu égard aux

informations recueillies sur le terrain d'étude, l'aspect entrepreneuriat aura été décliné en logique de l'objet, en tant que mise en œuvre de ressources, et en logique du sujet, de façon à proposer et théoriser la notion d'esprit maritime. Les aspects zone côtière et pôle économique auront été troqués pour les notions de milieu et circonstances, ajoutant ainsi la logique du contexte aux deux autres. Quant à l'aspect local, il aura été jugé qu'il faisait intrinsèquement partie de l'objet d'étude et suivant cela, qu'il est transverse de l'outil d'intelligibilité d'une vocation maritime élaboré.

En outre, s'agissant d'établir un dialogue avec les autres disciplines impliquées dans l'étude du rapport à la mer, il est apparu opportun, voire important, de choisir et proposer des outils théoriques de base, largement reconnus, enseignés et implantés dans les pratiques de gestion pour investiguer, interpréter et théoriser les savoirs locaux. Par-là, il est espéré de faciliter la compréhension des lecteurs et utilisateurs éventuels. D'ailleurs, ce souci a aussi imprégné l'élaboration de la thèse elle-même, comme il sera discuté ci-après.

#### **3.2.4 La communication**

Tout comme la surcharge d'information conséquente d'un développement théorique trop touffu aurait pu être hermétique aux non-spécialistes des sciences de la gestion, gênant ainsi toute entrée en dialogue, le langage utilisé est bien connu pour être un obstacle potentiel considérable à la communication. Pour espérer être compris en dehors de son domaine de spécialité, il est apparu nécessaire de tenter d'éviter au mieux le jargon et l'ambiguïté. Le jargon se comprend ici au sens de code linguistique qui se caractérise par un lexique spécialisé qui n'est compréhensible que pour les membres d'un groupe professionnel particulier, alors que l'ambiguïté provient du fait qu'un même mot ou une même expression peut être interprété différemment par l'auteur et le lecteur (McShane, Steen et Benabou, 2013). Par conséquent, les dictionnaires d'usage populaire ont servi de guides tout au long de la rédaction de cette thèse. Autrement dit, bien que la montée en conceptualisation fasse partie du travail du chercheur et que, quelques fois, il apparaisse nécessaire de proposer une nouvelle définition d'un mot ou d'une expression à sa communauté scientifique, et même de

proposer de nouveaux mots ou expressions, dans le cadre de cette thèse, un soin tout particulier a été mis à utiliser les mots dans leurs sens dans la langue courante, celle généralement comprise par le plus grand nombre, et à spécifier le cas échant, dans laquelle de leurs significations possibles ils sont utilisés.

Bien que possiblement plus scolaire que scientifique en apparence, il serait erroné de penser que cet exercice volontaire de simplicité langagière en est un de facilité. Au contraire, il s'agit d'une difficulté supplémentaire qui exige de clarifier ses idées et d'élaguer le superflu pour ne conserver que ce qui apparaît essentiel à la compréhension du lecteur, tout en choisissant soigneusement les mots pour le dire qui ne mutilent pas la richesse des notions mobilisées et ne réduisent en rien la complexité des objets d'étude. Toutefois, cette approche pourrait répondre à l'exigence d'*enseignabilité* suggérée par Le Moigne quant à la légitimité des connaissances scientifiques (Le Moigne, 1995 ; 2001 ; 2002), en plus de pouvoir aussi se justifier par la volonté affichée du type de recherche adopté de produire des connaissances actionnables par les praticiens, qui n'ont peut-être pas ou plus la maîtrise d'un langage surspécialisé.

Dans un tout autre ordre d'idées, mais toujours en vue de ne pas surcharger indûment le texte, plusieurs images auront servi à la rédaction de la thèse. Il ne s'agit pas ici de prétendre que les images sont plus objectives, plus représentatives de la réalité, ou plus vraies que les mots, d'autant plus qu'elles sont devenues particulièrement faciles à falsifier. On rejoint seulement l'idée qu'une image peut valoir mille mots, mais qu'il en prendrait sans doute dix milles pour la décrire. Par ailleurs, ces images ont été sélectionnées parmi celles qui ont enrichi l'enquête elle-même, à l'instar des publications qui incluent certains extraits de verbatim recueilli pour illustrer le propos descriptif.

En outre, les différentes communications intermédiaires au fil de l'exercice doctoral (proposition de recherche écrite et orale, examen de synthèse écrit et présentation orale de l'avancement de la recherche), ainsi que d'autres contributions écrites et orales lors de colloques auront nourri le questionnement et plus généralement l'enquête par les commentaires et questions des évaluateurs, des comités de lecture et des audiences.

Notamment, ces mises en dialogue auront mis au jour de supposées évidences de l'auteure qui ne l'était semble-t-il que pour elle-même, et qu'il aura fallu interroger en profondeur. Par exemple à propos de l'entrepreneuriat, les questions et commentaires reçus sur ce sujet auront mené à un tour de piste qui montre finalement que l'on peut en avoir au moins trois interprétations différentes, mais complémentaires. Par isomorphisme avec le modèle élaboré au chapitre précédent, mais en mettant le rapport au travail (rémunérateur) comme barycentre, on peut voir que le pôle milieu et circonstances mène à envisager l'entrepreneuriat comme un groupe et un milieu professionnel (les gens d'affaires)<sup>23</sup>, le pôle vivre mène à l'envisager par le biais de l'esprit d'entreprise, voire de la vocation, et le pôle agir mène à l'appréhender par l'activité conception/réalisation/valorisation de la création effective d'entreprises.

Ainsi, la communication, même intermédiaire, mène à revisiter la boucle de reformulation et donne des repères pour l'action, ne serait-ce que pour la suite de l'enquête en cours.

### 3.2.5 L'activation

L'activation des savoirs génériques par les praticiens ou autres chercheurs-utilisateurs exige d'eux qu'ils fassent un travail de contextualisation pour les adapter aux spécificités de la situation qu'ils considèrent. L'auteur d'origine peut seulement contribuer à faciliter ce travail, il ne peut l'effectuer complètement. Cette opération exige en effet qu'un certain travail de reconception et de reconstruction du sens des savoirs en question soit effectué par les personnes qui sont directement concernées par leur activation (Albert et Avenier, 2011). En tant que repères pour l'action, les savoirs produits ne relèvent pas de *modus operandi*, des

---

<sup>23</sup> Cette interprétation est apparue inusitée dans la littérature existante. Pourtant, elle est sous-tendue par le suffixe (i)at, comme on peut dire professorat pour nommer l'ensemble des professeur(e)s d'une université par exemple.

instructions ou, dit dans un certain langage gestionnaire, des « bonnes pratiques ». Sans qu'on puisse en mesurer précisément l'influence, ils ont pour vocation de stimuler la réflexion, de contribuer à la formation du jugement, de favoriser l'activité intellectuelle (Levant, 2016).

Dans leur article, Albert et Avenier (2011) mentionnent que l'utilisation de parabole pourrait aider les praticiens à actionner les savoirs génériques et, pour leur part, Albert et Couture (2013) suggèrent qu'un récit peut servir le même but. Dans ce cas-ci, reformuler ou présenter le matériau recueilli en utilisant l'outil d'intelligibilité élaboré pourrait jouer le même rôle.

Par ailleurs, un ou d'autres chercheurs pourraient vouloir faire une recherche semblable, dans un contexte similaire ou éloigné. En plus de la présentation du type de raisonnement et du cheminement général emprunté qui vient d'être fait, contribuer à faciliter leur travail exige d'exposer les techniques d'investigation, d'interprétation et de théorisation employées, au cœur du travail scientifique. Ce qui sera l'objet des prochains sous-titres.

### **3.3 LES TECHNIQUES D'ENQUÊTE**

Il serait sans doute exagéré de prétendre que le cheminement de recherche emprunté pour mener à cette thèse exclut tout impressionnisme méthodologique (Ayache et Dumez, 2011). Cependant, l'exercice revendique la minutie et la rigueur intellectuelle nécessaires à sa scientificité. Du reste, peut-être a-t-on déjà suffisamment insisté sur le fait que la modélisation est à la fois le processus et le résultat de la recherche, mais cela ne vide certainement pas la question de l'aspect systématique qu'on attend généralement d'un exercice scientifique. Au contraire même. En effet, comment peut-on concilier le fait que l'ensemble de variables se construise au fur et à mesure avec la recherche systématique à propos d'un objet d'étude ? Autrement dit, comment peut-on étudier systématiquement un objet sans savoir ce que l'on cherche ?

Tout d'abord, mentionnons que le terrain d'étude de prédilection des sciences de la gestion est ordinairement composé de situations de gestion liées aux organisations qui ont

une existence juridique (entreprises, administrations, associations, etc.). Ce qui n'est pas le cas pour cette thèse. Il aura donc fallu faire une relecture des techniques d'enquête disponibles. Néanmoins, selon Avenier (2004), cinq méthodes-types (au sens des idéaux-types) pourraient être dégagées en sciences de la gestion, à savoir les recherches logico-formelles, les recherches empirico-formelles, les recherches-actions/intervention, les recherches monographiques (recherche-observation, études de cas) et les recherches biographiques. Selon cette typologie, la technique d'enquête mise en œuvre dans le cadre de cette thèse s'apparente à une recherche monographique, plus souvent nommée étude de cas, qui

suppose que l'on documente un phénomène en utilisant plusieurs techniques de collecte de données (étude de documents, entretiens, observations, etc.). Ces données d'origines diverses servent à construire le cas qui sera analysé en fonction d'une problématique particulière (Hamel, Dufour et Fortin, 1993). L'étude de cas relate donc un événement ou une série d'événements (présents ou passés) pour en tirer un savoir théorique susceptible d'éclairer la pratique » (Avenier, 2004, citant Giroux, 2003, p. 45).

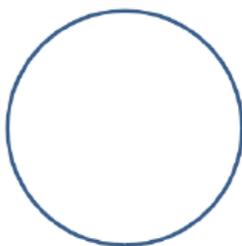
Choisir et surtout décrire cette méthode n'est pas une mince affaire. En effet, déjà en 1997 Hamel proposait une bibliographie d'ouvrages de référence de plus de six pages. En 2008, Guillemet et Berthiaume y ajoutent au moins vingt-six contributions supplémentaires. Mais pour Dumez (2013), ce qui fait défaut dans toute cette littérature, c'est qu'on n'y répond pas de façon satisfaisante à la question « qu'est-ce véritablement qu'un cas ? » p. 13. En particulier par l'auteur le plus cité en ce domaine qui en donne la définition suivante : « *(a) a contemporary phenomenon in its real-life context, especially when (b) the boundaries between phenomenon and context are not clearly evident* » (Yin, 1981, p. 59). Traduction libre : « (a) un phénomène contemporain dans son contexte réel, en particulier lorsque (b) les frontières entre le phénomène et le contexte ne sont pas clairement évidentes ». Pour Dumez (2013), cette définition est étrange. Il attribue cela au fait que Yin (1981) voulait sans doute se distancier de l'approche historique et de l'expérimentation en laboratoire, sans pour autant se positionner par rapport à des méthodes exclusives (ethnographie ou observation participante). En outre, la notion centrale de cette définition serait celle de frontière, bien que

celle-ci demeure plus ou moins floue. Avec son humour caractéristique, Dumez (2013, p. 14) ajoute :

Seconde remarque. On comprend qu'avec une définition aussi large et vague, des phénomènes de statuts très différents, et se situant à des niveaux très différents (Lecocq, 2012), peuvent constituer des cas, dans un bric-à-brac étonnant rappelant l'encyclopédie chinoise de Borges : un État en science politique, une entreprise ou une unité de production en gestion, un individu en psychologie, une relation entre deux individus pour un psycho-sociologue, une décision de justice pour le juriste, une communauté, un groupe ou un incident dans une organisation pour un sociologue, une conversation pour un ethnométhodologue ou un pragmaticien, un secteur industriel pour un économiste, un événement (le dimanche de Bouvines), un état du monde (la structure politique en France à la veille de la Révolution), etc., etc. Par ailleurs, la frontière peut être déterminée empiriquement (une entreprise, dont l'existence est déterminée par le droit, une conversation, qui a eu lieu entre deux individus tel jour, entre telle et telle heures) ou être construite de manière abstraite, à partir d'une catégorie fournie par une théorie ou à partir d'une situation d'observation ou d'un dispositif de recherche, avec souvent des frontières empiriques et théoriques qui se recoupent plus ou moins bien (d'où le flou). La détermination du cas est ce que les historiens appellent le « problème du sujet central » (*central subject problem* – Hull, 1975). Il s'agit de trouver ce qui peut jouer un rôle intégrateur, faisant du cas un cas.

Autrement dit, la représentation d'un cas suggéré par ces définitions données par Gerring ou Yin est quelque chose du type :

*Un phénomène relativement limité  
(représentation 1)*



Une unité, isolée par une frontière distincte, quoique pouvant être plus floue que ce cercle. Floue en quel sens ? La question est posée. Faut-il imaginer un cercle en pointillé, ou une patatoïde aux contours compliqués, ou les deux ?

S'appuyant sur une autre définition qui fait entrer le cas dans un champ narratif, « [...] *historical entities as they persist through time* (Hull, 1975, p. 254) » (Dumez, 2013, p. 15), traduction de Google : « entités historiques telles qu'elles persistent dans le temps », l'auteur en vient à suggérer une autre représentation graphique du cas :

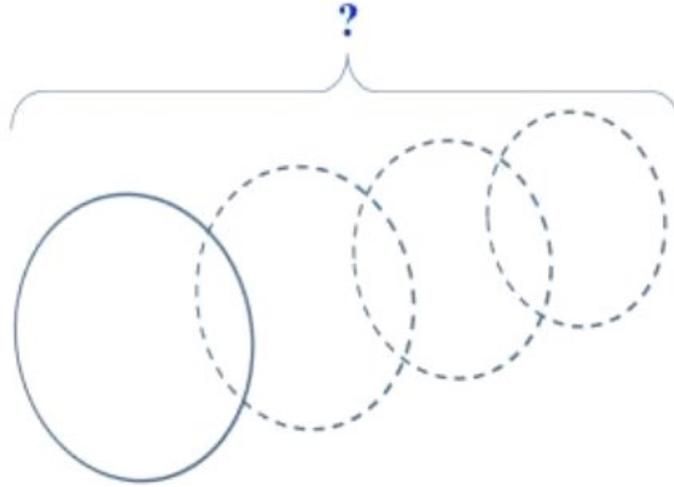


Figure 16 Un cas comme structure narrative (Dumez, 2013, p. 15)

Or, selon l'auteur, cette représentation fait surgir aussitôt au moins deux questions : celle de savoir jusqu'où il faut remonter pour éclairer le cas contemporain au sens de Yin ; et celle de savoir s'il y a continuité avec les états antérieurs ou s'il est intervenu des ruptures. Mais ce n'est pas tout, pour le chercheur, entreprendre une étude de cas entraîne de nombreuses questions :

où sont exactement les frontières de mon cas ? Dois-je élargir mon champ d'études, ou le restreindre ? Jusqu'où dois-je remonter dans le passé ? Que dois-je étudier dans mon cas, et comment ? Comment rapprocher entre eux les éléments que j'y trouve ? Dois-je les rapprocher d'éléments qui se retrouvent dans d'autres cas ? Forment-ils bien un tout (qui constitue un cas) ? Et beaucoup d'autres encore (*ibid*, p. 16).

Ce labyrinthe de questions qui se posent toutes en même temps le mène à suggérer une représentation graphique beaucoup plus complexe d'un cas, quoique toujours simplifiée :

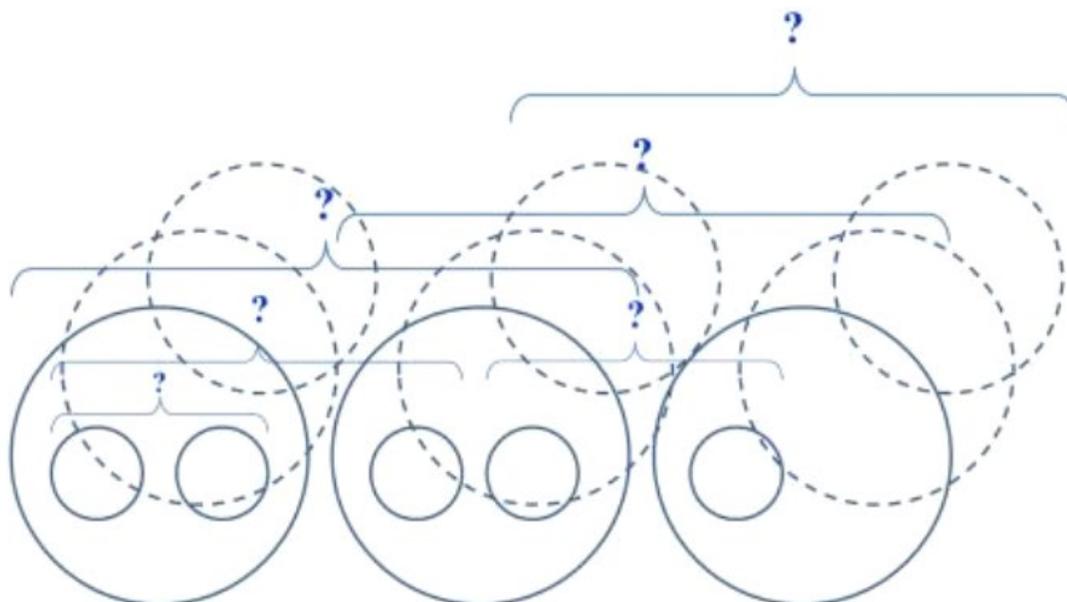


Figure 17 : La réalité simplifiée d'un cas (Dumez, 2013, p. 16)

Rejetant les oppositions classiques entre l'étude de cas unique et l'étude multi-cas, ainsi qu'entre cas holistique et cas enchâssé, Dumez (2013, p. 16) propose que :

La clef de cette grande complexité tient en un paradoxe et trois questions. Le paradoxe est le suivant : une étude de cas, contrairement à ce que l'expression au singulier suggère, consiste en un processus de comparaison systématique (« *constant comparative method* », pour reprendre l'expression de Glaser et Strauss, 2010/1967). Les trois questions fondamentales qu'il faut se poser quand on mène une étude de cas sont :

- De quoi mon cas est-il le cas ? (*What is it a case of?*)
- De quoi mon cas se compose-t-il ? (*What is the stuff that my case is made of?*)
- Que peut produire mon cas ? (*What does my case do?*)

Dans l'espoir de placer le curseur théorique au bon endroit et ainsi minimiser le risque de sombrer dans ce que l'auteur appelle un désastre scientifique, une monographie ennuyeuse qui se perd dans des détails insipides ou une montée en généralité excessive, attaquons-nous à ces trois questions suivant la définition de cas qu'il en donne, à savoir : « phénomène [perçu] présentant un intérêt scientifique » (Dumez, 2013, p. 17), l'ajout entre crochets est une proposition de cette thèse-ci.

### 3.3.1 De quoi mon cas est-il le cas ?

Cette première question introduit la nature comparative de l'étude de cas. Au plan empirique, il s'agit de définir le cas comme l'instanciation d'une classe de phénomènes auxquels il pourra être comparé. Le positionnement d'un cas suppose un jeu analogique, au sens de voir son cas dans diverses perspectives. L'objet essentiel de la démarche est une approche fine des ressemblances et des dissemblances de façon à monter en généralité, mais pas trop. Cette question doit aussi recevoir une réponse théorique, que le chercheur doit se poser dès le début de sa recherche pour s'orienter, mais dont la réponse définitive n'apparaîtra qu'à la fin de la démarche. Dans le même ordre d'idée que la modélisation selon Le Moigne (1987), « [l]a caractérisation du cas, sa construction même en tant qu'unité, sont le résultat de l'étude de cas, au [*sic*] deux sens du mot résultat : elle résulte de la démarche et elle en constitue un des résultats fondamentaux » (Dumez, 2013, p. 19).

C'est ainsi que le cas rimouskois qui occupe cette thèse aura d'abord pu être envisagé selon les théories des pôles économiques et des zones côtières, pour finir par être catégorisé comme vocation maritime locale, généralement vue comme une instanciation de situation maritime, mais plus particulièrement comme :

- Vocation, semblable, mais distincte des pôles économiques et de l'agrégat d'usages de la gestion intégrée des zones côtières. Distincte aussi, quoique reliée, de préoccupations strictement économiques ou strictement écologiques.
- Maritime, pour souligner le rapport à la mer qui caractérise la vocation, l'étendue de son domaine d'application comparativement à d'autres de différentes natures (vocations forestière, minière, touristique, technologique, religieuse, etc.).
- Locale, pour l'instanciation de lieu, dans ce cas-ci une région, semblable, mais distincte d'un établissement ou d'un pays.

### 3.3.2 De quoi mon cas se compose-t-il ?

En accord avec cette thèse, Dumez (2013) affirme qu'il n'existe pas de possibilité de description exhaustive d'un cas. Il faut donc déterminer, à l'intérieur du cas, ce qui va constituer l'intérêt de recherche. Plusieurs éléments peuvent constituer des unités de sens et d'analyse, et donc constituer des cas. Autrement dit, un cas n'est pas emboîté, il est fait d'une infinité de cas. La démarche relève du paradoxe général formulé par l'auteur dans la capture d'écran *supra* : d'une certaine nature fractale, à l'intérieur (comme à l'extérieur), l'étude de cas consiste à mener un travail de comparaison systématique par un découpage et un codage en unités de sens. Par ailleurs, sur cette multiplicité d'unités, la recherche mène à rassembler une masse de données relevant d'un matériau hétérogène.

Dans le cadre de cette thèse, le découpage d'une vocation maritime locale aura été fait dans une approche par la situation centrée sur le rapport à la mer en *ressources* sur le pôle milieu et circonstances, en *mises en œuvre* sur le pôle agir et en *esprit maritime* sur le pôle vivre (CHAPITRE 2). Quant à eux, le recueil des faits et la codification seront l'objet d'un sous-titre spécifique (3.3.4).

### 3.3.3 Que peut produire mon cas ?

Cette troisième et dernière question sert à distinguer une étude de cas à visée scientifique d'une simple chronique *a-théorique*, pure description ou narration. Dumez (2013) s'appuie sur des travaux en sciences politiques pour distinguer le cas interprétatif, le cas heuristique et le cas de plausibilité.

Le cas interprétatif est celui des historiens où une situation est expliquée avec le recours explicite ou implicite à des lois générales. Le cas heuristique est celui qui est déviant par rapport à une théorie et permet de la discuter en l'enrichissant ou d'en formuler une autre sous forme d'hypothèse. Enfin, le cas de plausibilité est celui qui corroborerait ou infirmerait

une théorie. Ce dernier type de cas rejoint le précédent si une théorie ou un modèle a été formulé, en ce sens que le cas peut établir sa plausibilité.

Pour Dumez (2013), c'est le cas heuristique qui apparaît sans nul doute le plus fécond et le plus intéressant. Selon lui, l'enrichissement de la théorie dans ce type d'étude de cas se fait par abduction, s'apparentant à ce qui a été discuté au début de ce chapitre : un cas est surprenant par rapport à une théorie d'arrière-plan et il conduit à la redéfinir ou à en inventer une nouvelle. Cet auteur n'est pas le seul à faire ce lien entre étude de cas et abduction, il cite d'ailleurs Kœnig (1993), David (2000) et Dubois et Gadde (2002). Mais alors que ses textes transpirent généralement le pragmatisme, Dumez (2013) ajoute curieusement que :

il faut être conscient du fait que les idées créées par abduction à partir d'un seul cas n'ont aucune validité scientifique réelle même si elles peuvent (et doivent) néanmoins être solidifiées par un processus de triangulation (Jick, 1979 ; Flick, 2009, pp. 444 *et sq*). Ce n'est qu'au travers d'un test via l'usage de méthodes quantitatives que ces idées acquerront ou non une validité scientifique réelle (p. 22-23).

Cette position campée a certainement de quoi faire sursauter bon nombre de chercheurs et pourrait bien faire sourciller Peirce lui-même ! Au surcroît, l'auteur fait appel au concept de système pour affirmer l'idée que le cas forme un tout. Or, les fondateurs de l'approche systémique clamaient eux-mêmes haut et fort que certains phénomènes étaient réfractaires, voire absolument étrangers à l'idée de quantité. Quoi qu'il en soit, cette affirmation pourrait venir du fait qu'au moins dans ce passage, Dumez (2013) semble limiter la portée de ce type d'études de cas à la mise en évidence de mécanismes causaux. Dès lors, il est sans doute légitime de s'attendre à pouvoir les quantifier, ne serait-ce qu'en établissant des corrélations.

Mais heureusement, l'auteur ajoute qu'un cas peut également permettre de redéfinir un concept en clarifiant son domaine de validité et ses contextes d'application, ce qui se rapproche davantage de la proposition de cette thèse. Considérant la modélisation d'une vocation maritime locale et la définition de ses composants présentées au CHAPITRE 2, il est permis d'affirmer que le cas de cette thèse appartient à la catégorie des cas heuristiques

qui établissent la plausibilité d'un modèle, l'outil d'intelligibilité d'une vocation maritime locale, dans ce cas-ci.

En somme, c'est à travers l'interprétation de Dumez (2013) que cet exercice doctoral peut s'inscrire dans le champ des études de cas, au sens de travail systématique de comparaison (ressemblances, dissemblances) d'un phénomène perçu présentant un intérêt scientifique. Comparaison entre ce cas et d'autres appartenant aux mêmes catégories, ne serait-ce que par le biais de théories établies ; à l'intérieur du cas entre ses éléments ; et entre éléments appartenant à plusieurs cas, comme il le sera vu au moment de discuter de codification.

### **3.3.4 Le mode d'investigation-reformulation-interprétation**

Le mode d'investigation opéré pour cet exercice doctoral présente les caractéristiques de ce que Girin (1989 ; 1990) a nommé *opportunisme méthodique* de par les ajustements qu'il suppose en cours de route en fonction des contraintes spécifiques du terrain, mais aussi en ce sens que toutes les techniques portées à la connaissance de l'auteure auront été envisagées sérieusement, voire mises à l'épreuve, pour finalement ne conserver que les résultats porteurs de sens pour la modélisation d'une vocation maritime locale.

La première source d'information a été bibliographique, par le recours constant aux publications scientifiques et aux rapports d'expertise, mais aussi à la presse, aux documents d'information et de communication, aux sites Internet, aux publicités, aux images, aux documents audiovisuels et aux bases de données publiques et par abonnement afin d'y détecter des signes d'un rapport à la mer dans et hors du terrain d'étude. En plus des recherches autonomes et intentionnelles, les flux RSS, les Alertes Google, Google Scholar et d'autres index de recherche ont été utilisés pour laisser l'information venir d'elle-même. Dans le même ordre d'idées, il a été entrepris de faire partie de réseaux professionnels tels que LinkedIn, où les 973 relations à travers le monde partagent des articles, des photos ou des nouvelles, et Research Gate, qui avise chaque fois qu'un des 379 chercheurs suivis inscrit

une nouvelle publication. Les réseaux sociaux tels que Facebook, YouTube et Twitter ont servi les mêmes fins, mais sur le plan de la population en général et des organisations locales. Cette documentation est complétée de bribes d'informations en situation, s'étalant sur plusieurs années. Il s'agit principalement d'expériences sensibles personnelles et de propos de personnes impliquées directement ou indirectement, de près ou de loin par la vocation maritime rimouskoise, entendus soit au cours d'allocutions publiques, soit au cours de conversations personnelles avec des personnes appartenant aux sphères politico-administratives, associatives et du secteur privé, des entrepreneurs, des professeurs-chercheurs, des membres de la famille, des amis ou de simples connaissances, des pêcheurs, des plaisanciers, des étudiants, des immigrants, des touristes, etc.

En somme, l'investigation de cette recherche a fait appel à toutes les sources d'informations accessibles, tant académiques et scientifiques, qu'empiriques et expérientielles. L'idée principale était d'obtenir le plus d'informations possible relativement à la situation maritime rimouskoise, plus spécifiquement des indices d'un rapport à la mer, en croisant de multiples sources. Cette méthode est apparue appropriée non seulement en lien avec les objectifs de cette recherche, mais aussi parce qu'elle n'exige de sélectionner que les informations qui portent un intérêt pour la thèse. Cette caractéristique permet aussi de strictement conserver l'anonymat des participants, seules les bribes d'information jugées pertinentes et d'intérêt étant retenues.

À cet opportunisme méthodique, on pourrait ajouter un certain *opportunisme méthodologique*, en particulier par le détournement d'outils connus en sciences de la gestion, mais aussi de techniques d'autres spécialités, en particulier en psychanalyse. Autrement dit, des *catachrèses théoriques*, à savoir l'importation de concepts et de techniques pour l'occasion en leur conférant un autre usage que celui auquel ils étaient initialement destinés (Lamy, 2015). Cela est compatible avec l'approche systémique. En effet, remarquant des analogies plus qu'allégoriques (isomorphismes et homomorphismes) entre domaines de sciences, les fondateurs de cette approche invitaient aux emprunts à même d'éviter de refaire inutilement du travail déjà effectué ailleurs, ce qu'ils nommaient interdisciplinarité, voire

transdisciplinarité. Cela est aussi compatible avec le raisonnement abductif en ce sens qu'il s'agit de découvrir, par l'examen de ce qu'on sait déjà, quelque autre chose qu'on ne sait pas encore.

Du reste, tel qu'il a été vu au chapitre précédent, l'approche systémique est triadique (évolution, fonction, structure), tout comme le raisonnement pragmatique selon Peirce vu au début de ce chapitre (abduction, déduction, induction). Or, ni l'une ni l'autre n'est à proprement parler une technique d'investigation-reformulation. Pour décrire cet aspect technique de l'exercice doctoral, c'est à la psychanalyse qu'il est emprunté et en particulier à Freud (1856-1939), qui a aussi une pensée à base triadique (Deledalle, 2000). Il n'y a qu'à penser à ses deux topiques : sa première (Inconscient, Préconscient et Conscient) et à sa seconde (Ça, Moi et Surmoi).

Ainsi, la principale technique d'investigation-reformulation-interprétation mise en œuvre en est une qui s'apparente à celle que Freud (Freud, 1900 cité par Botella, 2014)<sup>24</sup> a introduite en psychanalyse il y a fort longtemps, il s'agit de l'attention en égal suspens (ou attention flottante). Une différence majeure cependant, étant donné l'objet d'étude et ses modalités d'accès empirique, il aura fallu faire l'exercice toute seule. En effet, il n'était pas question de s'attendre à ce que l'analysé<sup>25</sup> fasse lui-même ce qui est nommé association libre et transfert en psychanalyse, et encore moins de psychosynthèse. En revanche, alors que le psychanalyste se contente généralement d'écouter l'analysant (à tout le moins dans l'approche divan), dans le cas de cette étude-ci, il aura été possible d'écouter, de sentir, de regarder, de toucher et même de goûter des indices d'un rapport à la mer local. Autrement dit, en plus de la lecture (idiosyncrasique à l'étude documentaire), il aura été possible de

---

<sup>24</sup> Précision : aucun texte fondateur n'a pu être trouvé avec certitude. Sans doute est-il en allemand et jamais cité comme tel dans la littérature consultée, ou encore il aura été introduit seulement oralement.

<sup>25</sup> Freud parlait d'analysé, alors que les psychanalystes modernes parlent d'analysant ; sans doute parce qu'il participe activement à l'analyse, voire fait en grande partie le travail lui-même.

mettre tous les sens à contribution. Ainsi, le respect impose de dire qu'il ne s'agit que d'un détournement technique, une adaptation pour l'étude de l'objet qui occupe cette thèse. Et pour tout dire, l'emploi de cette technique pilier de la psychanalyse n'était pas prémédité. D'abord qualifiée de naïveté méthodologique explicitée, ce n'est qu'au moment de rédiger la thèse et à la suite de la lecture de l'article de Ayache et Dumez (2011) en sciences de la gestion que les mots pour décrire le procédé employé pour l'investigation-reformulation-interprétation ont été trouvés dans ce domaine d'expertise. En outre, même si cela ne justifie pas à proprement parler cet emprunt, mentionnons tout de même que c'est sans doute grâce à un minimum de connaissances en comportement organisationnel, qui emprunte quelque peu à la psychanalyse, que l'occasion a pu être saisie. En d'autres mots, ce minimum de connaissance a permis de s'approprier ce jargon disciplinaire, qui aurait pu autrement paraître rédhibitoire.

En premier lieu, l'attention en égal suspens se définit par ce qu'elle n'est pas. Dans ce cas, le terme suspens ne suggère ni fuite, ni indifférence, ni somnolence, ni indécision, ni hésitation. L'attention en égal suspens est la prescription technique selon laquelle le chercheur doit prêter la même attention à tout ce qui se présente dans le cours de son investigation, sans attacher d'importance particulière à un détail de préférence à un autre. Bien que sa sensibilité s'appuie sur une certaine théorie enrichie de ses expériences personnelles, le chercheur doit en quelque sorte parvenir à ne plus exercer consciemment son attention, afin de donner libre cours à sa propre production inconsciente (Megglé, 2007). Autrement dit, guidée par une maîtrise de la tâche, l'activité permet un certain automatisme de comportement, sans devoir lui donner une attention excessive (McShane, Steen et Benabou, 2013), ce qui pourrait être rapproché de la notion de *Flow in consciousness* introduite par Csikszentmihalyi et Csikszentmihalyi en 1988. Pour reprendre une expression bien connue en comptabilité, il s'agit d'un travail en partie double : d'une part concentration et ouverture psychique, d'autre part travail de figurabilité et association. La première pour optimiser un état de réceptivité de la mémoire sensible, afin qu'elle engrange des éléments qu'elle ne retiendrait pas en temps ordinaire et qui sembleraient insignifiants au non initié. La seconde parce que ces détails s'avèrent riches en informations et combien précieux en

termes d'interprétation dès lors qu'ils entrent en écho avec d'autres éléments qui leur sont étrangers en apparence. Parce qu'en effet, ultérieurement et de façon paradoxale, cette attention en égal suspens permettra aussi de favoriser certains éléments en termes de sens et donc d'interprétation (Megglé, 2007).

Cependant, il importe de n'être ni utopique ni prétentieux, cette attitude de pensée (Botella, 2014) n'est pas un état permanent et ce n'est que dans le meilleur des cas qu'elle conduit le chercheur dans la direction de la recherche, mais aussi souplement, innocemment, modestement et aussi sobrement que possible, ainsi qu'avec autant de tact, de réserve et de retenue que possible. Il s'agit donc pour le chercheur de ne s'efforcer de prouver ni son savoir personnel ni la connaissance théorique, même si en fin de compte, c'est bien l'un et l'autre qui se trouvent enrichis de cette nouvelle enquête (Megglé, 2007).

Tout comme l'opportunisme méthodique, cette technique contrarie l'idée d'observation préétablie et poursuivie de manière systématique que l'on associe généralement à la démarche scientifique. Néanmoins, elle a fait ses preuves en psychanalyse et s'est montrée fructueuse pour cet exercice doctoral<sup>26</sup>. Avec Girin, la question est ainsi posée : « [c]omment prétendre suivre le schéma "hypothèses-prédictions-observations-tests", si l'on pense que l'on va peut-être observer en fin de compte des phénomènes d'une autre nature que ceux que l'on pensait aller voir ? » (Girin, 1990, p. 23).

Au surcroît, selon Freud et en contraste avec d'autres méthodes (ex. ethnométhodologie), l'attention en égal suspens exige de ne pas prendre de notes au cours de l'investigation<sup>27</sup>, ainsi que de faire confiance à sa mémoire et à sa capacité d'association. Cette dernière mène à la reformulation par un travail de figurabilité (Botella, 2001), à rapprocher de l'abduction (Bourdin, 2005 ; Balat, 1989), transformant ce qui était

---

<sup>26</sup> L'observation flottante serait aussi utilisée en éthologie (Cyrulnik, 2013)

<sup>27</sup> Sauf pour certains détails difficiles à retenir dont les tentatives de remémoration (conscientes ou pas) pourraient gêner ou interrompre le flux de pensée (ex. des noms ou des dates).

inconnu ou inconscient en savoirs locaux pour le chercheur. « Cette façon de verser le contenu de pensée dans une autre forme peut aussi servir le travail de condensation *et créer des liens qui sinon n'existeraient pas*, avec d'autres idées » (Botella, 2001, p. 1180 ; citant Freud, 1900, p. 396) (les caractères en italique sont ceux de Botella).

À ce propos, Balat (1989) fait un rapprochement intéressant entre le raisonnement pragmatique et le processus associatif, respectivement exposés par Peirce et Freud au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Selon lui, l'Inconscient freudien serait lié à ce qui est repérable comme une inférence abductive dans la logique peircienne, en tant que processus inférentiel qui échappe à la critique sans pour autant perdre son statut logique. De même le Préconscient, instance où la critique règne en maître, serait corrélé à l'inférence déductive en tant qu'il est tout ce qui est susceptible de devenir conscient, contient ainsi tout ce qui est susceptible de déduction. Enfin, le Conscient serait alors lié à l'induction dans la mesure où il est le lieu de la frontière par excellence, qu'il établit la loi dans le discontinu de sa réflexion. De la sorte, si l'on rapporte les chemins associatifs à la conception de l'inférence, on passe des systèmes inférentiels de l'Inconscient au Préconscient à ceux du Préconscient au Conscient, qui n'est autre que la perception elle-même *ibid.* Dans le cadre d'une recherche à visée scientifique, la reformulation qui en découle, bien qu'elle soit en quelque sorte contingente du tissu psychique de l'auteur, doit néanmoins pouvoir faire écho à d'autres (praticiens ou chercheurs), d'où l'idée qu'elle puisse aussi servir l'activation, en tant que figuration.

Avec l'attention en égal suspens, les conversations personnelles spontanées ne reportent pas à plus tard la compréhension de ce qui est dit, comme on le voit plus généralement avec la transcription des verbatim et l'analyse de contenu, par exemples. En effet, ces informations obtenues de façon informelle sont spontanément créditées de sens. Néanmoins, c'est par un processus associatif, de décryptage, de rapprochements, de mises en perspective spécifiques à la problématique de la recherche qu'elles acquièrent la fiabilité nécessaire à l'activité scientifique. Dans tous les cas, le principe de triangulation incite constamment à recouper autant que possible les informations mémorisées.

Plus prosaïquement, les critères de sélection des informations documentaires ont principalement trait à la qualité et à la validité, à l'autorité de la source et à leur mise à jour (Les bibliothèques/UdeM, 2013). Étant donné l'exigence de traçabilité, ces informations ont été répertoriées, classées et traitées avec Zotero Standalone, logiciel de gestion de références bibliographiques libre et gratuit<sup>28</sup> dont les principaux atouts techniques reposent sur l'intégration au navigateur Web, la possibilité de synchronisation des données depuis plusieurs ordinateurs, la génération de citations dans un logiciel de traitement de texte et aussi la possibilité d'ajouter des notes, étiquettes, pièces jointes et métadonnées qui sont à leur tour indexés pour faciliter les recherches, les recoupements et l'organisation de la bibliothèque numérique selon les désirs du chercheur.

Au 12 avril 2017, Zotero contenait 1015 documents dans la collection Doctorat. Ce ne sont là que ceux répertoriés depuis le 12 octobre 2013, qui ont été jugés pertinents d'une façon ou d'une autre pour la recherche, jusqu'au 27 mars 2017, moment où une lacune théorique (voir Figure 15) a émergé et a pu être problématisée.

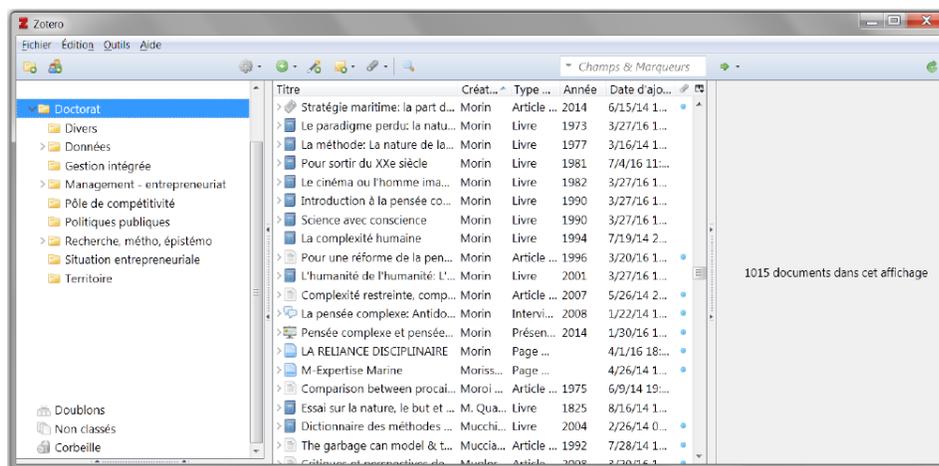


Figure 18 : Références bibliographiques Zotero au 27 mars 2017

<sup>28</sup> Au moment d'écrire ces lignes, Zotero est disponible à l'adresse suivante : <http://www.zotero.org/download/>

Tableau 6 : Répartition des références bibliographiques au 27 mars 2017

<b>Documentation répertoriée : 1015</b>					
Articles scientifiques	Pages Web	Livres	Articles de conférences	Chapitres de livres	Thèses
346	287	124	29	26	22
Articles d'encyclopédies	Articles de magazines et journaux	Rapports	Articles de blogues	Autres (présentations, entrevues, lois, etc.)	Non identifiés
21	18	16	16	35	42
<b>Date de publication (sans date : 303)</b>					
1708	1825-1890	1917-1939	1966-1999	2000-2009	2010-2016
1	5	5	128	280	293
Nombre d'auteurs		Langue		Données recueillies	
1 <sup>ers</sup> auteurs différents identifiés	Sans auteur identifié	En français	En anglais	Usages/activités recensés	Événements maritimes recensés
525	226	951	64	41	+ de 276

Tel qu'il l'a déjà été mentionné, le cœur de la démarche est un travail systématique sur les ressemblances/différences (Ayache et Dumez, 2011 ; Dumez, 2013). Guidés par les théories déjà maîtrisées, des liens parviennent à la conscience, codifiant le matériau mémorisé.

Ainsi, cherchant des indices d'un rapport à la mer rimouskois, un outil gestionnaire classique s'est tout de suite imposé à l'esprit. En effet, quiconque s'est intéressé à la stratégie

(en *management*, entrepreneuriat, marketing, GRH, etc.) a déjà rencontré l'analyse PESTEL, dont on peut attribuer l'origine à Aguilar (1967) dans un ouvrage au titre évocateur *Scanning the business environment*, qui est toujours enseigné aujourd'hui sous une forme ou sous une autre (PEST, PESTE, PESTL, PESTLE, PESTEL), et qui est largement connu en pratique. À tel point qu'on a pu s'étonner (encore une surprise) de ne pas avoir rencontré ce classique durant l'exploration des écrits s'intéressant aux pôles économiques et à la gestion intégrée en rapport avec la mer.

Les travaux d'Aguilar sont en droite ligne avec l'approche systémique, pour qui l'organisation est un système ouvert sur un environnement auquel elle doit s'adapter pour survivre (Kourteli, 2000). On peut reprocher l'aspect déterministe de ce devoir d'adaptation dans une optique de sélection, mais on peut aussi l'envisager d'une façon beaucoup plus volontaire, voire proactive (Ouédraogo, 2006), ce que propose Aguilar, dont l'approche se veut même prospective. Dans le même ordre d'idée que Ashby (1961) en systémique, Aguilar (1967) propose quatre ensembles de variables à prendre en compte pour *scanner* l'environnement des entreprises en vue d'y déceler les opportunités qu'il pourrait offrir et les contraintes qu'il fait peser sur elles. À l'origine, les ensembles de variables d'Aguilar, vus comme des facteurs structurants difficilement modifiables, sont économiques, technologiques, politiques et sociales (ETPS). Avec le temps, l'aspect politique a été ventilé en termes politique et législatif et plus récemment, les préoccupations de développement durable ont mené à introduire un volet écologique à l'analyse, quoiqu'encore trop souvent vu comme une déclinaison de l'aspect législatif. Au final, l'analyse PESTEL enjoint d'examiner attentivement des ensembles de variables, spécifiques selon la situation envisagée, mais ayant communément trait à l'ensemble de ses aspects politiques (P), économiques (E), socioculturels (S), technologiques (T), écologiques (E) et législatifs (L), d'où l'acronyme PESTEL.

Il est donc apparu opportun de détourner cet outil de diagnostic stratégique pour explorer l'environnement rimouskois, ensuite traduit par le pôle milieu et circonstances en

termes de ressources maritimes actuelles et potentielles, afin de discriminer une vocation maritime locale.

Sur le pôle mises en œuvre, pour s'alimenter en informations concernant les organisations (entreprises, organismes, administrations, associations, etc.), un outil gestionnaire bien connu apparaît utile, suivant en cela la suggestion de Paturel (2007), il s'agit de la chaîne de valeur élaborée par Michael E. Porter dès 1985. Pour Porter, il s'agit d'un outil diagnostique, complémentaire à son diamant des 5 forces, dont l'objet est de caractériser les différents maillons d'activités directement créatrices de valeur (activités principales) et les activités de soutien (activités nécessaires au bon fonctionnement des activités principales) d'une entreprise (Lecrivain, 2016, s.p.). Pour Porter, l'outil est destiné à l'évaluation des avantages concurrentiels des entreprises. Ce diagnostic ne faisant pas partie de la problématique dans ce cas-ci, à l'instar de l'analyse PESTEL, le modèle de Porter (Figure 19 ci-dessous) serait détourné pour en faire un pense-bête des variables à prendre en compte dans l'examen minutieux des traces de ce qui aura finalement été porté sur ce pôle de l'outil d'intelligibilité. Son utilité effective reste toutefois à valider puisqu'il n'a pas été possible d'aller aussi en profondeur dans le cadre de cette recherche-ci (voir 4.5).

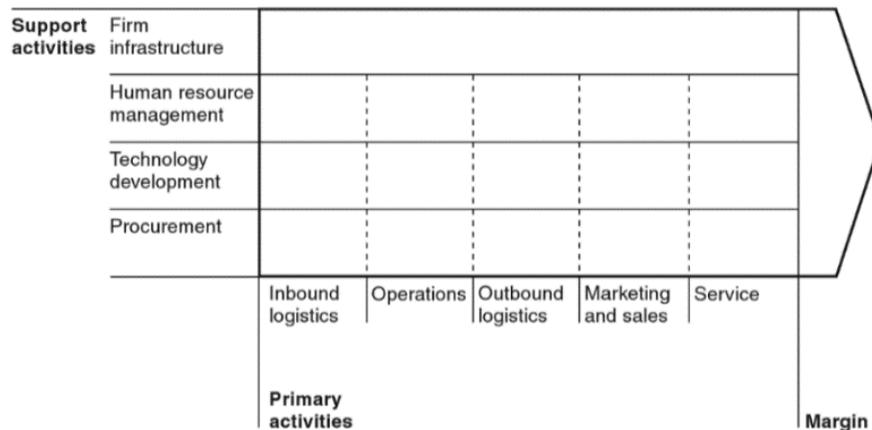


Figure 19 : *The value chain* tirée de Porter (2008, p. 75)

Assez souvent, on voit cette chaîne de valeur déclinée de la façon suivante :



Figure 20 : Chaîne de valeur (WikiCréa, 2018).

Avant tout, il a été nécessaire de répertorier des composantes et par là, tenter de circonscrire au moins partiellement ce *milieu* ou *secteur maritime* dont parle sans le définir la présentation du programme de GRM à l'UQAR (voir 2.2 et 2.5). Pour ce faire sans *tenter de réinventer le « reculon<sup>29</sup> » sur les homards<sup>30</sup>*, des requêtes avec 14 mots-clés relatifs à la mer ont été effectuées sur le site du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) (Gouvernement du Canada, 2018b), outil statistique relativement connu en sciences de gestion. Ces 14 requêtes ont donné 294 résultats, avec un grand nombre de redondances, ce qui permettait de soupçonner une certaine saturation. Les mots-clés et le nombre de résultats y étant associés sont présentés dans le tableau ci-dessous.

<sup>29</sup> Synonyme très familier de « marche arrière ».

<sup>30</sup> Expression locale qui signifie à peu près la même chose que celle à propos des boutons à quatre trous.

Tableau 7 : Requête dans le Système de classification des industries (SCIAN)

Algue	Côte	Côtier	Eau salée	Halieutique	Littoral	Maré*	Marin	Maritime	Mer	Océan	Pêche	Poisson	Portuaire
0	3	9	15	0	1	7	54	51	34	3	56	47	14

De ces 294 résultats, 139 doublons ont été éliminés ainsi que 53 autres à cause de la redondance induite par la hiérarchie du SCIAN. Pour s'assurer de la pertinence des 102 résultats restants, il a été vérifié que le mot-clé de recherche n'apparaissait pas uniquement dans le sous-titre « Exclusion(s) » des descriptifs. Cette lecture attentive aura permis d'éliminer 11 résultats ainsi que 4 autres parce que le mot-clé lui-même menait à un résultat non pertinent (duplex [c.-à-d., côte à côte], maréchal-ferrant, marinage de viande et pêche en eau douce, respectivement dans les recherches *Côte*, *Maré\**, *Marin* et *Pêche*).

Dans cette liste de 87 résultats considérés pertinents, quelques cas particuliers se sont présentés. Premièrement, la classe d'activités *913910 - Autres services des administrations publiques locales, municipales et régionales* a été conservée même si le mot-clé *Portuaire* n'apparaissait que dans les exclusions. Cette décision a été prise parce que la fiche descriptive porte à présumer que des activités en rapport avec la mer sont présentes dans les organisations municipales côtières, notamment en ce qui a trait à la gestion des programmes des administrations locales (loisirs, promotion du tourisme, aménagement du territoire, etc.).

Ensuite, 3 résultats sont apparus trop restrictifs, ce qui a mené à remonter dans la structure hiérarchique pour choisir 1 secteur et 2 sous-secteurs au lieu des classes canadiennes suggérées par la recherche des mots-clés. Le premier concerne l'extraction minière et pétrolière. Seul le terme de recherche *Eau salée* a proposé un résultat, soit la classe d'activités *213118 - Services relatifs à l'extraction de pétrole et de gaz* alors que les activités en rapport avec la mer sont beaucoup plus nombreuses en ce domaine. Il n'y a qu'à penser à l'extraction de pétrole elle-même ou à l'extraction de sel ou d'argile, par exemples. Par conséquent, c'est plutôt le secteur *21 - Extraction minière, exploitation en carrière, et*

*extraction de pétrole et de gaz* qui a été inclus à la liste. Quant à eux, les mots-clés *Pêche* et *Marin* ont respectivement mené aux classes 721192 - *Chalets et cabines sans service* et 722512 - *Établissements de restauration à service restreint* en tant qu'elle peut comprendre des entreprises qui donnent accès à des installations de pêche pour la première et qu'elle inclut les comptoirs à sous-marins pour la seconde. Or, il y a tout lieu de penser que le rapport à la mer peut faire beaucoup plus largement partie du marketing mix des entreprises du secteur des services d'hébergement et de restauration. En effet, la vue sur (Dionne, 2020) et l'accès à la mer, ainsi que les plats de poissons et fruits de mer peuvent en être des constituantes majeures. Pour tenir compte de cette réalité, les deux classes canadiennes d'activités ont été remplacées par les sous-secteurs 721 - *Services d'hébergement* et 722 - *Services de restauration et débits de boissons*, ce qui aura obligé à éliminer la classe 721212 - *Camps de chasse et de pêche* pour éviter la redondance ainsi créée. Sur le plan de l'exhaustivité, ces cas portent à penser qu'un examen plus complet du SCIAN pourrait mener à faire des ajouts à la présente liste d'activités en rapport avec la mer, quoique déjà bien garnie suite à la simple recherche par mots-clés.

Néanmoins et bien que cette liste soit sans aucun doute perfectible, 86 catégories d'activités en rapport avec la mer (voir ANNEXE 1 Une liste des catégories d'activités en rapport avec la mer) ont pu être identifiées, tirées de 18 des grands secteurs sur 20 que comporte le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Seuls les Secteurs 55 - *Gestion de sociétés et d'entreprises* et 62 - *Soins de santé et assistance sociale* n'ayant donné aucun résultat dans les recherches par mots-clés. Dès lors, on peut comprendre que ce *milieu maritime*, s'immisçant dans à peu près toutes les sphères d'activités, soit si difficile à définir et peut-être encore plus à évaluer.

À cela, en puisant dans l'univers plus personnel, s'est ajoutée l'idée de chercher des indices de mise en œuvre de ressources maritimes dans les différentes activités des domaines de vie individuelle, familiale et sociale. On peut penser, par exemples, aux activités domestiques, récréatives, spirituelles, de santé et bien-être, les loisirs, les passe-temps, etc. pratiqués seul ou en groupe.

Enfin, un dernier groupe d'activités a été inspiré par les usages qualifiés d'indirects en GIZC, à savoir celui du milieu naturel. Toutefois, deux problèmes se posent d'emblée à son inclusion dans la déclinaison du pôle *mises en œuvre* eu égard à la rigueur intellectuelle généralement exigée d'une production à prétention scientifique. Le premier concerne le mot *mise* du vocable *mise en œuvre*. En effet, il serait légitime de se questionner à savoir *qui* met œuvre dans ce cas-ci, autrement dit *qui* agit. Le deuxième est relatif aux connaissances nécessaires, auxquelles ne peut prétendre l'auteur de ces lignes, qui exigeraient l'interdisciplinarité pour en traiter convenablement. Or, l'activité elle-même est incontestable et c'est pourquoi il a été décidé de l'inclure dans la déclinaison de ce pôle de la modélisation, d'autant plus qu'il est estimé que cette façon de faire participe au désir avoué de s'affranchir de la dualité homme/nature déjà mentionné (voir 1.1.2 et 2.3.1).

Au final, le pôle *mises en œuvre* peut se décliner en trois grands groupes d'activités, à savoir les activités professionnelles, les activités personnelles et les activités du milieu naturel.

Par ailleurs, le volet plus personnel du pôle *mises en œuvre* a longtemps été confondu avec une notion plutôt floue de *culture* au cours de la recherche. Parallèlement, la notion d'*esprit maritime* est apparue assez rapidement bien qu'ayant des frontières floues avec la notion de *vocation* elle-même. Ce n'est qu'après des questions d'un des évaluateurs lors d'un séminaire, en donnant un cours de comportement organisationnel et, pour tout dire, lors de la théorisation qu'un rapprochement entre *culture organisationnelle* et *esprit maritime* a pu se faire et que par la suite, les activités des domaines de vie personnelle ont été rapprochées du pôle *mises en œuvre*. Ce rapprochement, qui s'est imposé entre esprit maritime, culture organisationnelle et mode/style de vie (voir sous-titre 2.6), a à son tour mené directement à l'idée d'observer les histoires et les légendes, les rituels et les cérémonies, le langage, les structures physiques et les symboles, ainsi que le climat (ambiance), suivant en cela les suggestions vues en comportement organisationnel, en *management* et en marketing (McShane, Steen, et Benabou, 2013 ; Robbins *et al.*, 2015 ; Michon, 2010). Fait intéressant, le thème *histoires* aura permis de repérer des éléments récurrents, qu'on pourrait rapprocher

de l'idée de *template* (Dumez et Rigaud, 2008 ; Ayache et Dumez, 2011 ; Dumez, 2013), et des bifurcations dans l'articulation des pôles *milieu et circonstances*, *mises en œuvre et esprit maritime* sur le temps long rimouskois.

En résumé, le modèle PESTEL a été retenu pour explorer le pôle *ressources*, les activités professionnelles, celles des particuliers et celles du milieu naturel pour le pôle *mises en œuvre* et les artefacts pour le pôle *esprit maritime*.

Enfin, il est apparu que l'identification d'une région maritime et sa délimitation, finalement considéré comme transversale de l'outil d'intelligibilité d'une vocation maritime, porte à s'intéresser à des caractéristiques physiques en rapport avec la mer telles que le climat, la salinité, les courants, les îles, caps et baies, la flore et la faune, etc. ainsi qu'à des caractéristiques humaines telles que la présence et le périmètre d'actions d'organisations en rapport avec la mer, mais aussi à des infrastructures, des conditions historiques, institutionnelles et d'occupation ou des comportements qui participent d'un certain sentiment d'appartenance.

À ce mouvement d'investigation-reformulation-interprétation se greffe celui de la théorisation, qui suit un parcours en apparence tout aussi complexe que la progression de la recherche elle-même. C'est Pouvreau (2013) qui en a développé un modèle convaincant dans sa thèse de doctorat portant sur l'histoire de ce qu'il nomme « systémologie générale » de Ludwig von Bertalanffy. Il l'illustre comme suit :

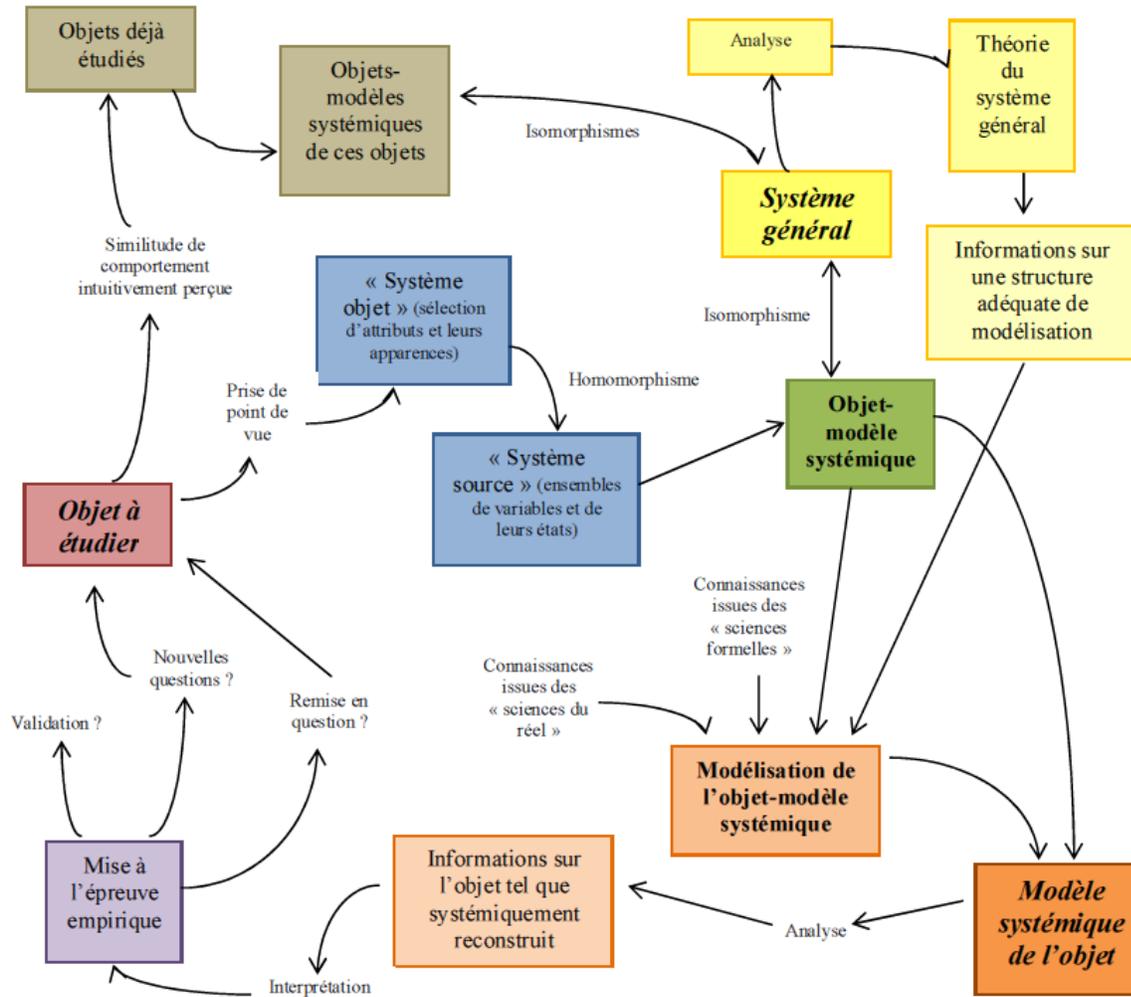


Figure 21 : Procédure de construction d'un modèle systémique (Pouvreau, 2013, p. 943)

Au final, au lieu d'un codage linéaire conventionnel de type causal, c'est plutôt une codification modulaire de type objet-attribut-valeur qui s'est imposée pour l'étude et la modélisation d'une vocation maritime locale, comme on peut en voir une illustration en arborescence assez classique ci-dessous.

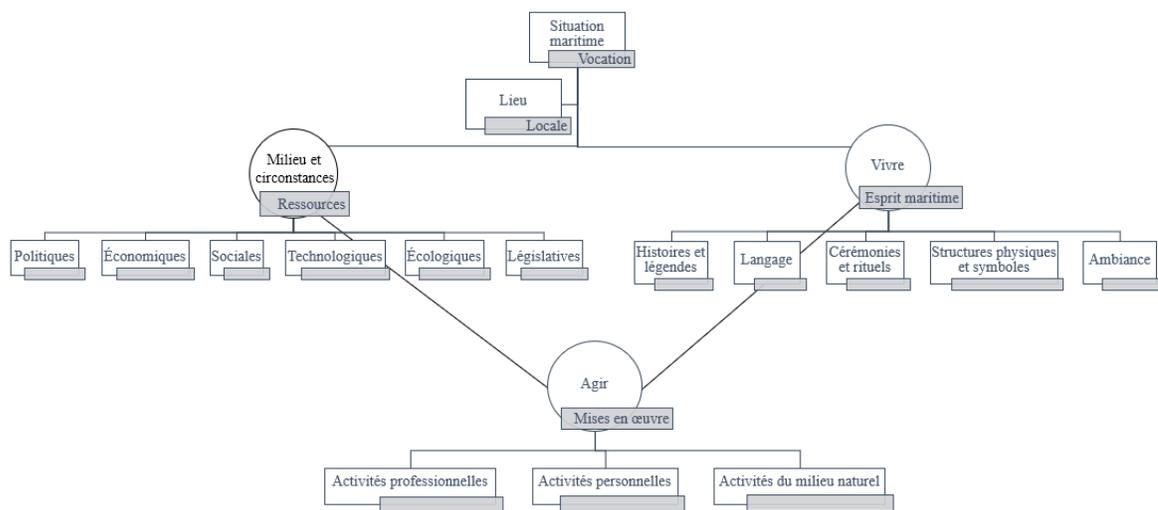


Figure 22 : Un déploiement de l'outil d'intelligibilité d'une vocation maritime locale

### 3.4 DIFFICULTÉS MÉTHODOLOGIQUES RENCONTRÉES

Des entretiens plus formels ont été tentés dans le but d'inclure le concept *d'espace de problématisation* (Schmitt, Gallais et Fabbri, 2008a) concernant la vocation maritime rimouskoise. Toutefois, ils ne menaient qu'aux consensus déjà affichés et largement connus, ne répondant pas aux questions spécifiques de l'enquête, et ce, malgré une longue expérience de ce qu'on appelle entretien semi-dirigé en jargon scientifique<sup>31</sup>. On peut sans doute attribuer cela au fait que les questions posées « ne font pas spontanément sens pour l'interlocuteur » (Olivier de Sardan, 1995, p. 84), d'autant plus qu'il ne peut facilement se distancier de son actualité pour entrer dans un univers projectif d'exploration des possibles.

<sup>31</sup> Entretien semi-dirigé se nommait *conversation structurée* dans la longue expérience mentionnée.

Cet aspect de l'énigme aurait sans doute exigé une méthode de recherche-action difficile à mettre en œuvre sans obtenir un mandat spécifique, ce à quoi l'objectif de liberté de pensée se butait.

Par ailleurs, une certaine déception concerne la participation, pourtant efficace, d'Internet à la recherche. En effet, les alertes (Google, Google Scholar, bibliothèque de l'UQAR et quelques autres) installées sur certains sujets liés à l'objet et à la problématique de la recherche ont généré pas moins de 10 665 résultats, eux-mêmes souvent composés de centaines de références. À tel point que même le tri bibliographique est devenu une tâche inhumaine. Inutile de préciser que tout n'a pas été lu, ni même « ouvert ». De ce fait, on reste sur l'impression qu'on a sûrement laissé échapper quelque chose d'important. Mentionnons toutefois que les publications sur les réseaux LinkedIn, Facebook et Twitter, ainsi que les alertes ResearchGate ont quant à elles été particulièrement utiles, peut-être justement parce que moins prolifiques, mais aussi, et sans doute surtout, parce que les textes et images suggérés ne portent pas sur des thèmes choisis d'avance pour la recherche, ce qui mène à explorer des pistes jusque-là insoupçonnées.

En outre, le processus associatif peut être capricieux. En effet, malgré une bibliothèque Zotero de plus de 1015 documents au moment de l'identification d'une lacune théorique, on aura eu la malheureuse surprise de constater après coup que c'est en partie de la littérature consultée, mais non répertoriée (parce que jugée non pertinente à première vue), et devenue impossible à retracer par la suite, que quelques-unes des pistes pour l'élaboration de cette thèse se seront dégagées. On peut supposer que les mots pour l'exprimer ont tellement changé au cours du travail de figurabilité que même Google et Bing ne font plus de liens, mais quoi qu'il en soit, de plates excuses sont dues aux auteurs de ces travaux, qui sont privés d'être cités en bonne et due forme.

### 3.5 AUTRES SPÉCIFICITÉS MÉTHODOLOGIQUES

D'une part, ce type de progression de la recherche a l'avantage considérable de pouvoir générer des contributions au fur et à mesure de son cheminement. En effet, l'approche par thème, qui rejoint l'idée d'infinité de cas dans le cas de Dumez (2013), permet éventuellement d'en extraire des idées générales dominantes et des questions techniques s'y rapportant qui méritent chacune un processus complet générateur d'hypothèses plausibles. Cet avantage est non-négligeable, pour une seule étudiante-chercheuse, le même type de progression de la recherche a permis de produire 7 contributions soumises à un comité de lecture durant la recherche pour un mémoire de maîtrise, plusieurs ayant été l'objet de commentaires positifs à l'effet qu'elles ouvraient des pistes de réflexion prometteuses. Au moment d'écrire ces lignes, ces contributions ont d'ailleurs été citées dans au moins 52 autres travaux en différentes langues selon Google Scholar. Actuellement à l'épreuve pour cette recherche doctorale, 4 communications ont pu être présentées avant même que la lacune théorique spécifique soit identifiée, l'une ayant même remporté un prix lors d'un congrès international. En ce sens, bien que ce ne soit pas ce qui a été fait ici, ce type de progression de la recherche apparaît particulièrement bien adapté à la rédaction d'une thèse par articles, de plus en plus populaire au doctorat, notamment en sciences de la gestion.

D'autre part, du point de vue défendu ici, les connaissances produites par ce type de recherche ont l'avantage de ne pas se substituer à la réflexion ni de brider la liberté des choix des utilisateurs éventuels (Couture, 2015b). Pour reprendre les mots de Godet à propos des outils de la prospective, ces connaissances visent davantage « à stimuler l'imagination, réduire les incohérences, créer un langage commun, structurer la réflexion collective et permettre l'appropriation » (Godet, 2000, p. 2). En particulier, ce point de vue partage les préoccupations de favoriser la prise de décision éclairée chez les gestionnaires et d'assurer la transférabilité des connaissances scientifiques, objectifs clairement identifiés lors du Colloque Enjeux et méthodologie de la recherche — Congrès de l'ACFAS 2015. En outre, sa stratégie chemin faisant fait écho à bon nombre de témoignages entendus lors de

séminaires de recherche, de sorte que cette danse scientifique semble en phase avec la communauté académique contemporaine, notamment en sciences de la gestion.

Par contre, cette stratégie méthodologique chemin faisant peut certainement être insécurisante, tant pour le nouveau chercheur que pour le chercheur aguerri, par sa façon d’embrasser complètement l’incertitude (Couture, 2015b). En effet, tant le parcours que les résultats restent largement imprévisibles tout au long de la recherche et même lors de l’activation par d’éventuels utilisateurs, praticiens ou chercheurs, des savoirs ainsi générés. Paradoxalement avec le fait que l’approche par thème puisse générer des contributions au fur et à mesure de la recherche, pour une thèse sous forme de dissertation il est très difficile de soumettre des portions de travail au fur et à mesure du parcours puisque tout avance, ou bifurque, en même temps quoiqu’en pièces et en morceaux plus ou moins disparates. Cela sans doute parce que le processus associatif est loin d’être linéaire, l’Inconscient qui y est impliqué n’obéissant à aucune consigne ! Cette particularité peut certainement être gênante, tant pour l’étudiant-chercheur que pour son directeur de recherche.

Enfin, mentionnons que ce type de progression de la recherche a pour inconvénient majeur de prendre du temps, potentiellement beaucoup de temps, en plus de demander des efforts mentaux considérables. En effet, il exige et entraîne des réflexions intenses tant sur les questions pratiques et théoriques, que sur les questions philosophiques qui les sous-tendent.

### **3.6 PARCE QU’IL FAUT PHILOSOPHER**

Selon le titre d’un article de Marie-José Avenier (2011), « Méthodologie sans épistémologie n’est que ruine de la réflexion ! ». En plus, selon Mucchielli (2006), « les philosophes des sciences sont d’accord sur le fait qu’un chercheur, *[sic]* ne “peut pas ne pas” avoir de posture épistémologique » (p. 15). Enfin, ce positionnement devrait être un préalable à toutes démarches scientifiques (Albert et Avenier, 2011) puisqu’il aura possiblement des incidences sur la forme des connaissances élaborées, leurs modes de justification, leurs

statuts et leurs modes d'utilisation pratique (Avenier, 2011). Toutefois, et ceci dit en tout respect, et même avec beaucoup d'admiration pour ceux et celles qui s'efforcent avec raison de ramener un peu de philosophie dans les sciences de la gestion, l'exercice de métacognition qu'impose le positionnement épistémologique peut être un monstre chronophage générateur d'angoisse avec tous ces mots se terminant en –isme qui finissent par donner le vertige. Et au final, le risque est tout de même grand d'aboutir à une position non congruente (Avenier et Thomas, 2012) ou pseudo-cohérente (Dumez, 2011) par rapport au reste du cheminement. Et ce, sans compter que les dérives idéologiques ou dogmatiques guettent presque à tout instant.

Par ailleurs, si on s'en tient au propos de Avenier et Gavard-Perret (2012), il y aurait actuellement trois principaux courants (*mainstreams*) épistémologiques en sciences de la gestion : le réalisme, le constructivisme et l'interprétativisme, chacun pouvant avoir des nuances internes importantes. Plus largement, il y en a eu d'autres (le matérialisme, l'historicisme, l'empirisme, le rationalisme, le logicisme, l'idéalisme, etc.) et il y en aura sans doute d'autres. Sur ce plan, on pourrait parler de modes épistémologiques successives, qui se construisent généralement par élaboration ou par opposition à un ou quelques éléments particuliers, jugés insatisfaisant dans les autres postures.

Quoi qu'il en soit, pour préserver la santé mentale de la doctorante préoccupée de « bien » faire sans pour autant être suffisamment familière avec la philosophie et l'histoire des sciences, autrement dit dans une ultime tentative de ne pas sombrer dans un abîme métaphysique sans fond (la réalité du réel, la vérité avec ou sans grand V, la substance et l'essence, l'arbitraire et le nécessaire, etc.), l'humilité s'est ici imposée de sorte que, sans renier la position affirmée dans la proposition de recherche initiale, mais de façon légèrement décalée par rapport aux enseignements disponibles sur ce sujet, c'est à travers le propos tout en sobriété de G. G. Granger (1920-2016) qu'il aura été choisi de traiter de l'épistémologie. Ce choix se justifie par le fait qu'en plus d'être considéré comme l'une des plus impressionnantes figures françaises de l'épistémologie (Tiercelin, 2016 ; Gandon, 2002 ; Robert, 1975), cet auteur s'est intéressé à la fois aux connaissances produites en sciences de

la nature et en sciences des faits humains d'une part, et que d'autre part, il est tantôt associé à l'approche philosophique existentielle<sup>32</sup> (Lacour, 2017), tantôt à l'approche pragmatique<sup>33</sup> (Tiercelin, 2016 ; Tiercelin, 2018), ce qui est apparemment compatible avec cette thèse.

Rappelons tout d'abord que l'épistémologie est une discipline « qui prend la connaissance pour objet » (Larousse, s.d.a). Elle se préoccupe de questions qui concernent les processus généraux de la connaissance, leur logique, leur fondement et de celles qui concernent le développement historique concret des problèmes spécifiques des sciences. Selon Granger (2018), l'histoire moderne des connaissances de type scientifique commence entre 1638 et 1687 avec les travaux de Galilée et de Newton. L'auteur ajoute que « [c]ette consécration est apparemment définitive – non pas sans doute en ce qu'elle institue pour toujours une définition de l'objet et des méthodes, mais en ce qu'elle poursuit de façon constante et couronnée de succès un *projet*. » (Granger, 2018, p. 11) (les caractères en italique sont les siens). Il résume ce projet en trois points qui caractérisent la visée scientifique et qui ont entraîné une « rupture avec les visées de connaissance qui prenaient pour paradigme la saisie perceptive immédiate du monde et son interprétation par des mythes ou par des systèmes de valeurs » *ibid*. Cette thèse adopte ces trois points pour guide (plus que pour posture) épistémologique, tel qu'il le sera exposé suivant respectivement les trois captures tirées de Granger (2018, p. 11).

1. La science vise une « réalité », quelle que soit l'interprétation que la philosophie veuille donner à ce terme : il s'oppose seulement ici à toute production que l'imagination construirait sans obstacles.

La réalité visée par cette recherche doctorale est celle qui a été nommée *vocation maritime locale*. Cette réalité est envisagée comme phénomène perçu présentant un intérêt scientifique.

---

<sup>32</sup> Plus proche de Gabriel Marcel et Emmanuel Mounier (sauf pour le volet religieux) que de Sartre.

<sup>33</sup> Selon Peirce

2. La science cherche une « explication », c'est-à-dire l'insertion de la réalité qu'elle décrit dans un système abstrait de concepts, débordant les faits singuliers que l'expérience nous propose. Une explication ainsi entendue suppose que les faits à expliquer soient transposés d'abord sous la forme d'un « modèle » abstrait, dont les éléments puissent être définis par leurs relations mutuelles et, pour certains d'entre eux, par un protocole de rapports avec l'expérience.

La vocation maritime locale décrite dans cette thèse a été transposée dans un modèle abstrait, nommé *outil d'intelligibilité*, dont les éléments (ressources, mises en œuvre, esprit maritime et leurs déclinaisons respectives) se définissent par l'ensemble de relations qui les unissent à la mer (CHAPITRE 2). Mais dans le cadre adopté, comme pour le modèle PESTEL d'ailleurs, l'explication ne relève pas de l'analyse au sens *logique* (analytique, déduction, induction), mais plutôt de l'analyse au sens d'*action*, incluant l'idée d'examen minutieux, d'observation, de décryptage pour éclairer une situation, la rendre intelligible (Robert, 2014 ; Larousse, s.d.). Dit autrement, il s'agit d'expliquer sans résoudre. Sans objectif prédictif généralement accolé à l'activité scientifique, ni d'ordre historique (ex. prédire la survenue d'un typhon), ni d'ordre technologique (ex. prédire que l'abri que l'on a construit va y résister), pour employer le langage de Popper (1957 ; 1988 ; cités par Girin, 1990). Dans ces circonstances, le modèle élaboré ne se prête pas à une démarche de démonstration ou de confirmation au sens mathématique du terme. Le mot *outil* au lieu de celui de *modèle* a été privilégié pour éclairer cette distinction, qu'on pourrait rapprocher de celle faite par Marx entre *outil* et *machine* (cité par Girin, 1983b). Pour autant, et bien que les faits humains se laissent difficilement et très partiellement mettre en équations (Jensen, 2018), aucun compromis qui pourrait entacher la validité de l'outil n'est fait sur le plan de la logique.

3. La science se soumet à des critères de « validité » qui sont explicitement formulables et qui font l'objet d'un consensus.

Cette thèse adhère aux principes directeurs de l'activité scientifique généralement reconnus que sont la liberté académique, la liberté de pensée, la rigueur dans les recherches,

les écrits et les méthodes, la fiabilité dans les données, le respect de l'éthique, la rationalité critique et l'évaluation par les pairs.

En commençant à rebours de ces principes directeurs, il importe de mentionner à propos de l'évaluation que le cadre scolaire d'une thèse de doctorat impose l'autorité d'un jury, qui en plus d'avoir le mandat d'évaluer, doit aussi sanctionner le travail accompli. Plus que de pairs, il convient donc de parler d'examineurs. À cet égard, ce sont les Directives concernant l'évaluation d'une thèse de doctorat de l'UQAR, dont voici quelques extraits capturés des p. 4 et 6, qui ont servi de repères pour l'élaboration de cette thèse :

#### **2.4. Évaluation de la thèse**

L'évaluation de la personne doctorante se fait en deux étapes. La première consiste en l'évaluation du travail écrit, la thèse de l'étudiante, l'étudiant, alors que la seconde est une évaluation de la capacité de l'étudiante, l'étudiant de présenter et de défendre sa thèse (la soutenance). L'évaluation globale reflète la performance de l'étudiante, l'étudiant à ces deux étapes (R6, art. 327).

### **3. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS SOUMIS À L'ÉVALUATION DU JURY DE LA THÈSE**

L'examinatrice ou l'examineur doit apprécier la thèse selon deux (2) dimensions essentielles : *le fond et la forme*.

À titre indicatif seulement et de façon non limitative, les éléments à considérer dans cette appréciation sont :

#### **3.1. Pour le fond**

- complexité et ampleur du sujet;
- formulation de la problématique;
- degré de compréhension et d'assimilation de la documentation et/ou des travaux de recherche dans le domaine étudié;
- clarté et précision des objectifs ou des hypothèses;
- pertinence, valeur et justification de la méthodologie et des techniques utilisées;
- originalité du travail et personnalisation des idées;
- qualité de l'interprétation tirée de la recherche;
- cohérence générale et logique interne : rigueur et profondeur de l'analyse.

#### **3.2. Pour la forme**

- présentation générale, forme littéraire, clarté et intelligibilité du texte;
- conformité de la bibliographie, des références et des renvois avec les règles et exigence de la discipline ou du domaine d'études concernés;
- respect des normes et abréviations, cohérence du système d'unités de mesure utilisé;
- respect des règles de grammaire et d'orthographe.

Concernant la rationalité critique, suivant la logique peircienne, les propositions de cette thèse relèvent de l'inférence abductive, dont la conclusion est une hypothèse (possible ou plausible), en comparaison avec l'induction, dont la conclusion est une règle (probable), et la déduction, dont la conclusion est certaine (Balat, 1989). Plus spécifiquement, la déduction infère une conclusion d'une règle et d'un cas ; l'induction infère la règle du cas et de la conclusion ; alors que l'abduction infère le cas de la conclusion et d'une règle. On peut aussi remarquer que dans le cas de l'abduction, la règle est une sorte d'état limite d'une infinité de règles partielles qui remontent de la conclusion au cas *ibid*. C'est dire que dans l'abduction, la règle est efficiente sans pour autant être réfutable, sinon que par une nouvelle inférence de type déductif ou inductif qui permettrait de confirmer l'hypothèse et de reconstituer la règle *ibid*.

D'autre part, les éléments du modèle proposé dans cette thèse sont pour la plupart de sens commun. Cette base de connaissance ordinaire suffit à expliquer les faits qui l'occupent. En l'absence de prédiction, il n'y a ici aucune gêne à affirmer avec les mots de Girin (1990) que « [c]'est la version modeste de la prétention à la scientificité, qui se résume à prétendre que l'on est fidèle aux faits ». Au contraire, cette affirmation est fort importante pour qui veut se distancier des travaux qui offrent quelques prophéties et autres recettes miracles, [trop] courantes dans l'univers de la gestion. Avec Girin, ajoutons par ailleurs que la conceptualisation et la modélisation sont produites avec une certaine prétention à la généralité.

Pour les autres principes directeurs, les critères d'auto-évaluation suivants ont présidé l'ensemble de l'exercice doctoral :

- Maîtrise des notions et concepts mobilisés
- Maîtrise des outils et méthodes utilisés
- Cohérence et rigueur de l'interprétation
- Pertinence des théorisations et faisabilité des solutions proposées
- Qualité de l'expression écrite (fond et forme)

- Respect des consignes

Cette transparence n'implique pas de donner les résultats de ces auto-évaluations au lecteur ni, et surtout, de prétendre avoir atteint la perfection en tout point. Il s'agit seulement d'affirmer la volonté de faire au meilleur des capacités sur ces éléments, considérés comme critères élémentaires de scientificité, considérant que toute doctorale qu'elle soit, la recherche menant à cette thèse demeure un exercice étudiantin.

En somme, l'exposé qui précède pourra certainement être décevant pour le lecteur féru de la partie de l'épistémologie qui s'intéresse davantage aux fondements métaphysiques de la connaissance, mais force est d'admettre que pour l'auteur de ces lignes, réfléchir et apporter des réponses aux trois points soumis par Granger (2018) a été suffisant pour accomplir son travail avec sérénité. Mais s'il faut absolument apposer une étiquette épistémologique, disons avec Peirce qu'il s'agit d'une posture de *sens commun critique*.

Pour conclure ce chapitre méthodologique, rappelons que cette thèse s'intéresse à une vocation maritime locale, selon la méthode des études de cas suivant une progression non linéaire, mettant en œuvre l'attention en égal suspens et le processus d'association avec un raisonnement de type abductif, menant à une codification de type modulaire, le tout dans une posture épistémologique de sens commun critique.

Sur ce paragraphe d'un langage tout à fait abscons, sans aucun doute incompréhensible sauf lecture (ou écriture) du chapitre entier, il est [enfin] temps de s'attarder quelque peu au sujet de l'énigme à l'origine de l'enquête : la vocation maritime rimouskoise !

## CHAPITRE 4

### RIMOUSKI AU CŒUR MARITIME

*On peut faire des modèles simples, mais ce ne sont pas des êtres simples (Halloy, 2020).*

Considérant que la modélisation est à la fois le processus et le résultat de la recherche, seuls quelques points ayant retenu l'attention de l'auteure à propos de la vocation maritime rimouskoise spécifiquement seront ici exposés. En effet, même si la tentation était grande de relater dans le menu détail toutes les trouvailles de la recherche ayant mené à cette thèse, le risque de s'embourber, voire de se tromper de voie et d'y perdre l'intérêt du lecteur a été considéré trop grand, sachant que de nombreux chemins auraient pu être empruntés (Audet et Parissier, 2013). D'autant plus que dans la pratique, leurs destinataires n'ont pas nécessairement beaucoup de temps à consacrer à la lecture de telles descriptions. L'approche est ici effectivement descriptive, néanmoins il est important de noter qu'il s'agit *d'une* description possible de la vocation maritime rimouskoise et non de *sa* description. Autrement dit, il s'agit d'un point de vue pris sur une réalité autrement multiple, qui même s'il avait été exposé dans le menu détail n'aurait en aucun cas pu mettre toute sa complexité au grand jour. En outre, un seul angle de vue sera exposé, qui pourrait être grossièrement qualifié de structurel. En complément, quelques interrogations, commentaires personnels ou pistes de recherche ont été autorisés ponctuellement, question d'inscrire cette description dans un exercice de discussion de la recherche en général, et dans sa discipline de rattachement en particulier. Quoi qu'il en soit, le lecteur est ici invité à partager la technique d'attention flottante adoptée pour cette thèse, à savoir de laisser provisoirement son jugement en suspend et à accepter avec une égale attention [*mit gleicher Aufmerksamkeit*] tout ce qui peut être observé (Freud, 1908 cité par Botella, 2011).

#### 4.1 À RIMOUSKI ? Y'A RIEN !

En 2013, au moment de commencer la recherche menant à cette thèse, chaque fois qu'une discussion était entamée au sujet de la réalité maritime rimouskoise, la réponse était presque invariablement : « À Rimouski ? Y'a rien ! », sauf que chacun avait un *rien* un peu différent. En résumé et de façon quelque peu caricaturale :

- L'économiste disait que l'endroit n'était pas *entrepreneurial* ;
- L'océanographe disait que dans ce secteur, l'écosystème du Saint-Laurent ne comportait rien d'intéressant, ou très peu ;
- Le nouveau diplômé disait qu'il n'y avait pas d'emploi dans les domaines d'activités maritimes ;
- Le responsable du soutien au développement économique disait que l'endroit était trop éloigné des marchés, qu'il n'y avait pas les infrastructures de transport nécessaires ;
- Le lobbyiste disait qu'il n'y avait pas de volonté politique ;
- L'aspirant entrepreneur disait qu'il n'y avait pas suffisamment d'argent.

À l'instar des physiciens et autres astronomes qui cherchent la particule du néant, il était donc très tentant de se consacrer à la recherche de ce qu'il y avait dans ce ou ces *riens* qui pourrait, si on le ou les envisageait d'un point de vue nouveau, concourir au déploiement souhaité de cette vocation maritime locale.

Mais parmi tous ces *riens*, celui qui est sans aucun doute le plus troublant et auquel l'auteure de ces lignes est confrontée depuis la tendre enfance est celui des gens qui ne sont pas originaires de la région (touristes, autres visiteurs, nouveaux arrivants, etc.) pour qui *il n'y a même pas de mer dans ce coin de pays !* Et, en effet, il peut être pour le moins étonnant pour tous ces gens d'entendre bon nombre de résidents de la région rimouskoise utiliser le terme quasi antinomique *mer* pour désigner le *Fleuve* Saint-Laurent. Un seul regard sur n'importe quelle carte suffit à comprendre cet étonnement (voir Figure 23).

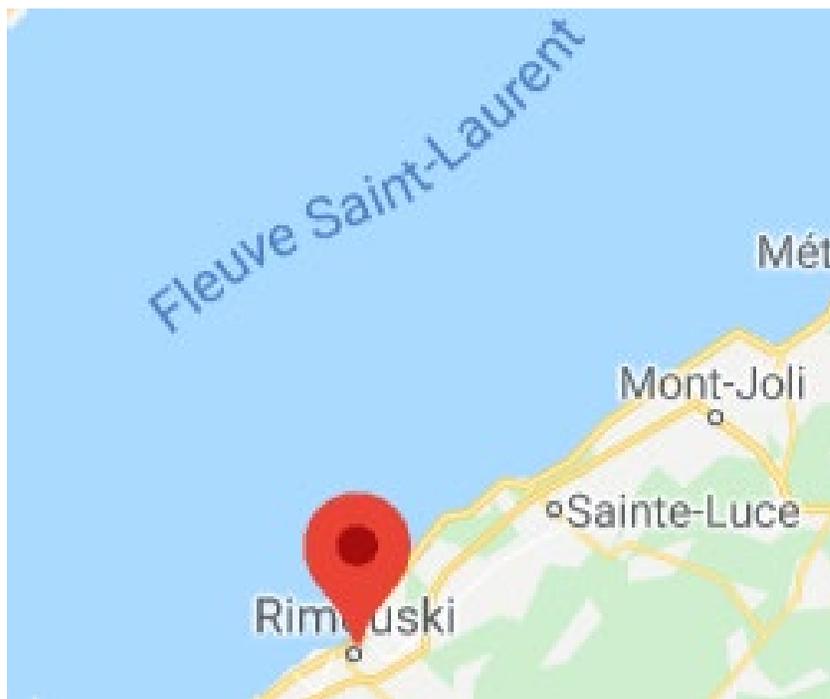


Figure 23 : Rimouski sur le Saint-Laurent ([Google Map](#), 2020)

Et bien qu'il ait été dit précédemment qu'un *fleuve* a nécessairement rapport à la mer puisqu'il s'y jette (voir 2.7), est-ce suffisant pour établir le caractère maritime d'une *région* ? Il semble que non. Par exemple, il serait sans doute nettement exagéré de prétendre que Paris est une région maritime du simple fait que la Seine la traverse. La région à l'étude nécessite donc que son caractère maritime soit explicité.

#### 4.2 UNE RÉGION MARITIME ?

Rappelons tout d'abord que la région rimouskoise borde l'estuaire du Saint-Laurent et que dans la langue courante, le mot *estuaire* se définit comme : « [e]mbouchure d'un fleuve sur une mer ouverte et où se font sentir les marées » (Larousse, s.d.c, s.p.). À elle seule, cette définition établit assurément un rapport à la mer pour ce qui concerne un *fleuve*. La mer dans laquelle se jette le Fleuve est le Golfe du Saint-Laurent, qui est lui-même ouvert sur l'océan Atlantique. Mais, encore une fois, est-ce suffisant pour établir le caractère maritime d'une *région* ?



Figure 24 : Position de Rimouski sur le Saint-Laurent (image de source inconnue)



Figure 25 : Rimouski sur le Saint-Laurent (Boucher, 2019)



Figure 26 : Centre-ville de Rimouski vu du Sentier du littoral (Dubé, 2019)

Mis à part un fleuve et la mer, la définition du mot *estuaire* implique les substantifs *embouchure* et *marée*. Le mot *embouchure* est de la famille étymologique de *bouche*, issue du latin *bucca*, qui semble être un emprunt à la langue gauloise *bocca*, dont la variante *beccos* désigne le bec des oiseaux (Crombet, 2009 ; Robert, 2014). Anatomiquement parlant, l'embouchure du Saint-Laurent ressemble peut-être davantage à un bec d'oiseau qu'à une bouche comparativement à d'autres fleuves, comme la Seine par exemple (Figure 27). Mais qu'importe, cela ne dit rien sur un éventuel caractère maritime en ce qui concerne Rimouski, située à plus d'une centaine de kilomètres au sud-ouest de l'embouchure au sens strict (Saucier *et al.*, 2009).

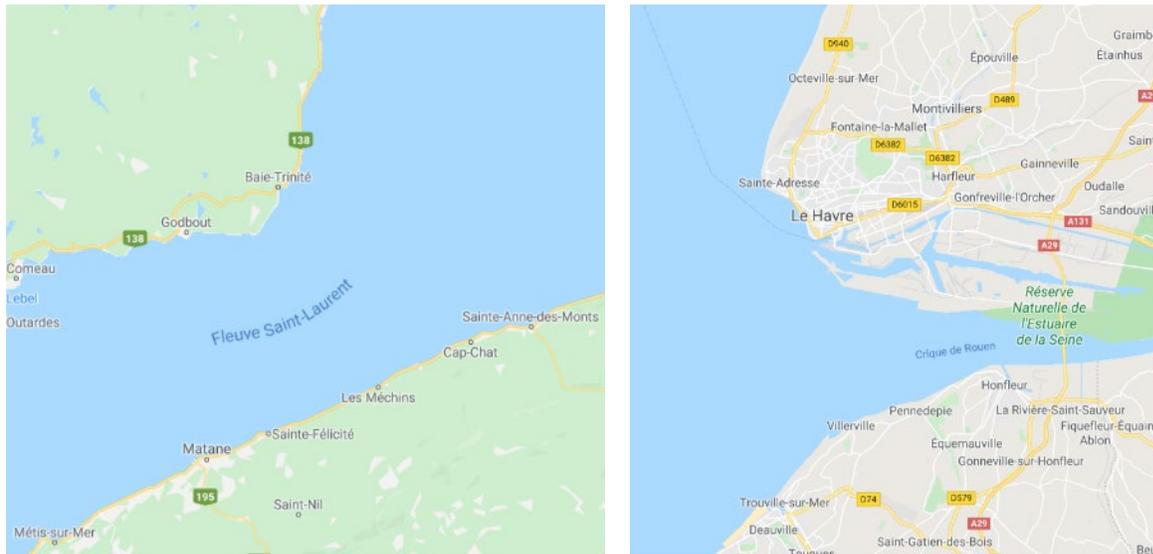


Figure 27 : Embouchure du Saint-Laurent (à gauche) et de la Seine (à droite)  
(Google, 2020)

Pour ce qui est de la *marée*, ordinairement définie comme « [o]scillation quotidienne de la mer dont le niveau monte et descend alternativement » (Larousse, s.d.a, s.p.), elle se fait sentir bien en amont de l’embouchure du Saint-Laurent, jusqu’aux environs de Trois-Rivières, là où le fleuve a toutes les apparences d’une rivière. Ce critère relatif aux marées fait d’ailleurs en sorte que le Saint-Laurent aurait le plus long estuaire de la planète (Québec, 2020) et qu’il faudrait étendre la définition de bouche ou de bec à toute la partie de l’appareil digestif qui va jusqu’à l’estomac ! Et encore, cela ne concerne que les marées semi-diurnes parce que sur un temps plus long, le cycle bimensuel, elles peuvent se faire sentir jusqu’à Montréal (Bourgault, 2019), situé à près de 675 km de l’embouchure au sens strict.

Quoi qu’il en soit, ce critère de marées n’ajoute que très peu d’informations quant à un quelconque rapport à la mer en ce qui concerne Rimouski, située bien en aval de la limite où elles se font sentir (Figure 28).



Figure 28 : Limites approximatives de l'estuaire du Saint-Laurent (photo : Hadfield, 2013)



Figure 29 : Marée basse à Rimouski (Dubé, 2020) et au Parc du Bic (Côté, 2015)

À ce stade, il convient de rappeler la définition du mot *mer* adoptée dans cette thèse : « [v]aste étendue d'eau salée qui occupe la plus grande partie de la surface terrestre » (ATILF, s.d.b). Conséquemment, si les Rimouskois nomment toute cette eau qu'ils ont juste là sous les yeux, la *mer*, c'est sans doute simplement parce qu'elle est salée. Raison pour laquelle aussi, dans la littérature (Cyr, 2014 ; Gilbert *et al.*, 2007 ; Bibeault, 2005) et pour le gouvernement du Canada, plus que du *Fleuve* Saint-Laurent, la partie de l'estuaire où se situe la région rimouskoise fait partie du même bassin que le *Golfe* du Saint-Laurent (Figure 30),

mer qui s'ouvre sur l'océan Atlantique. Or, à cet endroit précis de la planète, sauf à se le faire enseigner ou peut-être à y goûter personnellement, cette caractéristique pourtant essentielle d'un milieu marin est difficile à appréhender. En effet, l'estuaire du Saint-Laurent est tellement long qu'il peut être divisé en trois parties, à savoir l'estuaire fluvial (eau douce), l'estuaire moyen (eau saumâtre/salée) et l'estuaire maritime (eau salée).

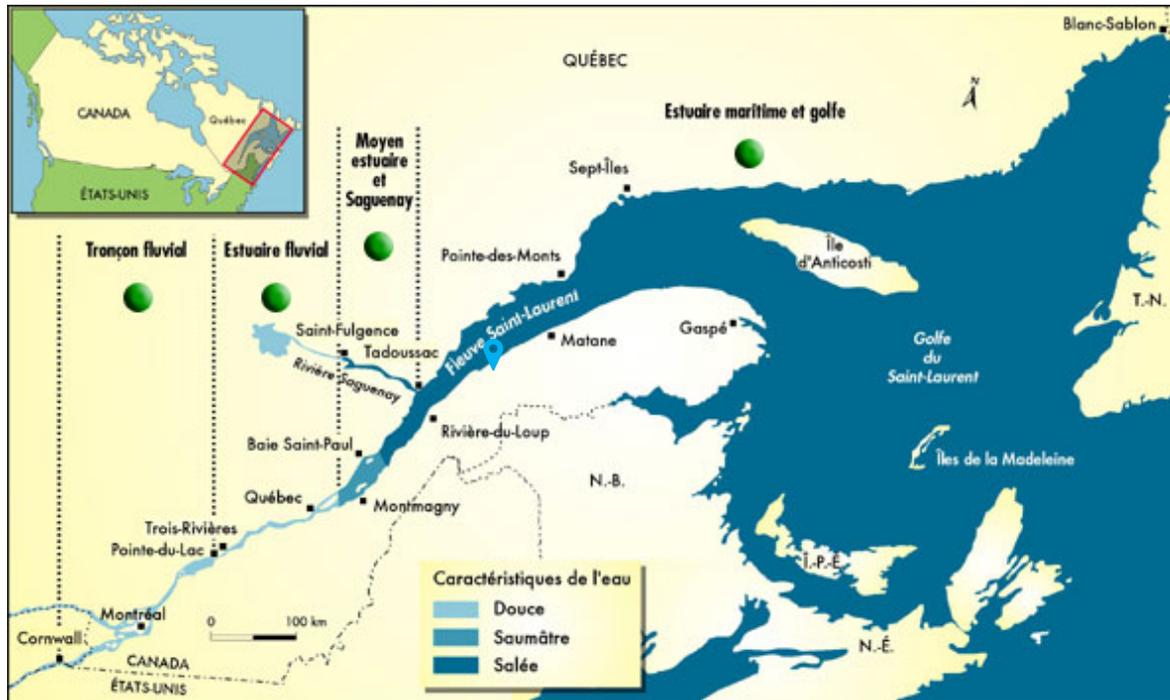


Figure 30 : Golfe, estuaire et fleuve Saint-Laurent, Québec, Canada (Bibeault, 2005, p. 2)

Ainsi, l'estuaire maritime du Saint-Laurent fait partie de la vaste étendue d'eau salée présente sur la Terre, nommée *mer*, ce qui confirme sans aucun doute le caractère maritime de la région rimouskoise. Par ailleurs, la biodiversité côtière rimouskoise est aussi typiquement maritime. La recension non exhaustive du Tableau 8 suivant suffit amplement pour le constater (informations principalement tirées du site de l'OGSL en 2017). En effet, on y trouve des oiseaux marins, des macroalgues marines, diverses espèces halieutiques et des mammifères marins, entre autres formes de vie spécifiquement caractéristiques des milieux naturels maritimes.

Tableau 8 : Biodiversité rimouskoise en rapport avec la mer (non exhaustive)

Oiseaux marins	Macroalgues marines	Halieutique divers		Mammifères marins
Cormoran à aigrettes	Agar criblé	Agone atlantique	Merlu argenté	Béluga
Eider à duvet	Alarie succulente	Aiguillat commun	Merluche à longues nageoires	Dauphin à flancs blancs
Goéland à bec cerclé	Ascophylle noueuse	Aiguillat noir	Merluche blanche	Marsouin commun
Goéland marin	Fucus denté	Anguille égorgée bécue	Molasse atlantique	Petit rorqual
Guillemot à miroir	Fucus distichus distichus	Avocette ruban	Morue franche	Phoque commun
Guillemot marmette	Fucus évanescent	Chaboisseau à épines courtes	Motelle à quatre barbillons	Phoque du Groenland
Mouette tridactyle	Fucus spiralé	Cyclothone à petites dents	Myxine du nord	Phoque gris
Petit Pingouin	Fucus vésiculeux	Épinoche à trois épines	Petite limace de mer	Phoque sp.
Sterne pierregarin	Lacet de mer	Faux-trigle armé	Petite poule de mer atlantique	Rorqual à bosse
Sterne sp.	Laminaire à long stipe	Flétan atlantique	Plie canadienne	Rorqual bleu
Héron	Laminaire digitée	Flétan du Groenland	Plie grise	Rorqual commun
	Laminaire sucrée	Goberge	Poisson-alligator atlantique	Rorqual sp.
	Saccorhiza dermatodea	Grenadier du Grand Banc	Quatre-lignes atlantique	
		Grosse poule de mer	Raie épineuse	
		Hameçon atlantique	Raie lisse	
		Hameçon neigeux	Raie tachetée	
		Hareng atlantique	Saïda franc	
		Hémitriptère atlantique	Sébaste sp.	
		Laçon sp.	Serrivomer trapu	

		Limace marbrée	Tapir à grandes écailles	
		Lompénie naine	Terrassier tacheté	
		Lompénie serpent	Tricorne arctique	
		Lompénie tachetée	Capelan	
		Lussion blanc	Crabe	
		Lycode à carreaux	Oursin	
		Lycode à tête longue	Etc.	
		Lycode du Labrador		
		Lycode pale		

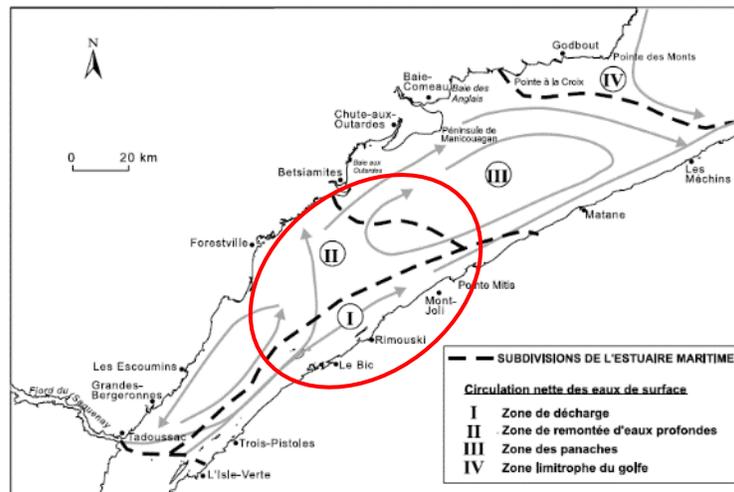
En outre, sur le plan océanique, la circulation dans le bassin composé de l'estuaire maritime et du Golfe du Saint-Laurent se comporte comme une mer marginale (bordière) en hiver, et comme un estuaire classique en été (Saucier, *et al.*, 2009). Ainsi, la principale différence entre l'estuaire maritime du Saint-Laurent et un milieu marin classique, c'est le manque d'horizon, nécessaire aux navigateurs pour établir leur position par observations astronomiques (Santerre, communication personnelle, 2020). Néanmoins, considérant la définition ordinaire du mot *estuaire*, le vocable *estuaire maritime* a quelque chose d'un pléonasme qui n'est pas particulièrement éclairant pour qui n'est pas au courant des particularités du Saint-Laurent (Fleuve et Golfe). Cette non-reconnaissance externe supposée du caractère maritime rimouskois n'est pas sans poser quelques questions d'ordre managérial. Notamment, il y aurait lieu d'investiguer pour savoir si cette méconnaissance est effectivement répandue chez les non-résidents. Si oui : 1) investiguer pour savoir si cela a des conséquences négatives sur l'attractivité de la région (touristes, entreprises). 2) se questionner à savoir s'il y aurait lieu de faire la promotion de ce caractère maritime ; comment et auprès de qui ? 3) S'enquérir s'il est possible et évaluer s'il est souhaitable d'inciter Google et autres cartographes à ne pas inscrire *Fleuve* à cet endroit sur leur carte ?

Quoi qu'il en soit, même si le rapport à la mer rimouskois peut être éclairé du simple fait que l'eau y est salée, cela ne règle en rien la question régionale, ni à plus forte raison, ses délimitations. Pour rappel, la définition du mot vocation adoptée dans le cadre de cette thèse concerne un établissement, un pays ou une région. Rimouski n'étant ni l'un ni l'autre des deux premiers, elle devrait donc être une région pour que la définition puisse s'y appliquer. Quant au terme *région*, la définition adoptée est la suivante : « [t]erritoire relativement étendu, possédant des caractères physiques et humains particuliers qui en font une unité distincte des régions voisines ou au sein d'un ensemble qui l'englobe » (Robert, 2014, s.p.).

En rapport avec la mer et tel qu'il vient tout juste de l'être discuté, Rimouski fait partie de l'ensemble estuaire maritime et Golfe du Saint-Laurent, ou *Saint-Laurent marin*, comme le nomment peut-être plus judicieusement Gilbert *et al.* (2007). Ainsi, si Rimouski peut

prétendre au titre de région maritime, on devrait pouvoir y remarquer des caractères physiques et humains en rapport avec la mer qui la particularise au sein de cet ensemble.

D'abord sur le plan physique, on peut remarquer que Rimouski est au confluent de plusieurs courants marins, comme on peut le constater sur la carte et la photo ci-dessous (Figure 31 et 32).



Sources : El-Sabh (1979); Theriault et Levasseur (1985).

Figure 31 : Rimouski, au confluent des courants de l'estuaire maritime

Source de la carte : (Gagnon, 1996, p. 10)



Figure 32 : Rimouski, au confluent des courants de l'estuaire maritime

Source de la photo : NASA, 2010

D'un côté sans doute plus malheureux, on peut remarquer que Rimouski fait face à une zone marine dont les eaux profondes sont appauvries en oxygène (Figure 33).

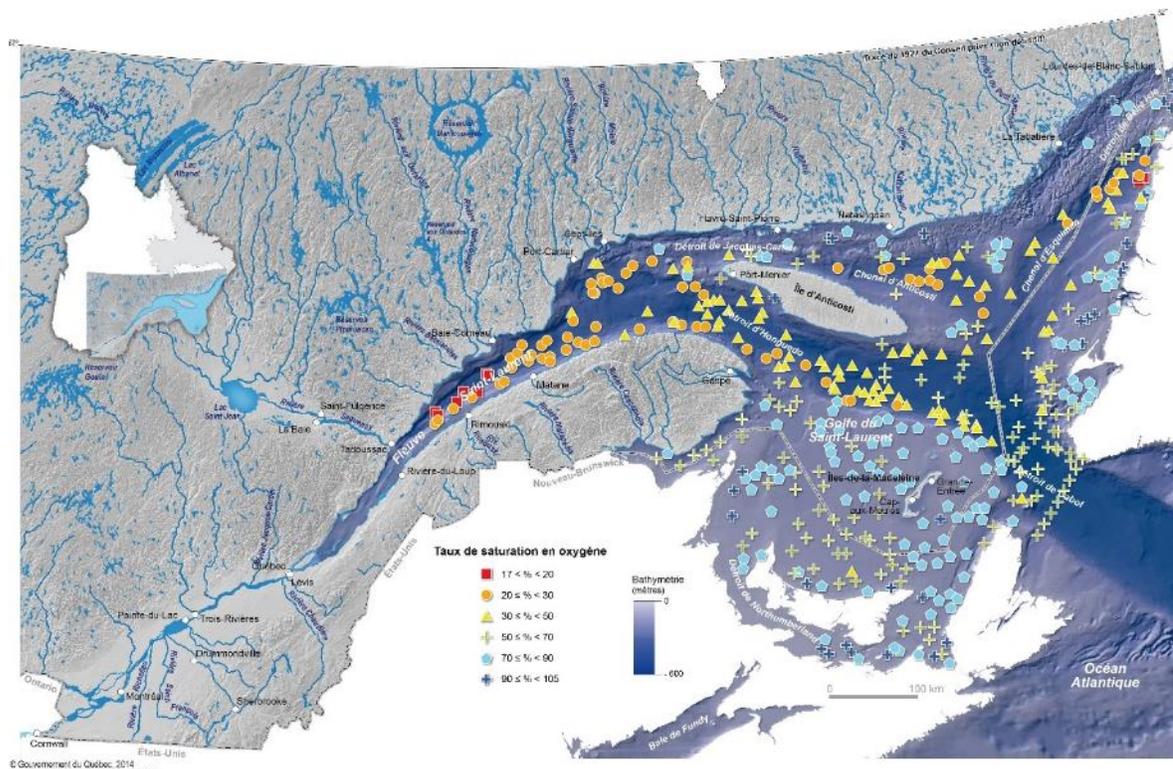


Figure 33 : Saturation en oxygène des eaux profondes (Gilbert, *et al.*, 2007 ; Gouvernement du Québec, 2013)

D'autre part, Rimouski fait face aux îles les plus à l'est de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent (Figure 34). Elle est aussi dépositaire du plus grand gisement de Mye commune sur ladite rive sud et deuxième en importance pour tous les sites québécois inventoriés (Giguère, Brulotte et Hartog, 2007). Malheureusement, la cueillette y est interdite.



Figure 34 : Les îles rimouskoises (Gouvernement du Québec, s.d.)

D'ailleurs, le centre rimouskois et son île (Saint-Barnabé) forment une espèce d'amphithéâtre maritime (Figure 35).



Figure 35 : Amphithéâtre maritime rimouskois (Google Earth, 2017)

Enfin, la côte rimouskoise bénéficie d'un climat plus doux que l'aval de l'estuaire, ainsi que de l'intérieur des terres (Figure 36).

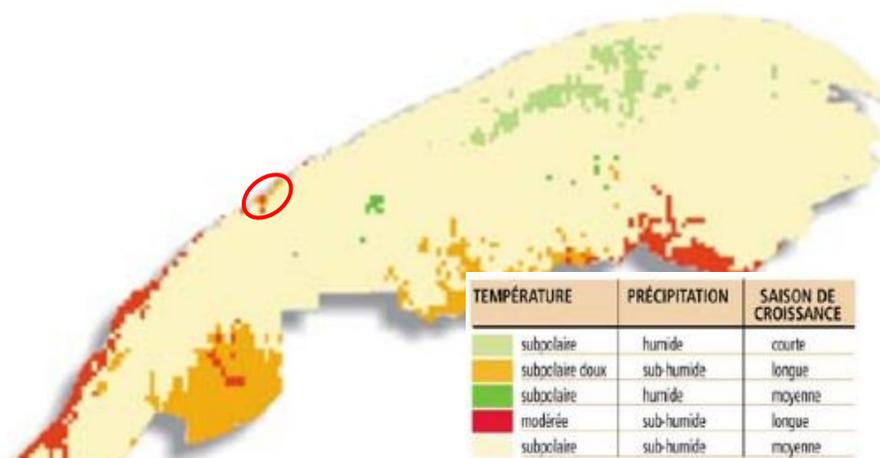


Figure 36 : Côte rimouskoise : un climat particulier (Gouvernement du Québec, 2020)

Autre particularité rimouskoise et sans doute la plus connue, une expertise en technoscience de la mer s'y développe depuis au moins les années 1970. En effet, on y retrouve, entre autres, l'Institut des sciences de la mer (ISMER), le Centre de recherche en biotechnologies marines (CRBM), Innovation maritime (IMAR), le Centre interdisciplinaire de développement en cartographie des océans (CIDCO), le Centre d'appui à l'Innovation par la recherche (CAIR) et l'Observatoire global du Saint-Laurent (OGSL). Sur le plan de la concertation, on y trouve entre autres le siège de la Technopole maritime du Québec (initié par Développement économique Canada) et une direction du créneau Ressources sciences et technologies marines (RSTM) du programme Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD) du gouvernement du Québec. À toutes ces organisations, il convient certainement d'ajouter l'Institut Maurice-Lamontagne et le Service hydrographique du Canada (tous deux du secteur des sciences du ministère des Pêches et Océans du gouvernement du Canada) comme parties intégrantes de ce microcosme technoscientifique, bien que situés au nord-est de Rimouski (la ville). Ce qui mène à discuter des délimitations

de ce qu'on peut maintenant qualifier de région maritime rimouskoise, sur la base d'au moins quelques caractères physiques et humains qui la distingue de l'ensemble qui l'englobe.

### 4.3 ... ET SES DÉLIMITATIONS

Bordant une zone aux profondeurs appauvries en oxygène, au confluent de plusieurs courants, avec les dernières îles et le plus grand gisement de mye de la rive sud de l'estuaire et un climat singulier par rapport à ses voisins, en plus d'une expertise reconnue en technoscience de la mer, il est relativement aisé de distinguer une région rimouskoise dans le cadre d'une recherche qui s'intéresse à une vocation maritime locale. Il est toutefois plus difficile d'en délimiter les contours géographiques considérant qu'ils ne concordent pas nécessairement avec les limites autrement connues d'une Rimouski aux différents sens administratifs (voir 2.8) et le sens plus strict du terme *région* comme « [p]ays qui s'étend autour d'une ville, d'un lieu » (Larousse, s.d.a, s.p.) n'est pas particulièrement aidant non plus.

Pour ce faire, bien qu'une certaine part d'arbitraire semble inévitable, certains facteurs psychologiques, comme la perception d'un ici par rapport à un ailleurs et le sentiment d'appartenance, peuvent par chance être objectivés par des éléments physiques peu ou prou en rapport avec la mer pour le cas rimouskois.

Sur le plan psychologique, la partie côtière de la région rimouskoise de l'auteur de ces lignes a toujours été délimitée par les « 2 St-F », à savoir St-Fabien à l'ouest et Ste-Flavie à l'est (voir encadré ci-dessous). Plus loin, c'est ailleurs, possiblement parce que durant l'enfance, dépasser ces limites signifiait nécessairement *aller en voyage*, soit à Québec ou Montréal vers l'ouest, soit faire le tour de la Gaspésie vers l'est. Bien que la distance soit relative (aux habitudes ou aux modes de transport, entre autres), cet élément *voyage* est, semble-t-il, partagé par l'ensemble des humains pour établir leurs limites régionales. En effet, selon la typologie des coquilles de l'homme de Moles et Rohmer (1978), « la *région* se définit

par l'ensemble des lieux où l'homme peut aller et revenir en moins d'une journée, sans découcher » (cité par Torres, 2002, p. 10 [nos italiques]).

En aparté, soulignons que l'utilisation des mots *est* et *ouest* en lieu et place de *nord-est* et *sud-ouest* est courante dans la région maritime à l'étude. Ne s'embarrassant pas de ces détails, les gens de l'endroit parlent du Saint-Laurent comme s'il était directement au nord de la côte, autrement dit qu'il était parfaitement dans l'axe est-ouest (voir Figure 37). D'ailleurs, ce Saint-Laurent est aussi la référence pour décrire les voyages. Par exemple, on y dira qu'on *monte* à Montréal et qu'on *descend* à Gaspé parce qu'on va en amont ou en aval (le fleuve [rivière] reprend ici quelque peu ses droits), alors que le montréalais typique dira qu'il *monte* à Rimouski parce que de son point de vue, il monte vers le nord, même s'il va vers ce qui est convenu d'appeler l'Est-du-Québec.

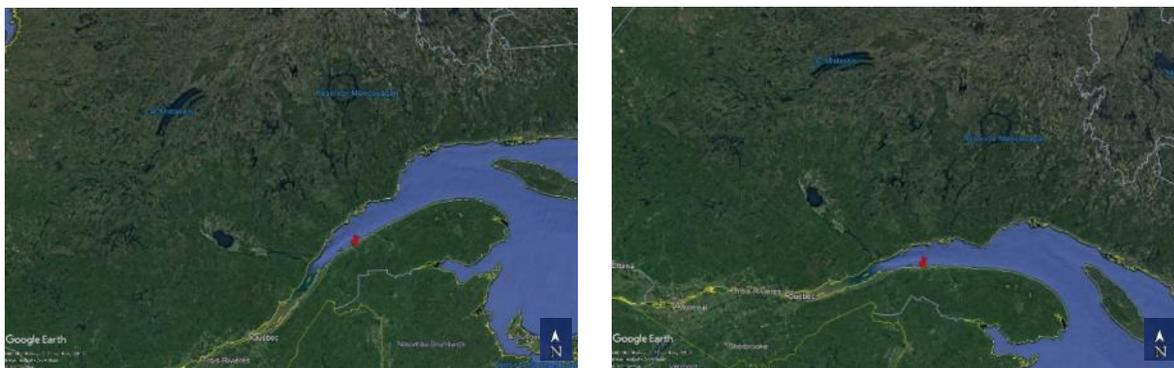


Figure 37 : Axe du Saint-Laurent effectif (à gauche) et perçu localement (à droite)

Or, bien qu'il ne soit pas du tout facile d'en faire abstraction, la perception, voire le ressenti d'une seule personne ne saurait être un argument scientifique valable pour délimiter une région maritime, quand bien même cette personne serait l'auteur de l'étude. À cet élément subjectif, qui pourrait par ailleurs être l'objet d'une étude ultérieure, il aura fallu ajouter des éléments reconnus plus factuels pour pouvoir délimiter un rapport à la mer régional rimouskois. Éléments qui ont d'ailleurs permis de (ou obligé à) faire un léger ajustement de la borne est.

Deux d'entre eux ont particulièrement retenu l'attention. Le premier est le périmètre d'action du Centre de services scolaires des Phares<sup>34</sup> qui s'étend sur le littoral de Saint-Fabien, à l'ouest, jusqu'à Métis-sur-Mer, à l'est. Le rapport à la mer de cette organisation peut être considéré comme tenu, mais son nom et son logo témoignent tout de même d'un certain esprit maritime. En outre, le rôle qu'elle joue auprès des enfants participe sans doute à la fondation du sentiment d'appartenance régional. Plus convaincant sur le plan maritime est le territoire de la Région nautique Rimouski-Mitis<sup>35</sup>, qui s'étend lui aussi de Saint-Fabien à Métis-sur-Mer (voir Figure 38). Le programme des régions nautiques de Nautisme Québec<sup>36</sup> offre des répertoires des organisations et des activités nautiques disponibles dans 16 régions accréditées, dont celui pour la région à l'étude (Figure 39) qui affiche les catégories suivantes : marinas ; quais et rampes de mise à l'eau ; croisières ; services nautiques, formation et location ; bateaux-passeurs ; plein air ; culture, patrimoine et attraits ; ainsi que principaux événements. Le tout en très grande majorité en rapport avec la mer dans ce cas-ci, en contraste avec plusieurs autres régions nautiques québécoises (lacs et rivières).

---

<sup>34</sup> Commission scolaire des Phares jusqu'au 15 juin 2020.

<sup>35</sup> Anciennement Station nautique Rimouski-Mitis.

<sup>36</sup> Anciennement Association maritime du Québec.



Figure 38 : Carte de la Région nautique Rimouski-Mitis (Ass. maritime du Québec, 2019)

Figure 39 : Répertoires d'organisations et d'activités (Association maritime du Québec, 2019)

Par opportunisme et question de coller à au moins une délimitation effective de la région maritime rimouskoise, le territoire de cette Région nautique a été adopté comme terrain d'étude pour cette recherche-ci. Non pas qu'elle soit incontestable à tout égard, mais seulement qu'elle a été jugée pertinente pour étudier efficacement un rapport à la mer localisé.

Précisons que l'option d'adopter cette dénomination (Rimouski-Mitis) a été envisagée à un moment de la recherche pour nommer la région maritime à l'étude, mais simplement pour rester fidèle à l'inspiration d'origine de la recherche menant à cette thèse (le slogan), le nom d'origine a été conservé. Cela n'est pas un avis ou une proposition de rejet du nom Rimouski-Mitis pour autant ni de toutes autres dénominations d'ailleurs.

Pour ce qui est d'une frontière marine et d'une autre à l'intérieur des terres de la région maritime à l'étude, à défaut d'homogénéité, il a été choisi de laisser la question en suspens dans le cadre de cette recherche. En effet, à l'instar de Brigand (2003), il a été constaté que ces limites sont toujours contingentes de l'objet ou de la variable à l'étude. Par exemple, les pêcheurs rimouskois vont pêcher très près de la Côte-Nord du Saint-Laurent alors que bon nombre de Rimouskois n'ont jamais vu *le derrière* de l'Île Saint-Barnabé (sa face nord). D'autre part, une enquête beaucoup plus fine aurait été nécessaire pour différencier (ou pas) le rapport à la mer de ceux qui vivent à l'intérieur des terres quant à, par exemple, leur consommation de poissons et fruits de mer, leur fréquentation des plages ou leurs activités nautiques. Ainsi, un rayon aussi large que nécessaire pour atteindre la saturation d'informations utiles à la modélisation a été considéré pour chacun des pôles ressources, mises en œuvre et esprit maritime. En l'occurrence, en plus des limites est et ouest sur le littoral, une bande relativement mince aux abords de la route 132 (Figure 40) a le plus souvent été suffisante pour atteindre cet objectif.

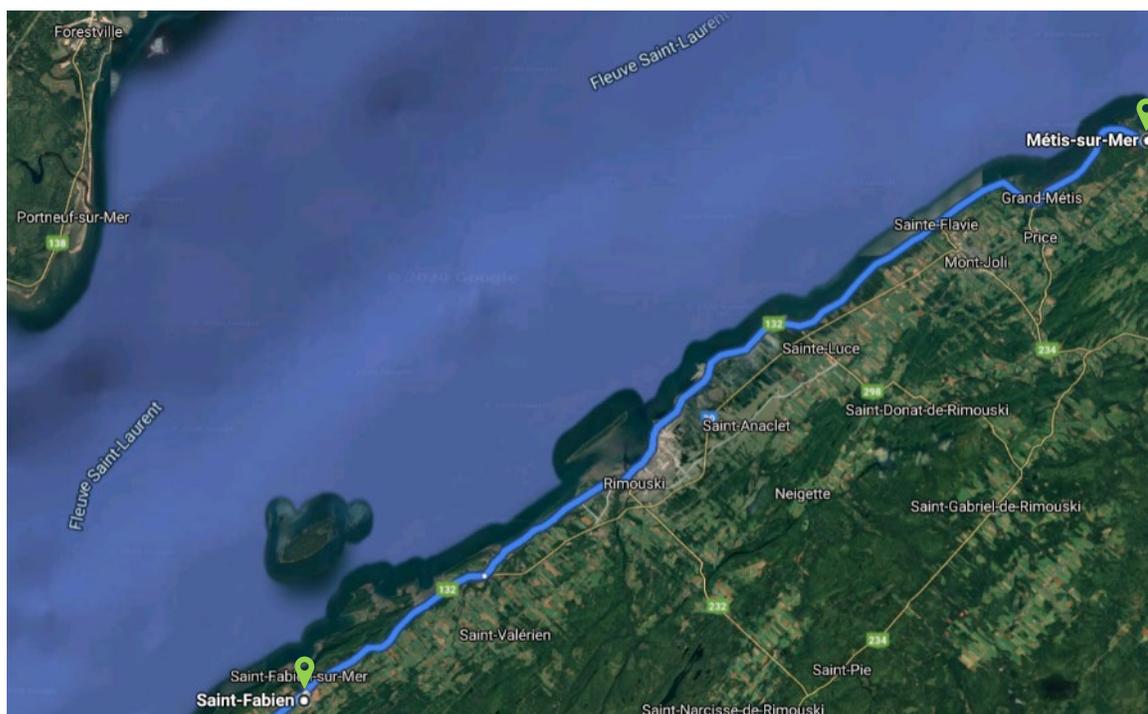


Figure 40 : Limites est et ouest de la région maritime rimouskoise sur la route 132

Mentionnons tout de même que sur le plan physique, il y a une démarcation régionale très nette d'un bord de mer constitué de terrasses, au-delà desquelles on retrouve vallées et montagnes qui font en sorte que le paysage n'a plus rien de maritime. C'est cette portion délimitée par la vallée du même nom qui justifie la deuxième partie du nom de la municipalité régionale de comté (MRC) de Rimouski-Neigette.



Figure 41 : Une région maritime constituée de terrasses

Ainsi délimitée, on peut noter que la région rimouskoise constitue l'agglomération de loin la plus peuplée de la partie québécoise du Saint-Laurent marin, avec une population de 62 675 personnes (Québec, 2019). Elle se classe aussi au 2<sup>e</sup> rang des agglomérations côtières, après Charlottetown, si on considère l'ensemble du bassin, incluant en plus les provinces Terre-Neuve et Labrador, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard (Gouvernement du Canada, 2017a)<sup>37</sup>. Sur l'image (reconstituée) ci-dessous (Figure 42), on peut constater que la très grande majorité de sa population vit près de la côte.



Figure 42 : La côte rimouskoise (Canada, 2013)

Et même s'il n'a pas été possible de distinguer la partie littorale de la partie plus montagneuse des deux MRC concernées, un examen du navettage résidence-travail vient conforter l'hypothèse qu'elles constituent effectivement une région, ou à tout le moins une agglomération à part entière. En effet, ces déplacements sont plus nombreux à l'intérieur ou entre ces MRC qu'avec toutes autres. Le tableau ci-dessous montre que 99,34 % des Rimouskois et 97,79 % des Mitissiens y travaillent, quoique ces derniers se déplacent

---

<sup>37</sup> Il y a d'autres agglomérations plus peuplées que la région sous étude dans ces provinces, mais soit elles bordent l'Atlantique, soit elles sont à l'intérieur des terres.

davantage vers Rimouski que l'inverse. Les troisièmes lieux de navettage résidence-travail en importance ont été ajoutés au tableau à titre de comparaison.

Tableau 9 : Navettage résidence-travail régional (Gouvernement du Canada, 2018a)

<b>MRC de résidence</b>	<b>MRC de travail</b>	<b>Nombre de navettages</b>
Rimouski-Neigette	Rimouski-Neigette	19985
Rimouski-Neigette	La Mitis	1205
Rimouski-Neigette	Les Basques	140
La Mitis	La Mitis	3815
La Mitis	Rimouski-Neigette	1720
La Mitis	La Matapédia	125
Les Basques	Les Basques	1720
Les Basques	Rivière-du-Loup	460
Les Basques	Rimouski-Neigette	200
La Matapédia	La Matapédia	5130
La Matapédia	Matane	195
La Matapédia	La Mitis	185

Il n'est pas étonnant que davantage de Mitissiens se déplacent vers l'ouest pour le travail puisque la plus grande ville s'y trouve. Toutefois, ce n'est pas la seule disparité entre les deux MRC. Des écarts existent, entre autres, pour la valeur des maisons, pour les revenus et pour la scolarité, toujours en faveur de Rimouski-Neigette (Gouvernement du Canada, 2017b). Ce dernier élément s'explique peut-être, au moins en partie, par le fait que Rimouski compte 3 institutions d'enseignement postsecondaire, dont 2 ont d'ailleurs une spécialité en rapport avec la mer. Une en marine marchande et l'autre en sciences de la mer.

En outre, bien qu'une région maritime puisse être identifiée par des caractéristiques physiques et humaines, ses frontières apparaissent floues, mobiles et poreuses, la région elle-même ne pouvant être isolée complètement des ensembles qui l'englobent, ce qui n'est pas neutre pour les trois pôles d'une vocation maritime locale telle que modélisée, en particulier

sur les variables politiques et législatives du pôle milieu et circonstances (ressources), comme il le sera discuté ci-après.

#### **4.4 LE MILIEU ET LES CIRCONSTANCES RIMOUSKOIS COMME RESSOURCES**

Une fois la région maritime rimouskoise minimalement caractérisée et délimitée, l'adoption d'un point de vue structurel à propos de ses capacités de production/servuction en rapport avec la mer n'est pas sans faire appréhender quelques potentielles difficultés gestionnaires.

Sur le plan de l'organisation publique, et par là politique, la région maritime rimouskoise telle que délimitée inclut, en gros, deux territoires non organisés (TNO) aquatiques ainsi que 7 municipalités, à savoir : Saint-Fabien, Rimouski, Sainte-Luce, Sainte-Flavie, Mont-Joli, Grand-Métis et Métis-sur-Mer. Seules Rimouski et Métis-sur-Mer incluent une portion du Saint-Laurent dans leurs limites municipales (Figure 43). Saint-Anaclet aurait pu être ajouté à cette liste, mais ne l'a pas été parce qu'elle n'inclut aucun trait de côte sur le Saint-Laurent. Ces municipalités sont incluses dans 2 MRC (Rimouski-Neigette et La Mitis), dont l'une a justement le maire de Saint-Anaclet comme préfet.

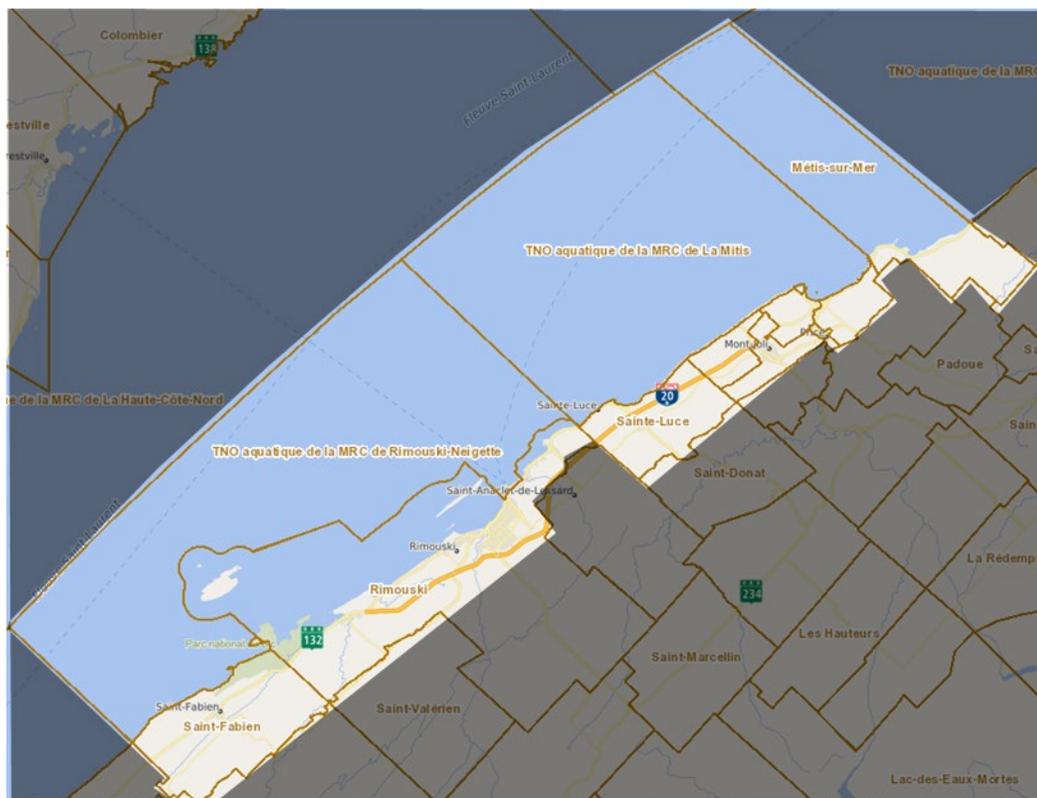


Figure 43 : Subdivisions municipales de la région maritime rimouskoise

Source de l'image : (Québec, s.d.)

La région à l'étude fait aussi partie de 2 circonscriptions électorales du gouvernement du Québec (Rimouski et Matane-Matapédia) et de 2 circonscriptions électorales du gouvernement du Canada (Rimouski-Témiscouata-Les Basques et Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia). Il est à noter que jusqu'en 2003, Rimouski et La Mitis étaient de la même circonscription électorale au fédéral<sup>38</sup>. Pour ce qui est de la carte électorale du Québec, la plus grande partie de La Mitis s'est détachée de Rimouski dès 1890, puis complètement en 1992.

---

<sup>38</sup> Une proposition en ce sens a aussi été faite en 2012, mais elle n'a pas été retenue (Commissions de délimitation des circonscriptions électorales, 2012)

Sur le plan gestionnaire, cette ribambelle d'instances a quelque chose d'inhibant, voire de repoussant, tant la quantité de personnes à convaincre est grande pour la mise en œuvre de n'importe quel projet qui nécessiterait la collaboration de tous, considérant d'autant plus que tous les élus ne sont pas nécessairement de même allégeance et peuvent même être adversaires ou concurrents pour d'autres causes. Néanmoins, quelques-uns finissent par voir le jour, comme la Régie intermunicipale de l'Aéroport régional de Mont-Joli, par exemple.

Autrement, la région maritime à l'étude fait partie d'une seule région administrative du Québec (Bas-Saint-Laurent), mais de 2 régions touristiques (Bas-Saint-Laurent et Gaspésie). Elle compte aussi 2 chambres de commerce, l'une pour Rimouski-Neigette et l'autre pour Mont-Joli-Mitis, sans que ni une ni l'autre mette de l'avant une spécialité maritime régionale. D'autre part, il n'y a pas de ministère de la Mer au Québec, mais une stratégie maritime dont la mise en œuvre est actuellement sous la responsabilité de la ministre déléguée aux transports qui est aussi ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal et députée de Pointe-aux-Trembles. Cette stratégie maritime, d'abord élaborée par le gouvernement précédent (Parti Libéral du Québec) est en révision au moment d'écrire ces lignes avec le mandat très clair de s'inspirer du Projet Saint-Laurent de l'actuel premier ministre, M. François Legault (Coalition avenir Québec), lui-même tiré du livre *Cap sur un Québec Gagnant* (Legault, 2013). Les deux grandes priorités de ce projet sont le transport, par le déploiement d'un corridor maritime intelligent, et le développement durable des communautés maritimes au moyen de l'économie bleue (tourisme, biotechnologies, chantier maritime, pêche et aquaculture) (Transport Québec, 2020).

Étant sa spécialité reconnue, il est permis d'espérer que la région maritime à l'étude tirera son épingle du jeu dans le domaine des biotechnologies marines, mais pour le reste ce sera sans doute plus difficile, étant davantage connue pour l'industrie agroforestière en milieu rural, et pour les industries de services (santé, services sociaux, éducation, justice, commerce, etc.) en milieu urbanisé. Il semble aussi permis d'anticiper que cette nouvelle vision, qui par ailleurs se fait attendre sans trop de pression, ne fera pas l'objet d'intenses débats à l'Assemblée nationale considérant que seul le troisième groupe d'opposition officielle a un

porte-parole en matière de stratégie maritime, le député des Îles-de-la-Madeleine du Parti Québécois. Sachant que lorsqu'il était au pouvoir et tentait de se faire réélire en 2014, ce parti misait davantage sur le tourisme de croisière pour se démarquer de ses opposants et que sa proposition d'alors excluait complètement la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent, il est à craindre qu'il ne se fasse pas grand défenseur de la région maritime rimouskoise autrement que pour le volet biotechnologies, même si les députés locaux en font partie et qu'on peut y présumer de leur influence (l'un a été chef intérimaire durant environ la moitié de l'actuel mandat et l'autre est dans les hautes instances de son parti depuis des décennies<sup>39</sup>). Pour ce qui est du premier groupe d'opposition (Parti Libéral), qui en était pourtant à l'origine lorsqu'il était au pouvoir, il n'a aucun porte-parole en matière de stratégie maritime, de même que le deuxième groupe, Québec Solidaire.

De son côté, le Parti Libéral du Canada au pouvoir à Ottawa a choisi le Canada Atlantique<sup>40</sup>, avec siège à St. John's TNL, pour implanter sa *supergrappe* (*supercluster*) de l'économie océanique en 2018 (misant sur les technologies émergentes pour renforcer les domaines des énergies marines renouvelables, des pêches, de l'aquaculture, du gaz et du pétrole, de la défense, de la construction navale et des transports), alors que ce même parti était aussi au pouvoir lors de la fondation de la Technopole maritime du Québec en 2000, initiée par Développement économique Canada (DEC), une des mêmes instances gouvernementales responsables des *supergrappes*. Néanmoins, la Technopole a reçu une contribution non remboursable de 600 000 \$ de DEC en 2019 pour poursuivre ses activités durant trois ans, montant somme toute dérisoire en comparaison des 950 millions de dollars prévus pour le programme des *supergrappes* et qui n'empêche absolument pas celle du

---

<sup>39</sup> À noter qu'au moment du dépôt final de cette thèse, ce dernier avait été exclus du caucus péquiste suivant une procédure judiciaire à son encontre.

<sup>40</sup> Région qui inclut Terre-Neuve et Labrador (TNL), Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard (qui n'a pourtant pas de côte sur l'Atlantique).

Canada Atlantique de venir jouer allègrement sur le terrain de prédilection de la Technopole québécoise installée à Rimouski, comme on peut le présumer de son site Internet (Figure 44).

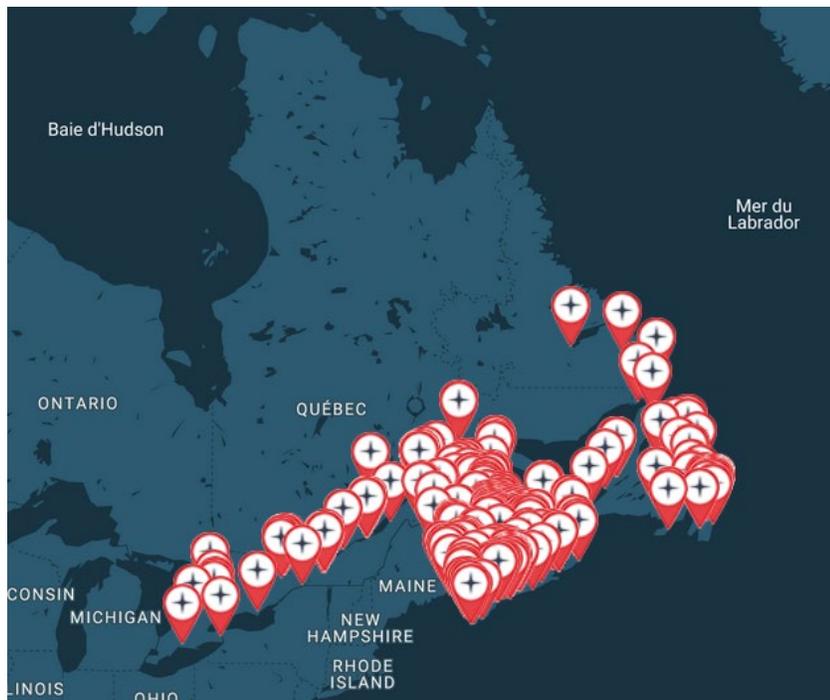


Figure 44 : Extrait de la Carte des atouts océaniques du Canada (Canada's ocean supercluster, s.d.)

Étant donné l'écart d'importance accordée aux deux organisations, il y a fort à craindre que la pertinence de la Technopole finisse par être remise en question, notamment par ses membres qui n'ont pas de siège social dans la région rimouskoise. Dans ces circonstances, il sera sans doute légitime, non pas d'abandonner, mais de se questionner sur l'opportunité de fusionner avec une autre organisation rimouskoise vouée à la « chose » maritime ou au développement économique local, tel que le Réseau Québec maritime, qui a le vent dans les voiles, ou la Société de promotion économique de Rimouski (SOPER), qui a d'ailleurs comme directeur général celui-là même qui est président de la Technopole.

En ce qui a trait à l'enseignement, il a déjà été mentionné que la région compte deux institutions avec une spécialisation en rapport avec la mer, une en marine marchande (Institut maritime du Québec) et l'autre en sciences de la mer (UQAR-ISMER). Toutefois sur le plan

de la synergie, on peut se désoler que les programmes de ces 2 institutions ne soient pas plus complémentaires. Pour quelles raisons, par exemple, le programme de gestion des ressources maritimes de l'UQAR ne s'intéresse-t-il pas davantage au transit import/export, à la GRH du personnel naviguant en général, ou des élèves officiers (stagiaires) en particulier (dotation, accueil, intégration, rémunération, évaluation, etc.), au comportement organisationnel en mer versus à terre, à la santé-sécurité maritime, à la logistique, au courtage maritime, aux assurances et hypothèques maritimes, etc. ? Mais on peut aussi s'étonner que les centres de formation professionnelle ne se soient pas joints à cette spécialité régionale. Pourtant, ce ne sont pas les possibilités de programmes de ce niveau de scolarité qui manquent, soit en spécialité, soit en formation complémentaire. Sans présumer de leur faisabilité ou de leur intérêt sans trop concurrencer d'autres écoles au Québec, on pourrait penser à la restauration/réparation de coques, à l'ébénisterie maritime, à la cuisine de navire, à la maintenance en marine de plaisance, au service à la clientèle à bord, à l'esthétique balnéothérapie, etc.

Quoi qu'il en soit, les institutions scolaires régionales qui en font une spécialité ont plusieurs infrastructures techniques et technologiques en rapport avec la mer : bassin de plongée sous-marine, chambre hyperbare, simulateur, station aquicole, laboratoires et bateaux, pour ne nommer que ceux-là. Fait tout aussi cocasse que malheureux pour une région à vocation maritime, le Coriolis II de l'ISMER, seul navire-laboratoire de recherche océanique du Québec a été forcé de quitter le port de Rimouski en 2015 en raison de la fermeture de son quai d'attache par Transport Canada pour cause de délabrement. D'abord exilé à Québec, le navire a dû prendre la direction d'Halifax (Nouvelle-Écosse) en 2019. Depuis cette fermeture, une seule jetée sur trois reste accessible, essentiellement occupée par le Bella Desgagnés qui assure la desserte maritime de l'île d'Anticosti et de la Basse-Côte-Nord (passagers et marchandises) et quelques autres pétroliers et transporteurs de sel et de sable pour son versant ouest. Le traversier vers Forestville (CNM Évolution) et les bateaux de pêche occupent pour leur part le côté est et l'éperon. Il est à noter que la propriété des installations portuaires rimouskoises a été transférée au Gouvernement du Québec à la fin

mars 2020, en même temps que trois autres ports de la rive sud de l'estuaire maritime (Matane, Gaspé et Gros-Cacouna).

Sans faire un inventaire exhaustif des infrastructures régionales en rapport avec la mer, mentionnons tout de même qu'elle compte un autre quai en bon état (à l'Institut Maurice-Lamontagne) mais peu utilisé, semble-t-il parce que trop exposé aux forts vents, et quatre quais plus ou moins transformés pour accueillir flâneurs, touristes et activités sociales ou culturelles, en plus de la traditionnelle pêche à quai. Un à l'embouchure de la rivière Rimouski, un à Pointe-au-Père, un à Sainte-Luce et l'autre à Sainte-Flavie. On y trouve aussi deux marinas (Bic et Rimouski-Est) et un ponton à l'île Saint-Barnabé, un village de pêcheurs sur glace (en hiver), un sous-marin musée, les quatre phares qui donnent son nom au Centre de services scolaires (un à l'île Bicquette, deux à Pointe-au-Père et un à Métis-sur-Mer), quelques belvédères et une promenade en bord de mer (piétonne et cyclable), une station marégraphique, deux tours des marées, des installations de l'armée de réserve navale du Canada et une route bleue (réseau de mises à l'eau, d'abris d'urgence, d'aires de repos, de services d'hébergement et d'alimentation, de campings rustiques et commerciaux) pour les petites embarcations.

Mis à part ce qui a déjà été mentionné, le milieu naturel rimouskois a quant à lui quelques ressources minérales (sable, gravier, tourbe, argile) qui sont toutes plus ou moins en rapport avec la mer, parce que résultantes du retrait de la mer de Goldthwait qui avait envahi le secteur après la dernière période de glaciation. Par ailleurs, même si on n'y trouve pas d'aire marine protégée, la protection/conservation du milieu naturel maritime n'y est pas en reste. En effet, on y trouve plusieurs zones protégées qui se recoupent partiellement étant sous juridictions différentes (entre crochets [ ]), incluant le Parc national du Bic [Québec], une partie de la Réserve nationale de faune des Îles-de-l'Estuaire (entre et incluant l'île Bicquette et le récif de l'ouest au nord de l'île du Bic) [Canada], la Réserve nationale de faune de Pointe-au-Père (marais salé) [Canada], des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (tout au long de la côte entre Saint-Fabien et Métis-sur-Mer) [Québec], l'Île Saint-Barnabé [Ville de Rimouski] et trois zones importantes pour la conservation des oiseaux

(ZICO), soient l'île Bicquette, Rimouski et Les Boules [initiatives communautaires]. À cela, on pourrait ajouter la démarche carboneutre entreprise par la municipalité côtière de Sainte-Flavie.

À propos de juridiction, et par là du domaine législatif, il y a un partage de responsabilités en rapport avec la mer entre le gouvernement du Canada, responsable des océans, le gouvernement du Québec, notamment responsable des ressources naturelles, les MRC, responsables de la sécurité par délégation du gouvernement du Québec et les municipalités, responsables de l'aménagement. Nul besoin de préciser que ce partage n'est pas sans causer quelques quiproquos gestionnaires qui mériteraient une thèse à eux seul !

Quoi qu'il en soit, ce tour d'horizon bien que plus rapide qu'il pourrait l'être tend à tenir le modèle PESTEL comme utile pour l'examen et la caractérisation du pôle milieu et circonstances de la modélisation qualitative d'une vocation maritime locale.

Tableau 10 : Synthèse d'un PESTEL maritime rimouskois

Politique	Économique	Social	Technologique	Écologique	Législatif
7 Municipalités 2 TNO 2 MRC 2 circonscriptions du Québec 2 circonscriptions du Canada 2 Régions touristiques 1 Région administrative 2 chambres de commerce Stratégie maritime	Zones urbanisées centrées sur les services Zones rurales centrées sur l'industrie forestière et l'agriculture	Population : 62 675 Agglomération la plus populeuse du Saint-Laurent marin québécois Ville centre : 3 institutions scolaires postsecondaires (2 avec spécialités maritimes)	Équipements /laboratoires : d'enseignement de recherche 1 port commercial 1 port de pêche 5 quais (1 en état et 4 transformés) 2 marinas et 1 ponton Village de pêcheurs Sous-marin musée 4 phares Belvédères et promenade	Ressources minérales 8 zones protégées 1 démarche carboneutre Vaste territoire rural	Partage de responsabilité Fédéral : océan Provincial : ressources naturelles MRC : sécurité Municipal : aménagement

			Station marégraphique 2 tours des marées Installations de l'armée Route bleue		
--	--	--	---	--	--

En outre, qu'elles soient considérées comme opportunités, forces, faiblesses ou contraintes par les uns ou par les autres, ces ressources perçues peu ou prou en rapport direct avec la mer qui viennent d'être rapidement décrites, ainsi que plusieurs autres, mènent à toutes sortes de mises en œuvre, ce qui sera le prochain sujet de discussion.

#### 4.5 DES MISES EN ŒUVRE DE RESSOURCES RIMOUSKOISES POUR AGIR

Au grand dam de l'auteur de ces lignes, la recherche menant à cette thèse n'aura pas permis de percer quelques mystères managériaux, ni de découvrir quelques pistes stratégiques originales à mettre en œuvre pour déployer la vocation maritime rimouskoise. Néanmoins, elle aura permis de mettre en lumière une variété d'activités en rapport avec la mer jusque-là insoupçonnée, ou presque, dans cette région maritime rimouskoise.

En contraste avec ceux qui prétendent que « À Rimouski ? Y'a rien ! », l'un des industriels de la place a eu la réponse suivante lorsque questionné sur la réalité maritime rimouskoise : « Du maritime ? Il y en a partout dans les entreprises rimouskoises ! Sauf qu'il n'y a personne qui pense à nous... ». Par ailleurs, dans le contexte de la discussion avec cet industriel local, le *personne* concernait les autorités publiques et le *nous* se définissait par contraste avec le *eux* universitaire/scientifique. Et de fait, lorsqu'on s'en tient à l'actualité, ce n'est pas tant de rapport à la mer que de technosciences marines dont on entend parler dans la région rimouskoise. Toutefois, cette réflexion aura eu pour effet d'orienter la recherche vers ce *partout* au lieu du *rien* de départ.

Subséquent et aussi souvent qu'il aura été possible de le faire (à travers des visites pour affaires personnelles principalement), un exercice plus ludique que scientifique aura été

proposé aux commerçants et professionnels rimouskois, dont le script se présentait à peu près comme suit :

« Imaginons pour un instant que je suis de la police de la mer. J'exige que vous me présentiez ici et maintenant quelque chose qui a rapport avec la mer dans votre entreprise, sinon, j'ai le pouvoir de la fermer définitivement. Qu'avez-vous à me montrer ? »

Tout d'abord, mentionnons la très agréable surprise de l'intérêt que tous ces gens ont porté à la présente recherche, mais aussi de leur désir sincère de relever le défi. Après un court moment d'hésitation, où ils semblaient un peu déçus de ne pas participer davantage à cette vocation régionale, ils ont quand même tous réussi ! Pour les uns c'était le nom ou le logo de l'entreprise, pour d'autres c'était une peinture, une photo ou un fond d'écran, pour d'autres encore un article mode à vendre ou porté personnellement (sac à main, souliers, vêtement de style marin, bijoux de coquillage, etc.) ou un plat au menu, ou encore, tout simplement, la vue directe sur le Saint-Laurent (par une fenêtre). Malheureusement, personne n'a présenté de facture de transport par bateau ni de contrat de R et D avec un des centres de recherche locaux. Ainsi, tous ces éléments présentés en rapport avec la mer montrent probablement davantage un *souçon de début de commencement* d'esprit maritime (ce qui sera le sujet du prochain sous-titre) que de mises en œuvre. Néanmoins, ils participent à l'idée de l'industriel que *du maritime*, il y en a partout dans la région à l'étude.

Pour recenser les mises en œuvre ayant rapport à la mer dans les profondeurs de ce *partout*, il aurait fallu avoir un accès intime aux activités internes des entreprises sur toute leur chaîne de valeur (logistique d'approvisionnement, opérations, logistique de commercialisation, marketing et ventes, service après-vente). Par exemple, l'industriel dont il était question ci-haut racontait que toute sa production était transportée par bateau, principalement vers le grand-Nord québécois, mais pour pouvoir l'embarquer, il devait d'abord la transporter par camion vers le Port de Montréal parce que c'était trop difficile de faire affaire avec le port local. Étonnamment, il n'a pas invoqué la vétusté des quais, ni la faible profondeur du chenal (souvent mentionnée comme handicap), ni même l'absence de transporteur. Ce qui lui posait problème était l'absence de grue fixe et la difficulté de trouver

des débardeurs. La recherche ayant mené à cette thèse n'a pas permis une telle finesse d'inventaire.

Néanmoins, outillée de la liste d'activités sélectionnées dans le SCIAN (voir 3.3.4 et ANNEXE 1 Une liste des catégories d'activités en rapport avec la mer), 86 requêtes ont pu être faites dans la base de données du site Informations sur le marché du travail (IMT) du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec afin d'inventorier les organisations appartenant à ces catégories d'activités en rapport avec la mer et ayant un établissement dans l'une ou l'autre des 7 municipalités de la région à l'étude. Cet outil a été choisi parce qu'il permet les recherches par code SCIAN et par municipalités multiples (1 recherche pour 7 municipalités dans ce cas-ci). Le Registre des entreprises du Québec aurait peut-être été plus exhaustif, mais il ne permet pas ce type de recherche. En outre, le vocable *mise en œuvre* comporte en lui-même l'idée d'un travail, d'une action qui sous-entend l'implication humaine, d'où peut-être cette préférence spontanée pour l'outil de recherche du Ministère du Travail.

Cette première investigation a donné 211 résultats dans 39 des 86 catégories d'activités, mais deux d'entre elles n'ont pu être inventoriées de cette façon parce qu'elles sont apparues dans le SCIAN de 2017 et celui-ci n'est toujours pas pris en compte dans la base IMT. Il s'agit des classes 713991 - *Équipes, ligues et clubs sportifs jouant devant un public non payant* et 713992 - *Autres installations sportives*.

Par la suite, lorsque les catégories ne sont pas exclusivement maritimes, c'est-à-dire qu'elles peuvent inclure des entreprises qui ont seulement des activités n'ayant pas de rapport à la mer, les sites Internet de chacune (lorsqu'ils existaient) ont été visités pour s'assurer de leur pertinence dans l'inventaire. N'ont pas été incluses celles dont les activités n'ont explicitement aucun lien, mais dans le cas où un doute persistait, elles l'ont été. De la sorte, 11 entreprises ont dû être retirées du décompte, entraînant le retrait de 8 catégories d'activités. Deux exceptions cependant, étant donné leur grand nombre, mais aussi une présomption qu'elles offrent ou qu'elles pourraient offrir des produits ayant rapport à la mer, à savoir les entreprises du sous-secteur 722 - *Services de restauration et débits de boissons*

et celles de la classe 445110 - *Supermarchés et autres épiceries (sauf les dépanneurs)*. Les établissements de ces catégories ont tous été ajoutés à l'inventaire sans vérification. Toutefois, ces établissements posent la question de la fréquence de base (par analogie avec la statistique). En effet, les produits alimentaires de la mer peuvent être offerts n'importe où, région maritime ou pas, et il y aurait sans doute lieu de faire une analyse beaucoup plus fine pour distinguer les entreprises qui participent sciemment à la vocation locale de celles qui offrent de tels produits seulement parce qu'ils font partie d'un catalogue générique.

À ce stade, l'inventaire compte 200 établissements qui agissent dans 31 des catégories d'activités présélectionnées. Or, des organisations connues personnellement pour mettre en œuvre des ressources en rapport avec la mer n'y figurent pas. Par exemple, la requête sur le code 445220 – *Poissonneries* n'a donné qu'un seul résultat alors qu'il y en a au moins 7 dans la région à l'étude, toutes facilement trouvables sur Internet (Google Maps, 2020). Mais cela n'est pas particulièrement étonnant. En effet, ce sont les administrateurs/gestionnaires qui choisissent eux-mêmes dans quel code inscrire leur organisation et pour avoir accompagné quelques-uns d'entre eux dans cet exercice d'autodéclaration, ce n'est pas toujours si facile. Entre autres raisons, certaines organisations ont plusieurs activités considérées comme principales et qui appartiennent à plusieurs codes et d'autres ne trouvent tout simplement pas le code qui correspond parfaitement à leurs ambitions. De ce simple obstacle, on peut présumer qu'une connaissance fine de la région sous-étude est nécessaire pour obtenir un portrait valable des mises en œuvre de ressources maritimes, ce qui n'est certainement pas à la portée des autorités nationales ni d'étrangers qui pourraient s'y intéresser. Cela permet peut-être aussi de mettre au jour un élément de difficulté pour promouvoir une vocation locale et son ampleur. Dans ces circonstances, il pourrait être intéressant de diffuser un répertoire complet des organisations qui y participent d'une manière ou d'une autre.

Plus étonnant toutefois, est que certaines organisations ne figurent pas du tout dans la base de l'IMT, et pas des moindres pour la vocation maritime rimouskoise. C'est le cas, par exemple, de la Technopole maritime du Québec. C'est aussi le cas de deux petites entreprises spécialisées dans la cueillette de plantes de bord de mer comestibles et de celle qui cueille le

duvet d'eider. D'ailleurs, c'est en cherchant ces entreprises qu'il a été réalisé qu'un code SCIAN spécifique à ces activités pourrait être ajouté, étant donné leurs spécificités par rapport, par exemple, à la cueillette de produits forestiers non ligneux. Dans le même ordre d'idée, un code spécifique à la mariculture pourrait être ajouté pour la différencier de l'aquaculture en eau douce.

Au final, après avoir inclus les entreprises connues personnellement, mais qui ne figuraient pas dans les résultats de recherche sur l'IMT, l'inventaire compte 224 établissements dans 44 catégories d'activités professionnelles en rapport avec la mer, sur les 86 préalablement identifiées. À cela, il faudrait au moins rajouter les trois entreprises qui se spécialisent dans la cueillette en bord de mer, mais aussi tous les artistes professionnels qui prennent la mer et le rapport qu'on peut avoir avec elle comme matériau de création (photo, peinture, bijoux, sculpture, publicité, animation/spectacles [ex. musique sur la promenade ou sur les quais], etc.), mais qui ne trouvent pas place dans l'inventaire fait à partir des codes SCIAN présélectionnés. D'ailleurs, on ne trouve pas non plus *712190 - Parcs naturels et autres institutions similaires* dans ces codes, alors qu'ils sont une partie importante de la mise en œuvre des ressources maritimes de la région à l'étude, comme on peut le déduire du sous-titre précédent (4.4).

Pour ce qui est de la subdivision de la liste d'activités en rapport avec la mer, c'est la Variante du SCIAN 2017 version 3.0 - Industries productrices de biens et services (Gouvernement du Canada, 2018 c) qui s'est révélée la plus facile d'utilisation. Au surcroît, cette variante est cohérente avec la définition de *ressources* adoptée pour cette thèse (voir 2.4).

Tableau 11 : Un inventaire des activités professionnelles en rapport avec la mer

Code SCIAN	Catégorie d'activités	Nbr. Établ.
<b>Industries productrices de biens</b>		
112510	Aquaculture ( <i>mariculture</i> )	1
114113	Pêche en eau salée	3
236210	Construction de bâtiments et de structures à usage industriel	1
237990	Autres travaux de génie civil	2
311710	Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer	1
321999	Fabrication de tous les autres produits divers en bois	1
323119	Autres activités d'impression	3
333619	Fabrication d'autres moteurs et types de matériel de transmission de puissance	1
334290	Fabrication d'autres types de matériel de communication	1
336612	Construction d'embarcations	2
<b>Industries productrices de services</b>		
413140	Grossiste-marchands de poissons et de fruits de mer	1
417230	Grossiste-marchands de machines, matériel et fournitures industriels	5
417990	Grossiste-marchands de tous les autres machines, matériel et fournitures	1
419120	Agents et courtiers du commerce de gros	1
441220	Concessionnaires de motocyclettes, de bateaux et d'autres véhicules automobiles	2
445110	Supermarchés et autres épiceries (sauf les dépanneurs)	16
445220	Poissonneries	7
447190	Autres stations-service	1
451119	Tous les autres magasins d'articles de sport	7
453910	Animaleries et magasins de fournitures pour animaux	1
483115	Transport hauturier, côtier et sur les Grands Lacs, sauf le transport par traversier	1
483116	Transport hauturier, côtier et sur les Grands Lacs par traversier	1
487210	Transport par eau de tourisme et d'agrément	1
488310	Opérations portuaires	1
488331	Sauvetage maritime	1
524129	Autres sociétés d'assurance directe (sauf vie, maladie et soins médicaux)	1
524291	Experts en sinistres	1

541370	Services d'arpentage et de cartographie (sauf les levés géophysiques)	1
541380	Laboratoires d'essai	1
541710	Recherche et développement en sciences physiques, en génie et en sciences de la vie	4
561510	Agences de voyage	2
562210	Traitement et élimination des déchets	1
611510	Écoles techniques et écoles de métiers	1
712115	Musées d'histoire et de sciences	1
713930	Marinas	2
713991	Équipes, ligues et clubs sportifs jouant devant un public non payant	2
721	Services d'hébergement	26
722	Services de restauration et débits de boissons	85
811310	Réparation et entretien de machines et de matériel d'usage commercial et industriel (sauf les véhicules automobiles et le matériel électronique)	2
813910	Associations de gens d'affaires	2
911110	Services de défense	2
911910	Autres services de l'administration publique fédérale	3
912910	Autres services des administrations publiques provinciales et territoriales	10
913910	Autres services des administrations publiques locales, municipales et régionales	14

Sur le plan managérial, en plus de confirmer une économie régionale centrée davantage sur les services que sur la production de biens, cette liste d'activités en rapport avec la mer a au moins deux mérites, même si elle demeure imparfaite : 1) elle tend à montrer que la vocation maritime rimouskoise ne se limite pas aux technosciences, tel qu'on peut être porté à le croire si on se fie uniquement à l'actualité ; et 2) avec ses 44 catégories d'activités sur les 86 préidentifiées, elle informe aussi indirectement sur celles qui sont absentes de cette région, ce qui pourrait éventuellement servir de puits d'opportunités à étudier.

Pour ce qui est des mises en œuvre personnelles (individuelles, familiales ou sociales), il n'existe malheureusement pas de base de données à laquelle on pourrait se référer avec assurance. Pour les identifier, c'est plutôt la connaissance préalable et actuelle de la région à l'étude qui aura servi de base, mais encore plus, un exercice de veille sur les réseaux sociaux,

en particulier Facebook et YouTube. De la sorte, 18 catégories d'activités qui se déclinent de mille et une façons ont été constatées. Il pourrait être intéressant de les étudier plus avant, et d'autres encore sans doute, dans le but d'en proposer un système de classification qui permettrait des comparaisons et des évaluations, ce qui n'a pas été fait dans le cadre de cette étude-ci. Toutefois, leur persistance, leur variété, leur nombre d'adeptes et leur aspect distinctif des activités professionnelles discutées *supra*, tout en pouvant y être reliés dans certains cas, sont apparus suffisants pour en faire un groupe d'activités à part entière dans l'exercice de modélisation auquel s'applique cette thèse.

Tableau 12 : Une liste d'activités personnelles en rapport avec la mer

Chasse à la sauvagine
Cueillette (plantes, mollusques, cailloux, bois flotté, etc.)
Cuisine/gastronomie
Détente/apaisement
Excursion (canots, kayak, etc.)
Implication communautaire (OSBL)
Loisirs artistiques (photos, peinture, vidéos, etc.)
Militantisme (protection/conservation)
Observation (oiseaux, phoques, etc.)
Pêche de loisirs (à quai, sur glace, à pied)
Pèlerinage religieux
Plage/baignade
Plaisance
Plongée sous-marine
Randonnée sur le littoral (pédestre, en vélo, à cheval, etc.)
Résidence littorale
Sport (ski à voile, paraski, etc.)
Villégiature littorale

Sur le plan managérial, ces mises en œuvre mettent sur la piste de ressources qu'on ne soupçonnerait pas d'emblée d'être des *ressources maritimes*. Par exemple, il y aurait peut-être lieu pour certains commerces d'insister sur certaines caractéristiques des produits offerts qui font qu'ils sont plus adaptés à l'usage en milieu maritime, considérant entre autres, l'air salin ou les vents marins. Avoir une porte en acier sur un immeuble au bord de l'eau salée,

par exemple, n'est sans doute pas la meilleure idée, mieux vaut en avoir une qui ne rouillera pas. Un appareil photo étanche ou un appareil d'enregistrement audiovisuel qui permet de masquer le bruit du vent sont sans doute plus adaptés à ce type d'environnement que leurs équivalents qui ne le sont ou qui ne le permettent pas. D'autre part, certaines personnes qui se passionnent pour ces activités en sont devenues en quelque sorte des expertes qui mériteraient sans doute d'être consultées pour la prise de certaines décisions d'aménagement ou autre. Chose certaine, les images que quelques-unes d'entre elles partagent ont une qualité suffisante pour servir à la promotion de la région et pourraient être sollicitées à cet effet. À ce propos, des centaines, voire des milliers de photos en rapport avec la mer rimouskoise ont été répertoriées au cours de la recherche menant à cette thèse, mais malheureusement, elles ne peuvent toutes être présentées ici et le choix s'est avéré trop déchirant à faire. Pour prendre connaissance d'un grand nombre d'entre elles, le lecteur est invité à visiter le Groupe Facebook [Rimouski en photos !](#), qui compte pas moins de 21 909 membres au moment d'écrire ces lignes, ce qui n'est pas peu dire lorsqu'on considère le nombre de résidents de la région. À titre comparatif, le Groupe Marseille en photos (ville côtière de plus de 800 000 habitants) en compte 2 531 et celui du Québec en entier compte seulement 1 159 membres.

Pour ce qui est du dernier groupe d'activités inclus dans la déclinaison du pôle *mises en œuvre* de la modélisation qualitative d'une vocation maritime locale proposée dans cette thèse, en l'absence des connaissances nécessaires et sans travail collaboratif interdisciplinaire, seules quelques grandes lignes d'activités du milieu naturel peuvent être mentionnées, pour la plupart vues ici et là dans des travaux traitants d'autres régions maritimes, mais qui semblent tout autant s'appliquer à la région à l'étude. Le tout étant sous réserve de validation par un ou des experts concernés.

Tableau 13 : Une liste d'activités du milieu naturel en rapport avec la mer

Production de biomasse capturable
Absorption/séquestration de carbone
Épuration/traitement des eaux et nutriments
Résilience aux perturbations (protection des côtes)
Régulation des températures ambiantes

En somme, tel qu'on peut le constater, les mises en œuvre en rapport avec la mer impliquent l'humain et le milieu naturel, ce qui mène inexorablement, au moins pour l'auteure de ces lignes, à penser *nature de l'Humanité* et *humanité de la Nature* pour emprunter au style d'Edgar Morin, et par là, à discuter de dispositions psychiques, ce qui sera l'objet du prochain sous-titre.

#### 4.6 L'ESPRIT MARITIME POUR VIVRE LA VOCATION RIMOUSKOISE

La recherche menant à cette thèse ayant été inspirée par une perception/interprétation toute personnelle d'un slogan suggérant que Rimouski aurait un cœur maritime, où le mot *cœur* prend le sens de siège du sentiment, esprit, intelligence, bon sens (Gaffiot, 1934 ; Olivetti et Olivetti, 2003), il ne serait pas exagéré de dire que le sujet dont il sera ici question y occupe une place de choix. Toutefois, c'est aussi celui qui conservera la plus grande partie de ses mystères, mis à part, peut-être, un élément de réflexion concernant le *rien* des uns et le *partout* des autres parmi les Rimouskois interpellés au sujet de la vocation maritime rimouskoise.

Les idées de culture (commune) et de style de vie (collectif ou individuel), et par là d'esprit maritime, sont arrivées assez tôt au cours de la recherche menant à cette thèse comme notions plutôt floues s'apparentant à une disposition psychique qui permet ou entraîne la mise à exécution d'une espèce de destinée découlant du milieu naturel rimouskois et qui était rapprochée instinctivement de l'esprit d'entreprise, sans pour autant pouvoir être distinguée de la vocation maritime elle-même. Ce n'est que très tardivement que cet esprit maritime a

pu être rapproché de la culture organisationnelle et par là, être un peu mieux comprise et caractérisée (voir 2.6). Quoiqu'il en soit, étant connue pour résulter de l'histoire/expérience, la culture organisationnelle éclaire au moins en partie l'acharnement de plusieurs mois qui a été mis à investiguer l'histoire rimouskoise pour tenter de circonscrire sa vocation maritime.

En effet, en bonne habituée de la rédaction de plans d'affaires, il a été entrepris d'investiguer l'Histoire maritime rimouskoise en vue d'en rédiger un bref historique qui aurait servi de mise en contexte pour la thèse. Or, il a été constaté rapidement que l'Histoire maritime locale (avec un grand H) n'a jamais été écrite<sup>41</sup> malgré la richesse des histoires (avec un petit h) qu'il est possible de trouver ici et là dans les travaux académiques ou populaires qui concernent Rimouski (la ville actuelle) et plus largement la région maritime à l'étude. Prise de passion pour la chose, ce n'est qu'au prix d'un long dialogue interne intense que l'auteure a pu se persuader qu'en absence de la spécialisation qui s'impose, il n'était pas judicieux de transformer l'exercice doctoral en rédaction de ladite Histoire. Cela n'est peut-être que partie remise, d'autant plus que l'exercice a permis de *découvrir* ou à tout le moins de remarquer quelques éléments ou événements qui mériteraient d'être explicités davantage !

Entre autres, il a été remarqué que la vocation maritime rimouskoise a plusieurs fois dû ou pu se réorienter. Au moins 7 événements semblent avoir eu cet effet de bifurcation au cours de l'histoire de la région. Sans entrer dans les détails, mentionnons qu'avant l'arrivée du Seigneur Lepage en 1694, la région était davantage connue comme havre de passage et pour la pêche et la chasse aux mammifères marins. Le Seigneur Lepage se serait quant à lui davantage concentré sur le défrichage et la culture de la terre, avec pour conséquence que les activités maritimes se sont retrouvées en arrière-plan de l'histoire connue de l'occupation régionale. Ce n'est que plusieurs décennies plus tard, à l'arrivée des pilotes à Bic en 1762, que l'histoire reprend quelques couleurs maritimes. Plus tard, à partir du premier quart du

---

<sup>41</sup> Un livre intitulé *Le Bic une histoire maritime* a toutefois été publié par le Comité du patrimoine naturel et culturel du Bic en février 2021 (64 pages).

19<sup>e</sup> siècle, c'est l'industrie du bois qui a entraîné des besoins locaux en transport maritime, ajoutant ainsi une dimension portuaire à la région. Cela jusqu'au Grand feu de 1950, qui malgré une tentative de reprise durant quelques années, anéantira presque totalement la partie transformation de cette industrie locale. Par ailleurs, le transport maritime (de matériel et de personnes) a eu encore quelques beaux jours jusqu'à ce que le rapport du BAEQ en 1970 recommande de privilégier les ports de Matane et de Cacouna. Par la suite, misant sans doute sur ce qui restait de cette vocation locale, à savoir les institutions d'enseignement et de recherche, c'est le député du Parti Québécois Alain Marcoux qui aurait le premier proposé, en 1984, que la région développe un pôle économique dans le secteur maritime. Ce pôle, particulièrement concentré en biotechnologies marines, a relativement peu rayonné dans la population générale jusqu'au milieu des années 2010. Mais enfin, bien qu'il soit sans doute encore trop tôt pour confirmer une bifurcation de la vocation régionale, il est remarquable que depuis la mise en place et la promotion de la Stratégie maritime nationale en 2015, ce volet technoscientifique est davantage porté à l'attention du public et que toutes sortes d'initiatives en rapport avec la mer émergent ici et là dans la région rimouskoise.

Tableau 14 Quelques éléments déclencheurs de bifurcations de la vocation maritime rimouskoise

Seigneur cultivateur - 1694
Poste de pilotage - 1762 (Bic) et 1856 (Pointe-au-Père)
Industrie du bois - 1820
Grand feu - 1950
BAEQ - 1970
Alain Marcoux - 1984
Stratégie maritime du Québec - 2015

Quoi qu'il en soit, bien que l'ouvrage ne soit pas consacré à l'Histoire maritime en tant que telle, la seule lecture de *Rimouski depuis ses origines* (Bourdages, *et al.*, 2006) aura

permis de remarquer plus de 275 informations jugées pertinentes de prime abord sur ce sujet spécifique. Et en première analyse, ces informations font apparaître quelque 11 thèmes récurrents, listés dans le Tableau 15 suivant:

Tableau 15 Quelques thèmes récurrents de l’histoire écrite rimouskoise

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rimouski depuis ses origines (Bourdages et al., 2006)</b></li> <li>• <b>276 informations jugées pertinentes parmi les sujets suivants:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire</li> <li>• Science</li> <li>• Éducation</li> <li>• Navigation</li> <li>• Pêche</li> <li>• Économie</li> </ul> </li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baie</li> <li>• Clergé</li> <li>• Quai</li> <li>• Chantier naval</li> <li>• Guerre</li> </ul>	

Corroborés ou contrariés par d’autres lectures (encyclopédies, Revue l’Estuaire, journaux locaux, sites gouvernementaux, sites de Musées, etc.), ces éléments d’histoire apparaissent toutefois utiles à la compréhension de l’actuel. Il semble par conséquent qu’il serait fort intéressant de pousser l’exercice.

Mais bref, de la légende selon laquelle ce serait Samuel de Champlain qui aurait nommé le Bic (en passant par le Pic qui porte toujours son nom), tout en dénigrant l’endroit alors qu’il était déjà identifié comme port naturel de qualité par les navigateurs de l’époque, jusqu’aux sempiternelles plaintes qu’il fait froid et que le vent est fort au bord de la mer rimouskoise, en passant par le nom des lieux (rues, places, entreprises, etc.), par le traditionnel souper de crabe printanier et par l’utilisation du paysage maritime comme arrière-plan dans les publicités et les reportages journalistiques, voire comme scène de tournage d’émissions télévisuelles, le *partout* des uns pourrait bien relever d’une espèce de *faire avec* la mer constante dans l’Histoire rimouskoise, quoique souvent *en sourdine* (à l’image d’une musique d’ambiance) d’autres préoccupations, alors que le *rien* des autres pourrait bien être tributaire d’une longue liste de déceptions ayant jonché ladite Histoire.

#### 4.7 ALORS, AVEC OU SANS CŒUR ?

Sans contredit, avec! Partant des riens de tout un chacun, en particulier à propos de la mer elle-même, jusqu'au partout d'un industriel local, il aura été possible de distinguer et de délimiter au moins partiellement une région maritime rimouskoise par ses caractères physiques et humains qui ont peu ou prou rapport à la mer.

Dans et entourant cette région, des ressources en rapport avec la mer ont pu être perçues sur les plans politique, économique, social, technologique, écologique et législatif menant à des mises en œuvre professionnelles, personnelles et du milieu naturel tout au long de l'histoire connue de cette région rimouskoise, qui a pourtant connu quelques bifurcations. Conséquemment ou les précédant, des légendes, des traditions et habitudes, des éléments de langage et une ambiance maritime sont au cœur de la région rimouskoise.

On peut donc prétendre sans crainte de se tromper que Rimouski a bien une vocation maritime locale suivant le déploiement de l'outil d'intelligibilité (Figure 22) utilisé pour la rédaction du présent chapitre, qui pour rappel est reproduit ci-dessous avec les liens aux sous-titres concernés :

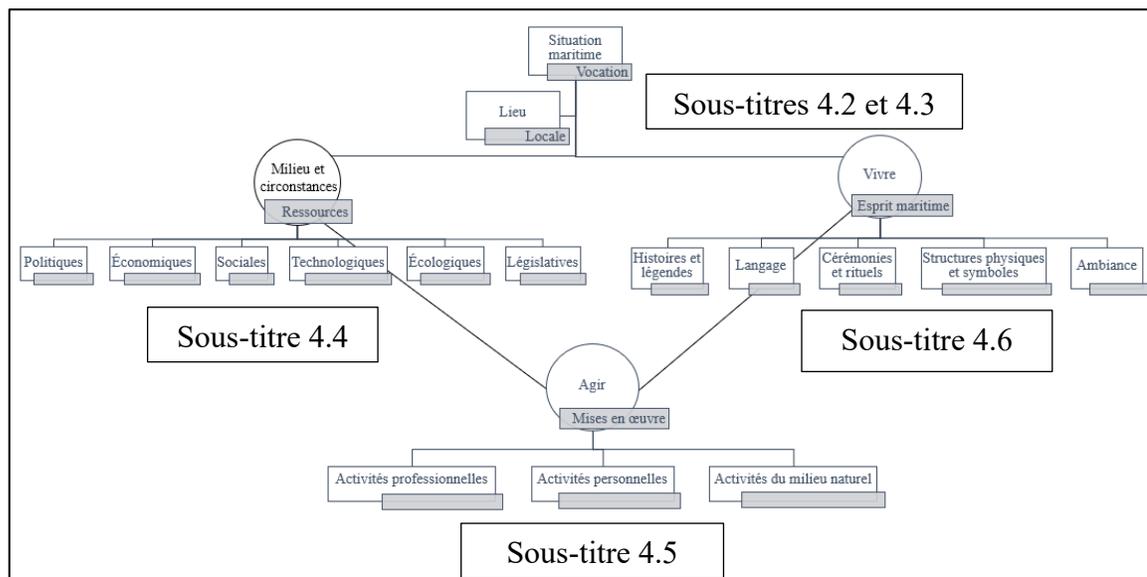


Figure 45 Déploiement de l'outil d'intelligibilité utilisé pour décrire la vocation maritime rimouskoise

Au final, bien que la notion d'esprit maritime proposée dans cette thèse conserve en partie ses mystères, il semble que l'outil d'intelligibilité développé et déployé aux CHAPITRE 2 et CHAPITRE 3 se montre utile pour la distinction et la description d'une vocation maritime locale pouvant mener à plusieurs questions d'ordre managérial, à tout le moins d'un point de vue qualifié ici de structurel.

## **CHAPITRE 5**

### **RÉSULTAT DES COURSES**

Sans peut-être aller jusqu'à affirmer que *gestion* est le premier mot-clé des enjeux de recherche communs aux différentes activités maritimes comme Abric et Weber (1990), il est ici considéré que la modélisation qualitative proposée tend à montrer que les outils connus et reconnus en sciences de la gestion apparaissent utiles pour la théorisation des réalités maritimes, en particulier pour la caractérisation d'une vocation maritime locale.

Considérant que tant les travaux dans le champ du développement économique conventionnel que ceux du développement durable ne suffisaient pas à éclairer la vocation maritime rimouskoise, les outils pratiques et théoriques des sciences de la gestion sélectionnés ont pu participer sinon à s'affranchir, au moins à reformuler les impératifs économiques qui y sont généralement accolés en y intégrant des aspects humains qui ne sont pas nécessairement en dualité avec la Nature. De la sorte, il a notamment pu être remarqué que le rapport à la mer rimouskois se manifeste souvent en sourdine d'autres préoccupations et que son histoire est parsemée de bifurcations.

En outre, même si tout semble avoir été dit aux yeux de l'auteure de ces lignes, seront tout de même réexposées sommairement ci-dessous les quelques contributions théoriques génériques auxquelles prétend cette thèse, ainsi que les quelques considérations managériales pratiques identifiées pour la région maritime rimouskoise. Classiquement, pourront ensuite être discutées certaines limites, qui constituent autant de pistes de recherches futures. Plus audacieux cependant, l'auteure se permettra en final d'affirmer qu'elle est bien fière du résultat de cet exercice doctoral!

## 5.1 QUELQUES CONTRIBUTIONS GÉNÉRIQUES

Revisitant quelques classiques des sciences de la gestion, un outil d'intelligibilité et un ensemble de repères pour discriminer (définir, distinguer, caractériser) une vocation maritime locale a pu être élaboré, mais pour cela, il aura fallu passer par l'approche systémique et participer à la conceptualisation de la notion de situation, omniprésente en sciences de la gestion tout en agissant souvent à titre de postulat.

À titre de synthèse des apports théoriques de cette thèse, sont ici reproduits les Tableau 4 et Tableau 5, ainsi que la représentation graphique de l'outil d'intelligibilité, plus amplement discuté au CHAPITRE 2. À cela, il conviendrait d'ajouter le déploiement qui en est proposé à la Figure 22 comme contribution de cette thèse, ainsi que les listes d'activités professionnelles, personnelles et du milieu naturel qui participent à circonscrire un *milieu* ou un *secteur* maritime souvent mentionné, mais apparemment jamais défini jusqu'ici dans les littératures et actualités scientifiques et populaires.

Tableau 4 : Principales propositions de cette thèse

Rapport à la mer : ensemble de relations à la mer concrètes.
Situation maritime : ensemble de relations à la mer concrètes qui, à un moment donné, unissent un sujet ou un groupe au milieu et aux circonstances dans lesquels il doit vivre et agir.
Ressources maritimes : capacités de conception, production ou servuction perçues en rapport avec la mer.
Esprit maritime : disposition psychique d'une personne ou d'un groupe qui oriente la manière de penser et de se comporter à l'égard de la mer.
Vocation maritime locale : mise en œuvre de ressources par un groupe (individuellement ou collectivement), à un moment donné et dans un lieu identifiable, selon une disposition psychique partagée ou distribuée qui oriente l'action à l'égard de la mer, nommée esprit maritime.

Tableau 5 : Un ensemble de repères pour discriminer et décrire une vocation maritime locale

S'il y a vocation maritime locale, on devrait pouvoir déceler des signes d'un rapport à la mer ;
S'il y a vocation maritime locale, on devrait pouvoir déceler des signes de ressources en rapport avec la mer ;
S'il y a vocation maritime locale, on devrait pouvoir percevoir des signes de mises en œuvre de ressources en rapport avec la mer ;
S'il y a vocation maritime locale, on devrait pouvoir observer des indices d'esprit maritime partagé ou distribué ;
S'il y a région maritime, on devrait pouvoir y déceler des caractères physiques et humains particuliers en rapport avec la mer qui en font une unité distincte des régions voisines ou au sein d'un ensemble qui l'englobe.

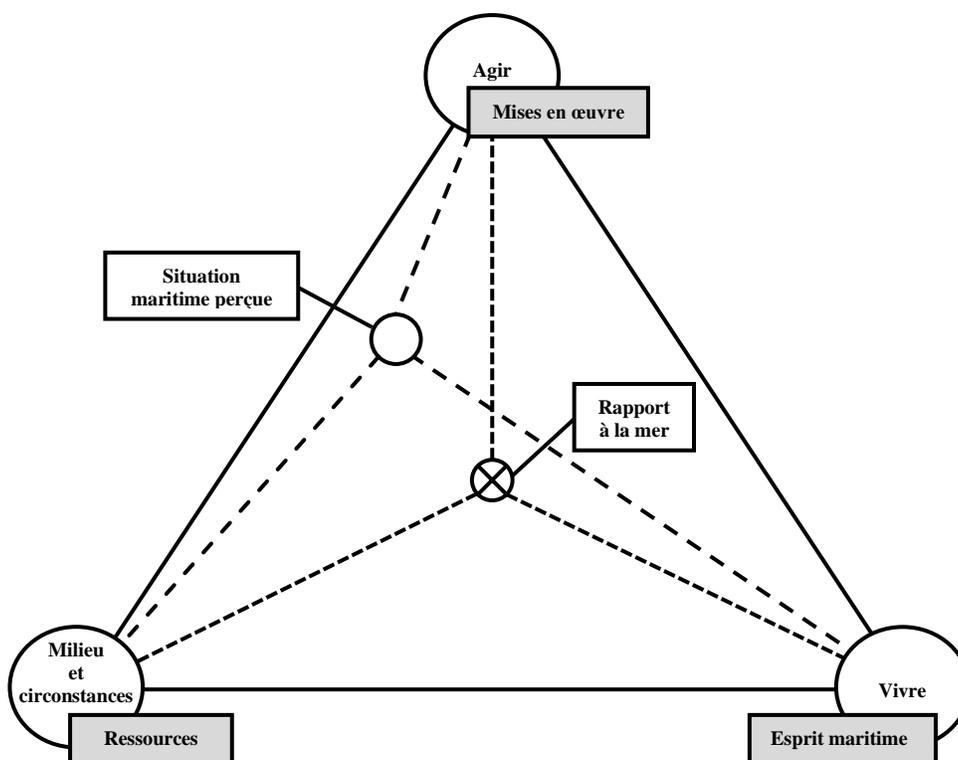


Figure 10 : Une représentation d'une vocation maritime perçue

## 5.2 ET QUELQUES CONSIDÉRATIONS PRATIQUES

Pour la région rimouskoise en particulier, bien qu'inévitablement partiel, le point de vue pris sur sa réalité maritime a permis de mettre au jour quelques pistes d'actions managériales qui pourraient éventuellement participer au déploiement, sinon à la compréhension de sa vocation maritime. En vrac, mentionnons :

- Investigation pour savoir si la méconnaissance du caractère maritime de la région est effectivement répandue chez les non-résidents.
- Élaboration d'un répertoire complet des organisations qui participent d'une manière ou d'une autre à la vocation maritime rimouskoise.
- Étude d'impact économique incluant les activités maritimes professionnelles, personnelles et du milieu naturel.
- Étude et rédaction de l'histoire maritime de la région rimouskoise dans le but d'améliorer la compréhension de l'actuel.

## 5.3 QUELQUES LIMITES ET PISTES DE RECHERCHE

Finalement, plusieurs limites de cette thèse peuvent être constatées, constituant autant de pistes pour de futures recherches. En effet, les recherches par codes dans le répertoire de l'IMT du gouvernement du Québec ont permis d'entrevoir que la liste d'activités en rapport avec la mer présélectionnées par recherches par mots-clés dans le SCIAN de Statistiques Canada n'était sans doute pas complète. Un examen plus exhaustif serait nécessaire pour circonscrire le jusque-là indéfini *milieu* ou *secteur maritime*.

D'autre part, une analyse beaucoup plus fine des résultats de ces recherches serait nécessaire pour distinguer les organisations qui participent sciemment à la vocation maritime locale de celles qui y sont impliquées par défaut ou qui offrent des produits en rapport avec la mer seulement parce qu'ils font partie d'un catalogue générique. Il n'est toutefois pas à

exclure que ce genre d'étude puisse faire en sorte que certaines organisations qui ne le faisaient pas participeraient par la suite volontiers à ladite vocation, parce que conscientisées du simple fait de s'être fait poser des questions à ce sujet.

De plus, une seule anecdote a permis de constater que pour avoir un portrait plus complet d'un rapport à la mer local, il faudrait un examen plus en profondeur des activités internes des organisations. Dans ce cadre, la chaîne de valeur de Porter pourrait être utile, mais cela reste à valider.

En ce qui concerne les activités personnelles (individuelles, familiales, sociales), seules celles qui ont été constatées dans la région maritime à l'étude ont été listées. Il pourrait être intéressant de les étudier plus avant dans le but d'en proposer un système de classification qui permettrait des comparaisons et des évaluations. Il en est de même pour les activités du milieu naturel, sachant qu'elles nécessiteraient une collaboration interdisciplinaire pour plus de légitimité.

En outre, résultant de l'étude d'une seule région maritime par une seule personne, il serait intéressant de se servir de l'outil d'intelligibilité proposé pour étudier d'autres régions, voire des établissements ou des pays, dans le but de valider à la fois son utilité et sa facilité d'utilisation.

Enfin, même si cette partie de la recherche n'a pas permis de résoudre avec certitude quelques mystères en ce qui concerne la région rimouskoise en particulier, une fois son utilité admise pour discriminer, décrire ou caractériser une vocation locale en rapport avec la mer, la notion d'*esprit maritime* mène à plusieurs questions d'ordre managérial, qu'il est possible d'adapter des questions proposées par Fayolle (2004) à propos de l'esprit d'entreprise. Questions qui sont autant de pistes pour de futures recherches. Notamment :

- Comment détecter et développer la propension à réfléchir et à se comporter en rapport avec la mer des individus, en général, ou de telle catégorie d'individus, en particulier ?

- Comment développer l'intention d'actions en rapport avec la mer des individus, en général, ou de telle catégorie d'individus, en particulier ?
- Comment faire pour obtenir un taux de transformation élevé entre l'intention et l'action maritime, autrement dit, comment faciliter la prise de décision en rapport avec la mer ?
- Comment développer le potentiel de rapport avec la mer des individus, en général, ou de telle catégorie d'individus, en particulier ? Comment le mesurer ?

Ainsi, en mettant à contribution l'arsenal théorique de l'approche par le comportement organisationnel du *management*, tout un programme de recherche pourrait se développer sur les aspects humains du rapport à la mer, poursuivant en quelque sorte le chemin déjà emprunté dans les thèses soutenues jusqu'ici et qui sait, participer à la fondation d'une école *Uqarienne* de la Gestion des ressources maritimes.

Tout compte fait, avec une investigation/reformulation/interprétation qui mène à une théorisation relativement simple en trois pôles, pouvant être déclinés de façons utiles en laissant place à toute la complexité de son centre d'intérêt avec des outils bien connus en sciences de la gestion, qui mènent eux-mêmes à une description qui, bien que sommaire, mène à plusieurs questions d'ordre managérial au niveau local, ainsi qu'à tout un programme de recherche aussi bien pratique que théorique pour la Gestion des ressources maritimes à l'UQAR : il semble permis de prétendre à mission accomplie !

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Ayant les sciences de la gestion comme référentiel disciplinaire, la systémique comme approche théorique, la situation comme approche générique, l'étude de cas heuristique et de plausibilité comme technique d'enquête ainsi que l'attention en égal suspend, le travail de figurabilité et l'association comme tactique d'investigation-reformulation-interprétation, cette thèse propose une modélisation qualitative d'une vocation maritime locale dans un mode de raisonnement de type pragmatique, qui avance de surprise en soupçon. Chacun de ces éléments présente une certaine originalité par rapport à la littérature consultée portant sur les réalités maritimes localisées en particulier, et dans la discipline de rattachement en général.

Le référentiel disciplinaire a ceci d'original que bien que la gestion soit omniprésente dans sa version onusienne dans la littérature consultée, particulièrement en gestion intégrée des zones côtières, celle-ci est dominée par des spécialistes d'autres disciplines et les outils autrement connus et reconnus en sciences de la gestion y sont très peu mobilisés.

L'approche théorique est quant à elle originale au sens que cette thèse fait davantage appel à ses fondements qu'à l'une ou l'autre des interprétations généralement connues du concept de système en sciences de la gestion. Pour ce qui est de l'approche générique par la situation qui en découle, son originalité tient au fait qu'en contraste avec ce qu'on voit généralement en sciences de la gestion, dans lesquelles elle est omniprésente mais le plus souvent comme postulat, il est ici souhaité de participer à sa conceptualisation.

Pour ce qui est de l'étude de cas, très courante en sciences de la gestion tout comme en sciences humaines et sociales en général, la particularité de cette thèse est le recours aux trois questions épistémiques de Dumez (2013) pour la caractériser, au lieu de la très habituelle référence à Yin (1981).

En outre, l'emprunt aux techniques de la psychanalyse, mais surtout leur adaptation pour la recherche menant à cette thèse, en est apparemment une originalité au sens fort du terme.

Enfin, de ces quelques originalités en découle une autre, qui relève aussi en partie du raisonnement pragmatique (abductif) et qui concerne la présentation de la thèse elle-même. Celle-là pourrait sans doute être légèrement déroutante pour le lecteur du fait qu'il se peut qu'il n'y retrouve pas d'emblée l'ordre classique et les découpages claires et nettes entre recension des écrits, cadre de référence, méthodologie, résultats et discussion.

Toutefois, la cohérence d'ensemble est assurée par une pensée dite triadique, partagée par les auteurs fondateurs de la systémique, du pragmatisme et de la psychanalyse, adaptés dans cette thèse pour l'approche théorique, le raisonnement et la tactique d'investigation-reformulation-interprétation.

En résulte un outil d'intelligibilité, en trois pôles ayant le rapport à la mer comme barycentre, espéré suffisamment complexe pour être robuste scientifiquement, tout en demeurant à la portée du plus grand nombre en pratique comme repère pour discriminer (définir, distinguer, caractériser) et décrire une vocation maritime locale, vue comme une instanciation de situation maritime.

Autrement sur le plan pratique, il a pu être remarqué une confusion quant à l'appartenance disciplinaire des programmes d'enseignement en Gestion des ressources maritimes de l'UQAR. Il serait peut-être opportun pour ses responsables de se pencher sur la question. D'autres préoccupations d'ordre managérial ont pu être soulevées à propos de la région à l'étude, notamment quant à la (re)connaissance de son caractère maritime sur le plan physique, ainsi que l'absence d'un répertoire facilement accessible des activités maritimes qui s'y déroulent qui permettrait d'en avoir un portrait plus fidèle et complet et qui, peut-être, faciliterait la promotion et l'évaluation de sa vocation.

Enfin, cette thèse n'aura permis que de mettre au jour et de proposer seulement un balbutiement de théorisation d'une notion pourtant chère aux yeux de son auteure. En effet,

l'esprit maritime conserve à ce jour presque tous ses secrets et pose bon nombre de questions qui mériteraient qu'on s'y attarde. Ce qui pourrait constituer tout un programme de recherche qui, pourquoi pas, pourrait fonder une particularité du programme de Gestion des ressources maritimes de l'UQAR.

En conclusion, du néant au routinier en passant par une phase de trop-plein, cet exercice doctoral en aura vu de toutes les couleurs à propos d'une vocation maritime locale. Avec Emmanuel Guy (communication personnelle, 2013 ou 2014), il convient d'avertir les chercheurs en herbe qu'il est toujours risqué de choisir un sujet d'actualité comme problématique de recherche ! Néanmoins, au prix d'un long « ermitage volontaire » dans ce cas-ci, il est possible d'en tirer quelques hypothèses théoriques et pratiques plausibles qui, espérons-le, pourront servir à d'autres.



## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABRIC, Marielle et Jacques WEBER. 1990. *Les enjeux de la recherche en économie maritime*. Recherche. France : Ifremer. En ligne. <<http://archimer.ifremer.fr/doc/1990/rapport-3903.pdf>>. Consulté le 1 février 2018.
- AGUILAR, Francis Joseph. 1967. *Scanning the business environment*. New York : Macmillan. 239 p.
- AHRNE, Goran et Nils BRUNSSON. 2008. *Meta-organizations*. Cheltenham, Glos, UK ; Northampton, MA: Edward Elgar Publishing Ltd. 200 p.
- AKTOUF, Omar. 2006. *Le management entre tradition et renouvellement*. 4<sup>e</sup> éd. Montréal : Gaetan Morin Editeur Limitee. 663 p.
- ALBERT, Marie-Noëlle et Marie-José AVENIER. 2011. « Légitimation de savoirs élaborés dans une épistémologie constructiviste à partir de l'expérience de praticiens ». *Recherches qualitatives*, volume 30, numéro 2, pp. 22–47. En ligne. <[http://revue.recherche-qualitative.qc.ca/edition\\_reguliere/numero30\(2\)/numero\\_complet\\_30\(2\).pdf#page=25](http://revue.recherche-qualitative.qc.ca/edition_reguliere/numero30(2)/numero_complet_30(2).pdf#page=25)>. Consulté le 26 février 2014.
- ALBERT, Marie-Noëlle et Marie-Michèle COUTURE. 2013. « La légitimation de savoirs issus de récits autobiographiques dans une épistémologie constructiviste pragmatique ». *RECHERCHES QUALITATIVES*, volume 32, numéro 2, pp. 175-200. En ligne. <[http://revue.recherche-qualitative.qc.ca/edition\\_reguliere/numero-32-2/32-2-albert-couture.pdf](http://revue.recherche-qualitative.qc.ca/edition_reguliere/numero-32-2/32-2-albert-couture.pdf)>. Consulté le 20 février 2014.
- ALBERT, Marie-Noëlle et Marie-Michele COUTURE. 2015. « Using the experiential testimonio research method to help practitioners build a research process ». Dans *International Conference of ISEOR - Sharing on research methods across a variety of countries and cultures*. Lyon : ISEOR.
- ALISEDA, Atocha. 2006. « What is abduction? Overview and proposal for investigation ». Dans *Abductive reasoning*, pp. 27-50. Coll. « Synthese Library 330 ». Springer Netherlands. En ligne. <[http://link.springer.com/chapter/10.1007/1-4020-3907-7\\_2](http://link.springer.com/chapter/10.1007/1-4020-3907-7_2)>. Consulté le 18 janvier 2015.
- ALLOPROF. s.d. « bibliothèque virtuelle d'Alloprof ». En ligne. <<http://www.alloprof.qc.ca>>. Consulté le 3 février 2020.
- AMIOT, Marie-Andrée. 2020. « Comme au bord de la mer... à Ayer's Cliff! » *La Presse*, 7 janvier 2020, sect. Immobilier. En ligne. <<https://www.lapresse.ca/maison/immobilier/202001/07/01-5255923-comme-au-bord-de-la-mer-a-ayers-cliff-.php>>. Consulté le 9 janvier 2020.
- ANGUÉ, Katia. 2009. « Rôle et place de l'abduction dans la création de connaissances et dans la méthode scientifique peircienne ». *Recherches Qualitatives*, volume 28, numéro 2, pp. 65-97. En ligne. <[http://www.recherche-qualitative.qc.ca/edition\\_reguliere/numero28\(2\)/numero\\_complet\\_28\(2\).pdf#page=65](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/edition_reguliere/numero28(2)/numero_complet_28(2).pdf#page=65)>. Consulté le 1 février 2018.

- qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition\_reguliere/numero28(2)/angue(28)2.pdf>. Consulté le 16 mai 2015.
- ASHBY, W. Ross. 1961. *An introduction to cybernetics*. 4<sup>e</sup> éd. Londres : Chapman & Hall Ltd. 303 p.
- ASSOCIATION MARITIME DU QUÉBEC. 2019. « Station nautique Rimouski-Mitis - Carte ». En ligne. <[https://alliancenautique.com/content/uploads/2019/03/carte\\_nautique\\_Rimouski-Mitis.pdf](https://alliancenautique.com/content/uploads/2019/03/carte_nautique_Rimouski-Mitis.pdf)>. Consulté le 17 juillet 2020.
- ATILF, - CNRS & Université de Lorraine. s.d.a. « Vocation, subst. fém. » *TLFi : Trésor de la langue Française informatisé*. En ligne. <<http://www.atilf.fr/tlfi>>. Consulté le 17 novembre 2017.
- ATILF. s.d.b. « Mer, subst. fém. » *TLFi : Trésor de la langue Française informatisé*. En ligne. <<http://www.atilf.fr/tlfi>>. Consulté le 17 novembre 2017.
- ATILF. 2012a. « Golfe subst. masc. » *CNRTL*. En ligne. <<http://www.cnrtl.fr/definition/probl%C3%A9matique>>. Consulté le 17 novembre 2017.
- ATILF. 2012 b. « Problématique subst. fém. » *CNRTL*. En ligne. <<http://www.cnrtl.fr/definition/probl%C3%A9matique>>. Consulté le 17 novembre 2017.
- AUDET, Madeleine et Catherine PARISSIER. 2013. « La recherche qualitative dans les sciences de la gestion : de la tradition à l'originalité ». *Recherches Qualitatives*, volume 32, numéro 2, pp. 1-12. En ligne. <[http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition\\_reguliere/numero32\(2\)/32-2-numero-complet.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero32(2)/32-2-numero-complet.pdf)>. Consulté le 27 juillet 2020.
- AVENIER, Marie-José. 1997. *La stratégie chemin faisant*. Coll. « Stratégies et organisations ». Paris : Economica. 393 p.
- AVENIER, Marie-José. 2004. « L'élaboration de savoirs actionnables en PME légitimés dans une conception des sciences de gestion comme des sciences de l'artificiel ». *Revue internationale PME Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, volume 17, numéro 3-4, pp. 13-42.
- AVENIER, Marie-José. 2007. « Repères pour la transformation d'expérience en science avec conscience ». Dans *La construction de savoirs pour l'action*, sous la direction de Marie-José Avenier et Christophe Schmitt, pp. 140-170. Paris : L'Harmattan.
- AVENIER, Marie-José. 2011a. « Pourquoi jeter le bébé avec l'eau du bain ? Méthodologie sans épistémologie n'est que ruine de la réflexion ! » *Le Libellio d'AEGIS*, volume 7, numéro 1, pp. 39-52. En ligne. <<http://crg.polytechnique.fr/v2/fic/Le%20Libellio%20printemps%202011.pdf#page=39>>. Consulté le 25 février 2014.
- AVENIER, Marie-José. 2011 b. « Les paradigmes épistémologiques constructivistes : post-modernisme ou pragmatisme ? » *Management & Avenir*, volume 3, numéro 43, pp. 372-391. En ligne. <[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_ARTICLE=MAV\\_043\\_0372](http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=MAV_043_0372)>. Consulté le 26 février 2014.

- AVENIER, Marie-José et Marie-Laure GAVARD-PERRET. 2012. « Inscrire son projet de recherche dans un cadre épistémologique ». Dans *Méthodologie de la Recherche-Réussir son mémoire ou sa thèse en sciences de gestion*, sous la direction de Marie-Laure Gavard-Perret, David Gotteland, et Christophe Haon, pp. 11-57. 2<sup>e</sup> éd. Montreuil : Pearson Education France.
- AVENIER, Marie-José et Catherine THOMAS. 2012. « A quoi sert l'épistémologie dans la recherche en Sciences de gestion ». *Le libellio d'Aegis*, volume 8, numéro 4, pp. 13–27.
- AYACHE, Magali et Hervé DUMEZ. 2011. « Le codage dans la recherche qualitative une nouvelle perspective ? » *Libellio d'AEGIS*, volume 7, numéro 2-Été, pp. 33-46.
- AYDALOT, Philippe. 1986. *Milieus innovateurs en Europe*. Sous la direction de Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs. Paris : GREMI. 361 p.
- BAGNASCO, Arnaldo. 1977. *Tre Italie. La problematica territoriale dello sviluppo italiano*. Bologna: Il Mulino. 256 p.
- BALAT, Michel. 1989. « De Peirce et Freud à Lacan ». *Revue européenne de sémiotique*, pp. 25. En ligne. <<http://www.balat.fr/De-Peirce-et-Freud-a-Lacan.html>>. Consulté le 5 mars 2020.
- BARABEL, Michel, Samuel MAYOL et Olivier MEIER. 2010. « Les médias sociaux au service du marketing territorial : une approche exploratoire ». *Management Avenir*, volume n° 32, numéro 2, pp. 233-253. En ligne. <<https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2010-2-page-233.htm?contenu=article>>. Consulté le 29 janvier 2020.
- BECATTINI, Giacomo. 1987. *Mercato e forze locali: il distretto industriale*. Coll. « Quaderni de L'Industria ». Bologna: Il Mulino. 193 p.
- BELLEY, André, Louis DUSSAULT et Sylvie LAFERTÉ. 2016. *Comment rédiger mon plan d'affaires, 3e édition*. Montréal, Québec : Les Éditions Transcontinental. 360 p.
- BÉNEDIC, Michael. 2018. « Fondements et analyse d'une approche "knowledge-based view" des réseaux territorialisés ». Dans *Management de la dynamique territoriale*, sous la direction de Didier Nobile et Aramis Marin, pp. 29-46. Coll. « Organisations en action ». Nancy : Presses universitaires de Nancy - Editions Universitaires de Lorraine.
- BERGER, Guy et Christiane PEYRON BONJAN. 2007. « Présentation ». Dans *Vocabulaire de la complexité, post-scriptum à La Méthode d'Edgar Morin*, par Marius Mukungu Kakangu. Paris : Editions L'Harmattan.
- BERKOWITZ, Héloïse. 2015. « Comment une idée abstraite peut devenir un dispositif de gestion : le cas du développement durable ». *Annales des Mines - Gerer et comprendre*, volume N° 121, numéro 3, pp. 41-50. En ligne. <<https://www.cairn.info/revue-gerer-et-comprendre-2015-3-page-41.htm>>. Consulté le 5 février 2020.
- BERTALANFFY, Ludwig von. 1937. *Das Gefüge des Lebens*. Dresde, Allemagne : B.G. Teubner. 216 p.
- BERTALANFFY, Ludwig von. 1949. « Zu einer allgemeinen Systemlehre ». *Biologia Generalis*, volume 195, pp. 114-129.
- BERTALANFFY, Ludwig Von. 1950. « AN OUTLINE OF GENERAL SYSTEM THEORY ». *The British Journal for the Philosophy of Science*, volume I, numéro 2,

- pp. 134-165. En ligne. <<https://academic.oup.com/bjps/article/1/2/134/1514614>>. Consulté le 19 février 2020.
- BERTALANFFY, Ludwig von. 1966. « Histoire et méthodes de la théorie générale des systèmes ». *Atomes*, volume 21, pp. 100-104.
- BEURET, Jean-Eudes, Anne CADORET et Hélène REY-VALETTE. 2016. « Développement durable en zones côtières : comment territorialiser l'intérêt général environnemental ? Un cadre d'analyse ». *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, volume 7, numéro 3. En ligne. <<https://developpementdurable.revues.org/11386>>. Consulté le 21 novembre 2017.
- BIALÈS, Christian. 2000. « La gestion ». *Les Cahiers Économie et Gestion*, numéro 65. En ligne. <<http://www.christian-biales.net/documents/Gestion.PDF>>. Consulté le 24 janvier 2014.
- BIALÈS, Christian. 2017. « La gestion ». *Christian Bialès*. En ligne. <<http://christian-biales.fr/wp-content/uploads/2017/11/Gestion.pdf>>. Consulté le 9 février 2018.
- BIBEAULT, Jean-François. 2005. « L'accessibilité au fleuve Saint-Laurent : enjeux et perspectives pour une approche intégrée ». *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, numéro Volume 6 Numéro 1. En ligne. <<http://journals.openedition.org/vertigo/2986>>. Consulté le 6 juillet 2020.
- BILLÉ, Raphaël. 2004. « La Gestion intégrée du Littoral se décrète-t-elle ? » Thèse présentée pour l'obtention du grade de Docteur de Sciences de l'Environnement (Gestion), Paris : ENGREF, Centre de Paris. 473 p.
- BILLÉ, Raphaël. 2006. « Gestion intégrée des zones côtières : quatre illusions bien ancrées ». *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, volume 7, numéro 3. En ligne. <<http://vertigo.revues.org/1555>>. Consulté le 12 octobre 2013.
- BOSCHMA, Ron. 2005. « Proximity and innovation: a critical assessment ». *Regional studies*, volume 39, numéro 1, pp. 61-74.
- BOTELLA, César. 2001. « Figurabilité et régrédience ». *Revue française de psychanalyse*, volume Vol. 65, numéro 4, pp. 1149-1239. En ligne. <<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-psychanalyse-2001-4-page-1149.htm>>. Consulté le 5 mars 2020.
- BOTELLA, César. 2011. « Sur les « limitations » de la méthode freudienne ». *Revue française de psychosomatique*, volume n° 40, numéro 2, pp. 109-132. En ligne. <<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-psychosomatique-2011-2-page-109.htm>>. Consulté le 14 août 2020.
- BOTELLA, César. 2014. « De l'« attention flottante » de Freud à l'« expression associative » de Marty. Une nouvelle perspective dans la méthode psychanalytique ». *Revue française de psychosomatique*, volume n° 45, numéro 1, pp. 83-102. En ligne. <<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-psychosomatique-2014-1-page-83.htm>>. Consulté le 5 mars 2020.
- BOUCHER, Hugues. 2019. « Rimouski sur le Saint-Laurent ». Photo. *Facebook*. En ligne. <[https://scontent.fyxk1-1.fna.fbcdn.net/v/t1.0-9/69081525\\_10218123941003932\\_5761447831558684672\\_o.jpg?\\_nc\\_cat=102&\\_nc\\_sid=ca434c&\\_nc\\_ohc=iPnPohqN5uUAX\\_UCzDH&\\_nc\\_ht=scontent.fyxk1-1.fna&oh=8a4af3f560576c6f88f857cdddb60ced&oe=5E9ACAE3](https://scontent.fyxk1-1.fna.fbcdn.net/v/t1.0-9/69081525_10218123941003932_5761447831558684672_o.jpg?_nc_cat=102&_nc_sid=ca434c&_nc_ohc=iPnPohqN5uUAX_UCzDH&_nc_ht=scontent.fyxk1-1.fna&oh=8a4af3f560576c6f88f857cdddb60ced&oe=5E9ACAE3)>. Consulté le 19 mars 2020.

- BOURDAGES, Jeannot, Pierre COLLINS, Sylvain GOSSELIN, Jean LARRIVÉE, Mario MIMEAULT et Richard SAINDON. 2006. *Rimouski depuis ses origines*. Sous la direction de Paul Larocque. Rimouski, Québec: Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent et la Société de généalogie et d'archives de Rimouski, en collaboration avec le GRIDEQ. 433 p. En ligne. <<http://semaphore.uqar.ca/649/>>. Consulté le 2 décembre 2016.
- BOURDIN, Dominique. 2005. « Logique, sémiotique, pragmatisme et métaphysique ». *Revue française de psychanalyse*, volume Vol. 69, numéro 3, pp. 733-747. En ligne. <<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-psychanalyse-2005-3-page-733.htm>>. Consulté le 5 mars 2020.
- BOURGAULT, Daniel. 2019. « L'«écho» de la mer se rend plus loin qu'on pense » Entretien réalisé par Jean-François Cliche. Le Soleil. En ligne. <<https://www.lesoleil.com/actualite/science/lecho-de-la-mer-se-rend-plus-loin-quon-pense-d6cba188290d7de7850fde0f5bb00804>>. Consulté le 19 mars 2020.
- BRIGAND, Louis. 2003. « La zone côtière : définitions, acteurs, usages et enjeux ». Dans *Activités halieutiques, aménagement et gestion en zone côtière*, sous la direction de Didier Gascuel et Guy Fontenelle, pp. 9-16. Rennes : Editions Quae.
- BRUYAT, Christian. 1993. « Création d'entreprise : contributions épistémologiques et modélisation ». Thèse pour le doctorat ès Sciences de Gestion, Grenoble : Université Pierre Mendès-France-Grenoble II. 432 p.
- CANADA, Ressources naturelles. 2013. « Imagerie satellitaire et photos aériennes ». Ressources naturelles Canada. En ligne. <<https://www.rncan.gc.ca/cartes-outils-publications/imagerie-satellitaire-et-photos-aeriennes/10800>>. Consulté le 10 juillet 2020.
- CANADA'S OCEAN SUPERCLUSTER. s.d. « Canada's ocean supercluster ». En ligne. <<https://oceansupercluster.ca/>>. Consulté le 25 juillet 2020.
- CHABROL, Comte de. 1827. *Comptes rendus par les ministres*. Paris, France : Imprimerie royale. 133 p.
- CHAMBRE DES COMPTES DE PARIS, FRANCE. 1871. *Actes normands de la Chambre des comptes sous Philippe de Valois : 1328-1350 / publiés pour la première fois par Léopold Delisle*. Rouen : A. le Brument. 442 p. En ligne. <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k361814>>. Consulté le 19 novembre 2017.
- CNRTL. 2012. « Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales ». *CNRTL - Ortolang*. En ligne. <<https://www.cnrtl.fr/>>. Consulté le 24 janvier 2020.
- COHEN, Michael D., James G. MARCH et Johan P. OLSEN. 1972. « A garbage can model of organizational choice ». *Administrative science quarterly*, pp. 1-25. En ligne. <<http://www.jstor.org/stable/2392088>>. Consulté le 24 juillet 2014.
- COMMISSIONS DE DÉLIMITATION DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES, Canada. 2012. « Limites proposées – Québec - Redécoupage des circonscriptions fédérales ». En ligne. <<http://www.redecoupage-federal-redistribution.ca/content.asp?section=qc&dir=now/proposals&document=index&lang=f>>. Consulté le 25 juillet 2020.

- CÔTÉ, Mathieu. 2015. *Fichier : Parc du Bic (Rimouski, Septembre 2015).jpg*. En ligne. <[https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Parc\\_du\\_Bic\\_\(Rimouski,\\_Septembre\\_2015\).jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Parc_du_Bic_(Rimouski,_Septembre_2015).jpg)>. Consulté le 15 juillet 2020.
- COUTURE, Marie-Michèle. 2012. « L'entrepreneur, une personne complexe : vers une vision cohérente et intégrée de la gestion des personnes en milieu de travail ». Mémoire de maîtrise, Rimouski : Université du Québec à Rimouski. 160 p.
- COUTURE, Marie-Michèle. 2015a. « L'espace maritime : une gestion sans gestion ? » Dans. Rimouski, Québec. : En ligne. <<http://www.acfas.ca/evenements/congres/programme/83/600/627/c>>. Consulté le 14 décembre 2015.
- COUTURE, Marie-Michèle. 2015 b. « Le processus de recherche expérientiel : pour conjuguer savoirs pratiques et théoriques ». Dans. Rimouski, Québec. : En ligne. <<http://www.acfas.ca/evenements/congres/programme/83/enjeux-recherche/28/c>>. Consulté le 14 décembre 2015.
- COUTURE, Marie-Michèle et Marie-Noelle ALBERT. 2016. « Entrepreneuriat et complexité ». Dans. Trois-Rivières, Québec : 13e CIFEPME 2016.
- CROMBET, Pierre. 2009. « L'encyclopédie • L'Arbre Celtique ». En ligne. <<http://encyclopedia.arbre-celtique.com>>. Consulté le 19 mars 2020.
- CSIKSZENTMIHALYI, Mihaly et Isabella Selega CSIKSZENTMIHALYI. 1988. *Optimal Experience: Psychological Studies of Flow in Consciousness*. Cambridge: Cambridge University Press. 432 p.
- CYR, Frédéric. 2014. « Mélange turbulent dans l'estuaire maritime du Saint-Laurent ». PhD Thesis, Rimouski, Québec: Université du Québec à Rimouski. 203 p. En ligne. <[http://semaphore.uqar.ca/id/eprint/1038/1/Frederic\\_Cyr\\_juin2014.pdf](http://semaphore.uqar.ca/id/eprint/1038/1/Frederic_Cyr_juin2014.pdf)>. Consulté le 23 juillet 2020.
- CYRULNIK, Boris. 2013. « Éthologie humaine ».
- DALHOUSIE UNIVERSITY. 2018. « MMM Graduate Projects ». *Dalhousie University*. En ligne. <<https://www.dal.ca/academics/programs/graduate/mmm/research/student-theses.html>>. Consulté le 22 février 2018.
- DARPY, Denis et Valérie GUILLARD. 2016. *Comportements du consommateur - 4e éd. : Concepts et outils*. Malakoff, France : Dunod. 432 p.
- DAVEZIES, Laurent. 2003. *La diversité du développement local dans les villes françaises*. Rapport à la DATAR. OEIL-CRETEIL, Université Paris-XII, Créteil, polyg. Créteil : DATAR. OEIL-CRETEIL, Université Paris-XII.
- DAVID, Albert. 2000. « Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion : trois hypothèses revisitées ». Dans *Les nouvelles fondations des sciences de gestion. Éléments d'épistémologie pour la recherche en management*, sous la direction de Armand Hatchuel, Romain Laufer, et Albert David, pp. 83-109. Paris : Vuibert.
- DAVID, Albert. 2012. *Les nouvelles fondations des sciences de gestion : éléments d'épistémologie de la recherche en management*. Presses des MINES. 39 p.
- DE FORNEL, Michel et Louis QUÉRÉ. 1999. « La logique des situations (nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales) ». *Raisons pratiques (Paris)*. En ligne. <<http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsidt=64319>>. Consulté le 25 février 2014.

- DECHAMBOUX, Lionel et Lucie MOTTIER LOPEZ. 2015. « L'enquête de l'enseignant-évaluateur et du chercheur : l'abduction au cœur du processus et quelques raisons de les comparer ». *Recherches qualitatives*, volume 34, numéro 1, pp. 173–195. En ligne. <[http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition\\_reguliere/numero34\(1\)/rq-34-1-numero-complet\(1\).pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero34(1)/rq-34-1-numero-complet(1).pdf)>.
- DELEDALLE, Gérard. 1990. *Lire Peirce aujourd'hui*. Coll. « Le point philosophique ». Bruxelles : De Boeck Université. 217 p.
- DELEDALLE, Gérard. 2000. « Préface ». Dans *Des fondements sémiotiques de la psychanalyse ; Peirce après Freud et Lacan*, par Michel Balat. Paris, France : L'Harmattan. En ligne. <[http://psydocfr.broca.inserm.fr/Ey/balat\\_freud\\_lacan\\_peirce.htm](http://psydocfr.broca.inserm.fr/Ey/balat_freud_lacan_peirce.htm)>. Consulté le 7 mars 2020.
- DESCARTES, René. 1647. *Les méditations métaphysiques*. Paris, France : La Veuve Jean Camusat et Pierre Le Petit. 114 p.
- DESMEULES, Judith. 2013. « Une démarche intégrée de développement durable : le cas de la ville de Rimouski ». Essai, Sherbrooke : Université de Sherbrooke. 204 p. En ligne. <<http://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/7152>>. Consulté le 1 février 2018.
- DESMEULES, Judith, Alain TESSIER et Ariane DOUCET-MICHAUD. 2012. *PSDD\_Rimouski\_2012-2020.pdf*. Municipal. Rimouski : Ville de Rimouski. En ligne. <[https://www.ville.rimouski.qc.ca/webconcepteurcontent63/000022830000/upload/citoyens/conseil/Rimouski2020/PSDD\\_Rimouski\\_2012-2020.pdf](https://www.ville.rimouski.qc.ca/webconcepteurcontent63/000022830000/upload/citoyens/conseil/Rimouski2020/PSDD_Rimouski_2012-2020.pdf)>. Consulté le 1 février 2018.
- DIAKITE, Boubacar. 2004. « Facteurs socioculturels et création d'entreprise en Guinée : Étude exploratoire des ethnies peule et soussou ». Doctorat, Québec : Université Laval. 387 p. En ligne. <<http://theses.ulaval.ca/archimede/fichiers/21491/21491.html>>. Consulté le 15 décembre 2017.
- DIONNE, Serge. 2020. « Un hôtel de Rimouski reçoit une récompense internationale ». *L'Avantage Rimouski*, 6 août 2020. En ligne. <<https://www.lavantage.qc.ca/article/2020/08/06/un-hotel-de-rimouski-recoit-une-recompense-internationale>>. Consulté le 9 août 2020.
- DOAT, Mathieu. 2013. « Gestion intégrée des zones côtières et décentralisation ». *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, numéro Hors-série 18. En ligne. <<http://vertigo.revues.org/14268>>. Consulté le 31 décembre 2013.
- DOLOREUX, David. 2008. « Quebec's Coastal Maritime Industrial Cluster:(Not) Innovative and (Locally) Embedded? » *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, volume 21, numéro 3, pp. 325–344. En ligne. <<http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/08276331.2008.10593428>>. Consulté le 19 octobre 2016.
- DOLOREUX, David et Yannik MELANÇON. 2006. « Le pari ambitieux du cluster maritime du Québec : état de la situation et politiques publiques ». *Géographie, économie, société*, volume Vol. 8, numéro 4, pp. 467-480. En ligne.

- <[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_ARTICLE=GES\\_084\\_0467](http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=GES_084_0467)>. Consulté le 10 juillet 2014.
- DOLOREUX, David et Yannik MELANÇON. 2008. « On the dynamics of innovation in Quebec's coastal maritime industry ». *Technovation*, volume 28, numéro 4, pp. 231–243. En ligne.  
<<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0166497207001381>>. Consulté le 19 octobre 2016.
- DOLOREUX, David et Yannik MELANÇON. 2009. « Innovation-support organizations in the marine science and technology industry: The case of Quebec's coastal region in Canada ». *Marine Policy*, volume 33, numéro 1, pp. 90–100. En ligne.  
<<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0308597X08000808>>. Consulté le 19 octobre 2016.
- DOLOREUX, David et Richard SHEARMUR. 2006. « Politique de développement régional, cluster et régions périphériques - Une étude du cas du cluster maritime au Québec ». Dans *Compétitivité urbaine à l'ère de la nouvelle économie*, sous la direction de Diane-Gabrielle Tremblay et Remy Tremblay, pp. 171-193. Québec : PUQ. En ligne.  
<<https://books.google.ca/books?id=RnciajQz4pYC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>>.
- DOLOREUX, David et Richard SHEARMUR. 2009. « Maritime clusters in diverse regional contexts: The case of Canada ». *Marine Policy*, volume 33, numéro 3, pp. 520–527. En ligne.  
<<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0308597X08001887>>. Consulté le 19 octobre 2016.
- DOLOREUX, David, Richard SHEARMUR et Diego FIGUEIREDO. 2016. « Québec' coastal maritime cluster: Its impact on regional economic development, 2001–2011 ». *Marine Policy*, volume 71, pp. 201–209. En ligne.  
<<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0308597X16301713>>. Consulté le 19 octobre 2016.
- DOLOREUX, David, Diane-Gabrielle TREMBLAY, Juan-Luis KLEIN, Steve DIONNE et Tarek Ben HASSEN. 2011. « Intervention publique sur le développement de grappes industrielles au Québec ». *Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, volume 55, numéro 4, pp. 426-438. En ligne.  
<<http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1541-0064.2011.00386.x/abstract>>. Consulté le 10 juillet 2014.
- DUBÉ, Denys. 2019. *Promenade - Sentier du Littoral*. Photo - Facebook. En ligne.  
<<https://www.facebook.com/RimouskiUrbanite/photos/a.301092090275817/918147331903620/?type=3&theater>>. Consulté le 16 mars 2020.
- DUBÉ, Denys. 2020. « Le Québec en photos ». *Facebook*. En ligne.  
<[https://www.facebook.com/groups/LeQuebecEnPhoto/search/?query=Denys%20Dub%C3%A9&epa=SEARCH\\_BOX](https://www.facebook.com/groups/LeQuebecEnPhoto/search/?query=Denys%20Dub%C3%A9&epa=SEARCH_BOX)>. Consulté le 14 août 2020.
- DUBOIS, Anna et Lars-Erik GADDE. 2002. « Systematic combining: an abductive approach to case research ». *Journal of business research*, volume 55, numéro 7, pp. 553–560.
- DUMEZ, Hervé. 2011. « Éléments pour une épistémologie de la recherche qualitative en gestion (2) ». *AEGIS Le Libellio d'*, volume 7, numéro 1, Printemps, pp. 39–52.

- DUMEZ, Hervé. 2012. « Qu'est-ce que l'abduction, et en quoi peut-elle avoir un rapport avec la recherche qualitative ? » *Libellio d'Aegis*, volume 8, numéro 3, pp. 3–9. En ligne. <<http://www.crg.polytechnique.fr/actualite/Le%20Libellio%20automne%202012.pdf#page=3>>. Consulté le 18 janvier 2015.
- DUMEZ, Hervé. 2013. « Qu'est-ce qu'un cas, et que peut-on attendre d'une étude de cas ? » *Le libellio d'AEGIS*, volume 9, numéro 2, pp. 13–26.
- DUMEZ, Hervé. 2014. « Qu'est-ce qui fait la spécificité des sciences de gestion ». *Le Libellio d'AEGIS*, volume 10, numéro 1, pp. 65–68.
- DUMEZ, Hervé et Emmanuelle RIGAUD. 2008. « Comment passer du matériau de recherche à l'analyse théorique ? A propos de la notion de template ».
- ERMINE, Jean-Louis. 2000. *Les systèmes de connaissances*.
- FABBRI, Rémi, C. SCHMITT et C. NANCY. 2010. « Pour une approche des organisations par les situations de gestion : apports conceptuels et méthodologiques ». Dans *XIX Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique (AIMS)*. Vol. 1.
- FAILLER, Pierre, Élise PÈTRE et Jean-Philippe MARÉCHAL. 2010. « Valeur économique totale des récifs coralliens, mangroves et herbiers de la Martinique ». *Études caribéennes*, numéro 15. En ligne. <<https://etudescaribeennes.revues.org/4410>>. Consulté le 28 juillet 2015.
- FAYOLLE, Alain. 2004. « À la Recherche du Cœur de l'Entrepreneuriat : vers une nouvelle vision du domaine ». *Revue internationale PME*, volume 17, numéro 1, pp. 101-121. En ligne. <<http://revueinternationalepme.com/ojs/index.php/ripme/article/view/287>>. Consulté le 25 février 2014.
- FELLAG, Djamel. 2018. « Le “business model” comme nouvel outil d'analyse stratégique du territoire ». Dans *Management de la dynamique territoriale*, sous la direction de Didier Nobile et Aramis Marin, pp. 47-68. Coll. « Organisations en action ». Nancy : Presses universitaires de Nancy - Editions Universitaires de Lorraine.
- FILION, Louis Jacques. 2007. « Introduction ». Dans *Management des PME de la création à la croissance*, pp. 1-19. Saint-Laurent, Québec : ERPI.
- FISCHLER, Claude. 1971. « Astrologie d'élite, astrologie bourgeoise ». Dans *Le retour des astrologues*, sous la direction de Edgar Morin, pp. 65-72. Paris, France : Le Nouvel Observateur.
- FLORIDA, Richard. 1995. « Toward the learning region ». *Futures*, volume 27, numéro 5, pp. 527–536.
- FOURNIS, Yann, Emmanuel GUY et Ousmane MBAYE. 2015. « Activités portuaires et acceptabilité sociale : La gouvernance des projets et des activités portuaires, vers une proposition d'une grille d'analyse en termes d'acceptabilité sociale ».
- FOURNIS, Yann, Ousmane MBAYE et Emmanuel GUY. 2016. « L'acceptabilité sociale des activités portuaires au Québec : vers une gouvernance territoriale ? » *Revue Organisations & territoires*, volume 25, numéro 1, pp. 21–30.
- FRANCOEUR, Michel, Martine DUBÉ, Daniel DOUCET et Gaston MARTIN. 2017. « Une place publique pour tous au centre-ville de Rimouski ». *L'Avantage Rimouski*, 21 décembre 2017, TC Media édition, sect. Opinion. En ligne.

- <<https://www.lavantage.qc.ca/opinion/2017/12/21/une-place-publique-pour-tous-au-centre-ville-de-rimouski.html>>. Consulté le 1 février 2018.
- FREEMAN, Christopher. 1987. *Technology Policy and Economic Performance: Lessons from Japan*. London; New York: Pinter Pub Ltd. 155 p.
- FREUD, Sigmund. 1900. *L'interprétation des rêves (Freud)*. Traduit par I. Meyerson et Denise Berger. 1971<sup>e</sup> éd. Paris : Presse universitaires de France. 573 p.
- FREUD, Sigmund. 1908. *Le Petit Hans : Analyse de la phobie d'un garçon de cinq ans, ocf IX, p. 19 ; gw VII, p. 259*.
- GAFFIOT, F. 1934. « Dictionnaire Gaffiot français-latin ». *Lexilogos*. En ligne. <<http://www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php>>. Consulté le 18 novembre 2017.
- GAGNON, Marc. 1996. *Bilan régional estuaire maritime du Saint-Laurent*. Environnement Canada - Région du Québec, Conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent. En ligne. <<https://manualzz.com/doc/18179161/bilan-régional-estuaire-maritime-du-saint-laurent>>. Consulté le 8 juillet 2020.
- GANDON, Sébastien. 2002. « Analyses et comptes rendus ». *Les Etudes philosophiques*, volume n° 61, numéro 2, pp. 241-251. En ligne. <<https://www.cairn.info/revue-les-etudes-philosophiques-2002-2-page-241.htm>>. Consulté le 31 janvier 2020.
- GERARD, Ralph W. 1957. « Units and concepts of biology ». *Science*, volume 125, numéro 3245, pp. 429-433.
- GIGUÈRE, Michel, Sylvie BRULOTTE et Frédéric HARTOG. 2007. *Évaluation de quelques gisements de mye commune (Mya arenaria) de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent en 2005 et 2006*. Rapport technique canadien des sciences halieutiques et aquatiques. Mont-Joli, Québec : Direction régionale des sciences, Ministère des pêches et des océans ....
- GILBERT, Denis, Denis CHABOT, Philippe ARCHAMBAULT, Bernard RONDEAU et Serge HÉBERT. 2007. « Appauvrissement en oxygène dans les eaux profondes du Saint-Laurent marin Causes possibles et impacts écologiques ». *Le Naturaliste Canadien*, volume 131, numéro 1, pp. 67-75. En ligne. <[https://www.academia.edu/23539959/Appauvrissement\\_en\\_oxygene\\_dans\\_les\\_eaux\\_profondes\\_du\\_Saint-Laurent\\_marin\\_Causes\\_possibles\\_et\\_impacts\\_%C3%A9cologiques](https://www.academia.edu/23539959/Appauvrissement_en_oxygene_dans_les_eaux_profondes_du_Saint-Laurent_marin_Causes_possibles_et_impacts_%C3%A9cologiques)>. Consulté le 6 juillet 2020.
- GIRIN, Jacques. 1983a. « Les situations de gestion ». Dans *Le rôle des outils de gestion dans l'évolution des systèmes sociaux complexes. Rapport pour le ministère de la Recherche et de la Technologie, CRG École polytechnique*, sous la direction de M. Berry. France. :
- GIRIN, Jacques. 1983 b. « Les machines de gestion ». Dans *Le rôle des outils de gestion dans l'évolution des systèmes sociaux complexes*, sous la direction de M. Berry. Coll. « Rapport pour le Ministère de la recherche et de la technologie ». Paris, France : BERRY, CRG-École polytechnique.
- GIRIN, Jacques. 1989. « L'Opportunisme méthodique ». Dans, pp. s.p. C.R.G. Ecole polytechnique, Paris. :
- GIRIN, Jacques. 1990a. « L'analyse empirique des situations de gestion : éléments de théorie et de méthode ». Dans *Epistémologies et sciences de gestion*, sous la direction de Alain-Charles Martinet, pp. 141-182. Paris, France : Economica.

- GIRIN, Jacques. 1990 b. « L'analyse empirique des situations de gestion : éléments de théorie et de méthode ». *Epistémologies et sciences de gestion*, pp. 141–182.
- GIROUX, Nicole. 2003. « L'étude de cas ». Dans *Conduire un projet de recherche - Une perspective qualitative*, sous la direction de Yvonne Giordano, pp. 41-84. Colombelles, France : EMS.
- GODET, Michel. 2000. « La prospective en quête de rigueur : portée et limites des méthodes formalisées ». *Futuribles*, numéro 249.
- GONTHIER, Marie-Hélène. 2010. *Une étude sur la situation du capital de risque accessible aux entreprises du créneau des ressources, sciences et technologies marines du Québec maritime*. Coll. « Université du Québec à Rimouski. Maîtrise en gestion des ressources maritimes ; 124 ». Rimouski, Québec] : Université du Québec à Rimouski. vi+93 p.
- GOOGLE MAPS. 2020. « poissonnerie - Recherche Google ». *Google Maps*. En ligne. <[http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD\\_f.pl?Function=getVD&TVD=299355&CVD=298963&CPV=03.0205&CST=01012016&CLV=3&MLV=3](https://www.google.com/search?newwindow=1&client=firefox-b-d&biw=1536&bih=694&tbm=lcl&sxsrf=ALeKk02Yw_AUAUpprg_kvorr_zdZXu-Isyw%3A1597091244657&ei=rK0xX73YJ9HA1QHfXLHwBQ&q=poissonnerie&q=poissonnerie&gs_l=psy-ab.3..35i39k113j0i433k1j0l2j0i20i263k1j0l2.294822.296762.0.298362.15.10.0.0.0.193.1086.6j4.10.0....0...1..64.psy-ab..8.7.812...33i160k1.0.BHvoI0_idKc#rifi=hd;:si.,48.37430838711086,-68.196656678125;mv:[[48.724650014099346,-67.49765155117187],[48.223912109755716,-69.03024432460936]]>. Consulté le 10 août 2020.</p>
<p>GOSSELIN, Louis, Jean-Claude MICHAUD, Claude RIOUX, Bruno URLI, N. DESROSIERS, Nogaye DIOP et Danielle DORION. 1996. <i>Orientations du programme Québec-Côtière. Rapport final, présenté au Bureau fédéral de développement régional et au Comité d'orientation, Département d'économie et de gestion, Université du Québec à Rimouski</i>.</p>
<p>GOUVERNEMENT DU CANADA, Statistique Canada. 2016. « CPE 2016 - 03.0205 - Gestion des eaux, des terres humides et des ressources marines ». Gouvernement du Canada. <i>Statistique Canada</i>. En ligne. <<a href=)>. Consulté le 12 janvier 2018.
- GOUVERNEMENT DU CANADA, Statistique Canada. 2017a. « Chiffres de population et des logements - Faits saillants en tableaux, Recensement de 2016 ». En ligne. <<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hltfst/pd-pl/Tableau.cfm?Lang=Fra&T=201&SR=1&S=3&O=D&RPP=25>>. Consulté le 10 juillet 2020.
- GOUVERNEMENT DU CANADA, Statistique Canada. 2017 b. « Profil du recensement, Recensement de 2016 - La Mitis, Municipalité régionale de comté [Division de recensement], Québec et Rimouski-Neigette, Municipalité régionale de comté [Division de recensement], Québec ». En ligne.

- <<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CD&Code1=2409&Geo2=CD&Code2=2410&SearchText=rinouski&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Education&TABID=1&type=1>>. Consulté le 26 juillet 2020.
- GOUVERNEMENT DU CANADA, Statistique Canada. 2018a. « Recensement du Canada de 2016 : Tableaux de données – Navettage à partir de la géographie du lieu de résidence à la géographie du lieu de travail - divisions de recensement : sexe (3) pour la population active occupée âgée de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail, dans les ménages privés, Recensement de 2016 - Données-échantillon (25 %) ». En ligne. <<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=F&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=0&GK=0&GRP=1&PID=113344&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=0&SUB=0&Temporal=2017&THEME=125&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=>>>. Consulté le 26 juillet 2020.
- GOUVERNEMENT DU CANADA, Statistique Canada. 2018 b. « Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2017 version 3.0 ». Gouvernement du Canada. *Statistique Canada*. En ligne. <[https://www23.statcan.gc.ca/imdb/pUtil\\_f.pl?Function=getNote&Id=1181553&NT=45](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/pUtil_f.pl?Function=getNote&Id=1181553&NT=45)>. Consulté le 28 décembre 2019.
- GOUVERNEMENT DU CANADA, Statistique Canada. 2018c. « Variante du SCIAN 2017 version 3.0 - Industries productrices de biens et services ». En ligne. <[https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD\\_f.pl?Function=getVD&TVD=1206276](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=1206276)>. Consulté le 11 août 2020.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. s.d. « Navigateur géographique ». *MERN*. En ligne. <<https://mern.gouv.qc.ca/ministere/cartes-information-geographique/navigateur-geographique/>>. Consulté le 10 juillet 2020.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. 2013. « La qualité de l'eau - Quelle est la situation et quelles sont les causes ? - La qualité de l'eau de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent ». *Rapport sur l'état de l'eau et des écosystèmes aquatiques au Québec*. En ligne. <[http://menv.gouv.qc.ca/rapportsurleau/Etat-eau-ecosysteme-aquatique-qualite-eau-Quelle-situation\\_EstuaireGolf.htm](http://menv.gouv.qc.ca/rapportsurleau/Etat-eau-ecosysteme-aquatique-qualite-eau-Quelle-situation_EstuaireGolf.htm)>. Consulté le 8 juillet 2020.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. 2020. « Description des provinces naturelles - Province A - Les Appalaches ». *Environnement et Lutte contre les changements climatiques Québec*. En ligne. <[http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires\\_protegees/provinces/partie4a.htm](http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/provinces/partie4a.htm)>. Consulté le 8 juillet 2020.
- GRANGER, Gilles Gaston. 2018. « ÉPISTÉMOLOGIE ». *Universalis.edu*. Encyclopædia Universalis. En ligne. <<http://www.universalis-edu.com.proxy.uqar.ca/encyclopedie/epistemologie/>>. Consulté le 24 mars 2018.
- GRANOVETTER, Mark. 1973. « The strength of weak ties ». *American journal of sociology*, volume 78, numéro 6, pp. 1. En ligne. <<http://www.jstor.org/stable/2776392?seq=2&cookieSet=1>>. Consulté le 22 février 2014.

- GROUTEL, Emmanuel. 2014. *Follett Un management au service de la société*. Paris, France : Humanismes et organisations. 216 p.
- GUILLEMET, François et Marie-Josée BERTHIAUME. 2008. « BIBLIOGRAPHIE SUR L'ÉTUDE DE CAS ». *Recherche qualitative*, numéro 16, pp. 1-5. En ligne. <<http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/recherche/1/?query=2008+num%C3%A9ro+16>>. Consulté le 28 février 2020.
- HADFIELD, Chris. 2013. *Fleuve Saint-Laurent vu de l'espace*.
- HALLOY, José. 2020. « Systèmes complexes : un petit poisson, un petit oiseau ». Émission radio. *France Culture*. En ligne. <<https://www.franceculture.fr/emissions/la-methode-scientifique/la-methode-scientifique-emission-du-mercredi-19-fevrier-2020>>. Consulté le 14 août 2020.
- HAMEL, Jacques. 1997. *Étude de cas et sciences sociales*. Paris : Harmattan. 124 p.
- HAURIOU, Maurice. 1903. *Précis de droit administratif et de droit public général ...* France : L. Larose. 920 p.
- HENOCQUE, Yves. 2006. « Leçons et futur de la gestion intégrée des zones côtières dans le monde ». *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, numéro Volume 7 Numéro 3. En ligne. <<http://vertigo.revues.org/2490#authors>>. Consulté le 3 janvier 2014.
- HENOCQUE, Yves et Bernard KALAORA. 2013. « Gestion intégrée | DicoPart ». Sous la direction de I. Casillo, R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu, et D. Salles. *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*. Paris : GIS Démocratie et Participation. En ligne. <<http://www.participation-et-democratie.fr/es/dico/gestion-integree>>. Consulté le 19 avril 2018.
- JAZIRI, Raouf. 2009. « Une vision renouvelée des paradigmes de l'entrepreneuriat : Vers une reconfiguration de la recherche en entrepreneuriat ». Dans. Gafsa, Tunisie. : En ligne. <<http://hal.inria.fr/hal-00829206>>. Consulté le 11 août 2014.
- JAZIRI, Raouf et Robert PATUREL. 2010. « Quels paradigmes sont pertinents pour la recherche sur le phénomène d'acadépreneuriat ? » Dans *Colloque international sur l'Entrepreneuriat : à la recherche de la performance. De l'auto-entreprise à la PME partenariale*. Casablanca. :
- JENSEN, Pablo. 2018. *Pourquoi la société ne se laisse pas mettre en équations*. France : Le Seuil. 336 p.
- JULIEN, Pierre-André et Michel MARCHESNAY. 1996. *L'entrepreneuriat*. Paris : Economica. 112 p.
- KÉRADEC, Hervé. 2012. « Epistémologie et didactique de la gestion : Le cas du concept de décision ». PhD Thesis, CNAM - Paris : Conservatoire national des arts et metiers-CNAM. 474 p. En ligne. <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00780674/document>>. Consulté le 22 mars 2018.
- KINGDON, John W. 1984. *Agendas, alternatives, and public policies*. Boston : Little, Brown & Co. 240 p.
- KÆNIG, Gérard. 1993. « Production de la connaissance et constitution des pratiques organisationnelles ». *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, volume 9, pp. 4-17.

- KOURTELI, Liana. 2000. « Scanning the business environment: some conceptual issues ». *Benchmarking: An international journal*, volume 7, numéro 5, pp. 406–413.
- LACOUR, Philippe. 2017. « Granger et Ricœur : deux ripostes existentialistes au défi analytique ». *Revue de métaphysique et de morale*, volume N° 93, numéro 1, pp. 93-118. En ligne. <[https://www.cairn.info/article.php?ID\\_ARTICLE=RMM\\_171\\_0093](https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=RMM_171_0093)>. Consulté le 31 janvier 2020.
- Lajoie, Michel. 2006. *Contribution d'un système d'information géographique à la gestion intégrée de la zone côtière : le cas de l'estuaire du Saint-Laurent (Québec)*. Coll. « Université du Québec à Rimouski. Maîtrise en gestion des ressources maritimes 87 ». Rimouski, Québec] : Université du Québec à Rimouski. ix+88 p.
- LAMY, Erwan. 2015. « Le désir de faire science de gestion ». *Le Portique. Revue de philosophie et de sciences humaines*, numéro 35. En ligne. <<http://journals.openedition.org/leportique/2814>>. Consulté le 28 janvier 2020.
- LANGÉVIN, Maryse. 2006. *Une approche à la planification du développement d'une technopole maritime : le cas du Québec*. Coll. « Université du Québec à Rimouski. Maîtrise en gestion des ressources maritimes 88 ». Rimouski, Québec] : Université du Québec à Rimouski. viii+106 p.
- LARIBI, Sofiane-Saad. 2014. « De la représentation à la pré-structuration de problèmes complexes : apports des approches cognitives dans la réévaluation des politiques publiques : cas des initiatives de soutien au transport maritime de courte distance au Québec ». Thèse présentée dans le cadre du programme de doctorat en gestion des ressources maritimes en vue de l'obtention du grade de philosophiae doctor, Rimouski : Université du Québec à Rimouski. 531 p. En ligne. <<http://semaphore.uqar.ca/id/eprint/1049>>.
- LAROUSSE, Éditions. s.d.a. « Dictionnaire français Larousse ». En ligne. <<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>>. Consulté le 24 janvier 2020.
- LAROUSSE, Éditions. s.d.b. « Dictionnaire allemand-français Larousse ». En ligne. <<https://www.larousse.fr/dictionnaires/allemand-francais>>. Consulté le 19 février 2020.
- LAROUSSE, Éditions. s.d.c. « Encyclopédie Larousse en ligne - Accueil ». *Larousse*. En ligne. <<https://www.larousse.fr/encyclopedie>>. Consulté le 24 janvier 2020.
- LAURENT, Jérôme. 2003. *Zonage des activités humaines de la zone de protection marine estuaire du Saint-Laurent*. Coll. « Université du Québec à Rimouski. Maîtrise en gestion des ressources maritimes 51 ». Rimouski, Québec] : Université du Québec à Rimouski. x+83 p.
- LE GUYADER, Damien. 2012. « Modélisation des activités humaines en mer côtière ». Université de Nice-Sophia Antipolis. En ligne. <<http://hal-sde.archives-ouvertes.fr/docs/00/71/74/20/PDF/LeGuyader.pdf>>.
- LE LAY, Yves-François. 2019. « Emotionscapes. S'é-mou-voir des situations géographiques ». PhD Thesis, Lyon : ENS Lyon. 343 p.
- LE MOIGNE, Jean-Louis. 1987. *Qu'est-ce qu'un modèle ?* Marseille : Université d'Aix-Marseille III, Faculté d'économie appliquée. 21 p. En ligne. <<http://www.intelligence-complexite.org/fileadmin/docs/lemoign2.pdf>>. Consulté le 16 août 2014.

- LE MOIGNE, Jean-Louis. 1990. *La modélisation des systèmes complexes*. Coll. « AFCET-Système ». Paris : Dunod. 178 p.
- LE MOIGNE, Jean-Louis. 1995. *Les épistémologies constructivistes*. Presses universitaires de France. 136 p.
- LE MOIGNE, Jean-Louis. 2001. *Le constructivisme*. L'Harmattan. 338 p.
- LE MOIGNE, Jean-Louis. 2002. *Le constructivisme : Epistémologie de l'interdisciplinarité*. Harmattan. 364 p.
- LE MOIGNE, Jean-Louis. 2006. *La théorie du système général : théorie de la modélisation*. 4<sup>e</sup> éd. Vol. Publication de l'édition 1994, première édition en 1977. Coll. « Les classiques du réseau intelligence de la complexité 1 ». e-book: [www.mcxapc.org](http://www.mcxapc.org). 340 p. En ligne. <<http://www.mcxapc.org/inserts/ouvrages/0609tsgtm.pdf>>. Consulté le 25 janvier 2014.
- LECRIVAIN, Gerard. 2016. « Les auteurs qui font le management organisationnel et stratégique ». *Les clefs du management*. En ligne. <<https://www.lesclefsdumangement.com/auteursmanagement/>>. Consulté le 27 janvier 2020.
- LEFEBVRE, Christophe. 2011. « La gestion intégrée côtière et marine : nouvelles perspectives ». *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, numéro Hors-série 9. En ligne. <<http://vertigo.revues.org/10985>>. Consulté le 11 octobre 2013.
- LEGAULT, François. 2013. *Cap sur un Québec gagnant : le projet Saint-Laurent*. Coll. « Essais canadien, biographies politiques ». Montréal, Québec : Boréal. 304 p. En ligne. <<http://cutt.ly/RfrOVzv>>. Consulté le 25 juillet 2020.
- LEMELIN, Maurice. 2007. « Gérer, c'est négocier ». Dans *Management des PME de la création à la croissance*, sous la direction de Louis Jacques Filion, pp. 205-214. Saint-Laurent, Québec : ERPI.
- LES BIBLIOTHÈQUES/UDEM. 2013. « Déterminer la fiabilité de l'information ». *Université de Montréal*. En ligne. <<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/74-Determiner-la-fiabilite-de-l-information>>. Consulté le 15 mars 2014.
- LEVANT, Yves. 2016. « Epistémologie et sciences de gestion : quelle légitimité pour l'histoire de la comptabilité ? » Dans, pp. 26. Toulouse : États généraux du management.
- LÉVESQUE, Simon. 2015. « Le mystérieux fonctionnement de l'abduction selon Charles S. Peirce ». *Cygne noir*, numéro 3. En ligne. <[http://www.revuecygne-noir.org/numero/article/mystere-abduction-peirce#footnoteref71\\_5jbexgr](http://www.revuecygne-noir.org/numero/article/mystere-abduction-peirce#footnoteref71_5jbexgr)>. Consulté le 30 janvier 2018.
- LOCKE, Karen. 2001. *Grounded theory in management research*. Londres : Sage. 148 p.
- LOZACHMEUR, Olivier. 2009. « Rappel des principes de la "gestion intégrée des zones côtières" et des axes de la Recommandation du 30 Mai 2002 ». *VertigO-La revue électronique en sciences de l'environnement*, numéro Hors-série 5. En ligne. <<http://vertigo.revues.org/8222>>. Consulté le 4 janvier 2014.
- LUNDVALL, Bengt-Ake (dir.). 1992. *National Systems of Innovation: Towards a Theory of Innovation and Interactive Learning*. London: New York: Pinter Pub Ltd. 342 p.

- MAILLAT, Denis, Michel QUÉVIT et Lanfranco SENN. 1993. *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs : un pari pour le développement régional*. Coll. « GREMI ». Neuchâtel : EDES. 392 p.
- MARCHESNAY, Michel. 2002. « Pour une approche entrepreneuriale de la dynamique ressources-compétences – essai de praxéologie ». *Les Editions de l'ADREG*, pp. 159.
- MARCHESNAY, Michel. 2014. « Repenser l'entrepreneur : de l'esprit d'entreprise à l'esprit de métier, Rethinking the Entrepreneur : From Entrepreneurial Spirit to Craftsmanship Spirit ». *Innovations*, numéro 44, pp. 11-31. En ligne. <<https://www.cairn.info/revue-innovations-2014-2-page-11.htm>>. Consulté le 5 novembre 2017.
- MARIA. 2015. « Quelles sont les ressources maritimes exploitables pour un développement durable ? - Côte à Côte ». *Côte à côte*. En ligne. <<https://www.coteacote.org/quelles-sont-les-ressources-maritimes-exploitable-pour-un.html>>. Consulté le 3 décembre 2019.
- MARSHALL, Alfred. 1890. *Principles of Economics*. 2<sup>e</sup> éd. New York : Macmillan and Company. 792 p.
- MARTINET, Alain Charles. 2018. « Développement endogène, stratégie et épistémologie pragmatiste en contexte africain ». *Revue Internationale des Francophonies [En ligne]*, numéro Mélanges de juillet 2018. En ligne. <<http://rifrancophonies.com/index.php?id=647>>. Consulté le 25 janvier 2020.
- MASKELL, Peter. 2001. « Towards a knowledge-based theory of the geographical cluster ». *Industrial and corporate change*, volume 10, numéro 4, pp. 921-943. En ligne. <<http://icc.oxfordjournals.org/content/10/4/921.short>>. Consulté le 20 juillet 2014.
- MASSARD, Nadine et André TORRE. 2004. « Proximité géographique et innovation ». Dans *Économie de proximités*, sous la direction de Bernard Pecqueur et Jean-Benoît Zimmermann, pp. 155-180. Paris : Hermès.
- MCSHANE, Steven Lattimore, Sandra L. STEEN et Charles BENABOU. 2013. *Comportement organisationnel : comportements humains et organisations dans un environnement complexe*. 2<sup>e</sup> éd. Montréal : Cheneliere/McGraw-Hill. 730 p. En ligne. <<https://www.cheneliere.ca/7891-livre-comportement-organisationnel-2e-edition.html>>.
- MEGGLÉ, Virginie. 2007. « L'attention flottante en psychanalyse ». *Psychanalyse en mouvement*. En ligne. <<https://www.psychanalyse-en-mouvement.net/actualites/article-104-20071204104-l-attention-flottante-en-psychanalyse.html>>. Consulté le 5 mars 2020.
- MELANÇON, Yannik. 2011. « Soutenir l'innovation dans la périphérie : le cas du soutien à l'innovation maritime au Québec maritime ». Thèse de doctorat en Développement régional, Rimouski, Québec : Université du Québec à Rimouski. 311 p.
- MELANÇON, Yannik et David DOLOREUX. 2009. « Le rôle des politiques et des actions publiques dans l'émergence et l'évolution du projet de cluster maritime du Québec ». *Politique et Sociétés*, volume 28, numéro 2, pp. 125-156. En ligne. <<http://www.erudit.org/revue/ps/2009/v28/n2/038077ar.html>>. Consulté le 19 octobre 2016.
- MELANÇON, Yannik et David DOLOREUX. 2013. « Developing a knowledge infrastructure to foster regional innovation in the periphery: a study from Quebec's

- coastal region in Canada ». *Regional Studies*, volume 47, numéro 9, pp. 1555–1572. En ligne. <<http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/00343404.2011.626400>>. Consulté le 19 octobre 2016.
- MERN, Québec. 2013. « Les frontières du Québec ». Gouvernement du Québec. *Énergie et Ressources naturelles Québec*. En ligne. <<http://mern.gouv.qc.ca/territoire/portrait/portrait-frontieres.jsp>>. Consulté le 1 février 2018.
- MICHAUD, Jean-Claude, Claude RIOUX et Marcel LÉVESQUE. 2001. *Vers une stratégie de développement du créneau des ressources, des sciences et des technologies marines. Rapport présenté au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, ministère des Régions et ministères de la Recherche, des sciences et de la technologie*.
- MICHAUD, Pierre. 2020. « La Ville veut régler des problèmes d'ordre et de sécurité ». *Journal le soir*, 20 juillet 2020, En ligne édition. En ligne. <<https://journallesoir.ca/2020/07/20/la-ville-veut-regler-des-problemes-dordre-et-de-securite/>>. Consulté le 15 août 2020.
- MICHON, Christian. 2010. *Le Marketeur : Fondements et nouveautés du marketing*. 3<sup>e</sup> éd. Paris : Pearson Education France. 572 p.
- MINISTÈRE CULTURE ET COMMUNICATIONS, Québec. 2017. « Fleuve Saint-Laurent - Répertoire du patrimoine culturel du Québec ». *Culture et communications Québec*. En ligne. <<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=204378&type=bien>>. Consulté le 28 janvier 2018.
- MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF, Québec. 2017a. « Vision | Stratégie maritime du Québec • Stratégie maritime ». *Stratégie maritime*. En ligne. <<https://strategiemaritime.gouv.qc.ca/strategie-maritime/vision2030/>>. Consulté le 28 janvier 2018.
- MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF, Québec. 2017 b. « Le territoire maritime | Stratégie maritime du Québec • Stratégie maritime ». Gouvernement du Québec. *Stratégie maritime*. En ligne. <<https://strategiemaritime.gouv.qc.ca/strategie-maritime/le-territoire-maritime/>>. Consulté le 1 février 2018.
- MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. 2003. « IMT en ligne ». Gouvernement du Québec. *Emploi-Québec*. En ligne. <[http://imt.emploi Quebec.gouv.qc.ca/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg221\\_resultat\\_echr\\_01.asp?PT4=53&rppg=2&lang=FRAN&porte=1%2C+%2C+1%2C+1%2C+2%2C+%2C&cregncomp1=QC&cregn=QC&PT1=8&PT2=21&PT3=10&type=01&motpro=maritime&typeform=CLE&motfor=maritime&radsec=univ&Porte=>](http://imt.emploi Quebec.gouv.qc.ca/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg221_resultat_echr_01.asp?PT4=53&rppg=2&lang=FRAN&porte=1%2C+%2C+1%2C+1%2C+2%2C+%2C&cregncomp1=QC&cregn=QC&PT1=8&PT2=21&PT3=10&type=01&motpro=maritime&typeform=CLE&motfor=maritime&radsec=univ&Porte=>)>. Consulté le 12 janvier 2018.
- MOLES, Abraham A. et Elisabeth ROHMER. 1978. *Psychosociologie de l'espace*. 2<sup>e</sup> éd. Paris : Casterman. 160 p.
- MORGAN, Gareth. 1999. *Images de l'organisation (Traduction de la 2e édition de Images of organization)*. 2e édition (11e tirage). Coll. « Sciences de l'administration ». Québec, Canada : Les Presses de l'Université Laval. 498 p.
- MORIN, Edgar. 1994. *La complexité humaine*. Paris : Seuil. 380 p.

- MORIN, Estelle M., Caroline AUBÉ et Kevin J. JOHNSON. 2014. *Psychologie et management*. 3<sup>e</sup> éd. Montréal : Chenelière éducation. 516 p.
- MUCCHIELLI, Alex. 2004. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. 2<sup>e</sup> éd. Coll. « Dictionnaire ». Paris : Armand Colin. 304 p.
- MUCCHIELLI, Alex. 2006. « Deux modèles constructivistes pour le diagnostic des communications organisationnelles ». *Communication et organisation*, numéro 30, pp. 12-46. En ligne. <<https://communicationorganisation.revues.org/3442>>. Consulté le 13 mars 2017.
- MULLER, Pierre. 1985. « Un schéma d'analyse des politiques sectorielles ». *Revue française de science politique*, volume 35, numéro 2, pp. 165-189.
- NAVILLE, Pierre. 1972. *Temps et technique : Structures de la vie de travail*. Librairie Droz. 238 p.
- OGSL. Sans date. « Observatoire global du Saint-Laurent-OGSL ». En ligne. <<https://ogsl.ca/bio/>>.
- OLIVETTI, Enrico et Francesca OLIVETTI. 2003. « Grand Dictionnaire Latin ». *Grand Dictionnaire Latin*. En ligne. <<https://www.grand-dictionnaire-latin.com/>>. Consulté le 2 décembre 2017.
- OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre. 1995. « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie ». *Enquête. Archives de la revue Enquête*, numéro 1, pp. 71-109. En ligne. <<http://enquete.revues.org/263>>. Consulté le 9 février 2014.
- OQLF. 2012. « Le grand dictionnaire terminologique ». Office québécois de la langue française - Gouvernement du Québec. En ligne. <[http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=8369702](http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8369702)>. Consulté le 25 août 2014.
- OQLF. 2015a. « Esprit d'entreprise ». *Le grand dictionnaire terminologique*. Québec : Office québécois de la langue française - Gouvernement du Québec. En ligne. <[http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=8348979](http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8348979)>. Consulté le 7 avril 2018.
- OQLF. 2015 b. *Recommandations sur l'emploi des termes entrepreneuriat, entrepreneurial et entreprendre*. Coll. « Lexiques et vocabulaires ». Québec : Office québécois de la langue française - Gouvernement du Québec. En ligne. <[https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/vocabulaire\\_entrepreneuriat.pdf](https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/vocabulaire_entrepreneuriat.pdf)>. Consulté le 20 mars 2016.
- OUÉDRAOGO, Alidou. 2006. *Alliances stratégiques dans les pays en développement : spécificité, management et conditions de performance : une étude d'entreprises camerounaises et burkinabé*. Saint-Denis, France : Editions Publibook. 344 p.
- PATUREL, Robert. 2007. « Démarche stratégique et performance des PME (Chapitre 30) ». Dans *Management des PME : de la création à la croissance*, sous la direction de Louis Jacques Filion, pp. 429-443. Saint-Laurent, Québec : Éditions du Nouveau pédagogique.
- PEIRCE, Charles Sanders. 1935. *Collected Papers of Charles Sanders Peirce*. Sous la direction de Charles Hartshorne et Paul Weiss. Vol. I-VI. Cambridge, MA, États-Unis : Harvard University Press. 950 p.

- PEIRCE, Charles-Sanders. 2003. *logique de la science*. Coll. « Classiques des sciences sociales. ». Chicoutimi : J.-M. Tremblay. 28 p. En ligne. <[http://classiques.uqac.ca/classiques/Peirce\\_Charles\\_Sanders/logique\\_de\\_la\\_science/logique\\_de\\_la\\_science.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/Peirce_Charles_Sanders/logique_de_la_science/logique_de_la_science.html)>. Consulté le 6 mai 2014.
- PENROSE, Edith. 2009. *The Theory of the Growth of the Firm*. Fourth Edition. Oxford, New York: Oxford University Press. 304 p.
- PIORE, Michael J. et Charles F. SABEL. 1984. *The Second Industrial Divide: Possibilities For Prosperity*. New York: Basic Books. 368 p.
- PONSON, Bruno et Jean-Louis SCHAAN. 1993. *L'esprit d'entreprise : aspects managériaux dans le monde francophone*. Paris : John Libbey Eurotext. 502 p.
- POPPER, Karl Raimund. 1957. *The poverty of historicism*. Boston : Beacon Press. 188 p.
- POPPER, Karl Raimund. 1988. *Misère de l'historicisme*. France : Presses Pocket. 214 p.
- PORTER, Michael. 2003. « The economic performance of regions ». *Regional studies*, volume 37, numéro 6-7, pp. 545–546. En ligne. <<http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/0034340032000108688>>. Consulté le 20 juillet 2014.
- PORTER, Michael E. 1990. « The Competitive Advantage of Nations ». *Harvard Business Review*. En ligne. <<https://hbr.org/1990/03/the-competitive-advantage-of-nations>>. Consulté le 2 novembre 2017.
- PORTER, Michael E. 1998. « Clusters and the new economics of competition ». *Harvard Business Review Boston*, volume 76, numéro 6. En ligne. <[http://clustermapping.us/sites/default/files/files/resource/Clusters\\_and\\_the\\_New\\_Economics\\_of\\_Competition.pdf](http://clustermapping.us/sites/default/files/files/resource/Clusters_and_the_New_Economics_of_Competition.pdf)>.
- PORTER, Michael E. 2008. *On Competition*. Update and Expanded Edition. Coll. « A Harvard Business Review Book ». Cambridge, MA, États-Unis : Harvard Business Press. 575 p.
- POUVREAU, David. 2013. « Une histoire de la » systémologie générale » de Ludwig von Bertalanffy-Généalogie, genèse, actualisation et postérité d'un projet herméneutique ». PhD Thesis, Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales. 1140 p.
- QUÉBEC, Gouvernement. s.d. « Navigateur géographique ». *MERN*. En ligne. <<https://mern.gouv.qc.ca/ministere/cartes-information-geographique/navigateur-geographique/>>. Consulté le 30 juillet 2020.
- QUÉBEC, Gouvernement. 2019. « Décret de population - Organisation municipale - Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ». En ligne. <<https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/decret-de-population/>>. Consulté le 16 août 2020.
- QUÉBEC, Gouvernement. 2020. « Le golfe du Saint-Laurent : un trésor à préserver ». Gouvernement du Québec. *Environnement et Lutte contre les changements climatiques Québec*. En ligne. <<http://www.environnement.gouv.qc.ca/jeunesse/chronique/2009/0902-univers.htm>>. Consulté le 20 mars 2020.
- RADCLIFFE-BROWN, Alfred Reginald. 1968. *Structure et fonction dans la société primitive*. Traduit par Françoise Martin et Louis Martin. 1972<sup>e</sup> éd. Vol. 37. Coll.

- « Collection Points : série sciences humaines Collection “Le sens commun” ». Paris, France : Editions de Minuit. 363 p.
- RALLET, Alain et André TORRE. 2006. *Quelles proximités pour innover ?* Coll. « Géographies en liberté ». Paris, France : L’Harmattan. 221 p.
- RAPPIN, Baptiste. 2015a. « Le mouvement panorganisationnel : une métaphysique du Management ». *Le Portique*, volume 35, pp. Article 1. En ligne. <<https://journals.openedition.org/leportique/2813>>. Consulté le 20 février 2018.
- RAPPIN, Baptiste. 2015 b. « Heidegger, la cybernétique et la question du Management, par Baptiste Rappin ». En ligne. <<http://www.juanasensio.com/media/02/01/2510517559.pdf>>. Consulté le 15 décembre 2019.
- RAPPIN, Baptiste. 2018. « Baptiste Rappin : « L’organisation s’est substituée au cosmos lors de la révolution scientifique moderne » » Entretien réalisé par Jérémy-Marie Pichon. Philitt. En ligne. <<https://philitt.fr/2018/10/02/baptiste-rappin-lorganisation-sest-substituee-au-cosmos-lors-de-la-revolution-scientifique-moderne/>>. Consulté le 19 mars 2020.
- RÉTHORÉ, Joëlle. 2007. « La pensée triadique du phénomène de communication according to Peirce ». *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, numéro 23. En ligne. <<http://journals.openedition.org/semen/5191>>. Consulté le 30 janvier 2020.
- REVERSO SOFTISSIMO. 2020. « Traduction Lehre français | Dictionnaire allemand | Reverso ». En ligne. <<https://dictionnaire.reverso.net/allemand-francais/Lehre>>. Consulté le 19 février 2020.
- REY-VALETTE, Hélène. 2012. « Usages des écosystèmes marins côtiers et planification territoriale ». PowerPoint. (Lameta, France, 2012).
- RIMOUSKI, Ville. 2012. « GuideConsultation\_Rimouski2020.pdf ». Ville de Rimouski. En ligne. <[https://www.ville.rimouski.qc.ca/webconcepteurcontent63/000022830000/upload/ci-toyens/conseil/Rimouski2020/GuideConsultation\\_Rimouski2020.pdf](https://www.ville.rimouski.qc.ca/webconcepteurcontent63/000022830000/upload/ci-toyens/conseil/Rimouski2020/GuideConsultation_Rimouski2020.pdf)>. Consulté le 1 février 2018.
- RIOUX, Claude. 2012. « Gestion intégrée des ressources maritimes ». Cours. Communication. *Séminaire d’intégration sur le développement durable des usages maritimes GRM91003* (UQAR, Rimouski, Québec, septembre 2012).
- RIOUX, Claude, Jean-Claude MICHAUD, Bruno URLI et Louis GOSSELIN. 1998a. « Développement local et décisions collectives : le cas du Québec-côtier ». *Canadian Journal of Regional Science*, volume 21, numéro 3, pp. 365–384. En ligne. <<http://www.cjrs-rcsr.org/archives/21-3/Rioux-et-al.pdf>>. Consulté le 17 octobre 2016.
- RIOUX, Claude, Jean-Claude MICHAUD, Bruno URLI et Louis GOSSELIN. 1998 b. « Mise en œuvre concertée d’un programme de développement régional : le cas du Québec côtier ». *Revue d’économie régionale et urbaine*, numéro 4, pp. 661-697.
- RITSCHARD, Lucille. 2017. « Représentations spatiales et Processus de Gestion Intégrées des Zones Côtières (GIZC) : application à deux territoires côtiers bretons ». PhD Thesis, Brest: Université de Bretagne occidentale. 361 p.

- ROBBINS, Stephen P., Mary K. COULTER, Ed LEACH et Mary KILFOIL. 2015. *Management*. Traduit par Liliane Hamel et Frédéric Audet. Coll. « Sciences administratives ». Montréal : ERPI. 482 p.
- ROBERT, Jean-Dominique. 1975. « Les positions épistémologiques de Gilles-Gaston Granger en sciences de l'homme ». *Laval théologique et philosophique*, volume 31, numéro 3, pp. 239–263.
- ROBERT, Paul. 2014. *Petit Robert - Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (Version numérique)*. 4.0-millésime 2015. Paris : Dictionnaires Le Robert/VUEF.
- ROUXEL, Jacques. 1968. « Les Shadoks ». Paris, France. :
- SAUCIER, François, François ROY, Simon SENNEVILLE, Gregory SMITH, Denis LEFAIVRE, Bruno ZAKARDJIAN et Jean-François DUMAIS. 2009. « Modélisation de la circulation dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent en réponse aux variations du débit d'eau douce et des vents ». *Revue des sciences de l'eau / Journal of Water Science*, volume 22, numéro 2, pp. 159-176. En ligne. <<https://www.erudit.org/fr/revues/rseau/2009-v22-n2-rseau3113/037480ar/>>. Consulté le 20 mars 2020.
- SCHMITT, Christophe. 2010. « Les situations entrepreneuriales : approche conceptuelle et expérimentation. » Dans *10 ième CIFEPME - Bordeaux*, pp. 16. Bordeaux : AIREPME - Association Internationale de Recherche en Entrepreneuriat et PME 2. En ligne. <<http://airepme.org/index.php?action=section&id=449&lang=fr#S>>. Consulté le 10 septembre 2014.
- SCHMITT, Christophe. 2012. « Allouer son attention aux situations entrepreneuriales ». *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, volume XVIII, numéro 44, pp. 303-321. En ligne. <[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_ARTICLE=RIPS\\_044\\_0303](http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=RIPS_044_0303)>. Consulté le 25 février 2014.
- SCHMITT, Christophe. 2017. « Les situations de gestion : Entre intentionnalité et problématisation ». *Projectics / Proyectica / Projectique*, volume n° 17, numéro 2, pp. 9-24. En ligne. <<https://www.cairn.info/revue-projectique-2017-2-page-9.htm>>. Consulté le 22 janvier 2020.
- SCHMITT, Christophe, Nehme AZOURY, Didier NOBILE, Juan MORUA et Loyda GOMEZ. 2013. « Les situations entrepreneuriales pour aborder les pratiques entrepreneuriales ». Dans *Nouvelles perspectives en entrepreneuriat*, sous la direction de Christophe Schmitt et Pascal Lièvre, pp. 99-120. Coll. « Organisations en action ». Nancy : Presses universitaires de Nancy - Editions Universitaires de Lorraine. En ligne. <<http://www.lcdpu.fr/livre/?GCOI=27000100150050>>. Consulté le 25 janvier 2020.
- SCHMITT, Christophe, Rémi FABRI et Marie GALLAIS. 2011. « Situation de gestion, proximité cognitive et changement dans les organisations ». *Revue française de gestion*, numéro 4, pp. 157–169. En ligne. <[http://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=RFG\\_213\\_0157](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=RFG_213_0157)>. Consulté le 13 avril 2014.
- SCHMITT, Christophe, Marie GALLAIS et Rémi FABRI. 2008a. « De la vision aux situations entrepreneuriales : réflexions et proposition d'une méthode pour aborder les

- situations ». *Cahier de Recherche*, pp. 12. En ligne. <[http://cerefige.univ-lorraine.fr/sites/cerefige.univ-lorraine.fr/files/users/cahiers/schmitt\\_gallais\\_fabbri\\_12\\_08\\_pour\\_mise\\_en\\_ligne.pdf](http://cerefige.univ-lorraine.fr/sites/cerefige.univ-lorraine.fr/files/users/cahiers/schmitt_gallais_fabbri_12_08_pour_mise_en_ligne.pdf)>. Consulté le 13 avril 2014.
- SCHMITT, Christophe, Marie GALLAIS et Rémi FABBRI. 2008 b. « La situation entrepreneuriale : apports conceptuels et proposition méthodologique ». *Journée de recherche en entrepreneuriat et stratégie*. En ligne. <[http://web.hec.ca/airepme/images/File/Bordeaux%202008/Schmit\\_Gallais\\_Fabbri.pdf](http://web.hec.ca/airepme/images/File/Bordeaux%202008/Schmit_Gallais_Fabbri.pdf)>. Consulté le 13 avril 2014.
- SCOTT, Allen John. 1988. *Metropolis: From the Division of Labor to Urban Form*. Berkeley and Los Angeles: University of California Press. 276 p.
- SEDAKOVA, Olga. 2008. « Olga Sedakova ». *Evene.fr*. En ligne. <<http://evene.lefigaro.fr/celebre/biographie/olga-sedakova-16943.php>>. Consulté le 15 août 2020.
- SIMON, Herbert Alexander. 1969. *The Sciences of the Artificial*. Cambridge, MA, États-Unis : M.I.T. Press. 156 p.
- SOMBART, Werner. 1902. *Der moderne Kapitalismus*. Leipzig : Duncker & Humblot. 3 v. in 4 p. En ligne. <<http://catalog.hathitrust.org/Record/001309876>>. Consulté le 22 février 2014.
- SOROKIN, Pitirim A. 1966. *Sociological Theories of Today*. International edition. New York: Harper & Row. 676 p.
- STORPER, Michael. 1997. *The Regional World: Territorial Development in a Global Economy*. New York: Guilford Press. 338 p.
- STRAUSS, Anselm et Juliet M. CORBIN. 1997. *Grounded theory in practice*. Thousand Oaks, CA: Sage. 280 p.
- SYNAPSE, Développement. 2017a. « Définition : fleuve - Le dictionnaire Cordial, Dictionnaire de français - French dictionary, nom ». Dictionnaire. *Cordial*. En ligne. <<https://www.cordial.fr/dictionnaire/index.php?mot=Fleuve>>. Consulté le 1 février 2018.
- SYNAPSE, Développement. 2017 b. « Définition : golfe - Le dictionnaire Cordial, Dictionnaire de français - French dictionary, nom ». Dictionnaire. *Cordial*. En ligne. <<https://www.cordial.fr/dictionnaire/definition/golfe-nom.php>>. Consulté le 1 février 2018.
- TABARIÉS, Muriel. 2005. « Les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation ou 20 ans de recherche sur les milieux innovateurs ». *Cahiers de la MSE - CNRS*, pp. s.p.
- THOMPSON, Andrew R. 2013. « Gestion des ressources ». *Encyclopédie canadienne*. Toronto : Historica Canada. En ligne. <<http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/gestion-des-ressources/>>. Consulté le 13 avril 2018.
- TIERCELIN, Claudine. 2013. *C. S. Peirce et le pragmatisme*. Paris : Collège de France. 128 p. En ligne. <<http://books.openedition.org/cdf/1985>>. Consulté le 6 mai 2014.
- TIERCELIN, Claudine. 2016. « La mort du philosophe Gilles-Gaston Granger ». *Le Monde.fr*. En ligne.

- <<https://nouveau.eureka.cc/Link/uqar1/news·20160905·LMF·4992901>>.
- TIERCELIN, Claudine. 2017. « Pourquoi le pragmatisme implique le réalisme ». *Cahiers philosophiques*, numéro 150, pp. 11-34. En ligne. <<https://www.cairn.info/revue-cahiers-philosophiques-2017-3-page-11.htm>>. Consulté le 24 avril 2018.
- TIERCELIN, Claudine. 2018. « Hommage à Gilles-Gaston Granger (1920 - 2016). Chaire d'Épistémologie comparative (1986 - 1991) ». *La lettre du Collège de France*, numéro 42-43, pp. 59-60. En ligne. <<http://journals.openedition.org/lettre-cdf/4072>>. Consulté le 31 janvier 2020.
- TORRES, Olivier. 2002. « Essai de conceptualisation proxémique de la petitesse des entreprises ». *Actes 6e Congrès International Francophone PME (CIFPME 2002), 30 octobre-1 novembre 2002, HEC Montréal*.
- TRANSPORT QUÉBEC. 2020. « Tournée de consultations du secteur maritime- Transports Québec ». En ligne. <[https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role\\_ministere/colloques-congres-conferences/tournee-secteur-maritime/Pages/tournee-secteur-maritime.aspx](https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role_ministere/colloques-congres-conferences/tournee-secteur-maritime/Pages/tournee-secteur-maritime.aspx)>. Consulté le 25 juillet 2020.
- UQAR. 2017. « Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières ». Université du Québec à Rimouski. *UQAR*. En ligne. <<http://dgizc.uqar.ca/Web/>>. Consulté le 14 janvier 2018.
- UQAR. 2018a. « Projets de recherche ». Université du Québec à Rimouski. *UQAR*. En ligne. <<https://www.uqar.ca/recherche/la-recherche-a-l-uqar/unites-de-recherche/systemes-marins/projets-de-recherche-chaire-systemes-marins>>. Consulté le 14 janvier 2018.
- UQAR. 2018 b. « Doctorat en gestion des ressources maritimes ». *UQAR*. En ligne. <<https://www.uqar.ca/etudes/etudier-a-l-uqar/programmes-d-etudes/3553>>. Consulté le 5 février 2018.
- VERSTRAETE, Thierry. 2008. « La théorisation dans le domaine de l'entrepreneuriat et ses frontières dans le contexte scientifique français ». *Revue internationale P.M.E. : Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise*, volume 21, numéro 2, pp. 169-190. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/029435ar>>. Consulté le 12 août 2014.
- VERSTRAETE, Thierry et Alain FAYOLLE. 2004. « Quatre paradigmes pour cerner le domaine de l'entrepreneuriat ». Dans. Montpellier : CIFEPME.
- VERSTRAETE, Thierry et Alain FAYOLLE. 2005. « Paradigmes et entrepreneuriat ». *Revue de l'Entrepreneuriat*, volume 4, numéro 1, pp. 33-52. En ligne. <[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_ARTICLE=ENTRE\\_041\\_0033](http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=ENTRE_041_0033)>. Consulté le 9 mai 2014.
- VIEL, Annette. 2008. « Quand souffle l'« esprit des lieux » ». Dans, pp. 1-8. Quebec, Canada. : En ligne. <[http://www.international.icomos.org/quebec2008/cd/toindex/78\\_pdf/78-B3X3-152.pdf](http://www.international.icomos.org/quebec2008/cd/toindex/78_pdf/78-B3X3-152.pdf)>. Consulté le 29 janvier 2020.
- VILLE DE RIMOUSKI. Sans date. « Découvrez Rimouski ». *Ville de Rimouski*. En ligne. <<http://www.ville.rimouski.qc.ca/decouvrezRimouski>>. Consulté le 3 décembre 2016.

- VILLEMIN, Gérard. 1998. « Glossaire Barycentre ». *La clé des nombres sans part d'ombre*. En ligne. <<http://villemin.gerard.free.fr/Referenc/Vocabula/GlosB/Barycent.htm>>. Consulté le 3 novembre 2019.
- VON WARTBURG, Walther et Eva BUCHI. 2003. « Französisches Etymologisches Wörterbuch (FEW) - Le dictionnaire étymologique et historique du galloroman (français et dialectes d'oïl, francoprovençal, occitan, gascon) ». *Atilf*. En ligne. <<https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/>>. Consulté le 24 janvier 2020.
- WEPPE, Xavier, Vanessa WARNIER et Xavier LECOCQ. 2013. « Ressources stratégiques, ressources ordinaires et ressources négatives ». *Revue française de gestion*, volume N° 234, numéro 5, pp. 43-63. En ligne. <<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2013-5-page-43.htm>>. Consulté le 5 décembre 2019.
- WHATSSUPP. 2014. *Français : Analyse systémique de l'entreprise*. En ligne. <[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Analyse\\_syst%C3%A9mique\\_de\\_l%27entreprise.JPG?uselang=fr](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Analyse_syst%C3%A9mique_de_l%27entreprise.JPG?uselang=fr)>. Consulté le 11 février 2020.
- WIKICRÉA. 2018. « La chaîne de valeur de Porter : exemple et explications ». *WikiCréa*. En ligne. <<https://www.creerentreprise.fr/chaine-de-valeur-de-porter-exemple/>>. Consulté le 28 janvier 2020.
- YIN, Robert K. 1981. « The case study crisis: Some answers ». *Administrative science quarterly*, volume 26, numéro 1, pp. 58–65.

## ANNEXE 1 UNE LISTE DES CATÉGORIES D'ACTIVITÉS EN RAPPORT AVEC LA MER

(Tirée de Gouvernement du Canada, 2018)

<b>Code SCIAN</b>	<b>Nom</b>
112510	Aquaculture
114113	Pêche en eau salée
114210	Chasse et piégeage
21	Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz
221119	Autres activités de production d'électricité
236210	Construction de bâtiments et de structures à usage industriel
237130	Construction de lignes de transmission d'énergie électrique et de télécommunication et structures connexes
237990	Autres travaux de génie civil
311119	Fabrication d'aliments pour autres animaux
311710	Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer
311940	Fabrication d'assaisonnements et de vinaigrettes
314990	Usines de tous les autres produits textiles
321114	Préservation du bois
321999	Fabrication de tous les autres produits divers en bois
323119	Autres activités d'impression
325410	Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments
325510	Fabrication de peintures et de revêtements
332210	Fabrication de coutellerie et d'outils à main
332410	Fabrication de chaudières et d'échangeurs de chaleur
332420	Fabrication de réservoirs en métal (épais)
332619	Fabrication d'autres produits en fil métallique
333130	Fabrication de machines pour l'extraction minière et l'exploitation pétrolière et gazière
333248	Fabrication de toutes les autres machines industrielles
333619	Fabrication d'autres moteurs et types de matériel de transmission de puissance
334220	Fabrication de matériel de radiodiffusion, de télédiffusion et de communication sans fil
334290	Fabrication d'autres types de matériel de communication
334511	Fabrication d'instruments de navigation et de guidage

334512	Fabrication d'appareils de mesure et de commande et d'appareils médicaux
335315	Fabrication d'appareillage de connexion, de commutation et de relais et de commandes d'usage industriel
336611	Construction et réparation de navires
336612	Construction d'embarcations
339920	Fabrication d'articles de sport et d'athlétisme
411110	Grossiste-marchands d'animaux vivants
413140	Grossiste-marchands de poissons et de fruits de mer
413190	Grossiste-marchands d'autres gammes spécialisées d'aliments
414470	Grossiste-marchands d'articles de divertissement et de sport
417230	Grossiste-marchands de machines, matériel et fournitures industriels
417990	Grossiste-marchands de tous les autres machines, matériel et fournitures
418110	Grossiste-marchands de métaux recyclables
419110	Commerce électronique de gros entre entreprises
419120	Agents et courtiers du commerce de gros
441220	Concessionnaires de motocyclettes, de bateaux et d'autres véhicules automobiles
445110	Supermarchés et autres épiceries (sauf les dépanneurs)
445220	Poissonneries
447190	Autres stations-service
451119	Tous les autres magasins d'articles de sport
453910	Animaleries et magasins de fournitures pour animaux
483115	Transport hauturier, côtier et sur les Grands Lacs, sauf le transport par traversier
483116	Transport hauturier, côtier et sur les Grands Lacs par traversier
487210	Transport par eau de tourisme et d'agrément
488310	Opérations portuaires
488320	Manutention du fret maritime
488331	Sauvetage maritime
488339	Autres services de navigation pour le transport par eau
488390	Autres activités de soutien au transport par eau
488511	Agences de transport maritime
488519	Autres intermédiaires en transport de marchandises
511140	Éditeurs d'annuaires et de répertoires
524129	Autres sociétés d'assurance directe (sauf vie, maladie et soins médicaux)
524291	Experts en sinistres
532490	Location et location à bail d'autres machines et matériel d'usage commercial et industriel
541370	Services d'arpentage et de cartographie (sauf les levés géophysiques)
541380	Laboratoires d'essai

541710	Recherche et développement en sciences physiques, en génie et en sciences de la vie
541990	Tous les autres services professionnels, scientifiques et techniques
561510	Agences de voyage
561520	Voyagistes
561990	Tous les autres services de soutien
562210	Traitement et élimination des déchets
611210	Collèges communautaires et cégeps
611510	Écoles techniques et écoles de métiers
611620	Formation athlétique
712115	Musées d'histoire et de sciences
713930	Marinas
713991	Équipes, ligues et clubs sportifs jouant devant un public non payant
713992	Autres installations sportives
721	Services d'hébergement
722	Services de restauration et débits de boissons
811310	Réparation et entretien de machines et de matériel d'usage commercial et industriel (sauf les véhicules automobiles et le matériel électronique)
811490	Autres services de réparation et d'entretien d'articles personnels et ménagers
813910	Associations de gens d'affaires
911110	Services de défense
911290	Autres services de protection fédéraux
911910	Autres services de l'administration publique fédérale
912910	Autres services des administrations publiques provinciales et territoriales
913910	Autres services des administrations publiques locales, municipales et régionales



## ANNEXE 2 DIAPORAMA DE SOUTENANCE (20 JANVIER 2021)



# Une modélisation qualitative d'une vocation maritime locale

Ressources, mises en œuvre et esprit maritime



Soutenance de thèse dans le cadre du programme de doctorat en Gestion des ressources maritimes à l'UQAR

Par Marie-Michèle Couture, candidate au Ph. D.

20 Janvier 2021

## Au programme

2

- Sujet de la recherche
- Principaux éléments conceptuels et théoriques
- Méthodologie et résultats
- Principales conclusions et contributions de la thèse
- Suites, prolongements et retombées possibles



## Sujet et contexte de la recherche



## Sujet et contexte de la recherche

4

- Le sujet
  - Une vocation maritime locale
- Énigme née d'un slogan
  - Rimouski, au cœur de la Technopole maritime du Québec!
- Le contexte
  - Programme de Doctorat en Gestion des ressources maritimes



## Questions d'intérêt pour la recherche

5

- Question d'ordre empirique
  - En quoi le rapport à la mer rimouskois se manifeste-il?
- Question de référentiel disciplinaire
  - Les sciences de la gestion peuvent-elles participer à la théorisation des réalités maritimes?



## Participation espérée de la thèse à l'avancement des connaissances

6

- Objectif général:
  - Éclairer une vocation maritime locale à la lumière d'outils théoriques et pratiques reconnus en sciences de la gestion.
- Objectif spécifique:
  - Construire un outil d'intelligibilité d'une vocation maritime locale, outil qui est apparu manquant dans la littérature recensée

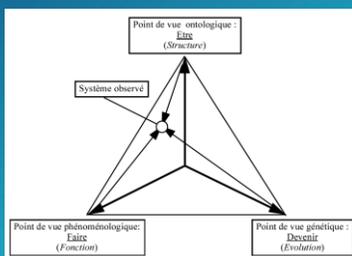
## Principaux éléments conceptuels et théoriques



## Approche théorique

8

- Approche systémique
  - Ensemble d'éléments en interaction.



Les trois axes du triangle systémique (Ermine, 2000, p.10)

- Approche par la situation

- « Ensemble des relations concrètes qui, à un moment donné, unissent un sujet ou un groupe au *milieu et aux circonstances* dans lesquels il doit *vivre et agir* » (Robert, 2014).



## Approche générique de situation maritime

9

Situation maritime perçue

Rapport à la mer

Agir

Milieu et circonstances

Vivre

Situation maritime : ensemble de relations à la mer concrètes qui, à un moment donné, unissent un sujet ou un groupe au milieu et aux circonstances dans lesquels il doit vivre et agir.

## Particularités d'une situation vs un système

10

- Permet de définir le rapport à la mer comme « ensemble de relations concrètes ».
  - causalité holistique
  - codification de type modulaire (objet-attribut-valeur)
- Prend en compte l'aspect temporel par sa particule « à un moment donné ».
- Est incarné en incluant « un sujet ou un groupe ».
- Ouvre la porte à l'aspect local en incluant le « milieu ».

## Les principales propositions

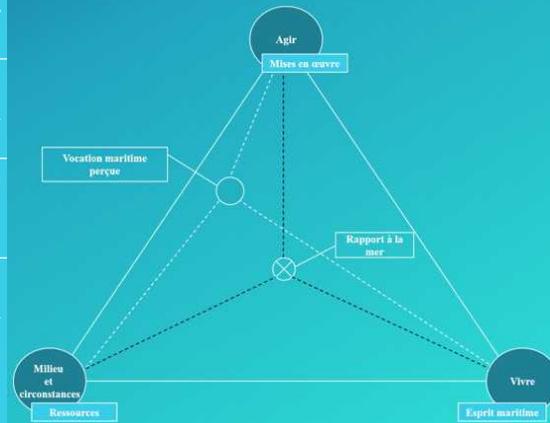
11

Rapport à la mer : ensemble de relations à la mer concrètes.

Ressources maritimes : capacités de conception, production ou servuction perçues en rapport avec la mer.

Esprit maritime : disposition psychique d'une personne ou d'un groupe qui oriente la manière de penser et de se comporter à l'égard de la mer.

Vocation maritime locale : mise en œuvre de ressources par un groupe (individuellement ou collectivement), à un moment donné et dans un lieu identifiable, selon une disposition psychique partagée ou distribuée qui oriente l'action à l'égard de la mer, nommée esprit maritime.



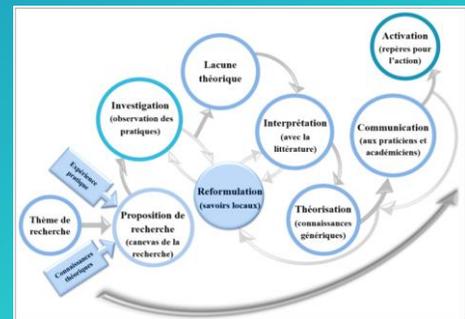
## Méthodologie et résultats



## La méthodologie

13

- Étude de cas
  - Travail systématique de comparaison (ressemblances, dissemblances) d'un phénomène perçu présentant un intérêt scientifique.
- Progression par abduction - non-linéaire
- Attention en égal suspend (observation flottante)
- Modélisation qualitative



## Les outils gestionnaires mobilisés

14

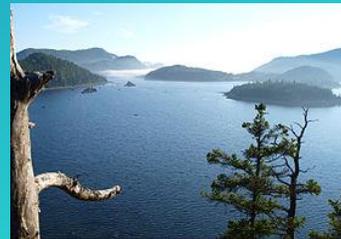
- PESTEL (politique, économie, social, technologie, écologie, législatif)
- SCIAN (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord)
- Culture organisationnelle (histoires et légendes, langage, cérémonies et rituels, structures physiques et symboles, ambiance)



## Les résultats

15

- Rimouski, *en* région maritime?
- Rimouski, *une* région maritime distincte de l'ensemble qui l'englobe?
- Le milieu et les circonstances comme ressources
  - Synthèse d'un PESTEL rimouskois
- Les mises en œuvre pour agir
  - Activités professionnelles
  - Activités personnelles
  - Activités du milieu naturel
- L'esprit maritime pour vivre sa vocation
  - Un brin d'histoire



## Rimouski, *en* région maritime?

16



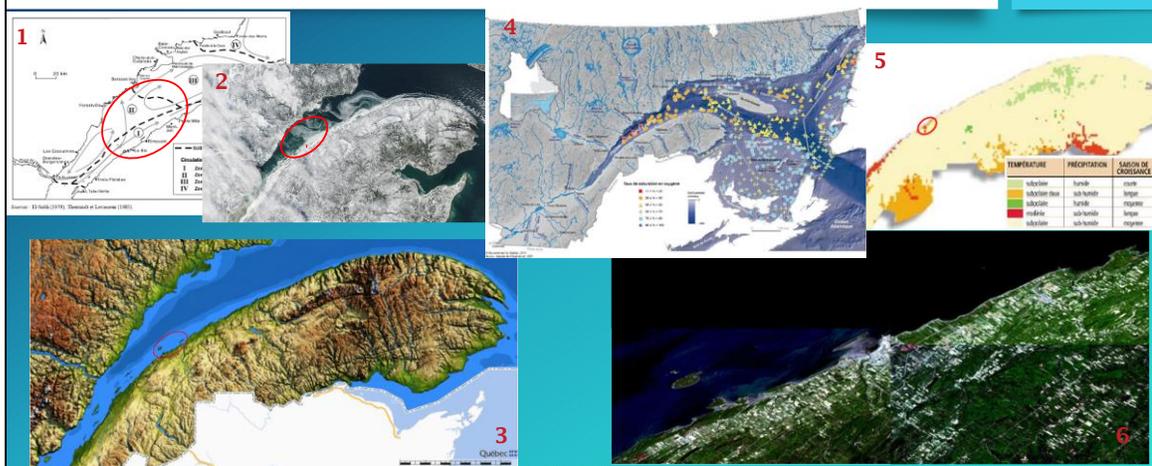
## Biodiversité maritime rimouskoise (non-exhaustive)

17

Oiseaux marins	Macroalgues marines	Halleutiques divers	Mammifères marins	
Cormoran à aigrettes	Agar criblé	Agone atlantique	Merlu argenté	Béuga
Eider à duvet	Alarie succulente	Aiguillat commun	Merluche à longues nageoires	Dauphin à flancs blancs
Goéland à bec cercié	Ascophylle noueuse	Aiguillat noir	Merluche blanche	Marsouin commun
Goéland marin	Fucus denté	Anguille égorgée bécue	Molasse atlantique	Petit rorqual
Guillemot à miroir	Fucus distichus distichus	Avocette ruban	Morue franche	Phoque commun
Guillemot marmette	Fucus évanescent	Chaboisseau à épines courtes	Motelle à quatre barbillons	Phoque du Groenland
Mouette tridactyle	Fucus spirale	Cyclothone à petites dents	Mysine du nord	Phoque gris
Petit Pingouin	Fucus vésiculeux	Épinoche à trois épines	Petite limace de mer	Phoque sp.
Sterne pierregarin	Lacet de mer	Faux-trigle armé	Petite poule de mer atlantique	Rorqual à bosse
Sterne sp.	Laminaire à long stipe	Flétan atlantique	Plie canadienne	Rorqual bleu
Héron	Laminaire digitée	Flétan du Groenland	Plie grise	Rorqual commun
	Laminaire sucrée	Goberge	Poisson-alligator atlantique	Rorqual sp.
	Saccorhiza dermatodea	Grenadier du Grand Banc	Quatre-lignes atlantique	
		Grosse poule de mer	Raie épineuse	
		Hameçon atlantique	Raie lisse	
		Hameçon neigeux	Raie tachetée	
		Hareng atlantique	Saïda franc	
		Hémitriptère atlantique	Sébaste sp.	
		Laçon sp.	Serrivomer trapu	
		Limace marbrée	Tapir à grandes écailles	
		Lompénie naine	Terrassier tacheté	
		Lompénie serpent	Tricorne arctique	
		Lompénie tachetée	Capelan	
		Lussion blanc	Crabe	
		Lycode à carreaux	Oursin	
		Lycode à tête longue	Etc.	
		Lycode du Labrador		
		Lycode pale		

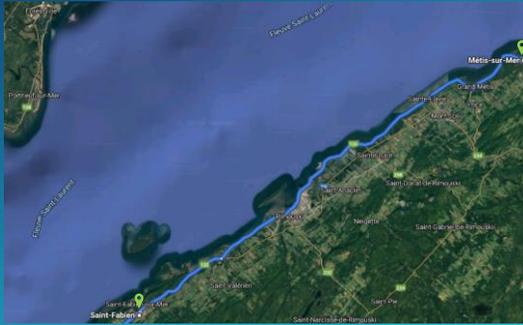
## Rimouski, *une* région maritime distincte de l'ensemble qui l'englobe?

18



## Quelles délimitations régionales?

19



Politique	Économique	Social	Technologique	Écologique	Législatif
7 Municipalités	Zones urbanisées centrées sur les services	Population : 62 675	Équipements /laboratoires : - d'enseignement - de recherche	Ressources minérales	Partage de responsabilité
2 TNO	Zones rurales centrées sur l'industrie forestière et l'agriculture	Agglomération la plus peuplée du Saint-Laurent marin québécois	1 port commercial	8 zones protégées	Fédéral : océan
2 MRC		Ville centre : 3 institutions scolaires postsecondaires (2 avec spécialités maritimes)	1 port de pêche	1 démarche carboneutre	Provincial : ressources naturelles
2 circonscriptions du Québec			5 quais (1 en état et 4 transformés)	Vaste territoire rural	MRC : sécurité
2 circonscriptions du Canada			2 marinas et 1 ponton		Municipal : aménagement
2 Régions touristiques			Village de pêcheurs		
1 Région administrative			Sous-marin musée		
2 chambres de commerce			4 phares		
Stratégie maritime			Belvédères et promenade		
			Station marégraphique		
			2 tours des marées		
			Installations de l'armée		
			Route bleue		

20

**Le milieu et les circonstances comme ressources**

Synthèse d'un PESTEL rimouskois



224 établissements dans  
44 des 86 catégories pré  
identifiées

21

La mise en œuvre des ressources pour agir

Activités professionnelles






## Activités personnelles

22

La mise en œuvre des ressources pour agir

Activités personnelles

Chasse à la sauvagine	Pêche de loisirs (à quai, sur glace, à pied)
Cueillette (plantes, mollusques, cailloux, bois flotté, etc.)	Pèlerinage religieux
Cuisine/gastronomie	Plage/baignade
Détente/apaisement	Plaisance
Excursion (canots, kayak, etc.)	Plongée sous-marine
Implication communautaire (OSBL)	Randonnée sur le littoral (pédestre, en vélo, à cheval, etc.)
Loisirs artistiques (photos, peinture, vidéos, etc.)	Résidence littorale
Militantisme (protection/conservation)	Sport (ski à voile, paraski, etc.)
Observation (oiseaux, phoques, etc.)	Villégiature littorale



## Activités du milieu naturel

23

Production de biomasse capturable  
 Absorption/séquestration de carbone  
 Épuration/traitement des eaux et nutriments  
 Résilience aux perturbations (protection des côtes)  
 Régulation des températures ambiantes

La mise en œuvre des ressources pour agir

Activités du milieu naturel



## L'ESPRIT MARITIME POUR VIVRE SA VOCATION: L'HISTOIRE

24

- Rimouski depuis ses origines (Bourdages et al., 2006)
- 276 informations jugées pertinentes parmi les sujets suivants:
  - Territoire
  - Science
  - Éducation
  - Navigation
  - Pêche
  - Économie
  - Baie
  - Clergé
  - Quai
  - Chantier naval
  - Guerre



## L'ESPRIT MARITIME POUR VIVRE SA VOCATION: BIFURCATION REPÉRÉES

25

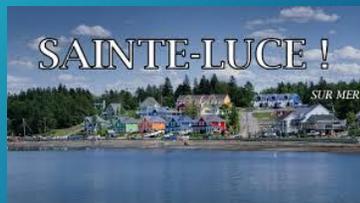
- Seigneur cultivateur - 1694
- Poste de pilotage - 1762 (Bic) et 1856 (Pointe-au-Père)
- Industrie du bois - 1820
- Grand feu - 1950
- BAEQ - 1970
- Alain Marcoux - 1984
- Stratégie maritime du Québec - 2015



## L'ESPRIT MARITIME POUR VIVRE SA VOCATION: AUTRES CONSIDÉRATIONS

26

- Légende (le Bic)
- Le froid, le vent
- Le nom des lieux (rues, places, entreprises, etc.)
- Le traditionnel souper de crabe
- Le paysage maritime comme arrière-plan



## Principales conclusions et contributions de la thèse



## Principales conclusions

28

- En quoi le rapport à la mer rimouskois se manifeste-il?
  - *Faire avec*
  - Longue liste de déceptions
- Les sciences de la gestion peuvent-elles participer à la théorisation des réalités maritimes?
  - Les outils connus et reconnus en sciences de la gestion apparaissent utiles pour la caractérisation d'une vocation maritime locale.

## Les principales contributions

29

S'il y a vocation maritime locale, on devrait pouvoir déceler des signes d'un rapport à la mer ;

S'il y a vocation maritime locale, on devrait pouvoir déceler des signes de ressources en rapport avec la mer ;

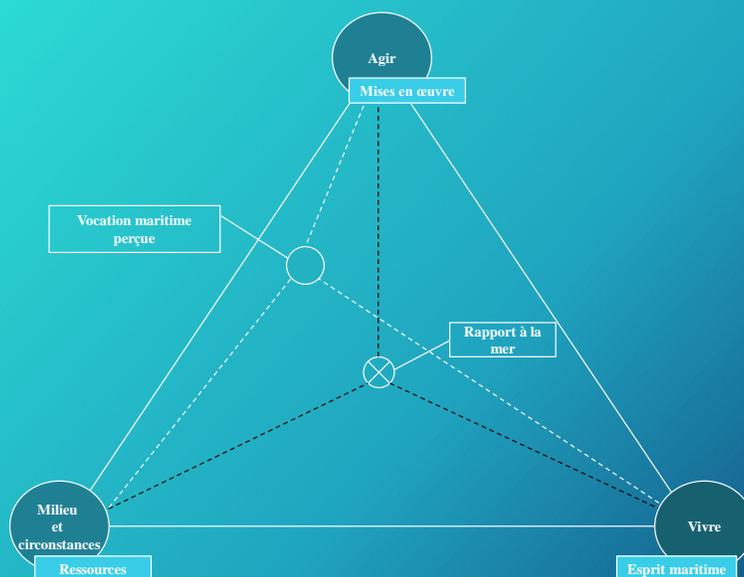
S'il y a vocation maritime locale, on devrait pouvoir percevoir des signes de mises en œuvre de ressources en rapport avec la mer ;

S'il y a une vocation maritime locale, on devrait pouvoir observer des indices d'esprit maritime partagé ou distribué ;

S'il y a région maritime, on devrait pouvoir y déceler des caractères physiques et humains particuliers en rapport avec la mer qui en font une unité distincte des régions voisines ou au sein d'un ensemble qui l'englobe.

Un ensemble de repères pour l'examen d'une vocation maritime locale

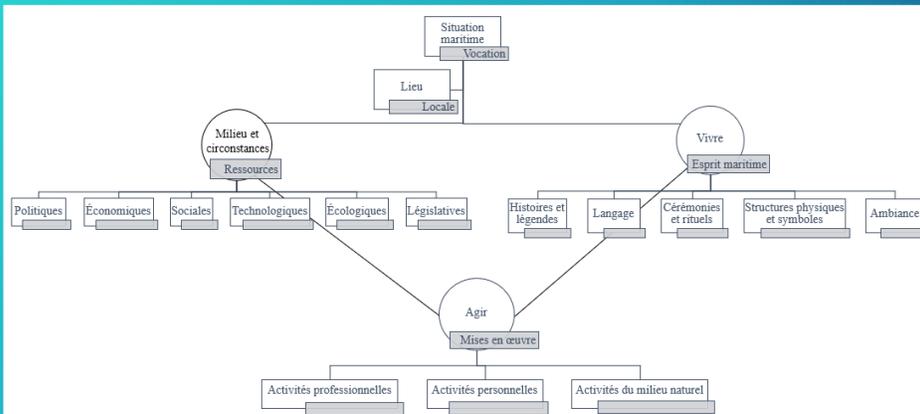
30



Un outil d'intelligibilité d'une vocation maritime perçue

## Une arborescence de type objet-attribut-valeur

31



## Suites, prolongements et retombées possibles



## Suites et prolongements possibles

33

- Investigation pour savoir si la méconnaissance du caractère maritime de la région est effectivement répandue chez les non-résidents.
- Élaboration d'un répertoire complet des organisations qui participent d'une manière ou d'une autre à la vocation maritime rimouskoise.
- Étude d'impact économique des activités maritimes
- Étude et rédaction de l'histoire maritime de la région rimouskoise
- Étude des activités personnelles en rapport avec la mer dans le but d'en proposer un système de classification qui permettrait des comparaisons et des évaluations.
- Études sur les aspects humains du rapport à la mer

## Questions d'études possibles sur les aspects humains du rapport à la mer

34

- Comment détecter et développer la propension à réfléchir et à se comporter en rapport avec la mer des individus, en général, ou de telle catégorie d'individus, en particulier ?
- Comment développer l'intention d'actions en rapport avec la mer des individus, en général, ou de telle catégorie d'individus, en particulier ?
- Comment faire pour obtenir un taux de transformation élevé entre l'intention et l'action maritime, autrement dit, comment faciliter la prise de décision en rapport avec la mer ?
- Comment développer le potentiel de rapport avec la mer des individus, en général, ou de telle catégorie d'individus, en particulier ? Comment le mesurer ?

## Les retombées possibles

35

- Partage de l'outil d'intelligibilité pour la caractérisation des vocations maritimes locales permettant les comparaisons et les évaluations.
- Déploiement d'une « école » uqarienne en GRM s'appuyant sur les aspects humains du rapport à la mer.



Merci de votre attention!

